

REFERENCE

REFERENCE

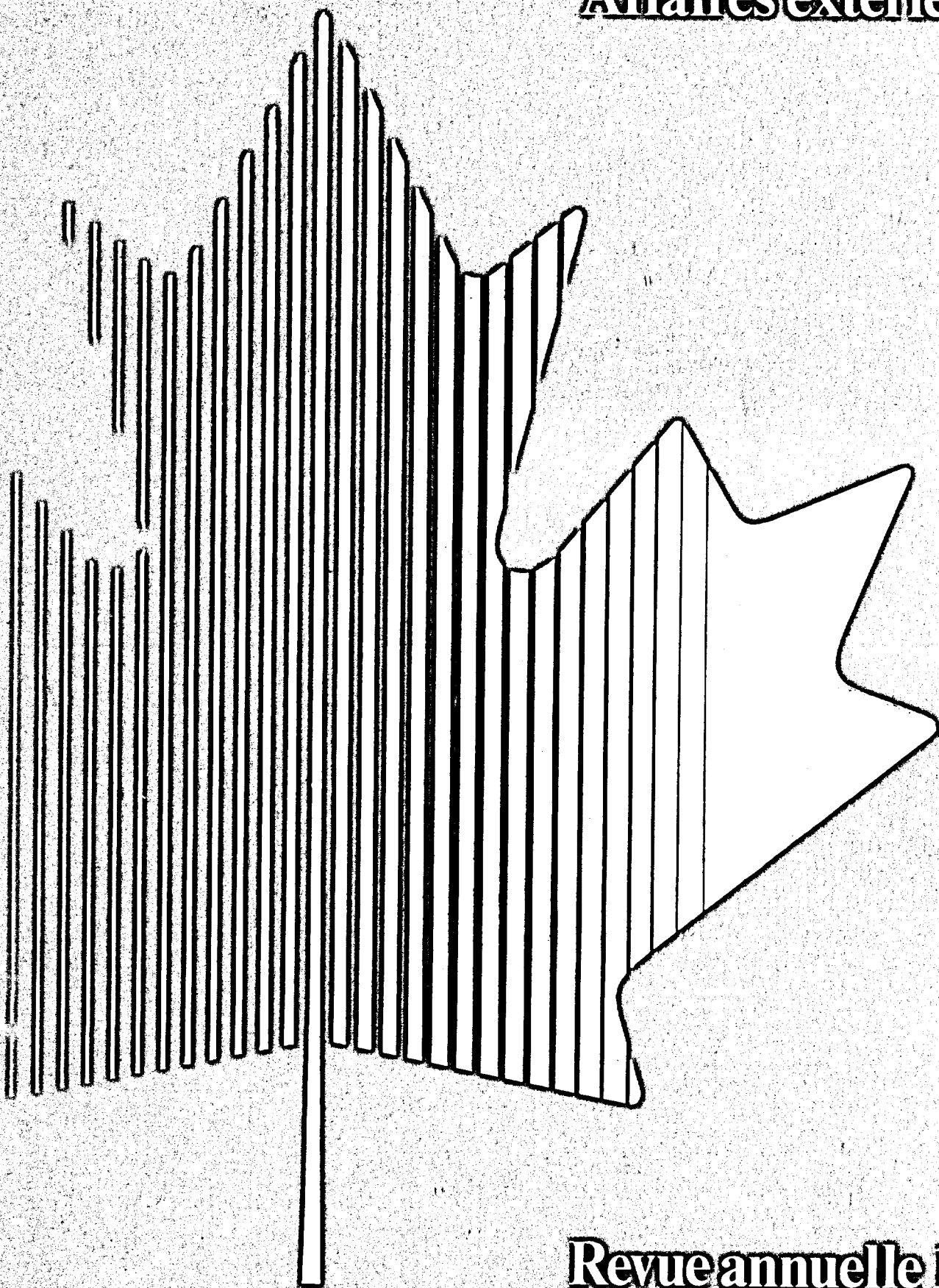
**NON - CIRCULATING /
CONSULTER SUR PLACE**

**EXTERNAL AFFAIRS
AFFAIRES EXTERIEURES
OTTAWA**

AUG 2 1978

LIBRARY / BIBLIOTHÈQUE

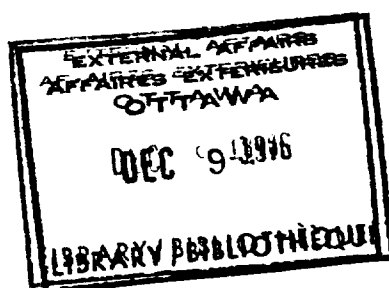
**Ministère
des
Affaires extérieures**

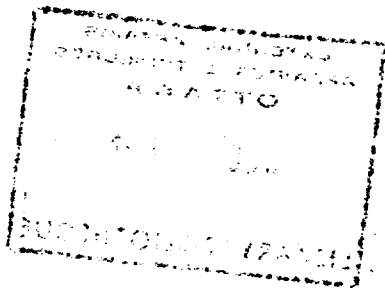


Revue annuelle 1975

Ministère des Affaires extérieures

Revue annuelle 1975





L'honorable Allan J. MacEachen

Secrétaire d'État aux Affaires extérieures

J'ai l'honneur de vous soumettre la revue annuelle du ministère des Affaires extérieures. Conformément aux dispositions de la Loi du ministère des Affaires extérieures, ce rapport rend compte de notre activité au cours de l'année 1975.

Le sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures,

L. B. Robinson

Ottawa, 1976

©
Ministre des Approvisionnement et Services Canada 1976

N^o de cat: E1-1/1975F

TABLE DES MATIÈRES

Métamorphose internationale Consultation et coopération 3

I Activité régionale

Afrique et Moyen-Orient

Afrique et Moyen-Orient	8
Afrique	9
Moyen-Orient	11

Asie et région du Pacifique

Asie et Pacifique	13
Pacifique	13
Asie de l'Est	16
Asie du Sud	17

Europe

Europe	18
Europe de l'Ouest	20
Europe de l'Est	24
Europe du Nord-Ouest	26

Hémisphère occidental

Hémisphère occidental	29
Antilles du Commonwealth	30
Amérique latine et système interaméricain	32
États-Unis d'Amérique	34

II Activité multilatérale

Plan institutionnel

Commonwealth	37
Francophonie	41
Nations Unies	42

Plan fonctionnel

Relations de défense	50
Contrôle des armements et désarmement	53
Affaires économiques	57
Droit international	65

III Coordination de la politique étrangère

Comité interministériel sur les relations extérieures	73
Relations fédérales-provinciales	74

IV Services offerts aux Canadiens

Services consulaires	76
Assistance juridique	78
Bureau des passeports	80

V Affaires publiques

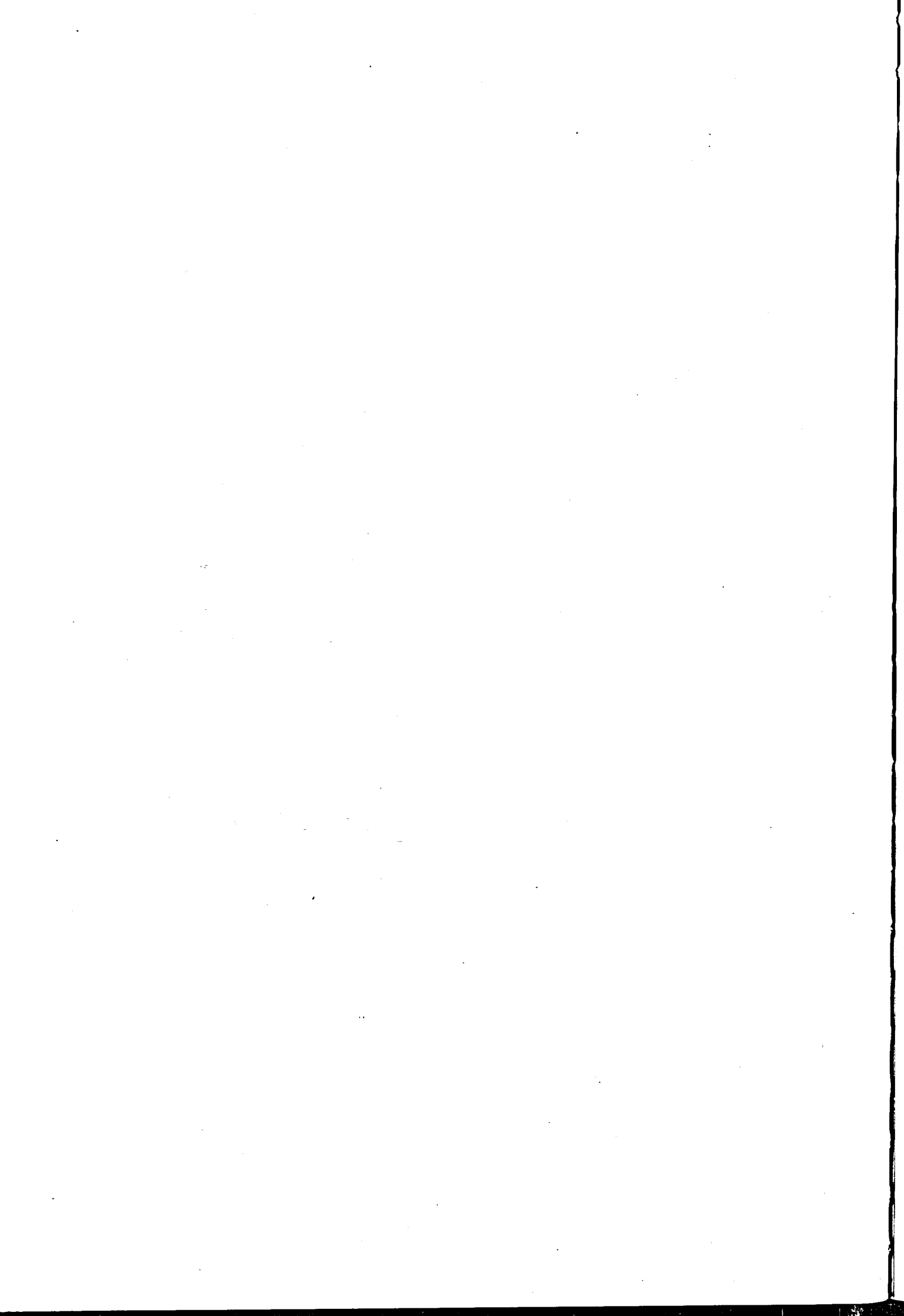
Relations avec les universités	81
Affaires culturelles	84
Direction historique	87
Information	88
Service de presse	90
Programme des expositions universelles	90

VI Ressources humaines et communications

Bureau du personnel	92
Représentation diplomatique du Canada	93
Traitement de l'information	98
Locaux de l'administration centrale	99

VII Accords internationaux: participation du Canada en 1975

100



Métamorphose internationale: Consultation et coopération

D'heureux progrès ont marqué le relâchement des tensions internationales en 1975. Si l'entente sur l'Acte final de la *Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe* (CSCE) constitue un jalon important dans la recherche constante d'une amélioration des relations entre l'Est et l'Ouest, l'ouverture de la *Conférence sur la coopération économique internationale* (CCEI) donne, de son côté, beaucoup d'espoir quant à la possibilité d'instaurer un dialogue fructueux entre le Nord et le Sud. Le Canada, cosignataire de l'Acte final et coprésident de la CCEI, a pris une part très active à ces deux conférences.

Si au cours de l'année, le Canada est resté fidèle à une politique de diversification de ses relations internationales, il n'en est pas moins évident que ses relations avec les États-Unis constituent, et de beaucoup, l'élément le plus important de sa politique étrangère et qu'elles touchent à presque tous les aspects de la vie nationale. L'actualité américaine a continué d'exercer une influence directe et parfois immédiate sur le Canada. Cependant, les décisions et les attitudes prises par le Canada ne sont pas ignorées des États-Unis: on est de plus en plus conscient, dans certains secteurs importants de la vie américaine, des répercussions possibles ou effectives des activités canadiennes sur les préoccupations américaines. Aussi le Canada tient-il à promouvoir la coopération et la consultation avec les États-Unis dans nombre de domaines et à garder, avec eux, des relations qui, par leur étendue, leur diversité et leur caractère particulier, occupent une place centrale dans sa politique étrangère.

En 1975, la communauté internationale et le Canada ont dû relever nombre de défis dont certains sont anciens. Ils ont été amenés, une fois de plus, à reconnaître l'interdépendance mondiale et la nécessité de régler les problèmes de plus en plus nombreux qui les intéressent ou les préoccupent, par le dialogue et l'action commune. Par ailleurs, cette année a vu l'établissement de nouvelles relations et de nouveaux mécanismes, ainsi que la réalisation de progrès importants dans la voie d'une concertation, d'une coopération et d'une aptitude à communiquer qui ont fait place à l'affrontement et la division des différents camps.

Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe

L'Acte final de la CSCE a été signé le 1^{er} août, à Helsinki par les chefs de gouvernement de 33 États européens, du Canada et des États-Unis. La cérémonie de signature couronnait plus de deux années de négociations intenses axées sur la mise en place de bases sur lesquelles l'amélioration des relations entre les États participants et entre les populations de ces États pourrait s'appuyer. Le document progressiste qui en est résulté établit les conditions d'une coopération mutuellement avantageuse fondée sur l'égalité. Sans mettre fin, de toute évidence, aux différences idéologiques et politiques qui existent entre l'Est et l'Ouest, l'Acte final traduit le sentiment de tous les intéressés, à savoir que la coopération — si imparfaite soit-elle — est non seulement préférable à l'affrontement mais qu'à une époque où la menace d'une destruction nucléaire massive est omniprésente, elle est devenue indispensable.

L'Acte final consacre le principe de la coopération et de l'amélioration de la communication entre les peuples aussi bien qu'entre les États. Selon le Canada, l'établissement de contacts humains et la libre circulation des personnes et des idées sont essentiels à l'amélioration des relations entre l'Est et l'Ouest. L'impression produite par ce document devrait faciliter la réalisation de notre objectif: faire naître la compréhension et la confiance mutuelles qu'exigent une sécurité et une coopération durables. Le Canada nourrit l'espoir que l'ouverture de nouveaux canaux de communication et les premiers bienfaits de la coopération économique et technique amèneront les populations de l'Est et de l'Ouest et leurs dirigeants à dissiper le climat de méfiance mutuelle qui a marqué les trente dernières années.

Révision de la structure de défense

Par ailleurs, le Canada maintient que le relâchement des tensions devra continuer de reposer, du moins dans un avenir prévisible, sur l'existence d'un certain équilibre des puissances. C'est pourquoi la participation active à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) demeure un principe de base de la politique canadienne. À l'issue de la révision de la structure de défense entreprise en 1975, le Canada a réaffirmé ces engagements et annoncé

son intention de soutenir davantage les efforts de défense de l'OTAN en vue de préserver un équilibre stratégique qui atténue le risque d'une guerre et favorise l'amélioration des relations.

MBFR et SALT

Trente ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'objectif fondamental reste, pour tous les pays, d'éviter à tout prix, l'éclatement d'un conflit aussi grave. Il s'agit, avant tout, d'empêcher les hostilités chaque fois que c'est possible ou, si l'on n'y réussit pas, de mettre un terme aux escalades susceptibles d'amener un affrontement nucléaire entre les superpuissances. Il faut apporter une attention immédiate et vigilante au contrôle des armements et à la réduction des forces armées; la CSCE ayant été menée à bon terme, le Canada espère que l'on ne tardera pas à voir un réel progrès dans les négociations qui se déroulent à Vienne entre les pays de l'OTAN et ceux du pacte de Varsovie sur la réduction éventuelle et équilibrée des forces armées en Europe centrale (MBFR: Mutual and Balanced Force Reductions) et dans les entretiens sur la limitation des armes stratégiques (SALT: Strategic Arms Limitations Talks), que les États-Unis et l'Union soviétique poursuivent à Genève.

À la fin de 1975 — en dépit de l'entrée en vigueur, pendant l'année, de l'accord sur la deuxième étape du désengagement des troupes au Sinaï qui marquait un premier pas, hésitant il est vrai, vers la solution des tensions qui y subsistent — le Moyen Orient demeurait la menace la plus compromettante pour la paix mondiale. Le Canada s'inquiète du danger toujours présent d'un conflit armé et d'un affrontement des grandes puissances. Il poursuit sa politique d'équilibre et d'objectivité en participant aux opérations de maintien de la paix et en appuyant les initiatives qui vont dans le sens d'un règlement définitif tenant compte des intérêts légitimes de toutes les parties.

Les hostilités d'Indochine se sont terminées en 1975, mais, vers la fin de l'année, les événements d'Angola menaçaient d'étendre les combats à l'ensemble de l'Afrique australe et amenaient les observateurs à s'interroger sur la validité et la viabilité de la détente. S'il est vrai que les négociations SALT et MBFR avaient grandement contribué à créer un climat de stabilité stratégique et de détente politique, rien n'annonçait encore un progrès immédiat dans la

limitation des armes stratégiques ou dans la réduction des forces armées, en Europe. C'est ce qui incite le Canada à prôner la dissuasion et la concertation au sein de l'OTAN tout en recherchant le désarmement et l'instauration d'une coopération internationale mutuellement bénéfique.

Conférence sur la coopération économique internationale

À la fin de l'année, les pays industrialisés de l'Ouest commençaient enfin à se libérer de la récession mondiale apparue en 1973; l'inflation galopante, la hausse du chômage et la croissance négative étaient neutralisées et on observait même, dans certains secteurs, qu'une tendance inverse s'amorçait. Malgré les signes d'une légère remontée économique, il semblait douteux que l'on puisse revenir à l'expansion économique générale et soutenue du début des années soixante-dix. La récession internationale avait révélé les faiblesses et les insuffisances tant du système monétaire international mis en place après la guerre que des modalités traditionnelles du commerce international; elle avait aussi ébranlé l'hypothèse d'une croissance économique illimitée.

Les effets conjugués de l'inflation galopante et de la récession qui, fait nouveau, sévissaient en même temps — en particulier, la hausse des prix du pétrole, des aliments et des engrais — ont créé une tension constante dans les relations économiques internationales, notamment dans les relations entre les pays industrialisés et les pays en voie de développement où ces effets se sont fait sentir le plus intensément et en fonction inverse du degré de développement. Ces pays, aux prises avec — en ce qui concerne les importations — la hausse des prix de l'énergie et des produits manufacturés et — en ce qui concerne les exportations de matières premières — une demande et des recettes incertaines, se trouvaient dans une véritable impasse.

La septième session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies a marqué un pas important vers l'établissement d'un dialogue entre pays du Nord et du Sud, dialogue qui devrait fournir une base solide à la coopération économique entre tous les pays — industrialisés ou non, consommateurs ou producteurs, riches ou pauvres — et leur permettre d'affronter l'avenir avec confiance. Dans des débats caractérisés par un climat de coopération encourageant, l'Assemblée générale a adopté,

sur la coopération pour le développement international, des résolutions positives et d'une grande portée qui visent à concilier les intérêts divergeants et à traduire la réalité de l'interdépendance planétaire.

Le désir de cultiver l'esprit de la septième session spéciale et de s'engager plus à fond dans la voie des compromis positifs, caractéristique de ces débats, a inspiré la *Conférence sur la coopération économique internationale* (CCEI) ouverte à Paris en décembre sous la coprésidence du Canada et du Venezuela — conférence au cours de laquelle 27 pays tant consommateurs que producteurs se sont penchés sur des problèmes d'énergie, de matières premières, de développement et de finances. La CCEI constitue un événement important du point de vue de la recherche d'une plus grande égalité dans les relations économiques internationales et d'un partage plus équitable des ressources mondiales.

Pour le Canada, dont l'économie dépend grandement du commerce extérieur, il est de la plus haute importance que l'économie mondiale soit, à la fois, solide et souple. Grand producteur et grand consommateur, devant toujours compter sur l'apport de capitaux étrangers et sur l'exportation de ses matières premières, le Canada comprend aisément les buts et les aspirations des pays en voie de développement; on a pu le constater clairement au cours de la septième session spéciale et à la CCEI, où le pays semble s'être bien acquitté de son rôle de coprésident. Les dirigeants canadiens ont tenu à souligner publiquement l'importance et le caractère pressant de l'instauration d'un nouvel équilibre économique international et leur désir de contribuer activement à réduire la vulnérabilité économique des pays émancipés de fraîche date, et à améliorer la qualité de vie de leur population.

Développement et coopération économiques

Depuis plus de vingt ans, le Canada s'est engagé dans un vaste programme d'aide aux pays les moins nantis en vue de leur développement. En établissant sa Stratégie de coopération au développement international pour la période de 1975 à 1980, rendue publique en 1975, il a réaffirmé son engagement à l'égard du développement du Tiers-Monde et rappelé qu'il reconnaissait le droit fondamental de tous les hommes d'obtenir leur part des ressources et de jouir des conditions nécessaires à

l'épanouissement de la vie et de la dignité humaines. La Stratégie vise à l'élaboration, dans la mesure du possible, de programmes d'aide destinés aux couches sociales les plus pauvres des pays les plus durement touchés par la situation économique mondiale.

D'autre part, le Canada a continué d'appuyer, en 1975, les activités de l'*Agence internationale de l'énergie* (AIE) — forum pour la consultation et la coopération internationales dans le domaine de l'énergie — et de réclamer, tant dans le cadre des négociations multilatérales sur le commerce international qu'au sein du Fonds monétaire international (en particulier, au sein du comité intérimaire, dont le président est le ministre canadien des Finances), l'avènement d'un climat plus libéral, favorable à la prospérité du commerce international, et la révision du système monétaire international. Il considère que la viabilité d'un monde de plus en plus interdépendant repose sur la création d'un système économique international apte à répondre plus efficacement à des besoins et à des préoccupations en pleine évolution.

Nations Unies

Les événements de 1975 ont montré, plus clairement que jamais, l'interdépendance de tous les pays du monde, qu'ils soient du Nord, du Sud, de l'Est ou de l'Ouest. La CSCE et la CCEI ont joué un rôle à cet égard, mais les Nations Unies sont demeurées la grande tribune où se débattent les questions de paix, de sécurité et de développement. Cet organisme international a fêté son trentième anniversaire en 1975, année qui, par ailleurs, avait été désignée officiellement comme l'Année internationale de la femme, et a été marquée, à ce titre, par une grande conférence des Nations Unies, tenue en juin à Mexico.

La *Troisième Conférence sur le droit de la mer* a poursuivi ses délibérations commencées en 1974; 135 pays y ont participé et l'ordre du jour comportait une centaine d'articles. Il faut compter au nombre des activités les plus importantes, sinon les plus connues, des Nations Unies, celles qu'elles déploient constamment en vue de favoriser l'instauration d'un ordre mondial stable par l'élaboration progressive du droit international. La *Conférence sur le droit de la mer*, en particulier, a marqué un progrès notable dans l'adoption de nouvelles règles traduisant la nécessité de

préservier l'environnement marin et de conserver les ressources de la mer. Au cours d'une séance de huit semaines tenue à Genève et dans les négociations qui se sont poursuivies au cours de toute l'année 1975, la conférence a permis qu'un accord général se fasse autour de conceptions juridiques aussi révolutionnaires que celles de «zone économique» et «héritage commun de l'humanité». Le Canada accorde la plus grande importance au succès de la conférence et à la conclusion d'accords internationaux viables et équilibrés qui, répondant aux besoins de toutes les nations, prouveront une fois de plus l'importance, sur le plan pratique, d'en arriver à des solutions multilatérales des problèmes planétaires.

Au cours des années difficiles de 1974 et 1975, des porte-parole du Canada ont dit ouvertement et clairement leur conviction que, malgré ses imperfections et ses difficultés, l'Organisation des Nations Unies demeurait indispensable au succès de la coopération internationale dans un monde interdépendant. Devant les doutes sérieux qui se sont fait jour au sujet de l'avenir des Nations Unies, ils ont réaffirmé l'engagement du Canada à l'égard des idéaux et des principes proclamés dans la Charte et sa volonté d'appuyer les efforts visant à faire de ces principes une réalité. La septième session spéciale a tout particulièrement encouragé le Canada à penser que cette politique restait viable malgré les difficultés des Nations Unies. Au cours de l'année, le Canada a continué à jouer un rôle actif et constructif non seulement à l'Assemblée générale, mais aussi dans les institutions spécialisées des Nations Unies, dans les opérations de maintien de la paix et dans les conférences mondiales où l'on s'efforce de régler des problèmes d'une portée planétaire et d'une importance critique pour l'humanité.

La Troisième option: Les relations avec la Communauté européenne, le Japon et les États-Unis.

L'année 1975 a vu progresser la politique de la «Troisième option», par laquelle le Canada s'efforce, avec le temps, de réduire la vulnérabilité de son économie par rapport aux facteurs extérieurs — notamment, par rapport à l'influence prépondérante des États-Unis — et de poursuivre des objectifs propres. La diversification délibérée des liens politiques et économiques du Canada avec la communauté internationale entre dans ce plan d'action à long terme. Les relations avec l'Europe de l'Ouest — en particulier, avec la Communauté européenne unie au Canada par son histoire, ses institutions, de même que par des liens culturels et personnels — qui ont toujours occupé une place de premier plan dans les préoccupations canadiennes, sont les sources de diversification les plus prometteuses. Les visites qu'ont faites en Europe de l'Ouest, au cours de l'année, le premier ministre, M. Trudeau, et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, montrent bien l'importance que le Canada accorde à ces relations. Vers la fin de l'année, des progrès considérables avaient déjà marqué la préparation de la négociation officielle d'un accord-cadre sur la coopération économique et commerciale entre le Canada et la Communauté européenne. On prévoyait que la première ronde de négociations aurait lieu au cours du premier trimestre de 1976.

Le Japon, troisième puissance économique du monde, démocratie libérale, puissance du Pacifique et deuxième en importance parmi les partenaires commerciaux du Canada, occupe une position-clé dans la poursuite, par ce dernier, d'un plan d'action global et à long terme visant à développer et consolider son économie et, dans une certaine mesure, d'autres secteurs de la vie nationale. La septième réunion du comité ministériel Canada-Japon, qui a eu lieu en juin et à laquelle ont assisté cinq ministres canadiens à la tête desquels se trouvait le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a marqué le premier pas vers un progrès réel dans l'exercice d'une coopération mutuellement avantageuse sur le plan économique et autres.

Si au cours de l'année, le Canada est resté fidèle à une politique de diversification de ses relations internationales, il n'en est pas moins évident que ses relations avec les États-Unis constituent, et de beaucoup, l'élément le plus important de sa politique étrangère et qu'elles touchent à presque tous les aspects de la vie nationale. L'actualité américaine a continué d'exercer une influence directe et parfois

immédiate sur le Canada. Cependant, les décisions et les attitudes prises par le Canada ne sont pas ignorées des États-Unis: on est de plus en plus conscient, dans certains secteurs importants de la vie américaine, des répercussions possibles ou effectives des activités canadiennes sur les préoccupations américaines. Aussi le Canada tient-il à promouvoir la coopération et la consultation avec les États-Unis dans nombre de domaines et à garder, avec eux, des relations qui, par leur étendue, leur diversité et leur caractère particulier, occupent une place centrale dans sa politique étrangère.

En 1975, la communauté internationale et le Canada ont dû relever nombre de défis dont certains sont anciens. Ils ont été amenés, une fois de plus, à reconnaître l'interdépendance mondiale et la nécessité de régler les problèmes de plus en plus nombreux qui les intéressent ou les préoccupent, par le dialogue et l'action commune. Par ailleurs, cette année a vu l'établissement de nouvelles relations et de nouveaux mécanismes, ainsi que la réalisation de progrès importants dans la voie d'une concertation, d'une coopération et d'une aptitude à communiquer qui ont suivi l'affrontement et la division des différents camps.

I ACTIVITÉ RÉGIONALE

Afrique et Moyen-Orient

Ces deux régions du globe qui comprennent tout un continent, le deuxième par sa superficie, et une partie du continent le plus vaste — ce berceau de l'humanité, de la civilisation et de plusieurs des plus grandes philosophies que le monde ait connues — ont continué de faire l'objet des préoccupations du monde entier au cours de 1975. Ces vastes terres qui s'étendent du Caucase et des steppes de l'Asie centrale jusqu'à l'Atlantique et au Cap de Bonne-Espérance, appartiennent principalement à une soixantaine d'États indépendants dont l'existence est parfois, des plus anciennes ou des plus récentes; l'on y dénombre plus de 400 millions d'hommes représentant une grande diversité de cultures et de langues et peuplant des contrées aussi différentes que la plaine et la montagne, le désert et la forêt tropicale. On y trouve également certaines des plus grandes réserves de ressources naturelles qui alimentent l'industrie mondiale.

Il y a actuellement, en Afrique et au Moyen-Orient, des groupes d'États dont les ressources, les politiques et les besoins retiennent l'attention du reste du monde. C'est ainsi qu'on y trouve la majorité des membres de l'OPEP et un certain nombre des États formant le Groupe des 77. Il en résulte un contraste frappant entre la richesse de certains des États les plus fortunés et la pauvreté extrême des plus défavorisés. Le caractère récent de la richesse des uns et la pauvreté quasi générale des autres — le revenu par habitant va du niveau le plus haut au niveau le plus bas — entraînent une diversité des relations entre le Canada et ces États et une évolution des formes d'aide qu'il leur apporte. Les espoirs et les aspirations de cette partie du monde, sur les plans politique, économique et culturel, se traduisent par l'influence croissante qu'elle exerce à l'ONU et dans ses institutions associées. Les rivalités régionales et locales, l'insatisfaction due aux causes économiques et sociales et la recherche d'identités nationales et culturelles y font régner en permanence l'instabilité et l'agitation. Aussi est-il peu d'autres régions dont les problèmes retiennent à ce point l'attention de l'organisation mondiale.

Malgré la distance, le Canada entretient des relations avec la plupart des États de cette région. En Afrique, ces relations sont issues, dans bien des cas, des liens noués au sein du Commonwealth et de la Francophonie et de

notre propre recherche d'une unité nationale. Ces territoires dont la population augmente à un rythme rapide représentent, en puissance, de vastes marchés pour la technologie et les produits canadiens. L'Afrique est un centre d'intérêt particulier pour le Canada qui espère, par ses programmes d'aide, contribuer à la hausse du niveau de vie des populations africaines. Les aspirations à la paix, la sécurité, la qualité de vie et la justice sociale font de l'Afrique et du Moyen-Orient le lieu où les problèmes politiques se posent avec le plus d'acuité à la communauté internationale. Pour sa part, le Canada a manifesté son angoisse et son inquiétude au sujet du conflit israélo-arabe en participant aux activités de maintien de la paix et à la recherche des solutions et a manifesté également son opposition non seulement aux pratiques inacceptables qui persistent dans les derniers territoires coloniaux mais aussi aux politiques d'«apartheid» de l'Afrique du Sud.

Afrique

C'est en Afrique occidentale que M. MacEachen a fait sa première visite à l'étranger à titre de secrétaire d'État aux Affaires extérieures, événement qui souligne l'importance que le Canada attache à ses relations avec le continent africain. Au cours de ce voyage de dix-sept jours effectué en avril et destiné à raffermir et à diversifier les relations du Canada avec les pays où sa présence ne s'était pas encore manifestée suffisamment, le ministre a été accueilli au Nigéria, en Haute-Volta, en Côte-d'Ivoire, au Cameroun et au Ghana. La visite a permis de raffermir les relations bilatérales, d'appliquer une concertation politique et économique plus étendue — notamment au sujet du «nouvel ordre économique» et d'expliquer l'orientation de la politique canadienne en ce qui concerne d'autres questions importantes. Les liens entre les pays du Commonwealth et ceux de la Francophonie se sont resserrés et le Canada a pu ainsi envisager de nouvelles politiques de coopération et réexaminer les perspectives que lui offrent ses relations commerciales avec certains de ses partenaires africains les plus importants.

Peu de temps après le retour de M. MacEachen, le Canada accueillait à son tour, M. Lamizana, président de la Haute-Volta et président du Comité inter-états pour la lutte contre la sécheresse au Sahel. Au cours de cette visite, lors d'un échange de vues sur les problèmes liés aux plans de développement, le Canada a affirmé sa volonté d'intensifier sa coopération avec la Haute-Volta et s'est engagé à fournir quelque 20 millions de dollars au profit du développement rural, du transport et des mines, secteurs que le gouvernement de la Haute-Volta considère comme prioritaires.

Parmi les autres personnalités officielles reçues à Ottawa, on peut mentionner le ministre de l'Intérieur de la Guinée, le ministre des Transports de la République populaire du Congo, le ministre des Affaires extérieures du Tchad et le ministre de la Planification et de la Coopération du Sénégal. À la faveur de ces visites qui montrent bien les relations étroites existant entre l'Afrique occidentale et le Canada, ce dernier a examiné son programme de coopération avec chacun des pays en cause, procédant à un échange de vues sur les questions d'intérêt mutuel.

À d'autres égards, l'année 1975 a été marquée en Afrique par plusieurs changements de gouvernement, dont certains se sont effectués dans la violence. Au Nigéria, le président

Gowon a été déposé pendant qu'il assistait à une réunion de l'Organisation de l'Unité africaine à Kampala. Au Tchad, le président Tombalbaye est mort dans un coup d'état. Madagascar a été la scène de plusieurs mouvements violents qui semblent avoir pris fin avec l'arrivée au pouvoir du président Ratsiraka. La situation est demeurée instable dans certaines parties de l'Éthiopie et de nouvelles éruptions de violence ont secoué l'Angola ainsi que le Sahara occidental.

La décolonisation se poursuit

La décolonisation du Sahara espagnol, source de troubles en Afrique du Nord, a été étudiée par les plus hautes instances internationales — par la Cour internationale de Justice de La Haye et par l'Assemblée générale des Nations Unies lors de sa trentième session — et elle a donné lieu à d'intenses négociations diplomatiques entre le Maroc, la Mauritanie, l'Espagne et l'Algérie. La colonisation portugaise en Afrique a pris fin au cours de 1975. Afin d'établir de bonnes relations avec les nouveaux pays nés de l'Empire colonial portugais et de montrer l'intérêt qu'il porte aux nouveaux États, le Canada a mis sur pied une mission spéciale qui devait se rendre en Angola et au Mozambique. Celle-ci était formée des représentants des ministères des Affaires extérieures, de l'Industrie et du Commerce et de l'Agence canadienne de développement international. Malheureusement le déclenchement des hostilités en Angola et les difficultés administratives survenues au Mozambique, ont contraint la mission spéciale à annuler son départ au dernier moment.

L'indépendance de chacune des anciennes colonies — Îles du Cap-Vert, São Tomé et Príncipe, Mozambique et Angola — a été saluée par le Canada, qui a conclu avec le Mozambique un accord en vue d'établir en ce pays une représentation diplomatique non résidente. Par contre, la situation en Angola au moment de la proclamation de son indépendance, le 11 novembre, était tellement confuse et instable que le Canada n'a pu reconnaître ni l'un ni l'autre des groupes rivaux qui prétendaient gouverner le pays. Cependant, les représentants du Canada aux Nations Unies ont condamné l'intervention étrangère qui accentuait les divergences entre les parties en présence et ils ont demandé à tous les intéressés de travailler au règlement du conflit par la négociation et la conciliation. Soucieux de

manifeste sa préoccupation à l'égard du peuple angolais en venant en aide aux victimes des combats, le Gouvernement du Canada a fait don de 250 000 dollars à la Croix-Rouge internationale.

Afrique australe

En Rhodésie, le règlement pacifique de la situation vers lequel on s'acheminait a été gravement compromis lorsque l'unité précaire des groupes nationalistes du Conseil nationaliste africain a failli être anéantie. Néanmoins, vers la fin de l'année, le régime Smith et les dirigeants du Conseil avec, à leur tête, Joshua Nkomo, participaient à des négociations — sérieuses à ce qu'il semblait — portant sur des questions constitutionnelles et, aux Nations Unies, on finit par s'entendre sur une résolution importante. Cette résolution mettait l'accent sur le fait que le régime illégal instauré par la minorité blanche de Rhodésie était rejeté par l'ensemble des pays membres. En outre, le Canada demandait que le Conseil de sécurité entreprenne un nouvel examen des sanctions imposées en 1968 en vue d'en accroître l'efficacité et d'en élargir le champ d'application.

Fidèle à une politique qui cherche à obtenir la justice sociale par des moyens pacifiques, le Canada a condamné avec force une pratique d'Afrique du Sud qu'il considère comme la négation des droits fondamentaux de l'homme: celle de l'«apartheid» et de la discrimination raciale. Le député Louis Duclos, qui représentait le Canada lors de l'étude de cette question aux Nations Unies, a réaffirmé les positions canadiennes sur ce point et au sujet d'autres politiques du gouvernement sud-africain, dans une déclaration prononcée le 23 octobre à la trentième session de l'Assemblée générale. L'opposition du Canada à la pratique de l'«apartheid» dans les sports s'est manifestée avec vigueur au cours de 1975, lorsque le gouvernement a fait part de sa décision de ne fournir aucun appui, moral ou financier, à la participation de Canadiens à des rencontres athlétiques tenues en Afrique du Sud, et, en outre, de n'appuyer aucune rencontre athlétique

organisée au Canada avec la participation de l'Afrique du Sud.

Le Canada a continué à s'associer aux efforts déployés par les Nations Unies afin de trouver une solution pacifique et rapide au problème soulevé par le droit du peuple de la Namibie à l'autodétermination. Au printemps de 1975, M. Sean McBride, commissaire de l'ONU responsable de la Namibie, s'est rendu à Ottawa où il s'est entretenu de la situation namibienne avec M. MacEachen. Cette visite a sans doute influencé le Canada dans sa décision de fournir au Fonds de l'ONU pour la Namibie une somme de 100 000 dollars en vue de la création d'un Institut de la Namibie à Lusaka, en Zambie. Ce don est l'un des plus considérables qui aient été faits jusqu'à ce jour au profit de l'Institut, organisme destiné à préparer les Namibiens aux tâches qui les attendent dans les secteurs de l'administration et de la fonction publique à la suite de leur accession à l'indépendance.

Le Canada a organisé avec les pays du Maghreb des échanges de missions officielles permettant des consultations périodiques sur l'ensemble des relations bilatérales et sur la coopération ainsi que des échanges de missions commerciales intéressantes, en particulier, le Maroc et la Tunisie. En février, un accord a été signé avec le Maroc en vue d'établir la première liaison aérienne entre le Canada et le continent africain; il s'agit de la ligne Montréal - Casablanca.

Moyen-Orient

Développement et coopération

Au cours de l'année financière 1974-1975, le Canada a versé 180 millions de dollars au chapitre de l'aide bilatérale aux pays d'Afrique (105 millions de dollars aux pays du Commonwealth et 75 millions à ceux de la Francophonie), cette contribution s'ajoutant aux sommes allouées aux banques régionales de développement et aux organisations multilatérales qui oeuvrent dans ces pays. Le programme d'aide a été axé davantage sur les secteurs critiques du développement: infrastructure des transports et des communications, développement agricole, recherche sur les matières premières et travaux intéressants, en premier lieu, les peuples les plus défavorisés.

Non content d'apporter son soutien aux organisations chargées de promouvoir le développement régional, le Canada a multiplié ses consultations auprès de plusieurs des pays qui oeuvrent actuellement en Afrique. Des rencontres ont eu lieu avec les autorités françaises, allemandes et américaines ainsi qu'avec la Communauté européenne.

Au total l'aide bilatérale prodiguée par le Canada aux pays d'Afrique a représenté, sur le plan financier, environ 40 pour cent de toute l'aide bilatérale qu'il dispense.

L'importance du Moyen-Orient dans les relations du Canada avec l'étranger est restée évidente en cette année 1975. Le conflit israélo-arabe a représenté le même péril face à la paix et la sécurité mondiales. De plus, ses répercussions sur le commerce international ont eu une portée considérable depuis 1973. L'évolution des relations économiques internationales, à la suite de la hausse des prix du pétrole et de l'accumulation rapide de «pétrodollars» par certains pays du Moyen-Orient, a amené le Canada, comme beaucoup d'autres pays, à rechercher le dialogue et les négociations. L'élection de M. MacEachen au poste de coprésident de la *Conférence internationale sur la coopération économique* non seulement démontre l'importance que le Canada attache à la coopération en général, mais témoigne aussi du fait que les participants s'étaient entendus pour donner au Canada un rôle-clé dans cette conférence.

Le Canada, fidèle à une politique équilibrée et objective à l'égard du conflit israélo-arabe, voit toujours dans les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l'ONU une solide base de négociations qui, éventuellement, permettrait de régler le conflit. Il croit sincèrement, comme on l'affirme dans ces résolutions, que chacun des États de la région, y compris Israël, a le droit d'exister et de prospérer en paix dans des frontières sûres et reconnues et que, de toute évidence, il ne saurait y avoir de règlement durable du conflit qui ne réponde pleinement aux inquiétudes légitimes du peuple palestinien. Il appuie donc le droit de ce peuple d'être entendu et de participer à toutes les négociations qui portent sur son avenir. Toutefois, le Canada s'abstient — comme il l'a toujours fait — d'interpréter ou de juger la forme ou l'ordre du jour de négociations éventuelles ou de se prononcer sur la légitimité de la représentation du peuple palestinien par la seule Organisation de libération de la Palestine. Il laisse aux parties en cause le soin d'en décider.

L'un des événements les plus tragiques de 1975 fut la guerre civile qui dévasta le Liban, pays jusqu'alors moins touché que les autres par le conflit israélo-arabe. La gravité du conflit rendit nécessaires l'évacuation de nombreux ressortissants canadiens et la réduction du personnel de l'ambassade du Canada à Beyrouth.

Sur le plan humanitaire, le Canada a continué d'apporter son soutien à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens. En 1975, il s'est engagé à

fournir à cet organisme 3 200 000 dollars, ce qui porte à plus de 35 millions de dollars le montant des contributions versées depuis 1950, année de la création de l'Office.

Le Canada a continué de fournir le plus gros contingent des forces de maintien de la paix de l'ONU chargées d'assurer le respect du cessez-le-feu dans la péninsule du Sinaï et sur les hauteurs du Golan. Il s'est réjoui de la conclusion du deuxième accord de désengagement dans le Sinaï entre Israël et l'Égypte survenue en automne, ainsi que de la réouverture du canal de Suez en juin.

Commerce avec le Moyen-Orient

Nombre de pays exportateurs de pétrole du Moyen-Orient consacrent une grande partie des revenus de la vente de leur pétrole à des programmes de développement conçus à leur intention ou à celle d'autres pays du Moyen-Orient, moins privilégiés. Cela suppose de grands investissements dans tous les secteurs de l'économie, en particulier ceux qui concernent l'infrastructure — routes, ports, services publics — et les industries de transformation. Dans les efforts qu'ils déploient pour se développer plus rapidement, de nombreux pays du Moyen-Orient se tournent de plus en plus vers le Canada; ils en attendent les biens d'équipement et la technologie dont ils ont besoin. C'est ainsi que la valeur des exportations canadiennes vers ces pays, de 242 millions de dollars en 1974, a augmenté de plus de 70 pour cent pour atteindre environ 420 millions de dollars en 1975. Les importations canadiennes en provenance de ces pays sont passées de 1 306 millions de dollars en 1974 à 2 140 millions de dollars en 1975, cette augmentation s'inscrivant presque toute entière au compte du pétrole. Il semble tout à fait probable que le Canada continue d'intensifier son commerce avec le Moyen-Orient. En juillet, on s'est entendu au sein du Comité économique conjoint Canada-Iran, sur des entreprises commerciales d'une valeur totale de 1.4 milliard de dollars et le voyage en Iran du premier ministre du Québec, M. Bourassa, a amené des initiatives iraniennes semblables de l'ordre de 600 millions de dollars. Au cours de l'année, le

Canada a accentué sa présence diplomatique au Moyen-Orient en ouvrant une ambassade à Bagdad, en Irak; il marquait bien, par là, l'importance politique et économique croissante qu'il attache à cette région et son intention de resserrer avec elle des liens bilatéraux.

Visites diplomatiques

En avril, M. John Turner, alors ministre des Finances, a dirigé une mission qui s'est rendue en Iran, en Arabie Saoudite et au Koweït. De son côté, le Canada a accueilli M. Tahsin Bashir, ambassadeur et porte-parole officiel du Président Sadat, à la fin de septembre, et M. Gad Yaacobi, ministre des Transports d'Israël, lors de l'inauguration officielle de l'aéroport international Mirabel. D'autre part, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures confirmait à la fin de l'année, l'importance croissante que prennent, pour le Canada, ses relations avec tous les pays du Moyen-Orient en annonçant qu'il s'y rendrait officiellement au cours des premiers mois de 1976.

Asie et Pacifique

On compte, parmi les pays de l'Asie et du Pacifique occidental dont les formes de gouvernement et les structures sociales sont d'une grande diversité, quelques-uns des pays les plus industrialisés et certains des plus pauvres et des moins développés du monde. Le Canada a accru ses relations commerciales avec le premier groupe et joue un rôle important dans le développement du second. Le programme d'aide au développement de cette région du globe est le plus ancien et le plus considérable du Canada.

Au cours de 1975, le Canada a continué, bien qu'à des degrés divers selon les sous-régions, à poursuivre dans la région de l'Asie et du Pacifique les principaux objectifs de sa politique étrangère: aide à la croissance économique, recherche de la justice sociale, protection de la souveraineté et de l'indépendance canadiennes et maintien de la paix et de la sécurité. L'intérêt économique de la région pour le Canada a augmenté en même temps que se multipliaient les occasions d'échanges commerciaux, d'investissements et d'initiatives conjointes. Fidèle à sa politique de diversification des relations étrangères, le Canada a déployé des efforts considérables pour développer et raffermir ces relations, tout particulièrement avec le Japon, mais aussi avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Chine et l'Indonésie.

Pacifique

Japon

Survenant immédiatement après la création, en 1974, de liens nouveaux entre le Canada et le Japon par les premiers ministres des deux pays, l'année qui vient de s'écouler a marqué la continuation d'une communauté d'intérêts toujours croissante. L'intérêt que le Canada porte au Japon se fonde surtout sur la similitude des institutions démocratiques des deux pays, leur ouverture commune sur le Pacifique, leur dépendance à l'égard de la stabilité des structures du commerce mondial et la possibilité de donner à des relations commerciales déjà fructueuses le caractère d'une association économique offrant des avantages mutuels et reposant sur une base plus étendue. Le Japon est, actuellement, le deuxième en importance parmi les partenaires commerciaux du Canada. Le gouvernement canadien, dans sa volonté d'intensifier ses relations avec le Japon, a été motivé par la conscience du rôle que le Japon peut jouer dans la réalisation de sa politique de diversification des relations étrangères, politique qui vise à réduire sa vulnérabilité et à favoriser l'essor de son économie nationale.

La septième réunion du comité ministériel Japon-Canada a marqué une nouvelle étape dans le resserrement des relations bilatérales; la réunion a eu lieu à Tokyo les 23 et 24 juin 1975. Le Canada y était représenté par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le président du Conseil du Trésor, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, le ministre de l'Industrie et du Commerce, le ministre de l'Agriculture et l'ambassadeur du Canada au Japon. Les Canadiens ont été accueillis par leurs homologues japonais. Le comité, créé en 1961, a été conçu avant tout en vue d'un échange de vues entre les dirigeants des deux pays; on voulait ainsi que les deux parties, séparées par des différences géographiques et culturelles, puissent acquérir une bonne connaissance de leurs aspirations et de leurs problèmes respectifs. La septième réunion du comité a abouti à un accord voulant que les représentants des deux pays entreprennent de déterminer, le plus tôt possible, quels secteurs de leur économie se prêteraient le mieux au développement d'une coopération mutuellement avantageuse. Dans la recherche de leurs intérêts mutuels, les deux parties sont convenues que les études exploratoires s'étendraient non seulement au vaste secteur des ressources mais aussi à celui de la fabrication et qu'elles porteraient sur des

questions telles que les investissements mutuellement avantageux, l'extension des liens entre les sociétés commerciales, y compris les entreprises conjointes, les échanges scientifiques et techniques et les conditions favorables aux approvisionnements et à l'accès des marchés.

Les consultations se sont intensifiées au cours de 1975. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, outre qu'il a participé à la réunion du comité ministériel Canada-Japon, a eu des entretiens avec son homologue japonais au cours de l'Assemblée générale de l'ONU, en septembre, et, à Paris, à la première réunion de la CCEI, en décembre. Les ministres canadien et japonais des Finances sont demeurés en contact étroit, tout particulièrement au sujet de la situation monétaire internationale. Le ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie, qui exerce également les fonctions de ministre des Travaux publics, a visité le Japon en 1975 et fait un exposé important, devant la Fédération japonaise des organisations économiques, sur les réalisations et les possibilités du Canada dans le domaine scientifique et technique.

Au niveau officiel, les entretiens ont porté surtout, quoique non exclusivement, sur les questions économiques. Une délégation canadienne composée de personnalités de premier plan a participé à la réunion du sous-comité Japon-Canada sur les ressources et l'énergie tenue les 9 et 10 juin. Les mêmes personnalités ont poursuivi leurs entretiens avec leurs collègues japonais à Ottawa le 7 juillet. Une autre délégation de hauts fonctionnaires représentant cinq ministères fédéraux a rencontré des hauts fonctionnaires japonais à Tokyo en novembre pour donner suite aux ententes conclues entre les ministres en juin. Cette délégation a jeté les bases d'une coopération économique bilatérale qui amènera plusieurs missions japonaises spécialisées au Canada.

En 1975 a eu lieu la deuxième séance annuelle de consultations officielles entre le Canada et le Japon au sein des Nations Unies; à l'occasion de ces entretiens, des experts en politique étrangère des deux pays se sont réunis à Ottawa en avril. Le chef de l'état-major de la Défense du Canada est allé, en novembre, consulter ses homologues japonais. Des unités des forces d'autodéfense maritimes du Japon ont fait des visites de courtoisie à Vancouver et à Montréal au cours de l'été, rendant ainsi la politesse aux forces canadiennes dont certains

navires étaient allés au Japon au cours de l'année également. Le Canada a érigé un pavillon important à l'Exposition océanographique internationale tenue à Okinawa cette même année. Il y a eu des progrès dans les négociations visant la signature prochaine d'un accord culturel bilatéral. Les contacts personnels ont continué de se multiplier: 25 000 Canadiens se sont rendus au Japon et quelque 100 000 Japonais ont visité le Canada au cours de l'année.

Australie et Nouvelle-Zélande

Le resserrement des liens entre le Canada et l'Australie a continué en 1975, au grand avantage des objectifs généraux de la politique étrangère canadienne. L'année a été marquée par des visites, de part et d'autre, de députés et de hautes personnalités, dont le ministre canadien des Affaires des anciens combattants, M. Daniel MacDonald, qui s'est aussi rendu en Nouvelle-Zélande.

Le Canada a continué d'occuper le cinquième rang parmi les fournisseurs de l'Australie et il est encourageant de constater qu'une proportion élevée de ses ventes a porté sur des produits manufacturés et des produits finis. Étant donné les diverses restrictions imposées en 1974, il n'a pas été possible de maintenir, en 1975, le taux de croissance exceptionnel enregistré dans le secteur du commerce extérieur au cours de la période 1972-1974, mais il ne faisait aucun doute, à la fin de l'année, que l'Australie continuerait de constituer un marché intéressant.

Des séances de consultation fort instructives se sont poursuivies entre les deux pays au sujet du commerce international et des questions économiques. On constata une identité de vues au sujet du droit de la mer, de l'immigration et des douanes, de même qu'au sujet de l'importance de la région de l'Asie et du Pacifique pour les intérêts nationaux, en dépit de certaines divergences d'opinion sur les questions régionales. On a été unanime à voir dans l'APASE (Association des pays de l'Asie du Sud-Est comprenant l'Indonésie, la Malaysia, les Philippines, Singapour et la Thaïlande) un instrument multilatéral qui pourrait être d'une utilité indéniable dans l'aplanissement des divergences et des conflits hérités du passé. La coopération la plus étroite possible a été réalisée entre les deux pays à la *Conférence de révision du Traité de non-prolifération*. Il faut

mentionner une innovation intéressante dans le secteur des consultations sur les questions de politique étrangère: celle, à la fin de 1974, de rencontres annuelles entre dignitaires des deux pays; à cette occasion, Ottawa a reçu la visite du secrétaire du ministère des Affaires étrangères d'Australie, M. A.P. Renouf.

Les comparaisons portant sur l'expérience du Canada et celle de l'Australie relativement aux problèmes économiques et sociaux, y compris les problèmes des autochtones, ont continué de jouer un rôle appréciable dans les échanges bilatéraux.

Si les relations du Canada avec la Nouvelle-Zélande n'ont pas la même envergure que les relations canado-australiennes, elles n'en sont pas moins étroites et fructueuses. Les échanges commerciaux, en essor continu pendant plusieurs années, se sont stabilisés en 1975. Les consultations entre les deux gouvernements, officielles et non officielles, portent sur presque tout l'éventail de leurs activités. Enfin, la troisième réunion du comité consultatif Nouvelle-Zélande-Canada a eu lieu à Ottawa, en septembre.

Corée

L'importance de la Corée pour le Canada découle non seulement d'une économie en croissance rapide qui offre des possibilités commerciales intéressantes, mais aussi d'une situation difficile — sur le plan de la politique et de la sécurité — qui a de sérieuses répercussions sur l'ensemble de la région du Pacifique. Les relations canado-coréennes ont fait cette année des progrès que l'on peut attribuer, en particulier, aux entretiens qu'ont eus M. MacEachen et le président Park Chung Hee en Corée, au mois de juin. Par ailleurs, cette année également, le Canada a pris une part active au débat que l'ONU a consacré à la recherche de nouveaux moyens de diminuer les tensions qui affligent la péninsule coréenne.

APASE

Les liens du Canada avec l'Indonésie, qui occupe le cinquième rang parmi les pays les plus peuplés du monde, se sont resserrés au cours des dernières années pour atteindre, actuellement, un stade de plus grande maturité. Le Canada contribue au développement de ce pays en y réalisant l'un de ses programmes bilatéraux les plus importants. Aussi les relations économiques

canado-indonésiennes sont-elles à la hausse, tant sur le plan du commerce que sur celui des investissements.

Le resserrement des relations entre le Canada et l'Indonésie s'est traduit, en juillet 1975, par la visite au Canada du président de l'Indonésie, M. Suharto. Au cours de cette visite, un mémoire d'entente a été signé entre les deux gouvernements dont les représentants ont entrepris la négociation d'accords sur l'ouverture de crédits de 200 millions de dollars. Ces crédits qui devront aider l'Indonésie à acquérir des biens et des services canadiens seront fournis par l'Agence canadienne de développement international (25 millions de dollars), ainsi que par la Société pour l'expansion des exportations et par des établissements financiers canadiens (175 millions de dollars).

En ce qui concerne les relations du Canada avec la Malaysia, Singapour et la Thaïlande, l'accent a porté sur le resserrement de relations commerciales profitables de part et d'autre. Pour ce qui est des deux premiers pays, des liens étroits les unissent depuis longtemps au Canada dans le cadre du Commonwealth.

Le Canada considère les Philippines, à la fois, comme une source d'immigration appréciable et comme un partenaire commercial d'importance croissante. D'autre part, c'est à Manille qu'il établit ses contacts avec les pays de l'APASE, association en laquelle on peut voir un instrument important de stabilité, de paix et de développement pour cette région du monde. Le Canada a offert de fournir une aide technique à cette association, ce qui a déjà donné lieu à des discussions sur ce que l'on pourrait réaliser dans les pays qui en font partie.

Asie de l'Est

Chine

Au cours de 1975, l'activité bilatérale a contribué d'une manière sensible au resserrement de relations mutuellement avantageuses entre le Canada et la Chine.

Le commerce sino-canadien a atteint un niveau sans précédent en 1974, les exportations vers la Chine se chiffrant à 434.2 millions de dollars alors que la valeur des importations s'établissait à 60.9 millions de dollars. En 1975, les exportations du Canada en Chine ont été de 376 millions de dollars et le Canada a importé de Chine des marchandises d'une valeur de 56 millions de dollars. En 1974, les produits non céréaliers représentaient 23.1 pour cent de la valeur totale de toutes les exportations canadiennes en Chine; pour les neuf premiers mois de 1975, ils ont représenté 18.4 pour cent du total. Les efforts visant à diversifier les échanges commerciaux se poursuivent par l'intermédiaire d'organismes tels que le Comité commercial conjoint Canada-Chine, qui s'est réuni à Ottawa en février 1975.

Se sont rendues en Chine, au cours de l'année, des missions commerciales s'intéressant aux ports et à la technologie marine, ainsi qu'aux chemins de fer tandis que le Canada recevait des missions chinoises désireuses de se documenter sur la transmission de l'électricité à haute tension, la construction de barrages électriques, les chemins de fer et la géophysique. Dans le cadre de la campagne visant à faire connaître le Canada en tant que source de produits agricoles, l'Institut canadien international des grains a tenu à Pékin un colloque sur les grains de provende.

Le programme d'échanges est demeuré un élément important et fructueux de la coopération bilatérale. Le Canada a accueilli des missions scientifiques et techniques chinoises ayant pour objets d'étude: le pergélisol, la lutte contre les insectes par des moyens biologiques et les pêcheries; d'autre part, il a envoyé en Chine des délégations de sismologues et de vétérinaires. En novembre, deux spécialistes canadiens des sciences de la forêt ont effectué en Chine la première visite personnelle de spécialistes scientifiques ou techniques.

Les échanges ne se sont pas limités aux questions présentant un intérêt scientifique ou commercial. En avril, une exposition de peintures paysagistes canadiennes a connu un grand succès à Pékin et à Shanghai; c'était la première exposition de peintures de style

occidental qui ait eu lieu en Chine depuis l'avènement de la Révolution culturelle (1966). Le Canada a reçu une délégation chinoise s'intéressant à l'enseignement et deux professeurs de langue et de littérature chinoises. Une exposition de peintures chinoises a eu lieu à «Terre des Hommes» à Montréal. En vertu du programme d'échange d'étudiants, 24 étudiants canadiens sont allés faire des études en Chine et 25 étudiants chinois sont venus au Canada. Enfin, le programme de 1975 a également permis quatre échanges dans le domaine des sports (deux équipes furent envoyées par chaque pays).

Indochine

Le 31 janvier, M. C.J. Small, ambassadeur du Canada auprès de la République populaire de Chine, a présenté ses lettres de créance à Hanoi, à titre de premier ambassadeur du Canada auprès de la République démocratique du Vietnam (Vietnam du Nord).

Au moment où la chute du Gouvernement de la République du Vietnam (Vietnam du Sud) est apparue imminente à cause des attaques des forces armées de la République démocratique du Vietnam, le Gouvernement du Canada a retiré son personnel diplomatique de Saïgon (24 avril). Cette décision a été motivée par le souci de la sécurité du personnel et par l'impossibilité où se trouvait l'ambassade — après avoir organisé l'évacuation de tous les citoyens canadiens désireux de quitter le pays — d'accomplir d'autres tâches utiles. Après la prise de Saïgon, le Canada et le Gouvernement révolutionnaire provisoire du Vietnam du Sud sont convenus, le 25 juin, d'établir des relations diplomatiques, mais le bureau de Saïgon n'a pas été rouvert. En fait, avec l'unification graduelle du Sud et du Nord du Vietnam l'ambassade du Canada à Pékin s'est vu confier les affaires du Vietnam du Sud.

Le 25 avril, à la suite de la prise de Phnom Penh par les forces armées des Khmers rouges et la chute du Gouvernement de la République khmère, le Canada a reconnu le Gouvernement royal d'Union nationale khmer (GRUNK), dirigé par le prince Sihanouk.

Les événements du Vietnam et du Cambodge ont entraîné, au Laos, la prise de la totalité du pouvoir par le Pathet Lao et l'abdication du roi. Le Canada a conservé avec

Asie du Sud

le nouveau régime les relations qu'il avait nouées avec l'ancien, son ambassade de Bangkok restant responsable des relations avec le Laos.

En vertu d'engagements déjà annoncés, le Canada a établi en avril, à l'intention de l'Indochine, un programme spécial de secours d'une valeur de 16 750 000 \$. Ce programme permet l'envoi d'aliments et de médicaments aux secteurs les plus sérieusement touchés par la longue guerre. Le programme canadien a été administré, sur place, par plusieurs organisations internationales ayant déjà oeuvré en Indochine (Haut-commissariat des Nations Unies aux réfugiés, Fonds international de secours à l'enfance et Croix-Rouge internationale, etc.). En outre, le Canada a mis sur pied au printemps un programme spécial permettant à plusieurs milliers de réfugiés de cette région d'immigrer au Canada.

Relations avec les autres pays de la région

Les relations entre le Canada et la Birmanie ont fait des progrès satisfaisants en 1975. Le Canada a décidé d'intensifier considérablement son aide au développement de la Birmanie, grâce à un nouveau plan quinquennal d'aide, initiative qui a amené les autorités des deux pays à s'entretenir sur la mise à profit de ce plan.

En 1975, Hong-Kong a continué de représenter, pour le Canada, une source importante d'importations peu coûteuses, une source de capitaux d'investissement et un acheteur de biens et de services. Les produits exportés par le Canada vers la colonie ont été de 42 millions de dollars alors que les importations ont représenté 171 millions de dollars. Sont venus de Hong-Kong, en cette année 1975, un grand nombre d'immigrants et d'étudiants, ainsi que beaucoup de réfugiés vietnamiens qui y séjournèrent avant d'en repartir pour le Canada au printemps de 1975.

L'aide au développement a gardé sa place prépondérante dans les relations du Canada avec l'Asie du Sud en 1975. Au cours de l'année, le Canada a appliqué les décisions qu'il avait annoncées aux Nations Unies et à la *Conférence mondiale sur l'alimentation*, en 1974, à savoir: augmenter considérablement son aide en produits alimentaires et en engrais et son assistance au développement agricole. L'Inde, le Bangladesh et Sri Lanka et, dans une mesure moindre, le Pakistan — s'étant trouvés au nombre des pays les plus durement touchés par le coût montant des importations d'énergie, par les pénuries alimentaires mondiales et par l'inflation et ayant subi depuis peu une succession de désastres naturels — ont bénéficié d'une part importante des sommes supplémentaires engagées par le Canada. C'est ainsi que l'Inde, le Pakistan et le Bangladesh ont reçu la plus grande part de l'aide fournie par le Canada dans le monde. Cette aide leur a été dispensée directement, en vertu d'accords bilatéraux et par l'intermédiaire d'organisations internationales telles que les Nations Unies et le Commonwealth.

À la suite de l'explosion nucléaire réalisée par l'Inde le 18 mai 1974, la collaboration qui s'était établie, depuis 1956, entre le Canada, l'Inde et le Pakistan dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire a été très controversée: le programme canadien de coopération avec les pays de l'Asie du Sud avait été conçu, en effet, pour favoriser le développement économique et social. Le Canada considère que l'Inde, avec cet essai, a sérieusement ébranlé les efforts déployés sur le plan international en vue de limiter et contrôler la prolifération de la technologie des explosions nucléaires, efforts qu'il s'attachait à soutenir. Il a réagi à cet événement en suspendant la coopération nucléaire et en réexaminant certains autres aspects de son programme d'aide à l'Inde qui pourraient favoriser indirectement l'activité de celle-ci dans le secteur nucléaire. Toutefois, il restait dans l'attente d'entretiens bilatéraux satisfaisants sur les incidences de l'explosion. Pour des raisons humanitaires, aucune modification n'a été apportée au programme d'aide alimentaire et agricole. Des consultations menées avec les dirigeants indiens à New Delhi, à Bombay et à Ottawa au cours de 1975 ont abouti à une meilleure compréhension des politiques nucléaires de chacun des gouvernements, mais, à la fin de l'année, il restait des divergences non encore résolues. En

Europe

conséquence, les décisions fondamentales relatives à l'aide que le Canada continuerait d'apporter à l'Inde ont été sérieusement paralysées. De plus, au cours de pourparlers parallèles — résultant également de l'explosion réalisée en Inde — le Canada s'est entretenu avec les autorités pakistanaises au sujet du raffermissement des garanties qu'il exige à propos de la fourniture d'installations nucléaires. Les entretiens se poursuivaient encore à la fin de 1975.

En ce qui concerne les relations multilatérales, le Canada a été représenté, en 1975, à trois conférences internationales organisées en Asie du Sud. Une délégation de députés provinciaux et fédéraux a assisté à la réunion printanière de l'Union interparlementaire, tenue à Colombo du 31 mars au 5 avril. Elle s'est ensuite rendue au Pakistan, où elle a été reçue par l'Assemblée nationale de ce pays. Du 26 octobre au 10 novembre, des parlementaires canadiens ont participé à la vingt et unième conférence de l'Association parlementaire du Commonwealth, tenue à New Delhi. Membre fondateur du plan de Colombo, le Canada a assisté à la vingt-cinquième réunion officielle et ministérielle annuelle du plan tenue à Colombo en novembre et en décembre.

Les relations du Canada avec l'Europe ont été marquées en 1975 par une série d'événements saillants qui, d'une façon générale, révèlent un désir réciproque de créer des liens réellement avantageux.

La motivation du Canada à cet égard provient en grande partie de la politique de la «Troisième option», par laquelle le pays recherche la diversification de ses relations internationales. Des liens bien établis font de l'Europe de l'Ouest un élément de première importance dans une association plus étroite et plus productive avec d'autres pays, notamment en matière de commerce et d'investissements. Le gouvernement canadien a donc poursuivi ses efforts dans la voie de l'établissement d'un lien contractuel, plus précisément, d'un accord-cadre de coopération économique et commerciale avec la Communauté européenne. Dans sa forme définitive, l'accord comportera vraisemblablement la clause de la nation la plus favorisée, une disposition relative à la coopération industrielle (prévoyant, par exemple, des initiatives conjointes, des investissements dans les deux sens et une coopération scientifique et technique) ainsi qu'une disposition favorisant des consultations plus fréquentes, qu'il s'agisse d'un processus établi ou d'entretiens *ad hoc*. Le Canada et la Communauté européenne tiennent, autant l'un que l'autre, à ce que la coopération économique entre les deux parties ne nuise pas, de quelque façon que ce soit, à l'établissement de relations bilatérales entre le Canada et les États membres. Ils considèrent, au contraire, que les deux processus doivent se compléter et se renforcer l'un l'autre.

Après plusieurs rondes d'entretiens préliminaires entre des représentants du Canada et de la Communauté européenne, en 1975, et après examen, par le Comité des représentants permanents et par le Conseil des ministres de la Communauté, du projet d'un mandat de négociation, il a été convenu que les négociations officielles débuteraient au cours des premiers mois de 1976. On espère que l'entente sera signée avant la fin de l'année.

Après les visites qu'il avait effectuées à Paris et à Bruxelles en octobre 1974, le premier ministre a effectué deux autres séries de visites, au printemps de 1975, auprès de chacun des autres pays membres de la Communauté. Il a aussi participé à la réunion de mai des chefs de gouvernement de l'OTAN. L'objet de ses visites était double: d'une part, renforcer les relations

du Canada avec la Communauté européenne ainsi que l'engagement du pays en ce qui concerne une approche collective des problèmes de sécurité entre l'Est et l'Ouest par l'intermédiaire de l'OTAN; d'autre part, bien faire voir que le Canada accorde une importance croissante au raffermissement de ses liens avec chacun des pays de l'Europe de l'Ouest. M. Trudeau a assisté à la *Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe* (CSCE) à Helsinki, où, le 1^{er} août, il a signé l'Acte final.

Parmi les visites qui méritent d'être signalées, mentionnons celles du secrétaire d'État aux Affaires extérieures au Portugal (avril), en Pologne (octobre), à Bruxelles, à l'occasion de la rencontre des ministres de l'OTAN (décembre), et à Paris, pour la *Conférence sur la coopération économique internationale*. Lors de la réunion de l'OTAN, l'annonce, par le Canada, de son intention d'acquérir des pièces importantes d'équipement militaire — annonce qui faisait suite à la révision de la politique de défense — a été accueillie chaleureusement par les autres membres de l'Organisation. Après la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN, M. MacEachen s'est rendu à Paris pour y remplir les fonctions de coprésident de la *Conférence sur la coopération économique internationale* (aussi connue sous le nom de *Conférence Nord-Sud*).

Dans le cadre de sa politique visant à favoriser la paix et la sécurité dans le monde par la réduction des tensions que créent les affrontements militaires, le Canada a continué, en 1975, de travailler, en collaboration avec les autres membres de l'Alliance, à la négociation de réductions mutuelles et équilibrées des forces armées entre les membres de l'OTAN et les pays du Pacte de Varsovie et, toujours au sein de l'Alliance, à l'amélioration du climat des relations entre l'Est et l'Ouest.

CSCE

Sur le plan historique la conférence de Helsinki (CSCE) aura été, sans doute, l'événement le plus important de l'année, et aussi, celui qui aura le plus de répercussions sur l'avenir. Cette réunion mettait fin à trois années de négociations intenses de la part des représentants de 33 pays participants de l'Europe, du Canada et des États-Unis. L'activité déployée par le Canada à la CSCE

traduit son désir de contribuer à la détente entre l'Est et l'Ouest, désir qui l'amène, également, dans le secteur des relations bilatérales, à organiser des visites, des consultations politiques et commerciales ainsi que des échanges culturels, universitaires et sportifs, avec les pays de l'Europe de l'Ouest.

L'Acte final de la *Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe*, déposé au Parlement par M. MacEachen, vise à jeter les bases des relations futures entre les États participants et leurs peuples; il doit aussi marquer un grand pas en avant dans la voie de la détente entre l'Est et l'Ouest. Des exemplaires de l'Acte ont été distribués, au Canada, aux intéressés des cercles gouvernementaux, des établissements d'enseignement, des associations internationales et au public en général.

Au cours des négociations, les initiatives du Canada ont porté surtout sur les mesures visant à promouvoir la libre circulation des personnes et des idées et, en particulier, la réunification des familles. Le Canada a aussi réussi à faire adopter une mesure apte à favoriser la confiance mutuelle et comportant la notification préalable des manœuvres militaires. Enfin, le Canada a pu défendre et mettre en avant des intérêts importants sur le plan de l'économie et de l'environnement.

La participation active du Canada à cette conférence ainsi qu'aux travaux auxquels elle a donné lieu révèle, une fois de plus, l'importance que son gouvernement accorde au maintien de relations étroites avec l'Europe dans tous les secteurs.

Europe de l'Ouest

Les efforts importants déployés par le Canada afin de raffermir ses liens avec les pays industrialisés de l'Europe de l'Ouest et avec la Communauté européenne se sont traduits, en 1975, par les visites du premier ministre Trudeau aux Pays-Bas, en République fédérale d'Allemagne, en Italie, en Grande-Bretagne, en Irlande, au Danemark et au Luxembourg et par la proposition d'un mandat de négociateur sur lequel la Commission de l'Europe se fonderait en 1976, lors de la négociation officielle d'un lien contractuel avec le Gouvernement du Canada. Par ailleurs, les visites faites en Europe par des ministres canadiens, notamment la visite de M. Jamieson en France et en Suisse (décembre 1975) et les échanges de missions pour l'exploration des secteurs présentant une possibilité de coopération industrielle entre le Canada et les pays de la Communauté ont bien montré que, des deux côtés, on était prêt à déterminer quels moyens précis permettraient de faire d'un lien contractuel une réalité.

Au cours de l'automne de 1975, le premier ministre Lougheed, à la tête d'une importante délégation de l'Alberta, a fait une visite en Grande-Bretagne, en France, en République fédérale allemande et en Belgique, cette initiative étant placée nettement par le premier ministre sous le signe de la politique canadienne de la «Troisième option»; le succès qui a couronné cette visite indique le désir croissant des gouvernements provinciaux d'étendre leurs contacts avec les pays de l'Europe de l'Ouest.

Après une visite faite à Ottawa par M. Vedovato, président de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, un accord a été conclu entre le Conseil et le Gouvernement du Canada en vue de contacts plus fréquents et plus réguliers. À la suite de cet accord, une délégation de parlementaires canadiens a participé au débat annuel de l'Assemblée sur l'OCDE (Strasbourg, octobre 1975). En outre, deux parlementaires canadiens ont assisté à la quatrième *Conférence parlementaire et scientifique*, tenue à Florence en novembre et deux autres ont assisté à la deuxième partie de la vingt et unième session de l'Assemblée de l'Union de l'Europe de l'Ouest tenue à Paris au début de décembre.

Des échanges parlementaires se poursuivent régulièrement entre le Canada et le Parlement de l'Europe depuis un certain temps. Sur l'invitation du président de la Chambre des communes, une délégation formée de dix-huit

membres des parlements des pays de la Communauté européenne est venue à Ottawa au cours d'octobre 1975.

Durant l'année, l'intérêt que le Canada porte aux pays de la péninsule ibérique a pris une forme plus active. Des propositions ont été faites au Gouvernement du Portugal en vue de l'étude des possibilités de coopération économique entre les deux pays et le Canada a été représenté par un ministre du Cabinet à la cérémonie marquant l'accession officielle au trône du roi d'Espagne Juan Carlos 1^{er}.

Autriche

Au cours de 1975, le Canada a continué d'entretenir des relations étroites et cordiales avec l'Autriche. Actuellement, des troupes des deux pays assurent, au nom de l'ONU, le maintien de la paix à Chypre et au Moyen-Orient. Les relations Canada-Autriche ont été marquées, en 1975, par des consultations sur des questions internationales telles que les affaires de l'ONU et les négociations sur le droit de la mer, dans lesquelles l'Autriche joue un rôle éminent au sein des nations enclavées. Le commerce entre l'Autriche et le Canada a augmenté. En 1975, il a atteint la valeur de 75 millions de dollars (72 millions de dollars en 1974).

Bénélux

L'élan imprimé aux relations entre le Canada et le Bénélux par la visite de M. Trudeau en Belgique en 1974 a été maintenu en 1975. Le premier ministre s'est rendu officiellement aux Pays-Bas dans le cadre de sa tournée européenne du printemps. Le programme comportait une audience de la reine Juliana et des entretiens avec le premier ministre, M. Joop den Uyl. Les entretiens ont porté notamment sur les efforts du Canada pour la négociation d'un lien contractuel avec la Communauté européenne, sur les garanties nucléaires et sur le dialogue entre pays développés et en voie de développement. De son côté M. den Uyl a fait, en mai 1975, une visite non officielle au Canada au cours de laquelle il a rencontré plusieurs dirigeants canadiens.

Au cours d'une visite non officielle à Ottawa, en décembre, le premier ministre du Luxembourg, M. Thorn, a passé un paisible week-end en compagnie de M. Trudeau et de sa famille oubliant, pour un moment, les tâches qui

l'attendaient à New York en tant que président de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Les premiers ministres de l'Alberta, M. Lougheed et du Manitoba, M. Schreyer, ont tous deux visité la Belgique. Au cours de sa visite, M. Schreyer a déposé une couronne de fleurs au pont du Manitoba à Bruges*.

M. Charles Drury, ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie et ministre des Travaux publics, a fait des visites officielles aux Pays-Bas et en Belgique. Le Canada, de son côté, a accueilli plusieurs ministres du Bénélux: M. F.H.P. Trip, ministre de la Recherche et du développement des Pays-Bas, M. Jozef Chabert, ministre des Communications de la Belgique et M. Humblet, ministre de l'Éducation nationale et de la culture française de la Belgique.

Sur le plan bilatéral, plusieurs événements d'importance ont eu lieu. Il convient de mentionner la première réunion, organisée dans le cadre de l'Accord culturel canado-belge, de la Commission mixte chargée de préparer des échanges culturels entre la Belgique et le Canada et les provinces canadiennes. La réunion, tenue à Québec en décembre, s'est terminée par la promesse d'un élargissement des échanges culturels et universitaires, déjà considérables.

L'intérêt que portent le Canada et les Pays-Bas à l'aide économique aux pays en voie de développement en général a donné lieu, lors des travaux préparatoires à la septième séance spéciale de l'Assemblée générale de l'ONU, à des consultations où ils se réunirent avec plusieurs autres pays partageant les mêmes préoccupations.

Au cours de 1975, les échanges commerciaux, tant avec l'Union économique Belgique-Luxembourg qu'avec les Pays-Bas ont accusé une augmentation par rapport à l'année précédente.

France

La visite faite à Paris par le premier ministre Trudeau en octobre 1974 a donné un nouvel élan aux relations bilatérales qui, depuis trois ou quatre ans, connaissaient déjà une amélioration soutenue. Dans le domaine de la coopération économique, les deux

gouvernements ont pris certaines initiatives qui découlent directement des entretiens entre les deux premiers ministres: réunion de la Commission économique France-Canada, présidée, pour la première fois, par le ministre français, M. Ségard, et par le ministre canadien, M. Gillespie; deux réunions d'experts sur des questions énergétiques; deux réunions d'experts sur des questions industrielles; et visite en France, en novembre et en décembre 1975, du ministre de l'Industrie et du Commerce à titre de chef d'une importante délégation de hauts fonctionnaires et d'hommes d'affaires canadiens. Tous ces événements ont eu un effet stimulant sur les relations économiques bilatérales et il en est résulté la mise en évidence d'un plus grand nombre de secteurs de coopération et la volonté de poursuivre les efforts visant à intensifier les échanges commerciaux — dont la valeur est passée de 707 millions de dollars (1974) à 820 millions de dollars, en 1975 —, les investissements, les initiatives conjointes et la recherche.

Un autre événement notable a été, à la fin de l'année, la création, à Strasbourg, d'un consulat général du Canada qui devait être inauguré officiellement en 1976.

La coopération culturelle et scientifique, déjà active, a été marquée, en 1975, par une réunion fructueuse de la Commission mixte France-Canada.

Outre les échanges de visites de ministres et de hauts fonctionnaires intéressant le secteur économique, il faut mentionner une série de visites au plus haut niveau entre les responsables des autres secteurs de la coopération bilatérale. Du côté français, la visite la plus importante a été celle du ministre d'État et ministre de l'Intérieur, M. Michel Poniatowski, qui a transmis au premier ministre Trudeau l'acceptation officielle, par le président Giscard d'Estaing, de l'invitation qui lui avait été faite de venir au Canada. La visite du président devrait avoir lieu en 1977. On note, parmi les autres visiteurs français, Madame Giroud, secrétaire d'État à la Condition féminine et M. Cavallé, secrétaire d'État aux Transports (pour l'inauguration de l'aéroport Mirabel).

Sur le plan multilatéral, le Canada et la France ont continué de travailler en étroite collaboration pour la solution d'un grand nombre de problèmes évoqués à des tribunes internationales telles que les Nations Unies, l'OCDE, l'OACI et l'Agence de coopération culturelle et technique.

*Le pont du Manitoba, situé dans la banlieue de Bruges, a été franchi par les *12th Manitoba Dragoons*, régiment de reconnaissance de la Quatrième division canadienne de blindés, qui est entré dans la ville le 12 septembre 1944 pour la libérer des forces d'occupation allemandes.

République fédérale d'Allemagne

L'importance des relations qui existent entre le Canada et la République fédérale d'Allemagne a été mise en relief par la visite que le premier ministre a effectuée dans ce pays en mars 1975. M. Trudeau a pu, à cette occasion, rencontrer le président Scheel et le chancelier Helmut Schmidt et s'entretenir avec eux d'une grande variété de questions. M. Trudeau a eu aussi des entretiens avec le vice-chancelier et ministre des Affaires étrangères, M. Genscher, ainsi qu'avec d'autres ministres allemands. La visite a permis des échanges de vues sur de grandes questions internationales qui intéressent les deux pays: affaires de l'ONU, situation économique mondiale, etc., ainsi que des entretiens sur des questions bilatérales. Au cours de la visite, il y a eu signature d'un accord culturel. Les négociations donnèrent lieu, avant même de débiter, à des consultations étendues avec les länder allemands et les provinces canadiennes.

Tout au cours de l'année il y a eu des consultations de caractère politique ou purement officiel entre le Canada et la République fédérale. Les visites faites au Canada, en juin, par le ministre allemand de la Défense, M. Leber, et par le ministre de l'Économie de ce pays, le Dr Friderichs, ont permis aux deux hommes de s'entretenir avec leurs homologues canadiens des questions qui intéressent leurs domaines respectifs.

La coopération en matière de défense s'est poursuivie dans le cadre de l'OTAN. D'une part, la formation de militaires allemands a continué à la base des forces canadiennes de Shilo, au Manitoba et, de l'autre, le Canada a maintenu son contingent de troupes en Allemagne. La décision du gouvernement canadien, annoncée vers la fin de l'année, de doter d'un matériel nouveau les forces canadiennes stationnées en Europe dans le cadre de l'OTAN a été bien accueillie par le gouvernement allemand.

C'est à Ottawa, en novembre, qu'a eu lieu la troisième réunion consultative pour l'application de l'Accord sur la coopération scientifique et technique entre le Canada et la République fédérale. Au cours de cette réunion, il a été décidé de donner plus d'importance aux modalités concrètes de la coopération, notamment aux projets conjoints et au partage des tâches; il a été décidé aussi que les simples échanges de renseignements qui avaient caractérisé les premières années d'existence de l'accord, devraient se limiter aux secteurs

nouveaux n'ayant pas encore fait l'objet d'entretiens en vertu de l'accord. Parmi les secteurs où la coopération est active à l'heure actuelle, mentionnons l'océanographie et les sciences de la Terre.

Au cours de l'année, des représentants des gouvernements provinciaux du Canada ont établi des contacts avec les autorités fédérales allemandes, celles des länder et le secteur privé.

Le commerce a continué de jouer un rôle important dans les relations du Canada avec la République fédérale. En 1975, la valeur des produits canadiens exportés vers l'Allemagne a atteint 585 millions de dollars alors que la valeur des importations en provenance de l'Allemagne était de 786 millions de dollars. En 1974, les chiffres correspondants avaient été, respectivement, de 536.5 millions de dollars et de 767 millions de dollars.

Grèce

Les relations entre le Canada et la Grèce sont demeurées cordiales et l'année 1975 a été marquée par la nomination de nouveaux ambassadeurs dans les deux pays.

La question de Chypre est demeurée préoccupante pour le Canada et des échanges de vues avec la Grèce ont eu lieu sur cette question et sur des questions connexes. Le Canada a exprimé l'espoir que les circonstances permettraient bientôt à la Grèce d'assumer pleinement son rôle au sein de l'Alliance.

Se chiffrant, approximativement, à 64 millions de dollars, la valeur des échanges commerciaux est restée à peu près la même que l'année précédente.

Dans le secteur de l'immigration, 1975 a été une année de stabilisation, au cours de laquelle plus de 5 000 immigrants grecs se sont établis au Canada.

Saint-Siège

Les excellentes relations établies entre le Saint-Siège et le Canada ont été illustrées en 1975 par la visite du premier ministre Trudeau à Sa Sainteté le pape Paul VI. Cette audience a été extrêmement cordiale et amicale et plusieurs questions internationales (nouvel ordre économique, sécurité en Europe, etc.) y ont été évoquées.

L'année sainte a amené plus de Canadiens que jamais au Vatican. Des milliers ont été reçus en audience par le Souverain Pontife, plus de 5 000 d'entre eux ayant obtenu cette audience grâce à l'ambassade du Canada.

Les représentants du Saint-Siège et du Canada ont poursuivi, en 1975, leur dialogue sur des sujets qui leur tiennent particulièrement à coeur, tels les droits de l'homme, les problèmes du développement économique, le maintien de la paix et la CSCE.

Italie

La coopération étroite qui lie le Canada et l'Italie dans un climat particulièrement amical s'est poursuivie en 1975, sur les plans tant bilatéral que multilatéral. Elle a été couronnée, en mars, par la visite du premier ministre Trudeau qui a encore renforcé les liens unissant les deux pays. Diverses questions d'intérêt commun ont été évoquées, ce qui a permis de progresser en plusieurs domaines. Étaient à l'ordre du jour, la coopération industrielle et nucléaire, la sécurité sociale, un accord sur la double imposition et la coopération culturelle.

Les échanges commerciaux entre le Canada et l'Italie ont quelque peu gagné en importance en 1975, pour atteindre une valeur d'environ 750 millions de dollars.

Pour ce qui est de l'immigration en provenance de l'Italie, au cours de l'année 1975, elle est restée presque la même qu'en 1974 (5 000 immigrants environ).

Dans le domaine des relations culturelles canado-italiennes, signalons la neuvième réunion du Comité consultatif de l'Institut culturel canadien, tenue à Rome en mai, où il a été question tout particulièrement du monde universitaire, de littérature, de musique et de photographie.

Portugal

Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. MacEachen, a fait une courte visite à Lisbonne en avril 1975. Dans les entretiens qu'il a eus avec le ministre des Affaires étrangères du Portugal, il a été convenu d'explorer les possibilités d'une coopération plus étroite entre les deux pays, surtout dans le domaine de l'économie. En octobre, le Gouvernement du Canada a renouvelé son offre de coopération, invitant le Portugal à envoyer au Canada une mission économique en vue de déterminer quels secteurs se prêteraient le mieux aux entreprises conjointes.

En 1975, le Portugal est demeuré l'une des principales sources de l'immigration au Canada.

Espagne

L'année 1975 a été marquée par la disparition du chef d'État espagnol, le général Franco, et par l'accession au trône du roi Juan Carlos I^{er}. Mademoiselle Monique Bégin, secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a représenté le Canada aux funérailles du général Franco. Le leader du gouvernement au Sénat, quant à lui, M. Raymond J. Perrault, a représenté le Canada aux cérémonies qui ont marqué le rétablissement de la monarchie. Il s'agissait de la première visite officielle faite en Espagne par un ministre du gouvernement canadien.

En 1975, le niveau de l'activité commerciale entre le Canada et l'Espagne s'est maintenu à quelque 200 millions de dollars.

Le 7 juillet, le Canada a signé avec l'Espagne un accord sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Cet accord prévoit l'exercice d'un contrôle sur l'utilisation des matières nucléaires fournies par le Canada.

Suisse

La visite que le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Donald Jamieson, a effectuée en Suisse en décembre, a dominé les relations canado-suisse en 1975. Tout en donnant la prépondérance aux questions commerciales, cette visite a permis des échanges de vues sur des questions plus générales (sur la situation économique mondiale, en particulier) entre le représentant canadien et les chefs politiques de la Suisse.

Le commerce entre les deux pays ne cesse de prendre de l'importance. En 1975, la valeur totale des échanges commerciaux a été portée à près de 260 millions de dollars (235 millions de dollars l'année précédente).

Europe de l'Est

Turquie

La cordialité des relations bilatérales entre le Canada et la Turquie est restée la même en 1975, et la coopération s'est poursuivie dans le cadre d'institutions multilatérales telles que l'OTAN et l'ONU.

La question de Chypre a continué de préoccuper le Canada, qui a poursuivi ses échanges de vues sur la question avec les autorités turques.

La valeur des échanges commerciaux, après avoir connu une hausse considérable en 1974, s'est établie à quelque 45 millions de dollars en 1975.

Étant donné la centralisation qui caractérise les gouvernements d'Europe de l'Est, le niveau auquel les visites officielles prennent place revêt une importance toute particulière dans l'établissement de relations bilatérales avec ceux-ci. Aussi s'est-on efforcé, au cours de 1975, dans le but de favoriser les intérêts du Canada en Europe de l'Est, d'organiser des visites de personnalités de premier plan. L'activité de cette année a été couronnée par la visite officielle que M. MacEachen a faite à Varsovie et dans d'autres villes de Pologne, du 30 septembre au 4 octobre. Quant au ministre des Travaux publics et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie, M. Charles M. Drury, il a traversé toute l'URSS, de Moscou à Vladivostok au cours d'une visite officielle de 11 jours, en septembre. Le secrétaire d'État, M. Hugh Faulkner, a visité la Pologne, la Hongrie, la Bulgarie et la Yougoslavie à la fin de l'été tandis que le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, se rendait quelque temps après en Tchécoslovaquie, en Hongrie, en Roumanie, en Bulgarie et en Yougoslavie.

Une délégation de 17 parlementaires dirigée par le président de la Chambre des communes, M. James Jerome, et dont faisait partie Raymond Perrault, leader du gouvernement au Sénat, a fait une visite officielle de huit jours en Union soviétique (septembre 1975). C'était la première fois, depuis 1970, qu'une visite de ce genre était faite par des Canadiens en URSS. Plus tôt, soit en avril, une délégation composée de neuf parlementaires canadiens avait visité la Pologne sur l'invitation du Sejm (Parlement polonais).

Le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, M. Gerald Regan, a été l'invité, en septembre, du président du Conseil exécutif de la Croatie et, au cours de son séjour en Yougoslavie, il a été reçu par le président Tito.

Au printemps, des consultations ont eu lieu entre une mission pour l'avancement du commerce, dirigée par le premier sous-ministre adjoint de l'Industrie et du Commerce, M. T.M. Burns, et les autorités de la Tchécoslovaquie, de la Bulgarie et de la Pologne. Une autre mission réunissant de hautes personnalités et dirigée par le sous-ministre adjoint de l'Industrie et du Commerce, M. C.T. Charland, a visité la Hongrie, la Roumanie et la Yougoslavie à l'automne. En septembre, le Gouvernement du Canada et des sociétés commerciales

canadiennes ont participé pour la première fois à la foire commerciale internationale annuelle de Plovdiv, en Bulgarie.

Dans le domaine culturel, l'Association de l'orchestre du Centre national des arts a assisté, au printemps, au Festival de Prague. Le directeur du Conseil des Arts, M. André Fortier, s'est rendu à Prague en juin. M. Charles Lussier, vice-président de la Commission de la Fonction publique, est allé à Sofia où, avec le ministre de l'Éducation de la Bulgarie, il a signé un accord permettant à la Commission de la Fonction publique du Canada d'utiliser une méthode pédagogique mise au point en Bulgarie pour l'enseignement des langues. Le quatuor Orford s'est produit à Bucarest, où les musiciens canadiens ont été accueillis avec enthousiasme par le public roumain.

Le vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères de la Yougoslavie, M. Milos Minic, est venu à Ottawa, en septembre, à titre d'invité de M. MacEachen. Les deux ministres ont échangé leurs vues sur les questions internationales et bilatérales au cours de cette visite officielle de deux jours qui fut suivie d'un voyage à Montréal et aux Chutes du Niagara. En septembre également, le ministre des Affaires étrangères de l'Union soviétique, M. Andrei Gromyko, a été reçu officiellement à Ottawa. Sa visite devait durer deux jours au cours desquels il a eu avec M. MacEachen les entretiens bilatéraux annuels prévus par le Protocole de 1971 sur les consultations.

Se sont également rendus à Ottawa, le vice-ministre des Affaires étrangères de la Yougoslavie, le Dr M. Ruzek (juin 1975) et le sous-ministre des Affaires étrangères de Hongrie, M. Janos Nagy (décembre 1975). La visite de ce dernier entrait dans le cadre de ce qui est devenu un échange de vues régulier, ou plus exactement annuel, entre hauts fonctionnaires.

De nombreux dignitaires polonais ont visité le Canada au cours de l'année, y compris le premier vice-ministre des Transports, M. R. Pietraszek, le vice-ministre du Commerce extérieur et de l'Économie maritime, M. R. Strzelecki, le sous-ministre des Produits de la forêt, M. J. Walewski, et le vice-ministre du Commerce extérieur et maritime, M. E. Wisniewski. Le Canada et la Pologne ont amorcé des négociations en vue de la conclusion d'accords bilatéraux sur la pêche et sur le transport aérien.

Deux délégations soviétiques réunissant des personnalités de premier plan ont visité le Canada en mai pour discuter des perspectives d'un resserrement des relations commerciales et économiques. À la suite de cette visite, la Société canadienne pour l'expansion des exportations s'est engagée à accorder un crédit de 500 millions de dollars, valable pour deux ans, afin d'aider les exportateurs à vendre produits, matériel et services canadiens aux agences d'achat soviétiques. En septembre, au cours de la visite au Canada du vice-ministre polonais, M. R. Strzelecki, la Société a signé un accord de crédit pour le financement, jusqu'à concurrence de 500 millions de dollars, des achats, par la Pologne, de services de gestion et d'ingénierie et de biens canadiens destinés à permettre le développement du vaste complexe de papeterie de Kwidzin, en Pologne.

Les problèmes concernant la pêche au large de la côte orientale et qui ont amené le gouvernement canadien à refuser l'accès des ports de l'Atlantique aux navires de pêche soviétiques du 23 juillet au 29 septembre ont fait l'objet d'entretiens bilatéraux spéciaux à Ottawa (août 1975), puis à Montréal, lors de la réunion de la Commission internationale des pêches de l'Atlantique du Nord (septembre 1975). Ces entretiens ont abouti à une entente sur la création d'une Commission consultative conjointe Canada-URSS sur les pêches et la nomination d'un fonctionnaire soviétique — devant résider à Halifax — chargé de régler, avec le Canada, tout problème qui se poserait à propos de la pêche. L'Accord, endossé par les ministres des Affaires étrangères du Canada et de l'Union soviétique au cours de la visite de M. Gromyko à Ottawa, a permis la réouverture des ports canadiens aux navires de pêche soviétiques. Le 22 décembre avait lieu à Ottawa un échange de notes officiel incorporant l'accord.

Les échanges organisés en vertu du protocole Canada-URSS sur les sports se sont multipliés. Un protocole distinct portant sur les sports préolympiques a été signé en avril. L'URSS, qui, en 1980, doit accueillir les jeux olympiques, s'est particulièrement intéressée à la préparation des jeux d'été de 1976. Nombre de représentants soviétiques sont venus au Canada afin d'y étudier les divers travaux préparatoires aux jeux.

Des échanges universitaires scientifiques et culturels ont continué d'avoir lieu en vertu de l'Accord sur les échanges généraux conclu entre

Europe du Nord-Ouest

le Canada et l'URSS. Une exposition d'art soviétique a eu lieu à Québec et à Montréal au cours de l'été; une exposition canadienne avait eu lieu, auparavant, à Moscou et à Leningrad. Une exposition de livres canadiens s'est tenue à Moscou faisant suite à l'exposition soviétique organisée à Ottawa. Une «Semaine du film soviétique» s'est déroulée à Ottawa et dans d'autres villes du Canada, en octobre, inaugurant un échange prévoyant une semaine du film canadien en Union soviétique pour 1976. Dans le domaine des arts d'interprétation, la tournée faite par le quatuor Orford dans plusieurs villes soviétiques en octobre a connu un succès tout particulier. La Commission mixte créée par l'Accord sur les échanges généraux conclus entre le Canada et l'URSS a tenu à Moscou, en novembre, une séance au cours de laquelle on s'est entendu sur un programme d'échanges et de coopération sur les plans scientifique, universitaire et culturel pour les années 1976 et 1977.

Le Canada a continué à entretenir, avec les autres pays de l'Europe de l'Est, des relations intéressantes dans les domaines culturel, scientifique et pédagogique. Ces relations furent d'ordre essentiellement personnel. Au cours de 1975, les liens du Canada avec la Hongrie ont été consolidés par la nomination du premier ambassadeur résident du Canada à Budapest, M. W.T. Delworth. Le Canada a souligné, par cette nomination, l'importance croissante qu'il attache à ses relations avec la Hongrie.

L'année 1975 a vu le progrès des relations entre le Canada et la République démocratique allemande. La signature de l'Acte final de la CSCE à Helsinki, le 1^{er} août, a contribué à régler les difficultés liées à l'établissement de relations diplomatiques entre le Canada et la RDA. C'est ainsi qu'un des premiers résultats concrets de la Conférence de Helsinki a été l'accord, annoncé le même jour, sur l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays.

Une certaine similitude de situations sur les plans économique, environnemental et social entraîne, en général, une concordance de vues entre le Canada et les pays du Nord-Ouest de l'Europe. Que les points communs portent sur l'histoire ou sur la géographie, cette région éveille des sentiments et un intérêt particuliers chez les Canadiens. Au cours de l'année 1975, on a assisté, grâce à des visites de personnalités importantes, à des entretiens bilatéraux et à la signature de nouvelles ententes, ainsi qu'à un resserrement des nombreux liens existants.

Grande-Bretagne

L'importance et le climat des relations qui existent entre le Canada et la Grande-Bretagne s'expliquent, non seulement par un héritage commun mais aussi par le fait que l'on reconnaît de plus en plus la communauté d'intérêts et l'interdépendance des deux pays. Par exemple, la décision que les Britanniques ont prise au référendum de juin 1975 de demeurer membres du Marché commun a constitué plus qu'un jalon dans le progrès des relations de la Grande-Bretagne avec l'Europe: elle a confirmé que les liens nouveaux entre le Canada et la Communauté européenne enrichiraient les relations entre le Canada et la Grande-Bretagne.

Le cinquantième anniversaire de la Maison du Canada, érigée à Trafalgar Square, a été célébré en juillet. À l'occasion de cette fête, le lord Chancelier a représenté le premier ministre Wilson à une cérémonie que présidait le nouveau haut-commissaire du Canada, M. Paul Martin, entré dans ses fonctions au début de 1975.

Il y a eu, au cours de l'année, un échange de visites au niveau des premiers ministres. Le premier ministre britannique, M. Harold Wilson, accompagné du secrétaire aux Affaires étrangères, M. James Callaghan, est venu à Ottawa en janvier pour y avoir des entretiens. Moins de deux mois plus tard, le premier ministre, M. Trudeau, se rendait en Grande-Bretagne et y donnait des précisions sur le désir du Canada d'établir un lien contractuel avec la Communauté européenne. À la faveur de cette visite, on procéda également à un échange de vues sur d'autres questions bilatérales et internationales. Au cours de son séjour, M. Trudeau a été fait «Homme libre de la cité de Londres». En octobre, M. MacEachen, après avoir inauguré officiellement la chaire d'études canadiennes de l'Université d'Édimbourg, a été

accueilli à un «ceilidh» au château d'Édimbourg où devaient se produire des danseurs de la Nouvelle-Écosse. Le ministre a aussi eu des entretiens à Londres avec son homologue britannique, M. Callaghan.

Un accord de coproduction cinématographique conclu entre le Canada et la Grande-Bretagne a été signé à Londres en septembre par le secrétaire d'État, M. Hugh Faulkner, et par lord Goronwy-Roberts, sous-secrétaire parlementaire au ministère des Affaires étrangères et des Affaires du Commonwealth. D'autres membres du Cabinet ont visité la Grande-Bretagne au cours de l'année: le ministre des Finances, le ministre de la Consommation et des Corporations, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources ainsi que le ministre des Affaires des anciens combattants. Enfin, Londres devait aussi avoir la visite du premier ministre du Manitoba, M. Schreyer, de l'ex-premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Barrett, et de plusieurs ministres des gouvernements provinciaux.

Au cours de l'année, le Canada a accueilli le secrétaire parlementaire du Trésor et premier whip du gouvernement, le très honorable Robert Mellish, le lord Chancelier Elwyn-Jones, le ministre de l'Agriculture, M. Fred Peart, le ministre des Postes, M. Dell, le premier secrétaire du Trésor, M. Joel Barnett, et plusieurs autres députés possédant des responsabilités gouvernementales, dont M. Clinton Davis et M. Neil Carmichael. Le chef de l'Opposition, Madame Margaret Thatcher, a visité le Canada en septembre.

Le commerce avec la Grande-Bretagne, qui reste au troisième rang des partenaires commerciaux du Canada, a été particulièrement actif en 1975, les importations augmentant plus rapidement que les exportations. On peut considérer comme encourageant pour l'avenir le fait qu'à la réunion du Comité permanent Canada-Royaume-Uni tenue à Ottawa en octobre, on a reconnu les possibilités nouvelles de la coopération industrielle.

En dépit d'une légère baisse par rapport à l'année précédente, l'immigration en provenance de la Grande-Bretagne est demeurée, pour le Canada, la principale source d'immigration; elle a représenté, avec bon nombre d'anciens ressortissants de tiers pays 20 pour cent du chiffre total des immigrants.

L'étude des questions internationales au sein des organisations traditionnelles (ONU,

OTAN, OCDE, Commonwealth) et lors des conférences consacrées à la coopération économique internationale, au droit de la mer et à la sécurité et la coopération en Europe s'est caractérisée, une fois de plus, par une étroite coopération entre le Canada et la Grande-Bretagne.

Irlande

La rencontre qui a eu lieu à Dublin en mars 1975 entre le premier ministre Trudeau et le Taoiseach d'Irlande (premier ministre), M. Cosgrave, a fourni l'heureuse occasion d'une revue des questions bilatérales et internationales qui intéressaient les deux hommes politiques. En octobre, le ministre des Affaires étrangères d'Irlande, M. Garret FitzGerald, est venu à Ottawa, où il a eu de nombreux entretiens. Ces discussions utiles et portant sur des sujets divers ont révélé une grande similitude de vues à propos d'une foule de questions d'intérêt commun. Au cours des six premiers mois de 1975, l'Irlande avait assumé la présidence de la Communauté européenne, rôle qui rehaussait l'intérêt de la visite de M. FitzGerald.

Le ministre des Postes, M. Bryce Mackasey, a représenté le Canada à Dublin, lors des funérailles de l'ancien président de l'Irlande, M. Eamon de Valera. Pour la première fois, le Collège de la défense nationale a inclus l'Irlande dans son programme de visites d'étude des pays d'Europe. Enfin, en novembre 1975, trois navires de guerre canadiens, le *Fraser*, le *Nipigon* et le *Skeena*, ont effectué une visite à Dublin.

Bien que la valeur des exportations du Canada vers l'Irlande ait été inférieure en 1975 à ce qu'elle avait été en 1974, l'importance des investissements canadiens dans ce pays et l'existence probable de gisements de pétrole et de gaz au large de l'Irlande entraînent un raffermissement marqué des relations économiques entre les deux pays et renforcent les liens fondés sur la similitude des valeurs culturelles et de l'héritage historique.

Pays nordiques

La similitude des régions septentrionales de ces pays et du Canada explique en grande partie l'évolution parallèle des attitudes et des valeurs, essentiellement pragmatiques, des deux pays dont les liens se sont encore resserrés en 1975. Un nombre toujours croissant de représentants officiels du Canada, attirés par les nombreuses caractéristiques progressives et innovatrices des

sociétés scandinaves, se sont rendus dans les pays d'Europe du Nord qui, en retour, envoyèrent nombre de leurs représentants distingués au Canada.

Le Danemark, l'Islande et la Norvège sont, tout comme le Canada, membres de l'OTAN, alors que la Finlande et la Suède poursuivent, en affaires étrangères, une politique de neutralité; mais il n'en existe pas moins une collaboration étroite entre le Canada et l'ensemble de ces pays, en ce qui concerne la gestion et la protection des ressources du Nord, tant sur le plan international que régional.

En vue de l'extension du commerce avec les pays nordiques, une mission économique canadienne formée de personnalités importantes s'est rendue en Finlande, en Norvège, en Suède (juin 1975) et au Danemark (septembre 1975). Les représentants canadiens ont exploré, avec leurs homologues scandinaves, les possibilités de coopération en ce qui concerne le lancement d'entreprises conjointes de production, l'échange des connaissances techniques et la comparaison des politiques industrielles.

Danemark

En mai, M. Trudeau a fait une visite officielle à Copenhague, où il a eu des entretiens avec le premier ministre du Danemark, M. Anker Jorgensen, sur une gamme étendue de questions qui intéressent les deux pays. Un des résultats non négligeables de cette réunion a été l'annonce, par le Danemark, qui est membre de la Communauté économique européenne, de son appui au projet d'un lien contractuel entre le Canada et la Communauté.

Finlande

Au cours de la réunion au sommet tenue à Helsinki, en juillet, à l'occasion de la CSCE, M. Trudeau a rencontré le président de la Finlande, le Dr Urho Kekkonen, et il a eu des entretiens non officiels avec les chefs de gouvernement de plusieurs pays nordiques. À l'occasion du soixante-quinzième anniversaire du président, le 3 septembre, et en signe de reconnaissance envers la Finlande, hôte de la conférence, l'ambassadeur du Canada a offert à M. Kekkonen la série de pièces de monnaie commémorant la tenue des jeux olympiques au Canada.

Le ministre des Affaires étrangères de Finlande, M. Olavi Mattila, a fait, en septembre, un bref arrêt à Ottawa, où il s'est entretenu avec des hauts fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures et de quelques autres ministères.

Islande

Le rôle des collectivités islandaises du Manitoba et de la Colombie-Britannique dans l'évolution culturelle et économique du Canada a été évoqué au cours des visites faites en janvier par le premier ministre, M. Geir Hallgrimsson, et, en août, par le président, le Dr Kristjan Eldjarn, et le ministre des Affaires étrangères, M. Einar Agustsson, venus participer aux fêtes du centenaire de la fondation de la première colonie islandaise du Canada. Les deux groupes de visiteurs se sont arrêtés d'abord à Ottawa, où M. Hallgrimsson s'est entretenu avec M. Trudeau des relations entre les deux pays. Le président Eldjarn a été l'hôte du gouverneur général.

Norvège

En décembre, le Canada et la Norvège ont signé un accord «jalon» sur la pêche où chacun des deux pays a consacré par une entente bilatérale les principes régissant la gestion des ressources par les États côtiers, principes déjà dégagés lors de la *Conférence sur le droit de la mer*. L'accord témoigne de la bonne volonté qui existe entre les deux pays et il devrait servir de modèle pour la négociation d'accords semblables avec d'autres qui pratiquent la pêche au large des côtes du Canada.

En juin, les membres du Comité parlementaire de la défense de la Norvège sont venus au Canada pour s'y entretenir avec leurs homologues et y étudier des installations diverses.

En octobre, une mission économique norvégienne dirigée par le secrétaire général du ministère du Commerce et de la Navigation maritime a eu des entretiens non officiels, à Halifax, sur la possibilité d'entreprises conjointes, d'échanges techniques et de ventes de matériel.

L'hémisphère occidental

Suède

Parmi le grand nombre des visiteurs canadiens qui se sont rendus en Suède, mentionnons le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, qui a rencontré à Stockholm le premier ministre, M. Olof Palme, avec lequel il a eu des échanges de vues sur la politique sociale et la condition de la femme, deux secteurs au sujet desquels le Canada envisageait de faire adopter une nouvelle législation.

Dans le but de promouvoir la coopération pour la défense et de développer leurs relations commerciales, le Canada et la Suède ont signé en février un accord devant faciliter les travaux de recherche, de mise au point et de production de moyens de défense et encourager la fabrication et l'acquisition de matériel de défense par des achats réciproques et conjoints.

L'intérêt que suscitent en Suède les innovations canadiennes s'est manifesté par les visites d'étude de trois comités parlementaires permanents de la Suède, soit les comités des finances, des affaires juridiques et des affaires culturelles. Les membres de ces comités ont rencontré des parlementaires et des hauts fonctionnaires canadiens, avec lesquels ils se sont entretenus des questions qui les intéressaient en comparant les législations appliquées, dans les deux pays, aux domaines considérés.

En 1975, dans l'hémisphère occidental comme ailleurs dans le monde, l'activité du Canada en matière de politique étrangère s'est conformée à la politique de la «Troisième option» énoncée par le Gouvernement en 1972. Entre dans le cadre de cette politique, la diversification des liens politiques et économiques du Canada dans la communauté internationale, diversification qui vise à compléter, sans, évidemment, les remplacer, les relations du pays avec les États-Unis.

Les relations avec les États-Unis demeurent les plus actives et les plus complexes de toutes celles que le Canada entretient sur le plan international. L'ampleur et la diversité des échanges sur les plans du commerce, des finances, de la technologie, des idées et, point peut-être le plus important, les déplacements personnels d'un pays à l'autre, ont fait naître autant de problèmes que de possibilités.

Le thème fondamental de la politique du Canada à l'égard des États-Unis — base de ses relations avec ce pays — reste celui de l'harmonie et de la recherche des avantages mutuels, à quoi s'ajoute la volonté de consolider l'économie et les autres éléments de la vie nationale essentiels à l'avenir du pays. Conscients de leur communauté d'intérêts, Canada et États-Unis coopèrent dans des secteurs tels que la défense et l'environnement et étendent leur collaboration à un large éventail d'entreprises multilatérales et bilatérales. L'importance que le Canada attache à ses relations avec les États-Unis se traduit, entre autres, par la présence, dans ce pays, de 15 missions consulaires qui secondent l'ambassade du Canada à Washington, D.C., dans son travail.

En Amérique latine, le Canada s'est efforcé de pratiquer une politique qui réponde au dynamisme nouveau des pays les plus importants. Conscients des liens qui les unissent à une grande partie du monde industrialisé, ceux-ci ont réagi vigoureusement aux incidences de la récente récession économique générale et, dans leur désir d'influencer les événements mondiaux dont ils ressentent les contrecoups, ils ont cherché à jouer un rôle plus actif. Cette évolution ainsi que les politiques actuelles du Canada à l'égard de la communauté latino-américaine font présager un engagement plus profond du Canada à l'égard de cette partie de l'hémisphère occidental.

Antilles du Commonwealth

Dans les Antilles du Commonwealth, l'année 1975 a mis en lumière la nécessité constante pour le Canada d'adapter à la réalité contemporaine les liens étroits qui, depuis toujours, l'unissent à cette région. Cette nécessité s'est fait ressentir, en particulier, à propos de l'association des pays des Antilles du Commonwealth avec la Communauté économique européenne dans le cadre de la Convention de Lomé et à propos de la diversification nouvelle des relations de ces pays par l'établissement de liens plus étroits avec leurs voisins latino-américains et avec les pays du Tiers-Monde.

Le Canada a toujours entretenu des relations étroites avec les pays des Antilles du Commonwealth. La Barbade, la Grenade, la Guyane, la Jamaïque et Trinité-et-Tobago sont représentés à Ottawa par des hauts-commissariats. De plus, un commissariat des Antilles orientales (Montréal) représente les États associés des Indes occidentales. Pour sa part, le Canada possède un haut-commissariat à la Barbade (également accrédité auprès de la Grenade et des îles Sous-le-Vent), un autre à la Jamaïque (accrédité auprès des Bahamas et de Belize), un autre encore à Trinité-et-Tobago et un autre enfin en Guyane. Le Surinam est devenu totalement indépendant le 25 novembre, après avoir été lié aux Pays-Bas pendant trois siècles et le haut-commissaire du Canada en Guyane a été accrédité à titre d'ambassadeur non résident du Canada au Surinam.

Dans un monde en évolution où l'on commence à concevoir différemment les relations entre pays développés et pays moins développés sur le plan économique, les liens entre le Canada et les Antilles du Commonwealth gardent leur importance. L'importance du commerce avec les Antilles en témoigne. (La valeur des exportations canadiennes est de quelque 140 millions de dollars par année, celle des importations de 90 millions de dollars environ.) Les investissements canadiens demeurent considérables; plusieurs milliers de Canadiens visitent la région chaque année et il existe au Canada une colonie antillaise de plus en plus nombreuse.

En avril et en mai, le premier ministre, M. Trudeau, en route pour la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth qui se tenait à la Jamaïque, a fait des visites officielles à Trinité-et-Tobago, à la Barbade et en Guyane. Au cours de cette tournée qui a servi à réaffirmer les étroites relations historiques qui unissent le Canada à ces pays, le premier ministre s'est entretenu d'une variété de questions bilatérales et internationales avec les dirigeants politiques des Antilles du Commonwealth.

Le différend qui sépare Belize et le Guatemala au sujet des prétentions de ce dernier pays à l'égard du territoire de Belize a continué de préoccuper les pays des Antilles du Commonwealth. Le communiqué officiel publié

à l'issue de la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth a soutenu le droit de Belize à l'indépendance. Un nouvel appui a été donné à Belize à l'Assemblée générale de l'ONU, où 43 pays, y compris toutes les Antilles du Commonwealth et le Canada, ont coparrainé une résolution appuyant l'intégrité territoriale et le droit à l'indépendance de Belize; cette résolution a été adoptée par l'Assemblée générale.

Actualité économique

Les pays des Antilles du Commonwealth ont continué de rechercher une plus grande coopération économique dans le cadre de la Communauté et du Marché commun des Caraïbes (CARICOM), en travaillant notamment à l'adoption d'un tarif extérieur commun. En outre, les États membres du CARICOM ont fourni un exemple impressionnant d'unité dans l'action en participant aux négociations entre les 44 pays de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'un côté, et la Communauté économique européenne, de l'autre, négociations qui ont abouti à la signature de la Convention de Lomé en février. Cet instrument, qui crée un cadre pour les relations économiques entre les 44 pays et la CEE, traite du commerce, de la stabilisation des marchés d'exportation, de la coopération industrielle et de l'aide au développement. Du point de vue des Antilles du Commonwealth, les dispositions relatives aux ventes de sucre dans le cadre de la CEE sont d'une importance toute particulière.

Les pays des Antilles du Commonwealth ont aussi cherché à élargir l'éventail de leurs relations internationales dans un rapprochement économique et politique plus étroit avec les pays de l'Amérique latine, tout particulièrement avec les pays latino-américains des Antilles. Sur le plan multilatéral, les pays des Antilles du Commonwealth ont accordé une importance croissante à leur participation à l'Organisation des États américains et à la Commission économique de l'ONU pour l'Amérique latine ainsi qu'au soutien qu'ils apportent au système économique latino-américain, dont la plupart sont devenus membres.

Depuis un certain temps, on était tombé d'accord sur la nécessité, pour le Canada et les pays des Antilles du Commonwealth, d'entreprendre des discussions au sujet de l'avenir de leurs relations économiques. La conclusion de la Convention de Lomé, et les possibilités qui en résultaient amenèrent donc la première ronde de négociations officielles en novembre. Celles-ci eurent lieu à Ottawa. Les discussions ont marqué un progrès intéressant dans la détermination des possibilités de coopération économique. Les entretiens devaient être repris au début de 1976.

Amérique latine et système interaméricain

Le déclin économique international a accentué les problèmes auxquels les pays des Antilles du Commonwealth étaient en butte. Leurs gouvernements se sont trouvés aux prises avec un taux d'inflation croissant et un chômage chronique, bien que la montée des prix de certains produits d'exportation ait quelque peu atténué la gravité de la situation. Plusieurs d'entre eux ont adopté des politiques ayant pour objet d'accroître leur droit de regard sur les entreprises contrôlées par des compagnies étrangères.

L'aide du Canada au développement des Antilles du Commonwealth est demeurée à un niveau élevé; la région reçoit, par habitant, les plus fortes sommes fournies au titre du programme canadien d'aide au développement. S'il est vrai que le financement a été axé, surtout, sur l'infrastructure sociale et industrielle (agriculture, transports, eau, enseignement et planification du développement), il n'en reste pas moins que l'on se rend compte, de plus en plus, de la nécessité d'une aide pouvant accroître directement la capacité de production. On peut s'attendre que les programmes de développement traduisent, à l'avenir, cette nouvelle conception. Par ailleurs, le Canada a aussi continué d'appuyer certaines institutions locales, telles la Banque de développement des Caraïbes et l'Université des Indes occidentales.

En juillet, le Gouvernement de la Nouvelle-Écosse, sous l'égide de l'Association des parlementaires du Commonwealth, a accueilli 60 parlementaires des Antilles du Commonwealth. Ceux-ci ont rencontré le premier ministre Trudeau et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures avec lesquels ils se sont entretenus de toute la gamme des relations unissant leurs pays et le Canada. Le chapitre canadien de l'Association parlementaire du Commonwealth est resté en rapport avec les représentants diplomatiques des Antilles du Commonwealth au Canada.

L'année a été marquée par l'intensification des relations canadiennes avec plusieurs des vingt pays de l'Amérique latine. En outre, le Canada a continué de participer au travail des principales institutions interaméricaines. Les 13 missions diplomatiques que le Canada possède en Amérique latine lui permettent, grâce au système de l'accréditation double ou multiple, de maintenir des relations diplomatiques avec tous les pays de la région. Sa mission permanente d'observation auprès de l'Organisation des États américains, à Washington, de même que son statut de membre ou d'observateur dans de nombreuses institutions interaméricaines permettent au Canada de contribuer de façon effective au développement économique de l'Amérique latine et de l'aider à résoudre des problèmes communs. À l'extérieur du système interaméricain, des organismes tels que l'ONU, la CNUCED, le FMI et le GATT fournissent de nouvelles occasions de travailler en association avec les pays de l'Amérique latine. L'illustration la plus frappante de ce fait a été, vers la fin de l'année, l'élection du secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada et du ministre d'État aux Affaires économiques internationales du Venezuela à la coprésidence de la *Conférence sur la coopération économique internationale* qui se tenait à Paris.

Le commerce a toujours constitué le principal élément des relations du Canada avec l'Amérique latine. Toutefois, à mesure que celles-ci se resserraient, d'autres secteurs (consultation politique, financement et aide, échanges culturels, coopération économique et juridique, etc.) prenaient une place de plus en plus importante.

Au cours de 1975, les échanges commerciaux entre le Canada et l'Amérique latine qui avaient connu une croissance rapide l'année précédente, ont décliné quelque peu. Cette baisse s'est traduite par une diminution du déficit qu'accusent les échanges canadiens avec cette région, déficit causé surtout par l'importation, en grande quantité, du pétrole du Venezuela. La valeur des importations canadiennes en provenance de l'Amérique latine, de 1 680 millions de dollars durant les 11 premiers mois de 1974, a été de 1 517 millions pendant la même période en 1975. Toujours au cours de ces 11 mois, les exportations canadiennes à destination de la région sont

passées de 1 092 millions (1974) à quelque 1 180 millions de dollars. Quant au déficit correspondant, il passait de 588 millions de dollars (1974) à quelque 337 millions de dollars (1975).

La raison de ce ralentissement de la croissance des exportations canadiennes à destination de l'Amérique latine est à rechercher, surtout, dans les difficultés économiques que la région a connues au cours de 1975 sous l'effet de l'inflation et, dans de nombreux pays, avec la hausse du prix du pétrole et la baisse du prix des principaux produits d'exportation.

S'il est vrai que le commerce du Canada avec l'ensemble de la région a diminué quelque peu en 1975, il faut noter, par contre, une augmentation du commerce canadien avec l'élément antillais du monde latino-américain où la concentration démographique est la plus grande. Les exportations du Canada à destination de ces pays ont connu une hausse considérable qui en a fait passer la valeur de 805 millions de dollars pour les 11 premiers mois de 1974 à quelque 1 180 millions de dollars pour la période correspondante de 1975. La baisse de la valeur des importations en provenance de ces pays a été moins spectaculaire, passant de 1 517 millions de dollars pour les 11 premiers mois de 1974 à quelque 1 304 millions de dollars pour la période équivalente de 1975.

La Société pour l'expansion des exportations a grandement facilité l'exportation de produits canadiens en Amérique latine. En mars, elle a donné son engagement de principe à l'établissement d'un crédit de 100 millions de dollars à Cuba. En septembre, elle signait un mémorandum d'entente pour le financement, jusqu'à concurrence de 300 millions de dollars, des exportations du Canada au Pérou. Les prêts accordés effectivement pour le financement des exportations canadiennes ont été de 97.2 millions de dollars au Mexique, 19.7 millions de dollars à Cuba, 16.9 millions de dollars à la République dominicaine, 13.6 millions de dollars à l'Équateur, 3 millions de dollars au Pérou et 1.2 million au Brésil.

En vue de faciliter un nouveau resserrement des liens économiques avec l'Amérique latine, des ministres canadiens y ont effectué plusieurs visites au cours de 1975. En janvier, M. Ian Macdonald, alors ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, a visité le Venezuela. En mars, M. Alastair Gillespie, alors ministre de l'Industrie et du Commerce, a dirigé une mission

commerciale à Cuba et au Venezuela. Au début de l'année, le ministre-président de la Banque nationale de Cuba, M. Raul Leon, a fait une visite officielle au Canada et, en septembre, le premier ministre adjoint de Cuba, M. Carlos Rafael Rodriguez, est venu participer à la première réunion du Comité conjoint Canada-Cuba sur les relations économiques et commerciales. Un accord aérien bilatéral a été signé au cours de cette visite.

L'Association canadienne pour l'Amérique latine a continué de stimuler l'intérêt des organismes et des sociétés d'affaires canadiens en faveur de l'Amérique latine et des possibilités que celle-ci offre au commerce et aux investissements canadiens.

L'aide bilatérale du Canada à l'Amérique latine est relativement modeste si l'on songe aux sommes acheminées vers d'autres parties du monde. Cela s'explique par le degré de développement qu'ont déjà atteint plusieurs de ses pays et par la politique canadienne qui consiste à concentrer son aide sur les pays et les peuples les plus pauvres. En 1975, l'ACDI a fourni 17 millions de dollars à des pays d'Amérique latine — surtout sous la forme d'une assistance technique — et elle s'est engagée à fournir quelque 3 millions de dollars de subventions d'appoint à des organismes non gouvernementaux.

Le Canada a fourni des fonds, au chapitre des programmes multilatéraux d'aide, à la Banque interaméricaine de développement (BID) et à diverses organisations techniques spécialisées. En mars, 7.5 millions de dollars ont été accordés à la BID, cette somme devant financer la préparation de projets de développement par les bénéficiaires éventuels de l'aide. En octobre 1975, le Cabinet a approuvé le principe selon lequel le Canada contribuerait à augmenter le capital ordinaire de la BID et du Fonds des opérations spéciales de la banque. Si la hausse proposée est ratifiée par les autres membres de la BID, celle-ci recevra du Canada quelque 70 millions de dollars en trois ans, ce qui portera à 382 millions de dollars le total des fonds engagés par le Canada depuis qu'il est devenu membre de la banque (1972). En mai, le ministre de l'Industrie et du Commerce a assisté à la réunion annuelle du Conseil des gouverneurs de la BID à Saint-Domingue. Signalons que, par ailleurs, le Canada a continué d'appuyer les mouvements d'unification latino-américains, notamment, le Groupe andin, qui rassemble six pays.

États-Unis d'Amérique

Alors que l'ACDI fournit une aide aux organisations techniques spécialisées, le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) appuie les recherches visant à adapter les sciences et la technique aux besoins des pays en voie de développement. En 1975, il a approuvé 15 projets intéressants en Amérique latine. Ceux-ci portaient sur des entreprises d'une valeur totale de 2 647 millions de dollars. Parmi les organisations techniques spécialisées ainsi appuyées se trouvent le Centre international pour l'amélioration du maïs et du blé ou CIMMYT (auquel on doit la création du triticale, céréale issue du croisement du blé et du seigle), le Centre international pour l'agriculture tropicale ou CIAT (Colombie), et le Centre international de la pomme de terre ou CIP (Pérou).

En avril et en mai, le Canada a été l'hôte, à Ottawa, des réunions annuelles de l'Institut interaméricain des sciences agricoles (IICA), du Centre interaméricain pour l'administration fiscale (CIAT) et de la Commission de géographie de l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire.

L'envergure prise par les relations du Canada avec l'Amérique latine a amené des contacts et des échanges dans un grand nombre d'autres secteurs. En mars, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, a fait une visite à Cuba, où il a conclu une entente sur des échanges intéressants le secteur des soins infirmiers et celui des hôpitaux. En octobre, le ministre a assisté aux Jeux panaméricains tenus à Mexico. D'autre part, on procéda, avec Cuba, à un échange d'équipes sportives s'entraînant en vue des Jeux olympiques. Cuba attire maintenant un nombre croissant de touristes canadiens (environ 40 000 en 1975). Environ 150 000 touristes canadiens ont séjourné au Mexique. Le programme pour l'échange de jeunes spécialistes et de jeunes techniciens entre le Canada et le Mexique, établi en 1973, a continué de prendre de l'expansion et dix étudiants ont participé à un échange organisé en vertu d'un programme de bourses lancé en 1974.

Il y a peu de secteurs de l'activité canadienne qui ne soient touchés de quelque façon par les relations étroites que le Canada entretient avec son voisin du Sud. La complexité et la variété des relations qui unissent le Canada et les États-Unis amènent inévitablement — et souvent — l'un des deux pays à prendre des décisions touchant les intérêts de l'autre. Étant donné que chaque pays établit ses politiques en fonction d'une situation nationale et internationale en évolution constante, les échanges d'information en temps opportun, la consultation et la négociation s'avèrent de plus en plus nécessaires.

Il y a eu des consultations fréquentes, en 1975, entre représentants des deux pays, à tous les niveaux et au sujet d'un large éventail de questions. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures s'est rendu deux fois aux États-Unis au cours de l'année: à Washington à propos de consultations sur la question du Moyen-Orient et à Boston et New York où il prononça des allocutions. Le secrétaire d'État des États-Unis, M. Henry Kissinger, a visité Ottawa en octobre.

Le dialogue que poursuivent les parlementaires des deux pays représente un aspect important des relations canado-américaines. En 1975, le Groupe interparlementaire Canada-États-Unis s'est réuni à Québec.

Économie

Il n'est pas deux autres pays au monde dont les relations commerciales soient aussi actives que celles du Canada et des États-Unis. En 1975, la valeur de leurs échanges commerciaux a atteint quelque 44 milliards de dollars, ce qui explique, sans doute, qu'ils aient donné lieu à certains problèmes, dont plusieurs étaient prêts d'être résolus à la fin de l'année.

Dans le secteur des échanges agricoles, on s'est entendu, après de longues négociations, pour faire disparaître les contingentements à l'importation du boeuf. Les difficultés subsistaient, toutefois, en ce qui concerne les oeufs, et les États-Unis ont demandé au GATT de donner un avis consultatif sur le Programme canadien de contingentement des oeufs. En décembre, un groupe de travail du GATT a conclu que le programme canadien était conforme à ses exigences.

Des représentants des deux pays se sont rencontrés pour discuter de l'avenir de l'industrie automobile en Amérique du Nord.

Il fut convenu, en novembre, que des représentants des deux parties entreprendraient des études parallèles sur tous les aspects de cette industrie.

La décision du Conseil de la Radio-Télévision canadienne d'exiger le retrait des annonces américaines de la télévision canadienne par câble a provoqué une forte réaction aux États-Unis. Il a été décidé que des représentants des deux pays se rencontreraient au début de 1976 pour étudier la question.

De fréquentes consultations ont eu lieu entre les deux pays sur une grande variété de questions internationales, commerciales et monétaires. Ces consultations se sont déroulées, à la fois, sur le plan bilatéral et dans le cadre de tribunes internationales (NCM, GATT, FMI, ONU, etc.).

Énergie

La question de l'énergie n'a pas diminué d'importance en 1975. En juillet, l'Office national de l'énergie faisait état de la possibilité de réduire l'approvisionnement des États-Unis en gaz canadien à cause de l'épuisement rapide des réserves. En novembre, le Canada décidait, de nouveau à cause de l'affaiblissement des réserves, de réduire, à un rythme plus rapide, les envois de pétrole brut aux États-Unis. Ces décisions ont, certes, causé une certaine inquiétude, mais les États-Unis se sont montrés de plus en plus compréhensifs à l'égard des politiques canadiennes en matière d'énergie.

Des représentants des deux pays se sont réunis pour négocier un accord *ad referendum* sur les pipelines. Cet accord, qui doit être soumis à l'approbation de leurs gouvernements respectifs, garantirait à chacun des deux pays la sécurité de passage et la non-discrimination en ce qui concerne le transport de ses ressources en hydrocarbures dans les pipelines de l'autre pays (y compris ceux que ce dernier doit construire à l'avenir).

Le Canada a travaillé en étroite collaboration avec les États-Unis et d'autres pays, au sein de l'Agence internationale de l'énergie et lors de la «Conférence sur la coopération économique internationale» où furent abordés des problèmes énergétiques internationaux et des questions financières connexes.

Environnement

Le Canada et les États-Unis attachent, chacun, une grande importance au souci de ne pas voir son environnement endommagé par l'autre pays.

Au cours de l'année, leurs représentants se sont entretenus au sujet d'une grande variété de questions relatives à l'environnement. Certains problèmes ont préoccupé le Canada, soit le projet de dérivation de la Garrison au Dakota du Nord, la façon dont les États-Unis s'acquittent des obligations qu'ils ont contractées en vertu de l'accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands lacs et les répercussions de l'accroissement du nombre des navires-citernes qui transportent du pétrole brut de l'Alaska le long de la côte canadienne du Pacifique. Les États-Unis se sont inquiétés, quant à eux, des incidences possibles, sur l'environnement, du projet d'exploitation des gisements de charbon de la vallée du Flathead, en Colombie-Britannique, et du projet concernant la création d'une centrale thermique sur la rivière East Poplar, près de la frontière Saskatchewan-Montana.

Les deux gouvernements se sont réciproquement engagés à agir en conformité des obligations que leur impose le Traité sur les eaux limitrophes de 1909. Ils sont convenus de renvoyer la question de la dérivation de la Garrison à la Commission mixte internationale, devenue, pour eux, le principal moyen de régler, ensemble et positivement, les questions bilatérales relatives à l'environnement.

Défense

Le Canada et les États-Unis ont continué de collaborer étroitement en matière de défense. La Commission permanente canado-américaine de défense, principal mécanisme de consultation, a tenu des réunions régulières en 1975. On s'est entendu sur le renouvellement de l'accord sur la défense aérienne de l'Amérique du nord, ou accord NORAD et sur le transfert à un centre de commandement canadien du contrôle de l'espace aérien appartenant au Canada. Le

secrétaire à la Défense des États-Unis, M. Schlesinger, est venu en visite à Ottawa en septembre. Les décisions prises par le Canada, en novembre, dans le cadre de la révision de la structure de la Défense ont confirmé son engagement de continuer à participer aux activités de défense et de sécurité qui intéressent les deux pays.

Affaires publiques

C'est aux États-Unis que le Canada applique son plus vaste programme d'affaires publiques. En 1975, l'ambassade du Canada à Washington et les 15 postes consulaires que le Canada entretient aux États-Unis ont persisté dans leurs efforts de mieux faire connaître et comprendre les politiques canadiennes. Le programme d'affaires publiques prévoit des contacts avec les média d'information américains, la création de chaires d'études canadiennes dans les établissements d'enseignement supérieur américains ainsi que la diffusion de la culture et de l'art canadiens, entre autres, par des expositions.

II Activité multilatérale

Le Commonwealth

Le Commonwealth est devenu, au cours de la dernière décennie, un des moyens les plus appropriés et les plus efficaces de réaliser la consultation et la coopération internationales. L'année 1975 semble avoir joué un rôle capital dans cette évolution. Le premier secrétaire général du Commonwealth, le Dr Arnold C. Smith, s'est retiré de son poste le 30 juin et est revenu dans son Canada natal après dix années de services distingués pour la cause du Commonwealth. M. Smith a été fait Compagnon d'honneur par la Reine et la Société royale lui a décerné le prix R.B. Bennett pour 1975 en reconnaissance de sa remarquable contribution à la croissance du Commonwealth moderne et à la mise en place du Secrétariat de l'organisation. S'adressant aux chefs d'État à leur réunion de 1975, M. Smith a souligné que le nombre des pays membres du Commonwealth était passé de 20 à 33 depuis 1965 et que le Commonwealth s'était beaucoup transformé au cours des années: «il en est venu à jouer un rôle de plus en plus pertinent au milieu des grands problèmes de la politique mondiale. Nous n'avons pas vieilli, nous avons grandi». Il a rappelé, notamment, que «le Commonwealth était tout à fait en mesure, à condition de pouvoir s'appuyer sur une volonté politique réelle, de donner le ton à la communauté internationale, qui devra, tôt ou tard, faire face aux problèmes économiques de la planète». Son successeur, M. S.S. Ramphal, ancien ministre des Affaires étrangères et ministre de la Justice de la Guyane, désire, lui aussi, donner encore plus de relief au rôle progressif que le Commonwealth joue maintenant dans les affaires mondiales. Il a décrit la vocation du Commonwealth comme étant de «faire progresser un internationalisme fondé sur la morale plutôt que sur la puissance» par un engagement à l'égard de «la politique de l'unanimité plutôt que par l'utilisation des techniques de l'affrontement».

La réunion des chefs d'État du Commonwealth, tenue à Kingston, en Jamaïque, du 29 avril au 6 mai, était, elle-même, une illustration de cette vocation. Chacun des 33 pays du Commonwealth y était représenté, 28 l'étant par leur premier ministre ou leur président. Un accueil particulier a été réservé au premier ministre de la Grenade, M. Gairy, dont le pays participait à une réunion de chefs d'État pour la première fois depuis son accession à l'indépendance, survenue en 1974. Les chefs d'État ont eu des entretiens détaillés sur un

large éventail de questions politiques portant, notamment, sur l'Afrique septentrionale, Bêlize, Chypre, le Moyen-Orient, l'Asie du Sud, l'océan Indien et les essais nucléaires. Les questions économiques ont été au centre des consultations. La question des inégalités économiques a été soulignée par le président et par M. Manley, premier ministre de la Jamaïque, à la lumière des événements déjà examinés par les chefs d'État lors de leur réunion d'Ottawa (1973).

Les chefs d'État ont créé un groupe d'experts du Commonwealth (le groupe McIntyre) auquel ils ont confié la tâche d'établir un programme exhaustif et cohérent de mesures pratiques destinées à réduire l'écart qui existe entre les pays riches et les pays pauvres. Ils ont aussi adopté la proposition de créer une division de la production alimentaire et du développement rural au sein du Secrétariat et donné leur approbation au projet d'accroître la coopération pour le développement industriel au sein des États membres. Par ailleurs, ils ont exprimé leur satisfaction au sujet des progrès réalisés par le Fonds du Commonwealth pour la coopération technique et ils se sont félicités de l'importance considérable prise par les engagements des pays développés et des pays en voie de développement dans le but d'assurer au Fonds des ressources qui lui permettent de répondre à l'accroissement des besoins d'aide des gouvernements du Commonwealth.

L'assemblée, après avoir noté avec satisfaction les progrès réalisés par le Programme pour la jeunesse du Commonwealth dans la courte période qui a suivi son lancement du Programme (1973), a décidé de prolonger son application au-delà de 1976. Le rôle joué par la Fondation du Commonwealth pour le raffermissement de la coopération professionnelle dans tout le Commonwealth a aussi été noté avec satisfaction par les chefs d'État, qui ont appuyé l'augmentation de son budget. Le premier ministre, M. Trudeau, a annoncé la décision du Canada de porter à plus du double la valeur de son apport financier à la Fondation et de s'engager à prendre à sa charge 32 pour cent du nouveau budget. Les chefs d'État ont affirmé la nécessité d'accorder une plus grande attention aux droits des femmes au sein du Commonwealth et de faire en sorte qu'elles participent pleinement et en toute égalité à l'activité politique, économique, sociale et culturelle de leur pays. Ils ont examiné les problèmes que crée l'«exode des cerveaux» et le secrétaire général a été prié d'entreprendre sur

cette question une étude qui serait soumise à l'examen des gouvernements. On peut donc conclure qu'en 1975, la réunion des chefs d'État a prouvé, une fois de plus, la souplesse et l'efficacité du Commonwealth en tant qu'organisme de coopération apte à résoudre les divers problèmes auxquels font face les États membres et l'ensemble de la communauté internationale.

Le groupe d'experts du Commonwealth, constitué de dix membres (dont le haut-commissaire du Canada à la Barbade, M. L.A.H. Smith) et placé sous la présidence de M. Alistair McIntyre, secrétaire général de la Communauté des Caraïbes, s'est réuni à Ottawa en juillet pour préparer le rapport intérimaire qui devait être soumis à la réunion annuelle des ministres des Finances du Commonwealth, tenue à Georgetown, en Guyane, du 25 au 28 août. Le rapport, intitulé «Vers un nouvel ordre économique international», porte essentiellement sur les mesures destinées à réduire les écarts économiques et susceptibles d'être réellement et rapidement appliquées. Le Canada était représenté à la réunion des ministres des Finances à la fois par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et par le ministre des Finances. Dans une allocution qu'il a prononcée à la réunion, M. MacEachen a parlé de la nécessité de «porter l'esprit de Georgetown aux capitales nationales et aux réunions internationales pour faciliter la formulation des politiques et la conduite des négociations visant, en fin de compte, à réaliser le mandat de Kingston». Les ministres ont loué le rapport intérimaire; voyant en celui-ci un outil précieux dans l'établissement d'un dialogue constructif et d'une unanimité en ce qui concerne le secteur critique des relations économiques internationales, ils en ont fait don à la communauté internationale à titre de document officiel de la septième session spéciale de l'ONU. (Devant cette tribune plus vaste, le document a joué un rôle utile dans l'atténuation de l'affrontement entre pays producteurs et pays consommateurs.) Par ailleurs, la réunion des ministres des Finances a été l'occasion d'utiles entretiens sur la récession économique mondiale, la réforme monétaire internationale, le transfert des ressources et les programmes de coopération fonctionnelle du Commonwealth. Décembre marqua le début d'une autre série de réunions pour le groupe d'experts qui devait terminer ses études et préparer un rapport final.

S'il est vrai qu'en 1975, la réunion des chefs d'État de Kingston et la réunion des ministres des Finances de Georgetown aient constitué les rencontres les plus marquantes qui se soient tenues dans le cadre du Commonwealth, ce dernier a donné lieu à d'autres réunions importantes, gouvernementales et non gouvernementales; ces réunions se chiffrent à 50, dont 27 se sont déroulées dans le cadre gouvernemental. À la suite des consultations entre membres du Commonwealth qui ont marqué la *Conférence mondiale sur l'alimentation de 1974*, une réunion spéciale de ministres du Commonwealth a eu lieu à Londres, du 4 au 12 mars, à propos de la production alimentaire et du développement rural. Ces entretiens détaillés ont permis de déterminer quelles initiatives pourraient être prises dans le cadre du Commonwealth pour accroître la production alimentaire et accélérer le développement rural. Cette réunion des ministres, à laquelle a assisté le SEAE, symbolise un fait nouveau, à savoir la volonté, tant des pays développés que des pays en voie de développement du Commonwealth, de produire suffisamment d'aliments et d'offrir un niveau de vie acceptable aux populations rurales. Dans un cadre semblable, le travail précieux des bureaux agricoles du Commonwealth a été examiné à une conférence de révision tenue en Grande-Bretagne en juillet.

La deuxième réunion annuelle du Conseil pour les affaires de la jeunesse du Commonwealth, organisme directeur du Programme pour la jeunesse du Commonwealth, a eu lieu à Nairobi, au Kenya, en avril. La réunion a donné naissance à un groupe, présidé par le Dr André Renaud (Secrétariat d'État du Canada) qui a été chargé de passer en revue les trois premières années d'application du programme et d'examiner ses exigences premières ainsi que ses relations avec d'autres programmes du Commonwealth et d'autres programmes internationaux. Le rapport du groupe sera soumis aux gouvernements avant la rencontre, en 1976, du Conseil pour les affaires de la jeunesse du Commonwealth. En septembre, un troisième centre régional du Commonwealth pour l'étude du travail effectué auprès de la jeunesse a été ouvert à Chandigarh, en Inde. Parmi les autres activités du Programme de la jeunesse du Commonwealth pour 1975 notons, entre autres, un colloque régional sur «la femme dans les années

soixante-dix», tenu à la Grenade et un autre sur «les stratégies et les programmes d'emploi», qui a eu lieu à la Barbade.

Les ministres du droit du Commonwealth se sont réunis en février à Lagos, au Nigéria, pour étudier la question de l'évolution du droit dans le Commonwealth. Les ministres ont examiné le rapport d'un comité de révision sur la coopération juridique dans le Commonwealth et ils ont décidé qu'un rapport serait rédigé sur les relations au sein du Commonwealth. L'apport de la réunion, du point de vue du progrès de la coopération sur les questions juridiques au sein du Commonwealth, a été impressionnant. À la fin de la rencontre, le ministre de la Justice du Canada a invité ses collègues à tenir leur prochaine réunion au Canada en 1977.

Le Canada a été l'hôte de la neuvième réunion du Conseil des transports aériens du Commonwealth, tenue à Ottawa du 29 septembre au 3 octobre. Les délégués de 32 pays des territoires du Commonwealth ont échangé des renseignements et des opinions sur une grande variété de questions relatives à l'aviation: sécurité de l'air, réduction du bruit, progrès des auxiliaires de la navigation, sûreté de l'aviation. Figuraient au programme de la réunion une visite de Downsview, où les participants ont pu examiner l'avion ADAC Dash-7 de la Société de Havilland, et l'inauguration de l'aéroport international Mirabel.

On peut mentionner, parmi les divers groupes d'études établis par les gouvernements du Commonwealth, le groupe de révision des secrétaires du Cabinet. Celui-ci compte sept secrétaires, parmi lesquels, M. Michael Pitfield, représentant du Canada. La première réunion du groupe a eu lieu en janvier; il s'agissait, alors, d'examiner l'activité du Secrétariat du Commonwealth dans le dessein d'en dégager les exigences premières.

Des représentants du Commonwealth se sont rencontrés à Genève en mars, immédiatement avant la troisième *Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer*, pour échanger des vues sur les questions soumises à la conférence. De même, les entretiens des ministres de la Santé du Commonwealth ont eu lieu à Genève, en mai, précédant la réunion annuelle de l'Assemblée mondiale de la santé. Par ailleurs, on assista, au cours de l'année, à des réunions consultatives plus nombreuses des délégués du Commonwealth au GATT et à l'Assemblée générale des Nations Unies, ce qui se traduisit, sur le plan pratique par la cohésion

des efforts déployés en faveur de Bélize à la trentième Assemblée générale de l'ONU. Mentionnons, parmi les autres rencontres gouvernementales du Commonwealth, la neuvième *Conférence triennale des auditeurs généraux du Commonwealth*, une conférence de météorologues du Commonwealth, une réunion du Comité des sanctions du Commonwealth, la première *Conférence sur la radiotélédiffusion éducative*, la huitième *Conférence des statisticiens du Commonwealth* et une *Conférence de l'Organisation de la science de la défense du Commonwealth*, lors de laquelle le Canada a offert d'accueillir la prochaine réunion de l'organisation à Toronto, en mai 1978. Les réunions et consultations entre gouvernements du Commonwealth sont nombreuses et variées et elles contribuent à édifier une structure de coopération fonctionnelle qui caractérise l'orientation pratique du Commonwealth contemporain.

Cette coopération entre gouvernements est soutenue, de bien des façons, par l'activité de plus de 200 organisations non gouvernementales qui créent des liens entre les pays membres et donnent encore plus de sens à l'association du Commonwealth. C'est ainsi que la Fondation du Commonwealth, organisme qui favorise l'activité des associations professionnelles dans tout le Commonwealth, a organisé un colloque sur «les professions, les universités et la fonction publique: interaction mutuelle» à Kingston, en Jamaïque, au mois de janvier; qu'en avril, le Conseil d'administration de l'Association des universités du Commonwealth s'est réuni à Kuala-Lumpur, en Malaysia; que le Conseil des ingénieurs du Commonwealth s'est réuni au Ghana en juin tandis qu'avait lieu au même moment, à Londres, la *Conférence annuelle de l'Union de la presse du Commonwealth*; qu'en juin, également, la *Royal Commonwealth Society* a organisé une conférence sur «le Commonwealth officiel et non officiel» à Londres et qu'en juillet, la coopération agricole au sein du Commonwealth (aussi complexe que cruciale) donnait lieu à la neuvième *Conférence du Commonwealth sur la pathologie des végétaux*, aux *Conférences du Commonwealth sur l'entomologie et l'helminthologie*, et à la septième *Conférence biennale de la Société royale d'agriculture du Commonwealth*. La quatrième *Conférence des magistrats du Commonwealth* se déroula en Malaysia (août 1975) et la *Conférence des agents de relevés du Commonwealth* en Grande-Bretagne.

Les parlementaires canadiens ont fait preuve de leur activité traditionnelle lors de la vingt et unième *Conférence annuelle des parlementaires du Commonwealth*, tenue en Inde. La délégation du gouvernement fédéral était dirigée par M. Maurice Dupras. Le premier ministre Regan a participé à cette conférence, à la fois, comme président du comité exécutif de l'Association parlementaire du Commonwealth et comme chef de la délégation de la Nouvelle-Écosse. La Jamaïque a été le lieu de la treizième réunion du Conseil des télécommunications du Commonwealth, tenue en novembre. Sur le plan national, les huit chapitres canadiens de la Société royale du Commonwealth se sont consacrés à des activités variées, la plus notoire étant, sans doute, la troisième *Conférence des étudiants sur le Commonwealth* organisée par le chapitre d'Ottawa. Cette conférence a groupé 67 élèves des écoles secondaires d'Ottawa et de la région qui se sont penchés, dans des débats et des situations simulées, sur la question: «Le Commonwealth et la crise mondiale de l'alimentation et de l'énergie», le tout se terminant par la simulation d'une rencontre des chefs d'États. Le point marquant de la conférence a été la visite du prince de Galles, qui s'est entretenu, sans formalités, avec la délégation estudiantine. De telles manifestations contribuent à renseigner le public canadien sur le contenu réel du Commonwealth et les possibilités qu'il offre actuellement, tout en faisant apprécier sa nature et son rôle.

Le nouveau secrétaire général du Commonwealth a fait sa première visite officielle au Canada en juillet et, en août, il a été le principal orateur à la quarante-quatrième *Conférence de Couchiching* qui avait pour thème: «Le Canada et le Tiers-Monde: quelles sont les options?» M. Ramphal a noté que le Canada avait bien montré son désir de coopérer avec ses collègues du Commonwealth afin d'atténuer les grands écarts de richesse qui existent dans le monde et il a affirmé que le Canada possédait «la possibilité, à un point élevé, de faire avancer le dialogue international par un engagement franc et direct à l'égard du changement».

À l'occasion de son accession à l'indépendance, en septembre, la Papouasie-Nouvelle-Guinée a été accueillie au sein du Commonwealth comme trente-quatrième membre à part entière.

Dans son dernier rapport aux chefs d'État, à titre de secrétaire général du Commonwealth, M. Arnold Smith a ainsi décrit les progrès les plus récents du Commonwealth: «Ce n'est qu'un commencement; il reste encore beaucoup à accomplir. Nous devons donc nous servir du Commonwealth d'une manière constructive, voyant en lui un des instruments que la politique mondiale met à notre disposition pour nous aider tous à partager la planète. Amener l'humanité à partager tout ce que le monde a à offrir, cela d'une manière sensée, juste, créative, voilà quels doivent être le but primordial d'une politique responsable et la conception de tous ceux qui travaillent dans le secteur de la macropolitique». Le caractère particulier du Commonwealth moderne va permettre à celui-ci de jouer un rôle singulièrement efficace dans la réalisation de cet objectif. M. Trudeau a affirmé dans son message du Jour du Commonwealth, le 19 mai: «L'engagement du Canada à l'égard du Commonwealth ne nous vient pas uniquement d'un héritage historique; il découle plutôt des qualités d'adaptation et de réaction de cette association, ainsi que de son aptitude à suivre et à faire avancer des politiques et des idées qui vont dans le sens d'un environnement mondial harmonieux».

La Francophonie

En 1975, le Canada a continué d'apporter son appui aux institutions francophones internationales avec lesquelles il a coopéré et il a joué un rôle plus important que jamais au sein de l'Agence de coopération culturelle et technique, et lors de la *Conférence des ministres de l'Éducation* et de la *Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports* des pays francophones.

Agence de coopération culturelle et technique

L'année 1975 a été, pour l'Agence, une année remarquable; ce fut aussi l'année de sa quatrième conférence générale organisée à l'île Maurice, du 12 au 15 novembre. La *Conférence générale*, qui constitue l'instance supérieure de l'agence, rassemble, tous les deux ans, des délégations des États membres au niveau ministériel. La délégation du Canada a été dirigée par M. Jean Marchand, ministre d'État du gouvernement fédéral. En faisant également partie, M. François Cloutier, ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, qui a été élu vice-président de la conférence, M. Jean-Pierre Ouellet, ministre de la Jeunesse du Nouveau-Brunswick et des représentants de l'Ontario et du Manitoba. Depuis la *Conférence générale* de 1971, le Québec détient le statut de gouvernement participant dans les institutions, les activités et les programmes de l'agence.

La conférence de 1975 a revêtu une importance toute particulière du fait qu'on y a cherché à donner à l'agence de nouveaux moyens de consolider et d'élargir son champ d'activité à titre d'organisation placée à la tête de la Communauté francophone internationale.

Parmi ses décisions importantes, la *Conférence générale* a pris celle d'approuver le principe de la création, conformément aux documents constitutionnels de l'agence, d'un mécanisme multilatéral, chargé de percevoir des contributions volontaires devant favoriser le développement au moyen de la coopération économique, sociale et culturelle. Le Canada, qui est un des parrains de cette proposition, est aussi membre d'un groupe de travail que l'on a chargé de fixer les modalités selon lesquelles ce mécanisme sera créé. Le rapport du groupe de travail doit être présenté à la prochaine réunion du conseil administratif, qui doit avoir lieu au printemps de 1976.

Toute aussi importante a été l'adoption du principe selon lequel les programmes de l'agence doivent se regrouper autour de trois thèmes: le

développement, la coopération sur les plans de l'éducation, de la science et de la technique et, enfin, l'essor des cultures et des langues nationales. Les programmes en question seront essentiellement multilatéraux et s'adresseront, surtout, aux populations rurales.

Une autre décision d'importance concerne la restructuration de la direction et de l'organisation du personnel de l'agence. Un groupe d'experts, responsable de l'étude de cette question, doit soumettre des propositions précises à la prochaine réunion du conseil administratif.

Enfin, la conférence a pris note de la proposition du Canada d'organiser un colloque des directeurs généraux des agences de radiotélédiffusion des pays francophones au printemps de 1977.

La conférence générale a accepté la candidature des îles Seychelles au statut de membre, l'admission devant se faire au moment de leur accession à l'indépendance.

La conférence de l'île Maurice a démontré qu'il existe toujours des voies non explorées où l'agence pourrait exercer utilement son activité.

Conférence des ministres de l'Éducation

La session annuelle de la *Conférence des ministres de l'éducation* des pays francophones a eu lieu à Paris du 12 au 14 mai. M. François Cloutier, alors ministre de l'Éducation du Québec, dirigeait la délégation du Canada à cette conférence dont l'ordre du jour comportait l'approbation à donner à l'organisation de plusieurs colloques. Le Canada a accepté de se charger des frais entraînés par le colloque sur l'enseignement technique et la formation professionnelle.

Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports

La *Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports* des pays francophones a tenu sa sixième session à Kigali, du 21 au 23 août. La délégation du Canada était dirigée par le ministre d'État responsable du haut-commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports du Québec, M. Paul Phaneuf, qui terminait son mandat à titre de président de la conférence.

La conférence a créé un comité spécial, dont le Canada est membre, qui sera chargé de déterminer les moyens de collaborer avec la

Les Nations Unies

Conférence des ministres de l'éducation et avec l'Agence de coopération culturelle et technique. La conférence a accueilli avec satisfaction l'offre faite par le Gouvernement du Québec de défrayer la participation de deux adolescents de chacun des États membres au camp de la jeunesse internationale organisé à l'occasion des Jeux olympiques de Montréal ainsi que celle de plusieurs spécialistes aux travaux du Congrès international des sciences de l'activité physique qui aura lieu à Québec en juillet 1976.

Organisations non gouvernementales

Avec l'appui du Gouvernement du Canada, l'Association mondiale des médecins francophones (AMMF) a été admise, lors de la «Conférence de l'île Maurice», à faire partie du comité consultatif de l'Agence de coopération culturelle et technique. La première réunion du conseil général de l'association a eu lieu à Dakar du 1^{er} au 5 décembre. Durant toute l'année, le Canada a donné, sans faillir, son appui à l'Association des universités entièrement ou partiellement de langue française (AUPELF), qui a tenu sa cinquième conférence triennale à Lomé du 15 au 20 décembre. La sixième Biennale de la langue française a eu lieu à Luxembourg du 6 au 14 septembre. L'Union internationale des journalistes et de la presse de langue française (UIJPLF) a tenu sa treizième conférence à Abidjan au cours de la dernière semaine de novembre.

La sixième Assemblée générale de l'Association internationale des parlementaires de langue française (AIPLF) a eu lieu à l'île Maurice du 14 au 21 septembre. La délégation canadienne était dirigée par M. Jean-Noël Lavoie, président de l'Assemblée nationale du Québec et de la section canadienne de l'AIPLF. Elle comprenait un groupe de parlementaires fédéraux dirigés par M. Gérard Laniel, qui a été élu vice-président de l'association, et parmi lesquels se trouvaient des représentants du Québec et du Nouveau-Brunswick. Ces réunions ont amené le remaniement complet des statuts et règlements de l'association. Celle-ci, jusqu'alors essentiellement culturelle, pourra à l'avenir, selon une proposition faite par le Canada, étudier les problèmes économiques et sociaux qui se posent à l'ensemble des 18 pays membres.

Par suite de la modification des statuts de l'association, le Québec et le Nouveau-Brunswick sont maintenant considérés comme des sections autonomes de l'AIPLF.

Le Canada a de nouveau pris une part active aux travaux divers de l'Organisation des Nations Unies et de ses institutions spécialisées au cours de 1975. À titre de membre fondateur de l'organisation mondiale, le Canada a poursuivi une politique de collaboration sélective, quoique considérable, dans presque tous les secteurs de l'activité de l'ONU. À l'occasion du trentième anniversaire de l'organisation, le 24 octobre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a envoyé au secrétaire général un message proclamant de nouveau l'attachement du Canada aux idéaux et aux principes énoncés dans la Charte et l'appui du pays aux efforts que déploie l'ONU pour faire passer ces principes dans la pratique. Voici un extrait du message de M. MacEachen:

«Au moment de sa création, il y a trente ans, l'organisation reflétait les valeurs et les réalités d'un monde émergent à peine d'une guerre tragique. En 1945, l'humanité était assoiffée de paix: les 51 pays qui se réunirent à San Francisco étaient décidés à établir un régime nouveau et dynamique de relations internationales fondées sur la justice et l'égalité plutôt que sur la puissance et l'exploitation. Même si les relations internationales se sont modifiées considérablement depuis, les espoirs nourris en 1945 ne sont pas encore pleinement comblés. L'ONU a toutefois relevé avec succès nombre de défis qui ont surgi au fil des ans. Le gouvernement et le peuple canadiens sont fermement convaincus que les succès de l'organisation ont plus que compensé ses insuffisances et que son bon fonctionnement est indispensable au bien-être de la communauté internationale. C'est pourquoi nous espérons qu'elle continuera de progresser vers la réalisation des buts et idéaux de ses fondateurs.»

Outre son trentième anniversaire, l'ONU a aussi célébré le quinzième anniversaire de l'adoption de la Déclaration sur le droit à l'indépendance des pays et des peuples coloniaux, résolution-clé dans le rôle actif de l'ONU en ce qui concerne le processus de la décolonisation. Comme preuve additionnelle du succès de ce processus, six nations qui venaient d'acquiescer leur indépendance ont été admises à l'organisation mondiale. L'admission du Mozambique, du Cap Vert, de São Tomé et Príncipe, des Comores, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et du Surinam a

porté à 144 le nombre des membres de l'ONU, rapprochant celle-ci du moment où elle regroupera toutes les nations.

L'ONU s'est beaucoup intéressée, en 1975, aux questions relatives à la coopération économique internationale, comme on a pu le constater par les réalisations de la septième session spéciale de l'Assemblée générale, tenue en septembre. Elle s'est efforcée, cette année encore, de rechercher la paix au Moyen-Orient, dont la situation troublée s'est traduite, dans l'ordre du jour de la trentième session ordinaire de l'Assemblée générale, par le grand nombre de questions qui s'y rapportait. L'adoption d'une résolution mal conçue assimilant le sionisme au racisme a suscité un réel désarroi et de nouvelles controverses. L'affrontement entre les pays non alignés et les pays industrialisés de l'Ouest, qui continue de se manifester dans de nombreux forums de l'ONU, a continué de faire obstacle aux tentatives des Nations Unies pour résoudre les problèmes mondiaux et mis en évidence la nécessité d'apporter des changements à la structure et aux méthodes de travail de l'organisation mondiale.

La présente section de la *Revue annuelle* porte sur les domaines de l'activité des Nations Unies qui revêtent une importance particulière pour le Canada. Afin d'éviter toute répétition inutile, des sections distinctes sont consacrées à d'autres aspects des affaires de l'ONU, notamment au droit de la mer, à la CNUCED, l'UNESCO, etc.

Questions politiques et questions de sécurité

La session du trentième anniversaire de l'Assemblée générale, malgré quelques reculs importants, a marqué un progrès modéré dans certains secteurs et, comparée à la vingt-septième session, elle ne fut pas le théâtre d'affrontements aussi durs et elle révéla une recherche plus sincère de l'harmonie. L'appui donné, en bloc, par les membres non alignés à un leadership de plus en plus radical, qui avait constitué la principale caractéristique de la vingt-neuvième session, a été considérablement nuancé au cours de la trentième session. Dans les cas où les débats ont été l'écho de rancœurs et de divisions, l'Assemblée générale mit clairement en évidence la difficulté de résoudre les principales questions plutôt que les faiblesses inhérentes de l'organisation. L'Assemblée générale elle-même est, de plus en plus,

considérée comme un lieu où les différends internationaux peuvent être exposés et où, avec un peu de chance, ils peuvent s'atténuer. Personne ne semble plus nourrir l'illusion qu'il s'agisse, en quelque sorte, d'une institution législative internationale.

Moyen-Orient

Sur le plan politique, le point saillant de la trentième session de l'Assemblée générale a été, une fois de plus, le débat sur les questions relatives à l'âpre différend dont est victime le Moyen-Orient, débat où l'on a cherché, surtout, à accentuer la reconnaissance des droits des Palestiniens et à continuer de faire pression sur Israël. Le souci que cause au Canada le déséquilibre des résolutions issues du conflit israélo-arabe est bien illustré par les différents votes de ses délégués: ceux-ci n'ont pu appuyer que quatre des 14 résolutions et sous-résolutions sur le Moyen-Orient adoptées par l'Assemblée générale.

C'était la première fois cette année, depuis 1972, qu'un débat en règle sur la situation du Moyen-Orient avait lieu à l'Assemblée générale. La délégation canadienne a voté contre la résolution issue de ce débat parce qu'elle ne croyait pas qu'une telle résolution puisse constituer un apport positif à la réalisation de la paix au Moyen-Orient. La principale raison de son opposition réside dans le fait que la résolution reposait, à ses yeux, sur une vue incomplète de la situation. Aucune allusion précise n'était faite aux résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité, qui demeurent fondamentales pour la réalisation d'une paix durable dans la région et qui contiennent les éléments essentiels à l'établissement d'une paix juste et durable. En outre, la résolution sur le Moyen-Orient demandait à tous les États de cesser d'apporter une aide militaire ou économique quelconque à Israël, sans faire état de l'aide militaire fournie aux autres États de la région. Le texte de la résolution suggérait, en outre, que des sanctions soient imposées contre Israël; or, cette mesure, selon le Canada, est, non seulement, injustifiée mais elle empiète sur les prérogatives du Conseil de sécurité. Le Canada a donc conclu que l'Assemblée générale ne servirait pas l'objectif d'une paix durable dans la région en condamnant le maintien de l'occupation des territoires conquis par Israël

sans faire état des autres éléments de la résolution 242, dont le droit de tous les États de la région de vivre dans la paix et la sécurité.

La résolution la plus déconcertante que l'Assemblée générale ait adoptée sur cette question ou toute autre série de questions est celle selon laquelle «le sionisme est une forme de racisme et de discrimination raciale». Non seulement, le Canada s'oppose-t-il à la résolution elle-même, mais encore déplore-t-il que le souci permanent de l'ONU de faire respecter les droits de l'homme puisse s'estomper, sous l'effet de cette résolution mal conçue et que ses victoires en ce domaine puissent être compromises. En expliquant pourquoi il avait voté contre la résolution, le représentant du Canada a dit que «relier le concept du sionisme à la doctrine raciale de l'*apartheid* (est) inapproprié, imprécis, contentieux et inutile».

Chypre

L'éternel problème de Chypre et du renouvellement du mandat de l'UNFICYP donna lieu à un autre débat pénible. À cause de sa participation active aux sein des forces de l'ONU responsables du maintien de la paix à Chypre, le Canada a suivi le débat avec intérêt. L'Assemblée générale a manifesté son insatisfaction au sujet du débat en adoptant une résolution où elle déplore le peu de progrès accompli dans la négociation entreprise en vue de mettre fin au conflit. Elle y demande aussi que toutes les forces étrangères autres que celles de l'ONU quittent l'île sans délai. Le Conseil de sécurité a renouvelé le mandat de l'UNFICYP pour six autres mois à compter du 15 décembre et, à la demande du Secrétaire général, le Canada s'est engagé, encore une fois, à fournir des troupes pour cette période.

Corée

Le Canada a pensé qu'il y avait cette année une réelle possibilité de faire progresser la question coréenne à l'Assemblée générale. Depuis la fin de la guerre de Corée, les débats qui ont porté sur cette question à l'ONU sont presque toujours restés sans résultat, mais, en 1975, les États-Unis et la République de Corée ont modifié leur position de façon décisive en proposant une résolution demandant la dissolution du commandement de l'ONU et l'adoption de mesures pouvant assurer la survie de l'accord d'armistice de 1953, dont le

commandement de l'ONU est le seul signataire du côté allié. Le Canada a coparrainé cette résolution avec 19 autres nations dans l'espoir que le changement d'attitude manifesté par la République de Corée et les États-Unis à l'égard de cette question serait suivi d'un désir de négocier analogue de la part de la République démocratique populaire de Corée. La dissolution du commandement de l'ONU lui semblait, par ailleurs, un moyen de simplifier la question: en libérant les Nations Unies de cette responsabilité, on encouragerait les deux Corées à négocier sérieusement entre elles.

Les partisans de la République démocratique populaire de Corée ont, eux aussi, mis de l'avant une résolution demandant la dissolution du commandement de l'ONU et le remplacement de l'armistice par un accord de paix négocié entre les «véritables parties en cause» qui, à leurs yeux, se limitent à la République démocratique populaire de Corée et aux États-Unis, aucune reconnaissance n'étant accordée, de ce point de vue, à la République de Corée. En outre, la résolution n'assurait aucunement que l'armistice serait respecté, après la dissolution du commandement de l'ONU, jusqu'à la conclusion d'un accord de paix.

Après une campagne active menée des deux côtés, l'Assemblée générale a adopté les deux résolutions par de faibles majorités; c'était la première fois que l'ONU adoptait deux résolutions contradictoires. Le problème est maintenant dans une impasse à peu près totale et il faudra déployer des efforts intenses si l'on veut en arriver à des résultats plus positifs à la trente et unième session de l'Assemblée générale.

Maintien de la paix

En 1975, comme par le passé, le Canada a joué un rôle éminemment actif dans le maintien de la paix par l'ONU. Outre qu'il possède de larges contingents au sein des trois forces de maintien de la paix de Chypre et du Moyen-Orient (UNFICYP, FUNU II et UNDOF), le Canada n'a pas cessé de demander que les pays participants élèvent le niveau d'entraînement et de préparation de leurs forces armées et qu'ils abordent les problèmes de logistique et de matériel de façon plus approfondie.

Le rôle du Canada dans les délibérations du Comité des 33, comité spécial de l'ONU chargé d'établir des politiques en matière de maintien de la paix, a encore été difficile: une forte divergence de vues s'est en effet manifestée à propos des principes régissant l'établissement et le contrôle quotidien des opérations de maintien de la paix. Le Canada espère néanmoins à l'avenir que le comité jouera un rôle utile dans le dégagement de principes directeurs pratiques pour les opérations de maintien de la paix sur place.

Les mandats des trois forces de maintien de la paix dont le Canada fait partie ont été prolongés au cours de l'automne 1975. Le mandat de l'UNDOF n'a été renouvelé, cependant, qu'après que le Conseil de sécurité eut consenti, à la demande de la Syrie, à accueillir, en janvier, un débat en règle sur le Moyen-Orient, débat auquel l'OLP participerait. Le mandat de l'UNFICYP a été renouvelé sous réserve que le commandant de l'UNFICYP ne déploierait pas de forces dans le nord de l'île avant d'en être venu à une entente séparée avec les Chypriotes turcs.

L'engagement du Canada à l'égard du maintien de la paix par l'ONU a été rappelé par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures dans l'allocution qu'il a prononcée à l'Assemblée générale le 22 septembre:

«Ces opérations constituent l'un des rares instruments utiles qu'ait élaborés la communauté internationale pour favoriser le règlement pacifique des différends. Elles sont conçues pour permettre aux parties en cause d'interrompre les hostilités quand elles constatent qu'il est dans leur intérêt de le faire et pour contribuer à susciter un climat dans lequel les différends peuvent être réglés par la voie de négociations.»

Désarmement

Comme par les années passées, l'ONU a joué un rôle actif dans la recherche constante d'une solution au problème irritant et complexe du désarmement. Le sentiment toujours plus vif de frustration et le peu de progrès accomplis dans cette recherche sont amplement illustrés par la multiplication des questions mises à l'ordre du jour dans le but de régler l'un ou l'autre des divers aspects du problème. À sa trentième session, l'Assemblée générale a examiné 19 articles portant sur le désarmement et elle a

adopté 25 résolutions. M. MacEachen, dans le discours qu'il a prononcé à l'Assemblée générale le 22 septembre a parlé de l'inquiétude qu'éprouve le Canada devant l'absence de progrès que l'on constate en matière de désarmement:

«Le désarmement est l'un des sujets qui provoquent au sein de cette assemblée les sentiments les plus intenses, que ce soit de l'espoir ou de la frustration. Nous voulons des accords qui feront échec à la violence, qui réduiront les tensions et qui libéreront des ressources pour des fins sociales et économiques productives. Nos espoirs sont cependant trahis par une surenchère sans fin des moyens de destruction.

L'arsenal nucléaire compte des dizaines de milliers d'armes et nous devons faire face à la perspective terrifiante de la prolifération. Les pays développés continuent de consacrer des sommes énormes aux armements de toutes sortes et les budgets militaires de certains pays en voie de développement augmentent rapidement. Est-il étonnant, dans ces conditions, que, partout, on attende avec un profond sentiment d'inquiétude mêlée d'impatience, des progrès réels sur la voie du désarmement?»

Questions économiques et sociales

Le Canada, qui s'est vu confier, en 1974, un mandat de trois ans auprès du Conseil économique et social, a pris une part active aux travaux du conseil en 1975. Celui-ci, lors de sa cinquante-huitième session (printemps) et de sa cinquante-neuvième session (été), a étudié une grande variété de questions économiques et sociales, dont l'aide au Sahel frappé par la sécheresse, les questions liées au respect des droits de l'homme, l'année internationale de la femme, la protection de l'environnement, les problèmes de l'alimentation, les secours à fournir en cas de désastre et le développement économique, en vue de la septième session spéciale. À la session du printemps, le Canada a été élu membre de la Commission des droits de l'homme et réélu, à la fois, au Comité consultatif sur l'application de la science et de la technique au développement et à la Commission des stupéfiants (il est représenté au sein de ces deux organismes depuis leur création, en 1972 et en 1946 respectivement). Le Canada est aussi membre des Commissions économiques pour

l'Amérique latine et pour l'Europe et, en 1975, il a participé aux travaux de la Commission de la condition de la femme, de la Commission des sociétés transnationales et de la Commission de statistique.

Septième session spéciale de l'Assemblée générale de l'ONU

La résolution sur les relations économiques internationales et sur le développement qui a été adoptée le 16 septembre par la septième session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies a été d'une grande portée pour les relations entre pays développés et pays en voie de développement. Contrairement à la Déclaration et au Programme d'action de la sixième session spéciale, la résolution ne porte aucun jugement de valeur sur les systèmes économiques ou les motivations nationales. Elle substitue à l'expression générale d'une volonté des propositions concrètes et des initiatives précises. De plus, fait de la plus haute importance, dans les négociations sérieuses qui ont eu lieu et où ils se sont réellement livrés à des études approfondies, tous les intéressés ont dû faire des concessions pour s'entendre sur un document à la fois progressif et responsable. Cette réalisation traduit un changement fondamental de climat et d'attitude, notamment de la part des pays industrialisés.

Le document demande l'infléchissement du système mondial des échanges commerciaux et des paiements en faveur des pays en voie de développement. C'est ainsi que ceux-ci bénéficieraient tout particulièrement de diverses mesures touchant le commerce, les finances et les institutions, ainsi que de programmes visant à hâter, dans leur intérêt, le processus de la transmission des techniques, l'industrialisation et la rationalisation de la production et de la distribution des aliments et des ressources. Le document demande, en conséquence, la réorganisation des organismes économiques et sociaux de l'ONU.

Réforme de structure

En vue de la septième session spéciale, l'Assemblée générale a confié à un groupe d'experts, à la fin de 1974, le soin d'effectuer une étude destinée à mettre l'ONU pleinement en mesure de traiter des problèmes de la coopération économique internationale dans une

perspective d'ensemble. Dans son rapport intitulé: «Une nouvelle structure de l'ONU pour la coopération économique mondiale», le groupe d'experts présente des propositions imaginatives et constructives dans le dessein, entre autres, de renforcer le rôle du Conseil économique et social, d'améliorer les services de soutien du secrétariat, d'établir des mécanismes de consultation nouveaux et plus efficaces et de simplifier le mode d'activité de l'ONU.

La résolution 3362 de la septième session spéciale prévoit l'établissement d'un comité spécial sur la restructuration des secteurs économique et social du système de l'ONU. Ce comité doit étudier le rapport du groupe d'experts ainsi que les délibérations des autres organismes de l'ONU à propos des remaniements de structures, notamment, les délibérations de la CNUCED IV qui doit avoir lieu à Nairobi en mai 1976. Le Canada attache une importance toute particulière à la tâche du comité spécial, aux travaux duquel il prendra une part active.

Institutions spécialisées

Une part importante du travail des Nations Unies se fait au sein des institutions spécialisées dont les activités, qui sont principalement de nature technique, retiennent moins l'attention, parfois, que les activités politiques de l'ONU. En 1975, le Canada n'a pas cessé d'apporter son soutien à ces institutions, ainsi qu'en témoigne ce bref résumé:

À la dix-huitième *Conférence de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)*, le Canada a réaffirmé sa conviction que le développement agricole et rural constitue un des problèmes les plus urgents qui se posent au monde d'aujourd'hui, en appuyant la candidature, au poste de directeur général, d'un Canadien dont la compétence technique et l'expérience, en matière de développement agricole, sont exceptionnelles. Le candidat canadien, le Dr W. David Hopper, président du Centre de recherches pour le développement international, est arrivé deuxième au premier tour de scrutin, mais ne disposant pas d'un appui suffisant pour être élu, il s'est retiré. M. Édouard Saouma, représentant du Liban, a été élu à l'unanimité, au second tour.

Le Canada n'a pas cessé d'apporter son soutien au Programme alimentaire mondial et ceci, à chaque étape de son évolution. Se

classant au premier rang des pays qui subventionnent le programme, il s'est engagé à y consacrer 94 millions de dollars en 1975 et autant en 1976.

La délégation du Canada a joué un rôle actif dans la *Conférence diplomatique sur le droit de l'air* organisée à Montréal (septembre 1975), sous les auspices de l'OACI. Cette conférence a étudié les moyens de moderniser les dispositions des conventions de Varsovie et des protocoles connexes qui traitent de la responsabilité relative au transport des marchandises et du courrier par avion. Un des moyens sur lesquels on s'entendit consiste à user des droits de tirage spéciaux du FMI pour réaliser la conversion monétaire dans l'aviation civile.

Le Canada a aussi participé au septième *Congrès mondial sur la météorologie* ainsi qu'à l'assemblée annuelle de l'Organisation mondiale de la santé. On peut voir une autre illustration de l'intérêt réel que porte le Canada au travail des institutions spécialisées de l'ONU dans le fait qu'il est actuellement membre du conseil de régie de chacune de ces institutions, à l'exception de celui de l'UNESCO, et qu'il joue un rôle actif dans tous leurs travaux. En 1975, le Canada a commencé de remplir son mandat comme membre du conseil d'administration de l'Union postale universelle en donnant un vice-président à ce conseil. Il assume également les fonctions de rapporteur d'un important groupe de travail du conseil qui s'occupe des frais finals à imposer pour compenser les disparités entraînées par l'importance inégale des quantités de courrier reçues de l'étranger dans divers pays. M. Joe Morris, président du Conseil canadien du travail, est demeuré président du groupe des travailleurs au sein du conseil d'administration de l'Organisation internationale du travail. Le représentant du Canada au conseil de l'OACI a été élu président du groupe de travail sur les conditions de service.

Droits de l'homme

Malgré les effets négatifs de la résolution qui assimile le sionisme au racisme, l'ONU a marqué certains progrès dans le domaine du respect des droits de l'homme au cours de 1975. Par exemple, elle a travaillé sérieusement à faire disparaître la torture dans le monde. C'est ainsi que son Assemblée générale a accepté à l'unanimité une résolution, coparrainée par le

Canada, contenant une déclaration sur la protection contre la torture.

L'intérêt du Canada, en ce qui concerne les travaux de l'ONU relatifs aux droits de l'homme, portera surtout, au cours des trois prochaines années, sur la Commission des droits de l'homme, à laquelle il a été élu au cours de 1975. La commission, qui constitue le principal organisme de l'ONU en matière de droits de l'homme, a été mise sur pied en 1947; avec les années, elle a créé une série d'instruments, de déclarations et de conventions destinés à soutenir les droits de l'homme dans le monde. Le Canada espère pouvoir, au cours de son mandat de trois ans à la commission, contribuer à faire mettre l'accent moins sur la création de nouveaux instruments que sur l'étude des mesures pouvant jouer d'une manière efficace dans le sens du respect de ces droits.

La réalisation des objectifs de la Décennie de mobilisation contre le racisme et toutes les formes de discrimination raciale pourrait avoir été sérieusement compromise par la résolution sur le sionisme. Le Canada et beaucoup d'autres pays occidentaux qui jusque-là s'étaient déclarés en faveur du programme de la Décennie et du projet d'une conférence mondiale de lutte contre le racisme se voient maintenant forcés de réexaminer leur position dans la mesure où ces activités pourraient être infléchies par la résolution sur le sionisme.

Conférences

Quatre importantes conférences de l'ONU ont eu lieu en 1975. La première, la *Conférence sur le droit de la mer* tenue à Genève, fait l'objet de la section de la *Revue* consacrée au droit international.

La ville de Lima, au Pérou, a été le siège de la deuxième *Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel* (ONUDI II). Au cours de cette conférence, l'ONUDI a produit la déclaration de Lima (dont il est question dans la section de la *Revue* réservée aux questions économiques internationales) et, dans une recommandation à l'Assemblée générale de l'ONU, elle a demandé sa transformation en une institution spécialisée à part entière. Cette recommandation a été adoptée à la septième session spéciale de l'Assemblée générale. On prévoit donc qu'en 1976, un comité intergouvernemental s'occupera de rédiger la constitution de l'organisation.

1975 a été l'Année internationale de la femme, couronnée par la *Conférence mondiale de l'année internationale de la femme* tenue à Mexico, en juin. Bien que les travaux de cette conférence aient été entravés, dans une certaine mesure, par la division qu'ont causée les débats sur plusieurs résolutions à caractère politique, dont une par laquelle on cherchait à «faire disparaître le sionisme», la conférence a accepté un plan d'action mondial visant à améliorer la condition de la femme dans le monde. Le Canada a joué un rôle actif dans la négociation de beaucoup d'autres résolutions, souvent à titre de coparrain. En particulier, il a promis de donner son appui à des programmes concernant la condition féminine dans les pays en voie de développement, par l'intermédiaire de l'Agence canadienne de développement international. Il a aussi appuyé les mesures destinées à augmenter le nombre des femmes membres des professions libérales qui travaillent dans les divers organes de l'ONU, ainsi que les résolutions demandant l'examen et l'évaluation périodiques du plan d'action mondial.

La quatrième grande conférence, soit le cinquième *Congrès de l'ONU sur la prévention du crime et le traitement des criminels*, devait avoir lieu à Toronto, en septembre. Toutefois, le Gouvernement du Canada, influencé par la détérioration du climat dans lequel se tenaient les conférences internationales, a demandé à l'ONU de remettre la tenue du congrès à une date ultérieure (en 1976) que tous pourraient accepter et où les circonstances seraient plus favorables. L'ONU ne s'est pas rendue à la demande du Canada et le congrès a eu lieu à Genève, aux dates prévues à l'origine. En fin de compte, le congrès s'est déroulé sans incident et le Canada y a joué un rôle actif.

Habitat — Conférence des Nations Unies sur les établissements humains

L'année a vu se dérouler, selon le calendrier prévu, les travaux préparatoires d'*Habitat — Conférence des Nations Unies sur les établissements humains*, qui doit avoir lieu à Vancouver du 31 mai au 11 juin 1976. Lorsqu'a été acceptée l'offre faite par le Canada, à la vingt-septième Assemblée générale des Nations Unies, en 1972, d'accueillir la conférence sur son territoire, le gouvernement fédéral a créé deux secrétariats responsables des dispositions à prendre du côté canadien. Il s'agit du Secrétariat d'accueil, établi au ministère des

Affaires extérieures, et du Secrétariat de la participation, créé au département d'État chargé des Affaires urbaines. En octobre 1975, les fonctions des deux secrétariats ont été transférées à un nouvel organisme, soit le Secrétariat canadien d'Habitat, dont M.J.W. MacNeill est le commissaire général. M. MacNeill avait déjà participé à la préparation de la conférence à titre de secrétaire du ministre d'État aux Affaires urbaines.

Des relations étroites ont été maintenues avec le Secrétariat de l'ONU pour Habitat, que dirige, à New York, M. Enrique Penalosa. Le comité préparatoire de l'ONU pour Habitat, où le Canada est représenté, s'est réuni deux fois au cours de l'année, soit en janvier et en août.

En juin et en juillet, le Canada a été représenté à titre de pays d'accueil, aux réunions préparatoires régionales d'Habitat tenues à Téhéran, au Caire, à Genève et à Caracas.

En septembre, au cours d'une réunion des groupes de travail intergouvernementaux *ad hoc* tenue à Genève, on a fait des progrès considérables dans l'étude du projet de la déclaration de principes que la conférence devrait adopter et dans l'examen des formes d'action qu'elle pourrait recommander sur le plan international.

Des progrès ont aussi marqué la mise en place des installations considérables que Vancouver doit fournir pour la conférence. On a procédé, dans le centre-ville, à la mise sur pied d'un centre pour la présentation des projets, d'un centre pour les visiteurs et d'un centre pour les médias, ce dernier devant permettre la diffusion des reportages dans le monde entier.

On a aussi entrepris la rénovation de Jericho Beach, ancienne base militaire située dans le quartier Point Grey de Vancouver. Cet endroit doit constituer le centre d'activité du «Forum d'Habitat», conférence d'organisations non gouvernementales, nationales et internationales, qui doit avoir lieu en même temps que la conférence officielle d'Habitat.

On a enregistré une réaction intéressante aux efforts visant à amener et à aider les pays participants à donner des présentations audio-visuelles de leurs projets d'établissements humains. À la fin de l'année, plus de 100 pays avaient entrepris de réaliser plus de 200 présentations de ce genre, ce qui constitue un déploiement audio-visuel sans précédent dans l'histoire des conférences de l'ONU. Au cours de l'automne, ont eu lieu, dans tout le Canada, des colloques et rencontres publiques destinés, d'une

part, à stimuler l'étude, par le public, des thèmes d'Habitat et, d'autre part, à préciser la formulation de la position du gouvernement canadien sur les questions relatives aux établissements humains.

Questions administratives

Le budget biennal de l'ONU pour 1976-1977 a été fixé récemment à 745 813 800 dollars, ce qui signifie une augmentation de quelque 130 millions de dollars. Tout comme la plupart des institutions gouvernementales et intergouvernementales, l'ONU a été durement touchée par l'inflation et par l'instabilité actuelle et elle a dû s'imposer des restrictions budgétaires supérieures à la normale. Le Canada, qui compte parmi les pays dont la participation financière à l'ONU est la plus considérable, qu'il s'agisse de contributions obligatoires ou volontaires, a joué un rôle actif dans les efforts visant à maintenir les obligations financières de l'ONU dans des limites réalistes. À la trentième session de l'Assemblée générale, le Canada s'est associé aux efforts déployés pour attirer l'attention sur les problèmes financiers de base de l'organisation. Ces efforts ont abouti à un projet concernant la création d'un organisme intersessionnel — dont la composition reflétera celle des Nations Unies — qui devra recommander les mesures susceptibles d'apporter une solution d'ensemble aux difficultés financières de l'organisation.

Apports financiers du Canada au système de l'ONU

Les sommes versées par le Canada à la famille d'organisations des Nations Unies se répartissent entre trois catégories: a) la part des cotisations annuelles de l'organisation et de ses institutions spécialisées qui est demandée chaque année aux pays participants (la cotisation du Canada est fixée à 3.18 pour cent, ce qui a représenté en 1975, 8 838 000 dollars versés au titre du budget ordinaire des Nations Unies et 11 846 000 dollars versés au titre des budgets ordinaires des institutions spécialisées, le Canada se plaçant, par l'importance de ces versements, au neuvième rang des 144 États membres); b) contributions versées au titre du

maintien de la paix, qui se sont élevées, en 1975, à 6 165 000 dollars (entretien des forces de maintien de la paix à Chypre et au Moyen-Orient); et c) les dons volontaires (destinés à financer les activités relevant de nombreux programmes économiques, sociaux et humanitaires multilatéraux) dont le total s'est élevé à 33 086 000 dollars. En 1975, ces derniers ont servi à subventionner des programmes et organismes aussi divers que le Programme des Nations Unies pour le développement, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Office de secours et de travaux pour les réfugiés de Palestine. La générosité du Canada et la promptitude avec laquelle il s'acquitte de ses versements traduisent bien sa fidélité à la famille d'organisations de l'ONU.

Relations de défense

OTAN

Le Canada a été, en 1949, l'un des membres fondateurs de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Les divers gouvernements canadiens qui se sont succédés au cours des années ont réaffirmé leur conviction que la sécurité du Canada demeurerait liée à celle de l'Europe, point probablement le plus sensible dans l'équilibre des forces entre l'Est et l'Ouest. Défenseur ardent de la notion de sécurité collective, le Canada demeure convaincu de l'important rôle politique que joue l'OTAN en diminuant et éliminant les causes possibles de conflits entre l'Est et l'Ouest grâce à la négociation, à la réconciliation et au règlement des différends. Ces vues ont été exposées d'une manière assez détaillée, en 1970, dans le document *Politique étrangère au service des Canadiens* et, en 1971, dans le *Livre blanc sur la défense*.

En mai 1975, l'engagement du Canada à l'égard de l'OTAN a été raffermi de nouveau lorsque le premier ministre a visité Bruxelles pour participer à une rencontre au sommet des chefs d'État de l'OTAN. M. Trudeau a alors réaffirmé la foi du Canada en la sécurité collective ainsi que son appui à l'OTAN; il a aussi affirmé que le Canada s'engageait à fournir à l'OTAN un contingent militaire suffisant et efficace. Il a demandé, enfin, que les consultations politiques entre chefs d'État de l'OTAN soient plus fréquentes.

Au cours de la réunion de décembre des ministres de la Défense de l'OTAN, le ministre de la Défense nationale du Canada a donné une forme concrète à l'engagement de M. Trudeau en annonçant qu'à la suite d'une révision en profondeur de la structure de la Défense, le gouvernement se proposait d'améliorer l'efficacité de son groupe de brigades mécanisées — stationné en Europe — en en portant le secteur blindé à trois escadrons de tanks de combat modernes et efficaces, dotés de nouvelles pièces d'artillerie. Il a aussi annoncé que le Canada ferait l'acquisition de dix-huit avions de patrouille à longue portée afin de remplacer les appareils Argus, désormais périmés, et que d'autres améliorations seraient apportées aux forces canadiennes. Chose plus importante encore et contraire à la tendance générale qui se dessine au sein de l'OTAN, le gouvernement a annoncé une augmentation considérable, en valeur réelle, du budget de la Défense du Canada pour les cinq années à venir, mettant l'accent sur les immobilisations. Dans leur

communiqué, les ministres de la Défense de l'OTAN ont exprimé leur satisfaction à l'annonce de ces mesures qui soulignent l'importance considérable des engagements canadiens à l'égard de l'OTAN.

Un pas important a été franchi dans la voie longue et difficile de la détente par la signature, à Helsinki (1^{er} août 1975), de l'Acte final de la *Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe* (CSCE). Aux yeux de tous les membres de l'OTAN, il convient d'accorder une importance particulière aux mesures de confiance en vertu desquelles il a été convenu que chaque signataire de l'Acte final donnerait notification à tous les autres États participants des manoeuvres militaires d'envergure qu'il effectuerait en Europe centrale. Le Canada a déjà donné notification de deux manoeuvres auxquelles des troupes canadiennes ont participé et qui ont eu lieu dans la République fédérale d'Allemagne en automne 1975. Ces notifications de manoeuvres étaient parmi les premières que l'on eût données; depuis lors, d'autres pays, aussi bien membres de l'OTAN que non alignés, ont publié des communiqués semblables. Les mesures de confiance prévoient également que le pays organisant des manoeuvres invitera volontairement d'autres États à y envoyer des observateurs. L'OTAN a décidé d'appuyer entièrement cette disposition et des observateurs ont été invités à assister à l'une de ses manoeuvres d'automne désignée sous le nom de «Certain Trek». Le Canada, à titre de participant à ces manoeuvres, a aidé la République fédérale d'Allemagne à accueillir les observateurs, venus de tous les pays représentés à la CSCE sauf des États signataires du Pacte de Varsovie. Il nourrit l'espoir que l'application de ces mesures de confiance entrerait définitivement dans la politique de tous les États signataires de la CSCE.

Les progrès ont été moins encourageants en ce qui concerne les pourparlers entrepris à Vienne pour les réductions mutuelles et équilibrées des forces (MBFR) et auxquels le Canada participe également. On reconnaît généralement que les négociations sont plus difficiles parce qu'elles touchent à des questions essentielles tant à la sécurité de l'OTAN qu'à celle des pays du Pacte de Varsovie. On espère toutefois qu'une nouvelle proposition de l'OTAN visant à englober dans les négociations l'étude de certaines armes nucléaires permettra de sortir d'une impasse où l'on se trouve depuis deux ans et l'on garde également l'espoir de faire aboutir

les négociations entreprises par les États-Unis et l'URSS au sujet de l'Accord sur la limitation des armes stratégiques (SALT).

Malgré certaines réussites, des problèmes non encore résolus sont demeurés une source de préoccupation au sein de l'Alliance atlantique en 1975. Tous les membres de l'OTAN ont continué de ressentir, à des degrés divers, la gravité de l'inflation, de la crise de l'énergie et d'une récession continuelle. Pour beaucoup, il devint difficile, face aux pressions exercées sur les économies nationales, de maintenir le niveau voulu, en matière de défense. Cette situation a eu pour résultat positif d'engendrer un désir croissant — exprimé en 1975 par les membres de l'Alliance et, notamment, par le Canada — de réaliser des économies grâce à une spécialisation accrue dans la mise au point, la production et l'acquisition du matériel militaire, c'est-à-dire, en évitant une coûteuse multiplication des efforts. La sécurité et la cohésion de l'Alliance ont été compromises, non seulement par les difficultés économiques, mais aussi par la tension constante — née de la situation à Chypre — des relations entre la Turquie et la Grèce, par les troubles et l'instabilité qui sévissaient au Portugal et par la détérioration des relations entre l'Islande et la Grande-Bretagne à la suite du conflit sur les droits de pêche.

L'appartenance du Canada à l'OTAN joue un rôle important dans la poursuite de nombreux objectifs de la politique étrangère canadienne, en particulier, dans la négociation d'un lien contractuel avec la Communauté européenne. Les organes ordinaires de l'OTAN et ses organismes connexes (tels l'Assemblée de l'Atlantique Nord et le Conseil atlantique du Canada) sont, pour les membres de l'Alliance un centre d'échanges de vues irremplaçable. L'appartenance à l'OTAN contribue aussi au resserrement des relations politiques, économiques, scientifiques et techniques du Canada avec l'Europe, qui font contrepoids aux relations canado-américaines. L'Alliance, qui permet et même, oblige, le Canada et les États-Unis à jouer un rôle actif dans les affaires de l'Europe, illustre l'interdépendance de l'Europe et de l'Amérique du Nord.

Collaboration à la défense de l'Amérique du Nord

En continuant à collaborer, avec les États-Unis, à la défense de l'Amérique du Nord, le Canada cherche à contribuer efficacement au

maintien d'un équilibre stratégique stable entre les superpuissances. Par ailleurs, cette contribution sert son grand objectif en matière de défense, à savoir d'éviter une guerre nucléaire. Dans le contexte de la défense de l'Amérique du Nord, le gouvernement croit que la meilleure façon de réaliser cet objectif consiste à apporter son concours aux organismes de surveillance et d'avertissement, à contribuer à la défense contre les sous-marins et à s'associer aux États-Unis en ce qui concerne les mesures visant à protéger leur capacité de riposte.

Dans le domaine de la défense aérienne, cette coopération a été réaffirmée (mai 1975) lorsque, après une révision en profondeur, le Canada a décidé de renouveler l'Accord sur le commandement de la Défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD) pour cinq autres années. Le gouvernement a conclu qu'il y va de l'intérêt du Canada de continuer à coopérer avec les États-Unis, pour la défense de l'Amérique du Nord: cette coopération permet, en effet, d'étudier les problèmes de la sécurité mutuelle et elle contribue à assurer la sécurité générale du territoire qui relève de l'OTAN. Les autorités canadiennes ont aussi conclu que, si le risque d'une attaque aérienne de l'Amérique du Nord s'était beaucoup atténué, relativement parlant, il n'en subsistait pas moins et que les ententes sur la défense aérienne conclues entre les deux gouvernements par le moyen du NORAD, constituant le moyen le plus sûr et le plus efficace d'assurer la défense nécessaire, devaient être prolongées.

Par ailleurs, les gouvernements du Canada et des États-Unis sont conscients de l'importance croissante de la surveillance et du contrôle de leurs espaces aériens respectifs en temps de paix. Aussi ont-ils entrepris de mettre en place des systèmes nationaux (civils et militaires) de surveillance et de contrôle de l'espace aérien dont l'efficacité sera accrue grâce au maintien du NORAD. Pour rendre ces nouveaux systèmes nationaux plus efficaces, ils sont convenus, récemment, de redéfinir les limites régionales établies par le NORAD. Cette décision se traduira, sur le plan pratique, par le fait qu'à l'avenir, toutes les opérations se déroulant dans l'espace aérien du Canada seront contrôlées à partir de centres situés au Canada et seront effectuées par des Canadiens.

La Commission permanente canado-américaine de défense représente l'un des principaux mécanismes consultatifs responsables de la coopération

canado-américaine en matière de défense. S'étant réunie régulièrement en 1975, la commission a été un véritable centre d'étude où l'on aborda des questions telles que la dispersion des avions des États-Unis vers des bases canadiennes en temps de crise, le renouvellement de l'Accord NORAD, le renouvellement d'un accord visant l'utilisation conjointe d'une base pour l'essai des torpilles à Nanoose Bay (Colombie-Britannique), et la possibilité d'utiliser à des fins industrielles les terres excédentaires d'Argentia, base navale de Terre-Neuve louée aux États-Unis. La commission a aussi fourni aux deux pays l'occasion d'échanger des vues sur divers aspects de leurs politiques de défense qui sont d'un intérêt mutuel.

Le ministère a toujours pour fonction d'assurer la cohésion des activités canado-américaines dans divers secteurs de recherche touchant la préparation défensive de l'Amérique du Nord.

Maintien de la paix

À la fin de 1975, le Canada était le pays qui fournissait le plus de militaires pour les opérations de maintien de la paix de l'ONU; il comptait, à ce titre, plus de 1 500 hommes à l'étranger. Au cours de l'année, il a continué de participer à des entreprises de longue date; il fit partie, notamment, du groupe d'observateurs militaires des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan (UNMOGIP); de l'Organisme des Nations Unies chargé de la trêve au Moyen-Orient (ONUST); de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP); de la Force d'urgence des Nations Unies (FUNU) au Moyen-Orient et de la Force d'observation des Nations Unies pour le désengagement des troupes (UNDOF) dans le secteur des hauteurs du Golan situé entre Israël et la Syrie, ces deux derniers groupes étant de création récente.

Le contingent du Canada à Chypre a été réduit au cours de 1975 pour passer de quelque 800 hommes à 515 hommes, ce qui traduit une certaine stabilisation de la situation sur l'île; les luttes intercommunales sont devenues relativement faibles et peu nombreuses au cours de l'année. Toutefois, on s'achemine avec beaucoup de lenteur vers une solution des problèmes politiques de Chypre. Les entretiens intercommunaux, interrompus en septembre, n'avaient pas repris à la fin de l'année et le nord

de l'île demeurait toujours sous l'occupation des troupes turques. Néanmoins, l'atmosphère de retenue relative créée, en grande partie, par la présence de l'UNFICYP devrait, du moins l'espère-t-on, hâter la réalisation d'un règlement.

Avec un contingent de 975 hommes dont la fonction est d'appuyer la FUNU et l'UNDOF dans le secteur aérien, celui de la logistique et celui des communications et avec 20 autres faisant partie de l'ONUST, le Canada est le pays qui contribue le plus aux opérations de maintien de la paix au Moyen-Orient. Ces opérations ont sensiblement contribué à la stabilité de la région, ce qui a facilité la conclusion de l'accord israélo-égyptien (septembre 1975), prometteur de progrès dans la voie d'une solution d'ensemble pacifique.

Bien que les obligations du Canada en matière de maintien de la paix exercent de lourdes pressions sur les ressources militaires canadiennes, le gouvernement, voulant faire échec à l'emploi de la force dans la solution des problèmes internationaux, est toujours partisan du maintien de la paix. Cette volonté s'est traduite, d'une manière pratique, dans la révision de la structure de la Défense qui, à la fin de 1975, prévoyait l'affectation de 2 000 Canadiens au maintien de la paix.

Aide à la formation militaire

En vertu du Programme d'aide à la formation militaire, le Canada a continué, en 1975, d'offrir à des membres des Forces armées de pays choisis du Tiers-Monde des cours de base pour la formation des officiers et des officiers d'état-major de niveaux intermédiaires ainsi que des cours sur les divers métiers militaires.

Quelque 140 officiers, élèves-officiers et sous-officiers du Cameroun, de l'Éthiopie, du Ghana, de la Guyane, de la Jamaïque, du Kenya, du Nigéria, de la Tanzanie, de Trinité-et-Tobago et de la Zambie ont suivi des cours dans diverses écoles d'entraînement des Forces armées du Canada.

Six Canadiens ont servi à l'étranger à titre de conseillers: deux scientifiques civils du Conseil de recherche pour la défense se sont rendus en Malaysia, un conseiller en logistique et un spécialiste de la formation des pilotes sont allés en Tanzanie et deux conseillers en instruction militaire se sont rendus au Ghana.

Désarmement et contrôle des armements

Le Canada participe activement et depuis longtemps aux efforts déployés en vue d'un accord sur le désarmement et le contrôle des armements. Le désarmement a trait à la destruction effective des armes et à la dissolution des forces militaires; le contrôle des armements concerne les accords destinés à réduire, limiter ou restreindre l'importance des forces existantes, à empêcher la mise au point de nouvelles armes et à ralentir ou faire cesser la course aux armements. Du fait qu'ils sont directement liés aux préoccupations des États en matière de sécurité, les accords de désarmement et de contrôle des armements peuvent représenter un facteur de diminution des tensions et d'amélioration des relations politiques, sur les plans tant bilatéral que multilatéral. Ils peuvent être aussi bien la cause que l'effet d'une amélioration du climat international. La participation active du Canada aux discussions et aux négociations internationales sur le désarmement et le contrôle des armements est étroitement liée à ses intérêts sécuritaires dans le contexte de la défense de l'Amérique du Nord et de l'Europe de l'Ouest ainsi qu'à son désir de favoriser la détente entre l'Est et l'Ouest, et la paix et la prospérité dans le monde entier.

Pourparlers sur la limitation des armes stratégiques (SALT)

La plus grande urgence dans le domaine du contrôle des armements touche les armes nucléaires stratégiques et l'équilibre de la dissuasion entre les deux superpuissances. Le Canada a tout intérêt à ce que les USA et l'URSS concluent un accord sur la limitation des armements nucléaires: un tel accord maintiendrait l'équilibre stratégique, diminuerait les risques de guerre et, renforçant la sécurité dans les deux camps, favoriserait un climat de détente et des relations plus amicales. S'il est vrai que les négociations SALT ne concernent, en fait que les deux superpuissances, leur résultat intéresse directement la sécurité du Canada ainsi que celle des autres pays membres de l'OTAN et même du monde entier.

En 1972, les États-Unis et l'URSS ont conclu une première série d'accords sur la limitation des armes nucléaires stratégiques et, en novembre 1974, à Vladivostok, le Président Ford et le Secrétaire général Brezhnev en sont arrivés à une entente établissant les cadres devant servir à la conclusion d'un autre accord

SALT. Des négociations à cet effet se sont poursuivies à Genève pendant toute l'année 1975 et les États-Unis ont continué, à ce propos, de tenir l'alliance de l'OTAN au courant des progrès réalisés par les entretiens SALT, grâce à des séances d'information et de consultation. Dans son désir de voir la course aux armes nucléaires prendre fin et de voir se dessiner un équilibre nucléaire, le Canada ne cesse de souhaiter que les USA et l'URSS adoptent bientôt de nouvelles limitations et réductions mutuelles des forces nucléaires stratégiques.

Réductions mutuelles et équilibrées des forces (MBFR)

Si le Canada ne prend pas part aux entretiens bilatéraux SALT, il est directement engagé dans l'autre grande série de négociations qui se poursuivent entre l'Est et l'Ouest au sujet du contrôle des armements, soit la *Conférence sur les réductions mutuelles de forces et d'armements et les mesures connexes en Europe centrale* qui vise à abaisser le niveau de l'affrontement armé en Europe centrale. Ces négociations très complexes, qui ont débuté à Vienne en octobre 1973, mettent en présence les pays de l'OTAN et ceux du Pacte de Varsovie qui possèdent des forces militaires stationnées en Europe centrale. Du côté de l'OTAN, les pays qui y participent directement sont le Canada, les États-Unis, la Grande-Bretagne, la République fédérale d'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg; du côté du Pacte de Varsovie, ce sont l'Union soviétique, la Pologne, la Tchécoslovaquie et la République démocratique allemande. Les négociations ont été rendues possibles par une diminution générale des tensions dues à la guerre froide en Europe, par l'amélioration générale des rapports entre les USA et l'URSS, reflétée dans les accords SALT de 1972, et par la convocation de la *Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe* (CSCE). Comme on s'y attendait généralement, le caractère délicat et la complexité des questions à négocier, ont entravé les progrès des négociations et aucune entente n'avait encore été conclue à la fin de 1975.

Au sein de l'Alliance atlantique, le Canada s'est montré un défenseur inébranlable des réductions mutuelles et équilibrées des forces et il a joué un rôle important dans la formulation de la politique et dans la conduite des négociations. Tout comme dans le cas des

entretiens SALT, l'intérêt que porte le Canada aux réductions mutuelles et équilibrées des forces découle de sa conviction qu'une réduction équilibrée du niveau de l'affrontement armé entre l'Est et l'Ouest fera avancer la cause de la paix et de la sécurité mondiale et réduira les risques de guerre. Il vient aussi du sentiment que la sécurité du Canada est inséparable de celle de l'Europe occidentale.

Conférence du Comité du désarmement (CCD)

La *Conférence du Comité du désarmement (CCD)*, à laquelle le Canada prend une part active, aborde les problèmes de désarmement et de contrôle des armements qui intéressent toute la communauté internationale, problèmes dont la solution doit trouver une application sur le plan international. Des discussions multilatérales ont lieu périodiquement à Genève et, quoiqu'elle ne soit pas, à vrai dire, un organe des Nations Unies, la CCD leur présente, chaque année, un rapport et des propositions dont l'Assemblée générale tient compte, dans son débat général sur le désarmement.

La CCD et son prédécesseur, le Comité des Dix-Huit puissances sur le désarmement ont négocié plusieurs accords multilatéraux relatifs au contrôle des armes, y compris le Traité de 1963 interdisant les expérimentations nucléaires dans l'atmosphère, l'espace et l'eau (Traité d'interdiction partielle des expérimentations), le Traité de 1968 sur la non-prolifération des armes nucléaires, le Traité de 1971 interdisant le dépôt d'armes nucléaires ou de destruction massive sur le fond des mers (Traité de dénucléarisation des fonds marins) et la Convention interdisant la production et le stockage d'armes biologiques et toxiques, et prévoyant la destruction de celles qui existent. Toutes ces mesures ont été ratifiées par le Canada.

Bien qu'aucune mesure de contrôle des armements n'ait été prise à la CCD depuis la Convention sur les armes biologiques, la conférence n'en continue pas moins d'examiner quelles sont les possibilités d'un progrès dans plusieurs secteurs importants. En 1975, elle a abordé les questions suivantes: poursuite des efforts visant la conclusion d'un accord sur l'interdiction totale des essais nucléaires; incidences sur le contrôle des armements des explosions nucléaires réalisées à des fins pacifiques; recherche d'une entente sur les

mesures efficaces qui permettront d'interdire la mise au point, la production et le stockage des armes chimiques et d'en assurer la destruction; étude de la notion de zones dénucléarisées; enfin, la conférence a procédé à l'examen préliminaire des possibilités de conclure une convention interdisant l'usage des techniques pour la modification de l'environnement à des fins militaires ou en vue d'hostilités. Le Canada a joué un rôle particulièrement actif dans l'examen, par la CCD, des incidences sur le contrôle de l'armement des explosions nucléaires réalisées à des fins pacifiques et il a déposé des documents de travail portant sur les questions des armes chimiques et de la guerre environnementale.

Essais et non-prolifération des armes nucléaires

Pour le Canada et pour nombre d'autres pays, les essais et la prolifération des armes nucléaires ont été source de préoccupation lors des débats de la CCD et de l'Assemblée générale de l'ONU, en 1975. À ces deux tribunes, le Canada et la plupart des autres pays ont continué d'insister sur la nécessité pressante de conclure un traité en vue de l'interdiction totale des essais nucléaires. L'Assemblée générale de l'ONU a demandé, une fois de plus, à la CCD de donner priorité à la négociation d'un tel traité. Aussi bien à la CCD qu'à l'Assemblée générale, le Canada a affirmé qu'un traité pour l'interdiction totale des essais doit donner des moyens efficaces de vérifier que toutes les parties le respectent et assurer que les explosions nucléaires effectuées à des fins pacifiques ne servent ni à l'essai ni au perfectionnement de l'armement nucléaire existant et qu'elles ne soient pas le moyen de fournir des armes nucléaires à de nouveaux États. Le Canada a aussi exprimé l'opinion que, pour qu'il y ait entente sur l'arrêt des essais auxquels procèdent certaines puissances, il ne devrait pas être indispensable d'attendre la participation de tous les États dotés d'armes nucléaires; aux yeux du Canada, les deux superpuissances et le plus grand nombre possible des autres États dotés d'armes nucléaires devraient conclure un accord provisoire interdisant les essais, accord ouvert à la signature de tous les États et doté des dispositions qui s'imposent pour en assurer l'efficacité.

Le Canada, le Japon et la Suède ont déposé, devant la CCD, un document de travail résumant les travaux d'une conférence scientifique non officielle tenue à Ottawa en avril et destinée à promouvoir la coopération entre le Canada, le Japon et la Suède en vue de leur permettre de détecter, de localiser et d'étudier les explosions nucléaires souterraines, par des moyens sismologiques.

Tous les aspects de la question de la prolifération nucléaire ont été examinés en profondeur à la conférence convoquée à Genève, en mai, afin d'étudier les dispositions du Traité de non-prolifération et la façon dont il est appliqué. Le Canada, appuyant fermement le traité et le système de garanties qui y est associé, a participé activement à cette conférence de révision. Dans la déclaration finale de la conférence, les participants ont, d'une manière générale, proclamé leur accord sur les dispositions et les objectifs du traité et ils ont demandé aux États dotés d'armes nucléaires de progresser rapidement vers l'interdiction de tous les essais d'armes nucléaires et vers un désarmement nucléaire effectif. La conférence de révision a aussi approuvé plusieurs recommandations positives portant sur les garanties touchant au domaine nucléaire, sur la coopération pour l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire et sur la réalisation des explosions nucléaires à des fins pacifiques.

Au sujet de cette dernière question, la déclaration finale réexprime avec force les idées contenues dans les dispositions du traité, selon lesquelles les États non dotés d'armes nucléaires, parties au traité, ne bénéficieront des avantages éventuels de toute application pacifique des résultats des explosions nucléaires que grâce aux États (déjà dotés d'armes nucléaires) reconnus en vertu du traité. La conférence a conclu que l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) constitue l'organisme international par l'intermédiaire duquel les avantages résultant éventuellement des explosions nucléaires pacifiques pourraient être mis à la disposition des États non dotés d'armes nucléaires. La conférence demande à l'agence d'élargir son étude de la question de manière à y englober, dans les limites de sa compétence, tous les aspects et toutes les incidences des explosions nucléaires effectuées à des fins pacifiques et d'entreprendre l'examen de la structure et du contenu de l'accord international spécial, ou des accords envisagés par l'Article V du Traité de non-prolifération. La conférence attache aussi

une importance considérable à l'examen, par la CCD, des incidences, sur le contrôle des armements, des explosions nucléaires effectuées à des fins pacifiques. Ces conclusions ont reçu l'appui total du Canada. À la trentième session de l'Assemblée générale de l'ONU, le Canada a été l'un des coparrains d'une résolution portant sur l'application des résultats des explosions nucléaires à des fins pacifiques et fondée, en grande partie, sur les dispositions du Traité de non-prolifération ainsi que sur la déclaration finale de la conférence de révision du Traité.

Armes chimiques et biologiques

L'utilisation des armes chimiques et bactériologiques (armes biologiques) est interdite par le Protocole de Genève de 1925 (ratifié par le Canada en 1930), mais il y a eu renouvellement des efforts qui visent à interdire la production et la possession de telles armes. Il a été convenu à la CCD, en 1971, qu'il serait plus simple de négocier une convention distincte sur les armes bactériologiques (biologiques) que de procéder directement à la négociation, plus complexe, d'une convention portant sur l'ensemble des armes chimiques. Une telle négociation se heurterait, notamment, à l'utilisation double — militaire et civile — de certains agents chimiques. C'est pourquoi une convention distincte sur les armes bactériologiques (biologiques) a été négociée à la CCD en 1972. Cette convention a été ratifiée par le Canada en septembre de la même année et elle est entrée en vigueur le 26 mars 1975. Les parties à la convention ont entrepris de poursuivre les négociations en vue d'un accord prochain sur les mesures à prendre pour interdire les armes chimiques.

Guerre environnementale

Des résolutions adoptées par l'Assemblée générale de l'ONU en 1974 et en 1975 et appuyées par le Canada demandent à la CCD de réaliser un accord prochain sur une convention interdisant les usages militaires ou autres usages analogues des techniques capables de modifier l'environnement. Cette question a fait l'objet d'un examen préliminaire de la part d'experts de la CCD en août 1975 et le Canada a déposé un document de travail visant à déterminer — ainsi qu'à en faire une évaluation préliminaire — les possibilités qu'offrent, sur le plan militaire et le plan pratique, certains moyens de modifier l'environnement.

Vers la fin de la session de 1975 de la CCD, les États-Unis et l'Union soviétique ont déposé des textes identiques d'un projet de convention sur cette question. Ce projet sera étudié d'une manière détaillée par la CCD en 1976.

Armes classiques

Le Comité international de la Croix-Rouge s'est réuni en 1974, au cours de la *Conférence diplomatique sur le droit humanitaire applicable dans les conflits armés*, conférence d'experts gouvernementaux sur certaines armes classiques. Cette conférence constitue la première tentative qui ait été faite, depuis de nombreuses années, par la communauté internationale en vue de l'étude de la prohibition ou de la restriction qui pourrait être imposée à l'usage d'armes classiques particulières pouvant causer des souffrances inutiles ou produire des effets dangereux sur la population civile. Parmi les armes considérées par les délégués à la conférence, on relève les bombes incendiaires (bombes au napalm etc.), les projectiles à hautes vélocités, les bombes soufflantes et les bombes à fragmentation. Il doit y avoir une autre conférence d'experts au début de 1976 et les rapports de ces deux conférences seront présentés lors d'une séance de la *Conférence diplomatique* qui doit avoir lieu à Genève en 1976.

Le Canada a déjà cherché à attirer l'attention internationale sur ce problème, désirant que les divers gouvernements reçoivent des renseignements complets quant à la nature, l'utilisation et les effets de ces armes; c'est dans cette optique qu'il a participé activement à la *Conférence des experts gouvernementaux*. Le Canada a appuyé une résolution présentée à la trentième session de l'Assemblée générale de l'ONU et demandant à la *Conférence diplomatique* de continuer son examen de l'utilisation d'armes classiques particulières, y compris de toutes celles qui causent des blessures excessives ou qui menacent indifféremment civils et militaires. La conférence est aussi priée de poursuivre sa recherche d'un accord, pour des raisons humanitaires, sur les règles interdisant ou restreignant l'utilisation de ces armes.

Zones dénucléarisées

Aussi bien en 1975 qu'en 1974, l'Assemblée générale de l'ONU a accordé une importance particulière, dans ses débats sur le désarmement,

à la question des zones dénucléarisées. À la trentième session, neuf des 25 résolutions portant sur le désarmement traitaient de la création — entre autres, des conditions de création — et du renforcement de telles zones. Le Canada appuie fortement le principe de l'établissement de zones dénucléarisées à condition que cet établissement soit possible, que la stabilité s'en trouve accrue et que les dispositions d'entente à leur sujet soient pleinement conformes aux objectifs du Traité de non-prolifération. Dans la pratique, toutefois, la position du Canada dépend de chacun des cas à l'étude.

Autres mesures

Citons, au nombre des autres mesures prises, en 1975, par l'Assemblée générale de l'ONU en vue du désarmement l'établissement d'un comité spécial chargé de réviser le rôle de l'ONU sur cette question, la décision de mettre à jour un rapport antérieur sur les conséquences économiques et sociales de la course aux armements et un nouvel appel à la réduction des budgets militaires. L'Assemblée a aussi demandé que soient intensifiés les efforts déployés pour faire avancer les négociations sur le désarmement et pour faire en sorte que les ressources disponibles libérées par le désarmement servent à promouvoir le développement économique et social. L'Assemblée a renouvelé, pour un an, le mandat du comité spécial sur le projet d'une conférence mondiale sur le désarmement; a demandé au Secrétaire général de renforcer la division des affaires du désarmement du Secrétariat et a pris note du fait que les préparatifs sont en cours en vue d'une conférence pour la révision du Traité sur les fonds marins qui doit avoir lieu en 1977.

En outre, l'Assemblée a adopté une résolution parrainée par l'Union soviétique et demandant à la CCD de négocier un accord sur l'interdiction de la mise au point et de la fabrication de nouveaux types d'armes de destruction massive et de nouveaux systèmes de

Affaires économiques

telles armes. Le Canada a appuyé la résolution, tout en signalant que son vote affirmatif ne préjugait pas de la position du pays sur les mesures ou les accords pouvant convenir le mieux à la réalisation de l'objectif proposé, qu'il ne pouvait pas prendre de décision sur les armes susceptibles de faire l'objet d'une telle interdiction avant qu'elles n'aient été nettement désignées et que l'examen de la proposition soviétique par la CCD ne devrait pas nuire aux efforts visant à limiter les armes de destruction massive qui existent déjà.

La prise de conscience croissante de l'interdépendance économique de tous les pays du monde a eu en 1975 une influence dont se sont ressenties toutes les relations économiques internationales. À mesure que les nations développées et les nations en voie de développement poursuivaient ensemble leurs objectifs de stabilité économique et de développement au sein d'une grande variété d'organisations internationales et de conférences spéciales, il est devenu de plus en plus manifeste que le sort des nations industrialisées et celui des nations qui le sont moins étaient indissolublement liés.

Les efforts déployés pour parvenir à une croissance et à une stabilité économique internationales durables ont donc tendu, eux aussi, vers un but important: l'amélioration du destin des pays les moins développés du Tiers-Monde. Ces efforts se sont traduits de diverses façons: on fit, de plus en plus, appel à des organisations existantes et surtout aux Nations Unies, tout en s'appuyant sur d'importantes entreprises nouvelles, comme la *Conférence sur la coopération économique internationale*, le *Tokyo Round* des négociations commerciales multilatérales et la réunion du groupe d'experts du Commonwealth.

Nombre des entreprises poursuivies en 1975 visaient à faciliter un dialogue, entre l'Est et l'Ouest, entre le Nord et le Sud, entre producteurs et consommateurs, entre riches et pauvres. Ce dialogue s'est de plus en plus orienté vers la question de l'accès aux marchés, aux ressources, aux techniques et à l'information. Le Canada a, par conséquent, joué un rôle actif et peut-être unique de nation industrialisée fortement engagée dans le développement économique international, et, par ailleurs, d'importateur et d'exportateur important de produits bruts et finis, ce qui justifiait sa nomination à la coprésidence de la *Conférence sur la coopération économique internationale*, convoquée en décembre 1975.

Consultations internationales

Les entretiens qui ont eu lieu en 1975 lors de réunions économiques internationales se sont déroulés dans le cadre d'un modeste relèvement économique chez les nations développées et ont donné lieu à l'expression d'une préoccupation croissante au sujet de la création, dans le réseau commercial mondial, de mécanismes de nature à mieux répondre aux impératifs de

développement économique des pays en voie de développement.

L'un des principaux efforts accomplis au cours de cette année pour favoriser une croissance économique soutenue et, d'autre part, une attitude plus imaginative à l'égard du problème de l'intégration des pays «moins développés» (PMD) dans les courants commerciaux mondiaux s'est manifesté au début du *Tokyo Round* des négociations commerciales multilatérales, qui a eu lieu sous l'égide de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). Une forte délégation canadienne formée de fonctionnaires des ministères des Affaires extérieures, de l'Industrie et du Commerce, ainsi que du ministère des Finances a été envoyée à Genève, où elle a joué un rôle actif lors de ces négociations.

Le Canada a également pris part, dans le cadre du GATT, à la création et à la première réunion d'un groupe de niveau élevé appelé le groupe consultatif des 18 du GATT, qui se compose des représentants de neuf PMD, de sept pays développés (parmi lesquels figure le Canada), d'un pays méditerranéen et d'un pays socialiste. La fonction de ce groupe est de surveiller l'évolution du commerce international afin de permettre aux parties contractantes du GATT de mieux s'acquitter de leurs responsabilités, et notamment de prévenir, dans toute la mesure du possible, les perturbations soudaines du réseau commercial multilatéral, ou, le cas échéant, de parer aux perturbations qu'on n'aura pu éviter. Le groupe des 18 coordonne également l'évolution des rapports entre le GATT et le Fonds monétaire international (FMI) du point de vue des aspects commerciaux du processus d'adaptation internationale.

Le Canada, en sa qualité de gros exportateur de blé, est directement intéressé par l'aboutissement des négociations du Conseil international du blé qui visent à conclure un nouvel Accord sur le commerce mondial des céréales. Il a apporté son appui à des initiatives tendant à instituer un plan de réserves mondiales dans le cadre d'un accord assorti de garanties commerciales, qui faciliterait l'accès à des marchés protégés et fournirait une base solide à la planification de la production. Les questions autour desquelles tourne la conclusion d'un nouvel Accord international sur le blé faisaient toutefois l'objet d'entretiens en grande partie parallèles, dans le cadre plus large des

négociations commerciales multilatérales de Genève qui — à cause de difficultés de procédure — n'ont pas abouti à la conclusion d'un accord en 1975.

Le premier ministre Trudeau a rencontré à la fin de juillet, à Helsinki, d'autres chefs d'État qui devaient conclure officiellement l'Acte final de la *Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe*. Le climat politique positif qu'a créé cet événement, de même que les dispositions économiques particulières du document, devraient faciliter l'expansion des relations économiques du Canada avec l'Europe, et, notamment, avec les pays de l'Europe de l'Est.

Questions internationales

Les questions d'investissement ont fait l'objet d'une attention particulière au Canada et dans le monde entier. La première session de la Commission des sociétés transnationales des Nations Unies a eu lieu en mars, et le Canada y a joué un rôle actif dans l'examen de problèmes qui découlent des opérations de sociétés multinationales. L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) a travaillé pendant toute l'année sur un ensemble de questions relatives aux investissements et portant sur une éthique de conduite des sociétés multinationales, sur le traitement, dans chaque pays, des investisseurs étrangers et sur des consultations internationales à propos des stimuli et des obstacles influençant les investissements. Le Canada a pris une part active aux discussions de ces sujets qu'étudièrent nombre d'organisations multilatérales.

Sur le plan intérieur, notons que le 15 octobre, c'est-à-dire après dix-huit mois environ d'application des dispositions de la Loi sur l'examen de l'investissement étranger en matière de prises de contrôle, la seconde partie de cette même loi est entrée en vigueur. Elle prévoit l'examen des propositions d'investisseurs non admissibles désireux de créer des entreprises nouvelles ou d'étendre celles qu'ils possèdent déjà à des domaines d'activité unilatérale.

Les questions de politique des ressources ont continué d'occuper une place de premier plan au cours de l'année 1975: tandis que le souvenir des difficultés d'approvisionnement de 1972-74 restait encore présent à l'esprit, de nouvelles préoccupations sont apparues avec le déclin des prix et l'accumulation d'excédents de denrées. Sur le plan intérieur, la révision de la

politique des minéraux s'est poursuivie, de même que l'examen de propositions visant à valoriser les ressources canadiennes avant de les exporter.

Les problèmes posés par le commerce des denrées ont été au centre des événements internationaux, conformément à la conception d'un «nouvel ordre économique international» à laquelle se sont ralliés les pays en voie de développement. Le Canada a continué de jouer un rôle actif dans tous les principaux forums internationaux que cette question préoccupait (ensemble des organisations des Nations Unies, OCDE, FMI, etc.). Un nouvel organisme important, la *Conférence sur la coopération économique internationale*, fondé en décembre 1975 et ayant un Canadien pour coprésident, examinera en 1976 des questions de politique des ressources au sein de sa Commission sur les matières premières. Il reste beaucoup à faire en matière de politique internationale des ressources mais un nouvel esprit de coopération, essentiel au progrès, s'est manifesté en 1975, notamment à la septième session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies (voir p. 42). Tandis que les groupes de producteurs ont continué de jouer un rôle important dans la politique des ressources de certains pays et qu'une association d'exportateurs de minerai de fer, à laquelle le Canada n'a pas jugé bon de se joindre, a été constituée au début de l'année, plusieurs propositions sérieuses ont été faites en vue de réunir des représentants de pays producteurs et de pays consommateurs, afin d'étudier des problèmes inhérents aux denrées de base.

Discussions bilatérales

Les relations économiques bilatérales du Canada se sont caractérisées, en 1975, par une interaction continue — touchant à de nombreux domaines — avec celles des États-Unis, et par le franchissement de plusieurs étapes positives dans l'évolution des relations avec d'autres partenaires commerciaux. Le commerce, la politique des ressources, l'énergie et l'investissement, toutes questions d'importance dans les efforts déployés pour réduire la vulnérabilité du Canada vis-à-vis de l'influence prépondérante des États-Unis, ont particulièrement tenu la vedette dans nos relations avec notre voisin du sud au cours de l'année écoulée.

M. Trudeau a rencontré de nouveau, au printemps, des chefs de la Communauté

européenne en vue de jeter les bases d'un «lien contractuel» qui resserrerait les relations économiques du Canada avec l'Europe de l'Ouest. Un plan de négociation conforme à cette idée a été ébauché avant la fin de l'année, et l'on prévoyait que des pourparlers officiels s'engageraient au début de 1976.

Plusieurs autres entreprises sont à mentionner. Pour faire suite à la décision des premiers ministres du Japon et du Canada de renforcer et d'élargir les relations entre leurs pays, il a été convenu, lors de la septième réunion ministérielle entre le Canada et le Japon, que les deux pays devaient chercher, dans l'intérêt commun, à accroître leur coopération économique. Un programme commun de travail, lancé en novembre, a défini les objectifs initiaux. Une nouvelle mission permanente a été ouverte en 1975 au Moyen-Orient (une autre avait été créée l'année précédente), ce qui révèle l'importance de tout premier ordre que le Gouvernement du Canada accorde à cette partie du monde, du point de vue économique en particulier. C'est ainsi que le Comité économique mixte canado-iranien s'est réuni, pour la première fois, en juillet, pour délimiter des domaines de priorité dans les programmes iraniens de développement, en vue d'une coopération; que des négociations tendant à la conclusion d'accords de coopération économique et à la création de comités économiques mixtes ont été engagées avec l'Arabie saoudite et l'Iraq, un protocole d'accord devant être signé entre le Canada et l'Arabie saoudite lors de la visite de M. MacEachen dans ce pays en janvier 1976; que des pourparlers sont en cours avec les autorités irakiennes et qu'on prévoit de conclure, en 1976, des accords sur un traité commercial et un accord de coopération économique et technique.

Enfin, il faut signaler la création d'un Comité mixte canado-cubain sur les relations économiques, qui s'est réuni à Ottawa en septembre 1975 et est parvenu à circonscrire les secteurs industriels dans lesquels le Canada pourrait participer aux travaux entrepris dans le cadre du nouveau plan quinquennal cubain.

Énergie

En ce qui concerne l'énergie, les difficultés d'approvisionnement et l'adaptation à la hausse des prix ont été source de préoccupations en 1975, sur le plan tant national qu'international. Tandis que le Canada est resté, situation unique

parmi les grands pays industriels, un exportateur de pétrole brut, d'uranium et de charbon, il a continué à devoir compter sur des importations importantes de charbon et de pétrole raffiné. En fait, et bien qu'il ait été, cette année encore, un exportateur net d'énergie, la proportion de ses importations et de ses exportations de pétrole brut s'est modifiée, les importations dans l'est du Canada ayant dépassé sensiblement les exportations des champs pétrolifères de l'ouest vers les États-Unis. Étant donné l'importance appréciable de ses intérêts dans le commerce international de l'énergie, il a continué à suivre de très près les événements internationaux (dont ses prix domestiques et ses approvisionnements subissent les effets), et à s'efforcer de multiplier et d'approfondir ses relations bilatérales avec d'autres nations exportatrices ou importatrices d'énergie.

Le Canada se rend également compte que, dans un monde interdépendant où le bien-être économique général repose, en grande partie, sur les ressources énergétiques, les questions touchant à l'évolution future de ces ressources doivent être étudiées dans le contexte international. C'est pourquoi il a continué à jouer un rôle actif dans les activités exercées par l'OCDE, les Nations Unies, l'OTAN et l'Agence internationale de l'énergie (AIE), nouvellement créée, dans le domaine de l'énergie. La ratification par le Canada, en 1975, du Programme international en vue d'une meilleure utilisation des ressources énergétiques, l'accord de création de l'AIE sous les auspices de l'OCDE, de même que la participation du Canada aux activités de cette nouvelle agence, en matière de conservation et d'accélération du développement des produits de remplacement des hydrocarbures, ont révélé l'importance croissante qu'il attache à la coopération internationale en matière d'énergie. Grâce aux entretiens et aux échanges d'informations auxquels ces organismes internationaux donnèrent lieu, il a été en mesure de se tenir au courant des événements qui, parmi les plus récents, sont de nature à influencer sa situation intérieure du point de vue des combustibles, tout en s'efforçant d'amener ses partenaires commerciaux à une appréciation réaliste des ressources énergétiques dont il dispose.

La participation du Canada, en qualité de coprésident représentant le groupe des pays industrialisés, à la réunion ministérielle de la *Conférence sur la coopération économique internationale* (CCEI) qui s'est tenue à Paris, en

décembre 1975, a encore attesté de son désir de coopérer avec d'autres pays dans le secteur de l'énergie, comme dans d'autres domaines économiques importants. Dans le cadre du dialogue international qu'a lancé la CCEI, l'objectif du Canada sera de chercher à garantir des approvisionnements d'énergie à des prix raisonnables par des ententes susceptibles de donner satisfaction tant aux producteurs qu'aux consommateurs de ressources énergétiques. S'il est possible de créer un tel régime, le Canada pourra prendre plus facilement des décisions sur les mesures qui lui permettront de s'assurer des approvisionnements suffisants.

Relations nucléaires

L'intérêt porté à l'énergie nucléaire comme source génératrice d'électricité a continué à s'accroître en 1975, ce qui a abouti à une augmentation constante de la demande internationale en uranium. Par ailleurs, la communauté internationale a poursuivi un but d'intérêt vital: l'arrêt de la prolifération des explosifs nucléaires.

Le Canada a donc dû faire face aux défis que posent ces problèmes étroitement liés. Tout en prospectant activement à l'étranger les marchés sur lesquels il pourrait écouler ses réacteurs CANDU, il a pris l'initiative de renforcer les garanties internationales relatives au transfert d'équipement, de matériel et de techniques nucléaires. Il a engagé des négociations en matière d'exportations nucléaires avec un certain nombre de clients, anciens ou nouveaux, tout en ne perdant pas de vue que les garanties exigées devront se conformer aux normes élevées qui furent annoncées en 1974.

Étant l'un des pays les plus avancés dans l'utilisation de l'énergie nucléaire comme source génératrice d'électricité et dans ses applications commerciales aux domaines de la santé et de l'agriculture, le Canada a continué à soutenir les efforts de la communauté internationale pour encourager, au sein d'organisations telles que l'Agence internationale de l'énergie atomique, un développement harmonieux de l'énergie nucléaire en vue de favoriser le progrès économique. Il est devenu en 1975 membre à part entière de l'Agence européenne pour l'énergie nucléaire de l'OCDE et il a pris part à des échanges scientifiques multilatéraux et

bilatéraux sur des questions nucléaires. Il a, enfin, été représenté à de nombreux colloques et congrès techniques internationaux.

Télécommunications

Pendant toute l'année 1975, le Gouvernement du Canada a continué à jouer un rôle actif au sein d'organisations internationales qui s'occupent de télécommunications. Des délégations du Canada ont participé à des rencontres telles que la *Conférence diplomatique*, la réunion du Comité d'experts (avril) et celle du Groupe de travail intersessionnel sur les satellites de navigation maritime (octobre) qui ont, toutes deux, eu lieu à Londres; à la seconde *Conférence inter-américaine sur les communications* et à la treizième session du Conseil administratif de l'Union internationale des télécommunications, qui s'est tenue, en juin, à Genève.

Le Canada a assuré la présidence du comité permanent du Conseil des télécommunications du Commonwealth, qui veille en permanence à la réalisation des objectifs du Conseil, en évaluant son rôle et son organisation.

Sur la plan bilatéral, des entretiens ont eu lieu avec des représentants des États-Unis au sujet d'un programme Loran C de radioguidage à distance de la navigation, tandis que le Livre vert du Canada sur une politique téléinformatique soulevait certains problèmes.

Le Canada a également pris une part active à trois réunions du Conseil d'Aérosat, à quatre réunions de la Commission de la section spatiale d'Aérosat, dont l'une a eu lieu à Ottawa, et aux réunions du Conseil de l'Agence spatiale européenne.

Le Canada a été l'hôte, en 1975, de la *Conférence de l'Institut international de radiotélédiffusion*, qui a eu lieu en collaboration avec Radio-Canada, sur le thème du «Rôle des nouveaux systèmes de communications».

Dans le domaine scientifique, on a réalisé deux programmes expérimentaux auxquels ont participé le Gouvernement du Canada, la province de Québec et le système franco-allemand de satellite SYMPHONIE. Il s'agissait de deux téléconférences au cours desquelles un film documentaire sur l'ADAC DASH-7 a été projeté à l'intention de spectateurs français. Ces téléconférences reliaient les studios de Radio-Canada à Montréal au salon Bourget à Paris.

Enfin, des arrangements ont été conclus avec plusieurs pays en vue d'autoriser les opérateurs radio-amateurs canadiens à échanger des messages pour le compte de tiers pendant la durée des jeux Olympiques de 1976.

Accords aériens avec d'autres pays

Un nouvel accord aérien a été conclu avec Cuba. L'Accord aérien de 1950 entre le Canada et la France a été modifié, à la suite d'un échange de notes, afin de relier le Canada et les Antilles françaises par une ligne nouvelle. Onze séances de négociations ont eu lieu avec différents pays, notamment avec le Mexique, la Barbade, le Pakistan, le Japon, la France et la Pologne.

Transports

Le Gouvernement du Canada a pourvu en 1975 ses activités au sein d'organisations internationales responsables des transports. Il a continué, par ailleurs, à rechercher des accords bilatéraux avec d'autres pays, afin de développer les transports canadiens et d'échanger des informations dans le domaine des techniques et de la gestion des transports. Des délégations canadiennes ont fait partie de tous les comités de l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (IMCO), de même que de son conseil et de son assemblée.

Aide au développement

Le programme officiel d'aide au développement du Canada a continué de connaître, en 1975, une expansion considérable, les déboursés ayant atteint un niveau record d'environ 900 millions de dollars.

La publication, en septembre, de la *Stratégie de coopération au développement international*, ébauche de la politique de coopération du Canada en matière de développement pour la période de 1975 à 1980, a été d'une importance majeure. Parmi les objectifs principaux de cette stratégie, il faut noter l'intention du Canada, premièrement, d'augmenter ses versements à des institutions multilatérales jusqu'à ce qu'ils représentent, au maximum, 35 pour cent environ du total annuel des déboursés de l'Agence canadienne de développement international; deuxièmement, de consacrer une partie plus importante de son programme bilatéral à des pays se trouvant au bas de l'échelle économique. En 1975, les fonds

versés à des institutions multilatérales — Banque mondiale, Banques régionales de développement, PNUD, etc. ont augmenté jusqu'à représenter 23.7 pour cent du budget total de l'ACDI. (Ce chiffre ne tient pas compte de l'aide alimentaire.)

Pour s'acquitter de l'engagement qu'il avait pris en novembre 1974 à la *Conférence mondiale de l'alimentation*, le Canada a fourni en 1975, première des trois années sur lesquelles porte son engagement, un million de tonnes de céréales au titre de l'aide alimentaire. Un total de 400 000 tonnes a été distribué dans le cadre du Programme alimentaire mondial (programme multilatéral), et le reste a été, en grande partie, réparti au titre de programmes bilatéraux de l'ACDI.

L'administration du programme canadien d'aide au développement incombe, au premier chef, à l'Agence canadienne de développement international. Cette organisation est responsable devant le Parlement par l'intermédiaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Quoique distincte du ministère, elle a travaillé en liaison étroite avec lui et d'autres ministères fédéraux à élaborer des principes généraux et à uniformiser ses objectifs et ceux d'autres organismes canadiens de politique étrangère. En outre, les missions canadiennes établies dans les pays en voie de développement ont fourni des ressources supplémentaires de main-d'oeuvre destinées à partager la charge de l'administration de ce programme.

Relations économiques du Canada avec le Tiers-Monde

L'année 1975 a été marquée, tant sur le plan international que national, par des réalisations qui, sans concerner l'aide aux pays en voie de développement, touchent les relations que le Canada entretient avec ces pays.

En septembre, le Canada a contribué activement au succès de la septième session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies qui s'est déroulée à New York et portait sur tous les aspects du développement économique international; au cours des mois suivants, il a été choisi comme coprésident de la *Conférence sur la coopération économique internationale*, qui a eu lieu à Paris. Par ailleurs, le Canada est membre des groupes *ad hoc* de haut niveau sur les relations Nord-Sud et sur les produits de base de l'OCDE, et il compte un représentant au sein du groupe d'experts du

Commonwealth sur le «nouvel ordre économique international». Une délégation canadienne a pris une part active à la *Conférence de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel* de Lima (Pérou). Divers organismes (notamment le Fonds monétaire international, la CNUCED, le Commonwealth, la Banque mondiale et les Banques régionales de développement) ont examiné certains aspects des relations économiques unissant le Canada aux pays en voie de développement, en particulier, leurs aspects commerciaux et financiers.

Le Canada a continué à généraliser l'application de son système de tarifs préférentiels, destiné à faciliter l'accès des marchés canadiens aux produits des pays en voie de développement. D'autres mesures visant à libéraliser le commerce des produits agricoles ont été adoptées dans le cadre des négociations commerciales multilatérales de Genève.

Le Canada a également continué à jouer un rôle actif lors des consultations organisées dans le cadre de la CNUCED et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), et il a participé à la négociation de nouveaux accords portant sur le cacao, l'étain et le café.

La création du comité interministériel sur les relations économiques avec les pays en voie de développement, placé sous la présidence du sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures, reflète les activités du Canada en matière de développement au sein du gouvernement même.

La science et l'environnement

Le ministère des Affaires extérieures unifie la politique étrangère du Canada dans les domaines des sciences, des techniques et de l'environnement. Sur le plan national, ce ministère collabore avec d'autres ministères fédéraux, avec les gouvernements des provinces et avec des institutions privées. Sur le plan international, il est responsable des relations bilatérales touchant aux sciences et à l'environnement et de la participation du Canada à certains organismes techniques multilatéraux des Nations Unies, de l'OTAN, du Commonwealth et de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). Le Canada s'est particulièrement intéressé, en 1975, à la formulation de principes généraux en vue de l'application des résultats de la *Conférence d'Helsinki sur la sécurité et la*

coopération en Europe (CSCE) à celles de ses relations internationales concernant les sciences, la technologie et l'environnement.

La science et les techniques

Le Canada a continué, en 1975, à accorder toute son attention à des organisations techniques internationales, notamment aux institutions spécialisées des Nations Unies et à des groupes techniques relevant de l'OTAN et de l'OCDE. Il a participé à la réunion d'avril du groupe de travail intergouvernemental du comité consultatif sur l'application de la science et de la technique au développement, qui s'est entretenu des préparatifs d'une conférence générale devant être consacrée aux sciences et aux techniques, et a assisté, en octobre, à une réunion du comité scientifique de l'OTAN à Reykjavik, ainsi qu'à une réunion ministérielle, (Paris, juin 1975) du Comité de politique scientifique et technologique de l'OCDE. Le Canada a pris part, en septembre, à la quatrième session des conseillers supérieurs auprès des gouvernements en matière de sciences et de technologie de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE) où l'examen des propositions de mise en oeuvre de l'Acte final de la *Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe* donna lieu à des discussions intéressantes.

Le Canada a continué au cours de l'année 1975 à participer à des activités internationales: il a cherché à se familiariser avec les techniques spatiales, pris part à la dix-huitième session du Comité de l'espace extra-atmosphérique des Nations Unies et signé la convention des Nations Unies sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique. Il jouit, désormais, du statut d'observateur auprès de l'Agence spatiale européenne et de son Groupe consultatif sur les relations internationales. Le Canada a négocié avec les États-Unis un nouvel accord sur le satellite technologique pour l'étude des ressources naturelles de la terre (ERTS) et un accord a été réalisé entre le Conseil national de recherches (CNR) et l'Administration nationale de l'aéronautique et de l'espace des États-Unis (NASA) sur la mise au point, au Canada, du télémanipulateur de la navette spatiale de la NASA. Un accord a été également négocié entre le Centre canadien de télédétection qui relève du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, et le Centre national français des Études spatiales.

Les relations scientifiques et technologiques avec les États-Unis gardent, généralement, un caractère officieux; les institutions ou les organismes en cause entrent directement en contact. Il n'est fait appel au ministère que dans des situations particulières touchant à la politique étrangère ou se rapportant directement aux relations canado-américaines. C'est le cas, par exemple, des programmes coopératifs de technologie spatiale. Au cours de l'année passée, le Centre de Recherche du Pacifique des Affaires océaniques et aquatiques du Canada, d'une part, et le *National Oceanic and Atmospheric Administration's Pacific Marine Centre* (Centre marin du Pacifique de l'Administration nationale des océans et de l'atmosphère) des États-Unis, d'autre part, ont continué à coopérer dans des études des marées et des courants dans le détroit Juan de Fuca et les zones avoisinantes; le Canada a continué de participer au programme *Global Air Sampling* (Programme d'ensemble de prélèvement d'air), et il a poursuivi, en collaboration avec les États-Unis, des expériences effectuées dans le cadre de l'étude du plateau continental polaire, des recherches sur les pêcheries, une étude des eaux côtières et des expériences liées à l'étude des Grands Lacs. En outre, on a facilité la poursuite de recherches communes sur le territoire canadien: une étude de la NASA sur la stratosphère a entraîné des recherches à haute altitude dans l'Ouest tandis que, dans la région du pôle nord magnétique, on effectuait, en collaboration, des expériences portant sur la formation d'un nuage de barium et d'ions dans la magnétosphère. Des échanges scientifiques ont eu lieu entre le Canada et la Chine. Des experts chinois, spécialistes en divers domaines (génie du pergélisol, lutte biologique contre les insectes, recherche en matière de pêches) sont venus au Canada, tandis que des missions canadiennes qui s'intéressaient à la médecine vétérinaire, à la séismologie et aux sciences forestières se sont rendues en Chine. Un voyage d'études d'un mois que devait effectuer une délégation d'experts canadiens en réimplantation de membres et de doigts et en thérapie des brûlures a été reporté au mois de février 1976.

En ce qui concerne les relations du Canada et de la République fédérale d'Allemagne, il faut signaler la troisième réunion de la Commission mixte scientifique qui s'est tenue en novembre, à Ottawa. Les principaux domaines de collaboration scientifique et technique du Canada et de la République fédérale

d'Allemagne ont été passés en revue au cours de cette réunion: sciences et technologie marines, sciences géophysiques, environnement et traitement des données.

En 1975, le Canada a continué de cultiver des relations très fructueuses avec la France. Des échanges plus importants de spécialistes de la recherche ont eu lieu entre les deux pays dans divers domaines: agriculture, communications, environnement, santé, énergie, etc. Une importante mission canadienne s'est rendue en France en février pour s'entretenir de questions de sciences de l'information et de communications; cette mission a jeté les bases d'entretiens qui réuniront le ministère des Communications du Canada et celui des P. et T. (Postes et Télécommunications) de France. Ces entretiens devront porter, entre autres, sur les câbles de télévision, la commutation et les aspects économiques et sociologiques des communications. Une mission du ministère français de l'Équipement est venue en septembre à Ottawa pour s'entretenir d'une éventuelle collaboration avec le ministère des Affaires urbaines; un accord, qui doit être signé en février 1976, a été réalisé dans le domaine de la recherche urbaine, de la politique de gestion des terres, des collectivités nouvelles et de la gestion des espaces publics ouverts. Une mission française est, en retour, venue au Canada dans le cadre du programme permanent d'échanges techniques en matière de politique des parcs nationaux.

En conformité avec l'accord d'échanges généraux liant le Canada et l'Union soviétique, une Commission mixte s'est réunie à Moscou (novembre 1975) pour élaborer le programme des échanges scientifiques et technologiques pour les années 1976 et 1977. Il s'agira, notamment, d'échanges dans le domaine de l'océanographie et de nouveaux voyages réunissant hommes de sciences soviétiques et canadiens, voyages organisés dans le cadre de l'accord conclu entre le Centre national de recherches et l'Académie des sciences d'URSS.

Une Commission mixte, composée de représentants du Canada et de la Belgique, s'est réunie en septembre à Ottawa. Elle s'est consacrée à la coopération dans le domaine des sciences et des techniques, en particulier, aux questions suivantes: recherche appliquée et technologie, traitement des données, politique sanitaire, agriculture et technologie de l'information.

Le programme canado-japonais d'échanges scientifiques et technologiques, resté jusqu'alors à l'état embryonnaire, a avancé d'un grand pas en 1975. Des représentants des deux pays se sont rencontrés, en mai, à Tokyo pour se mettre d'accord sur la première série d'échanges importante. Il s'agira, notamment, de collaboration dans les recherches concernant les constructions au large des côtes et dans leur aménagement, d'échanges intéressant les études sur l'environnement et de coopération en matière de technologie spatiale. En outre, un accord entre le Centre national de recherches et la Société japonaise pour la promotion des sciences a été signé en vue de permettre des échanges d'hommes de sciences et de chercheurs.

Les provinces ont été tenues au courant de ces activités, et certaines d'entre elles y ont pris part en assistant à des réunions bilatérales ou en présentant des projets qui les intéressaient particulièrement.

Environnement

En ce qui concerne l'environnement, le Canada joue un rôle sur le plan international grâce, principalement, à sa participation active dans le cadre du Programme des Nations Unies sur l'environnement (PNUE), de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE) et des programmes multilatéraux d'environnement de l'OCDE et de l'OTAN.

Le Canada, qui était très en faveur de la création du PNUE, continue, comme membre de son comité directeur, à jouer un rôle actif au sein de cette organisation et dans les opérations du Fonds pour l'Environnement qu'administre ce comité. L'un des premiers programmes importants du PNUE visait à promouvoir Habitat, la *Conférence des Nations Unies sur les établissements humains*, qui doit avoir lieu du 31 mai au 11 juin 1976 à Vancouver. Les représentants de diverses nations s'y trouveront réunis afin d'échanger leurs idées à propos de la solution des problèmes de plus en plus graves posés par les établissements humains et de partager l'expérience qu'ils ont acquise dans ce domaine. Ils examineront l'environnement créé par l'homme, du point de vue matériel, social et économique. Première conférence importante des Nations Unies ayant lieu au Canada, Habitat sera aussi la première à recourir à des techniques audio-visuelles. Le Canada a joué, en tant que pays d'accueil, un rôle de premier plan dans les préparatifs d'Habitat.

Droit international

Le Canada est devenu membre à part entière, en mai 1973, de la Commission économique pour l'Europe, à une époque où, accordant une importance plus grande aux travaux de cette Commission sur l'environnement, on venait de lui adjoindre un organisme subsidiaire, à savoir celui que constituent les Conseillers supérieurs auprès des gouvernements de pays membres de la CEE sur les problèmes de l'environnement. La CEE donne réellement à des nations industrialisées jouissant de régimes politiques différents la possibilité d'échanger leurs connaissances et de partager leurs expériences en matière d'environnement. Cet aspect du rôle de la CEE sera peut-être mis en relief à la suite de l'Acte final de la *Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe*.

Des experts et des représentants officiels du Canada ont continué à prendre part aux travaux écologiques de l'OCDE et du Comité de l'OTAN sur les défis de la société moderne (CDSM). À l'OCDE, le Canada, avec l'aide des États-Unis, a entrepris une importante étude à propos des effets des fluorocarbones sur la couche d'ozone. L'un des apports importants du Canada au CDSM de l'OTAN a été, en 1975, le lancement d'un projet-pilote sur l'alimentation et la santé.

Dans le cadre de l'extension des relations du Canada avec l'Europe, des entretiens ont eu lieu avec des représentants de la CEE en matière de coopération et d'échanges d'informations sur des questions d'ordre scientifique et écologique. Des lettres portant sur la coopération en matière d'environnement ont été échangées en novembre 1975, à Bruxelles, entre l'ambassadeur du Canada et le vice-président de la Commission des Communautés européennes, créant ainsi le cadre officiel d'une coopération en ce domaine.

Dans le domaine du droit international, le ministère exerce, par l'intermédiaire de son Bureau des affaires juridiques, deux fonctions principales qui se complètent. Il prodigue des services consultatifs généraux au gouvernement et au public sur des questions de droit international, et notamment des renseignements et des conseils sur des traités auxquels le Canada est partie ou auxquels il s'intéresse. Les nombreuses réunions internationales tenues en vue de codifier le droit existant ou de formuler un droit nouveau dans les domaines qui n'y sont pas encore assujettis revêtent une importance croissante dans les relations actuelles entre les États. Le bureau agit comme organisme actif du gouvernement dans l'élaboration et l'évolution du droit international. Nous citons ci-dessous quelques-uns des domaines dans lesquels le ministère a tenté, en 1975, de favoriser les intérêts du Canada grâce à la mise en valeur du rôle du droit international.

Droit de la mer

En raison du nombre et de l'importance des intérêts du Canada dans les pêcheries, les minéraux littoraux et la protection du milieu marin, le gouvernement attache la plus haute importance à une conclusion fructueuse et rapide de la *Troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer*. Le Canada a déployé d'énergiques efforts pour que la communauté internationale approuve un traité d'ensemble qui réglementera l'utilisation des océans d'une manière équitable, viable et répondant bien aux besoins et aux réalités actuels.

Lors de sa première session plénière tenue à Caracas en 1974, la conférence a jeté les bases d'un nouveau régime juridique des océans: la «zone économique» de 200 milles dans le cas des aires de juridiction nationale et «l'héritage commun de l'humanité», s'appliquant à la partie internationale des fonds marins. Lors de sa seconde session plénière, tenue à Genève du 17 mars au 9 mai 1975, la conférence s'est préoccupée de donner corps à ces idées novatrices. En raison du nombre important des pays participants (135) et des nombreux points, complexes et liés entre eux, de son ordre du jour, la conférence n'a pas été en mesure de terminer ses travaux sur le traité tant attendu, bien que des progrès considérables aient été accomplis.

Ce n'est pas tellement au cours des trois sessions plénières de la conférence que ces

progrès ont été accomplis, mais au cours des nombreuses séances des groupes de travail officieux qui se sont formés spontanément. Lorsque le second comité a, par exemple, été dans l'impossibilité de se tirer d'affaire à l'occasion de certaines des questions de juridiction les plus compliquées qui se posaient à la conférence, le «groupe Evensen» est devenu un lieu de rencontre officieux où les négociations ont été fructueuses. Cet organisme a réuni environ 40 représentants, parmi lesquels se trouvait le négociateur en chef du Canada, M.J. Alan Beesley, sous la présidence du ministre norvégien chargé du droit de la mer, M. Jens Evensen. Le «groupe Evensen» a été en mesure d'établir — sur la zone économique, la juridiction des pêcheries et le plateau continental — des textes qu'un grand nombre de délégués ont jugés acceptables.

Selon les projets d'articles qu'a rédigés ce groupe, la zone économique de l'État riverain s'étendrait, au-delà de la limite de 12 milles de la zone de ses eaux territoriales, jusqu'à une distance de 200 milles de sa ligne côtière. L'État riverain jouirait, dans cette zone, de droits souverains sur les ressources vivantes et minérales, ainsi que d'autres droits de protéger le milieu marin et de surveiller la recherche scientifique océanique. En ce qui concerne la juridiction des pêcheries, les projets d'articles reflètent l'unanimité qui s'est dégagée à la conférence sur les pouvoirs que l'État riverain exercerait. Celui-ci aura le droit de fixer le volume total des prises possibles des espèces trouvées dans sa zone et celui de réserver à ses propres pêcheurs tout le poisson que ceux-ci peuvent pêcher. Les quantités de poisson qui excèdent les besoins de l'État riverain seront réparties entre des flotilles de pêche étrangères, qui seront autorisées à pêcher dans cette zone sous sa surveillance.

Se fondant sur l'unanimité qui se dégagait à la conférence sur le régime de la juridiction des pêcheries, le Canada a entamé une série de négociations bilatérales avec un certain nombre de pays dont les flotilles pêchent au large de nos côtes, comme la Norvège, l'Espagne, l'URSS, la Pologne et le Portugal, afin de fixer avec eux les modalités de la poursuite de la pêche dans la zone de 200 milles prévue. Un accord a été signé en décembre avec la Norvège, et les négociations avec les autres pays se poursuivent.

Le premier comité a consacré son attention à la zone des fonds marins internationaux, que l'Assemblée générale des Nations Unies a

considérée comme constituant «l'héritage commun de l'humanité», et, plus particulièrement, aux conditions d'exploitation des ressources minérales de ces fonds, c'est-à-dire des nodules riches en cuivre, en nickel, en cobalt et en manganèse. Il s'est élevé, lors de la session de Genève, une grave divergence de vues entre les pays techniquement avancés et les pays en voie de développement. Ces derniers étaient en faveur du principe consistant à donner à la future Autorité internationale des fonds marins un contrôle étendu sur la gestion et l'exploitation des ressources de cette zone, tandis que les premiers préféraient un système qui assurerait à ceux qui voudraient mettre ces ressources en valeur des garanties les protégeant de décisions de cette Autorité qui pourraient entraver leurs activités d'exploitation. Des contrats conclus entre ces personnes ou organismes et la future Autorité en vue de l'exploitation en commun constitueraient l'un des moyens qui ont été discutés de combler ces divergences de vues.

Le troisième comité a poursuivi les travaux commencés à Caracas sur un chapitre «parapluie», portant sur tous les aspects de la pollution des mers et servant de lien organique entre les diverses conventions particulières actuellement en vigueur sur lesquelles un accord pourrait être réalisé dans l'avenir. Le comité est tombé d'accord sur des aspects essentiels de la surveillance d'activités susceptibles d'être causes de pollution, sur l'évaluation écologique d'activités envisagées, sur les obligations des États en matière de pollution des mers résultant d'activités entreprises sur terre ou sur le plateau continental, et sur l'immersion de déchets en mer.

Compte tenu de la situation sans issue dans laquelle s'est trouvé le second comité, et souhaitant préserver les résultats positifs auxquels était parvenu le «groupe Evensen», la conférence a confié aux présidents des trois comités la tâche de rédiger une série d'articles sur lesquels se fonderaient des négociations futures. Ces articles ont été fondus en un *texte unique de négociation*, distribué tout à la fin de la session.

Du point de vue du Canada, ce texte unique de négociation est satisfaisant à beaucoup d'égards. Il fait siens les articles qu'a élaborés le «groupe Evensen» sur la zone économique et la juridiction en matière de pêcheries. Il comprend également un article relatif au saumon, qui reconnaît l'intérêt et la responsabilité essentiels

de l'État dont les fleuves constituent le lieu d'origine de ce poisson. Il y a également un chapitre affirmant, de nouveau, les droits souverains de l'État riverain sur les ressources de son plateau continental, même lorsque celui-ci s'étend au-delà de la limite de 200 milles (comme c'est le cas au large de la côte Atlantique du Canada). Pour fournir un élément d'équité de nature à bénéficier aux pays en voie de développement, ce chapitre prévoit que l'État qui possède le plateau continental partagera avec la communauté internationale une partie des ressources qu'il retirera de l'exploitation de la partie de ce plateau qui s'étend au-delà de la limite de 200 milles. En ce qui concerne la pollution des mers, le texte unique de négociation prévoit que l'État riverain peut, dans des parties exceptionnellement vulnérables de sa zone économique, où la navigation est dangereuse et l'équilibre écologique particulièrement fragile (comme c'est le cas dans les eaux arctiques du Canada, encombrées de glaces), adopter ses propres lois et règlements contre la pollution, et en poursuivre l'exécution.

Bien que ce «texte unique de négociation» représente un pas important en avant dans la «négociation», un certain nombre de ses parties essentielles doit encore être «négocié». D'autres travaux et de nouveaux équilibres seront nécessaires pour que l'ensemble du traité représente un «tout» équitable et efficace. Le chapitre sur les détroits servant à la navigation internationale est, par exemple, d'une portée mal définie et les règles de passage qu'il propose sont trop complexes. Il y a, en outre, de nombreuses contradictions entre les divers articles qui traitent de la protection du milieu marin et de la recherche scientifique océanique. Aucun accord ne s'est fait sur la question primordiale des pouvoirs que l'on doit accorder aux États riverains, à savoir d'adopter leurs propres normes sur les sources de pollution que constituent les navires dans leurs eaux territoriales et dans leurs zones économiques, et d'en poursuivre l'application. En dépit de ses points faibles, ce texte unique de négociation a toutefois été un instrument de travail utile lors des séances de consultation qui ont eu lieu entre les sessions et qui aboutiront à la session du 15 mars au 7 mai 1976 de la conférence à New York.

Le Bureau des affaires juridiques a convoqué en 1975 plusieurs réunions du Comité interministériel sur le droit de la mer, afin de coordonner la participation du Canada à la conférence. Les membres du Bureau ont pris

part à la session de Genève et aux nombreuses réunions de consultation et de négociation sur le droit de la mer (à l'échelle tant gouvernementale que non gouvernementale) qui ont précédé et suivi cette session.

Droit de l'environnement

À l'échelle multilatérale, le Canada a ratifié la Convention de 1972 sur la Prévention de la pollution des mers résultant de l'immersion de déchets et autres matières, qui est entrée en vigueur le 30 août, en déposant son instrument de ratification le 13 novembre. La loi de mise en vigueur a été proclamée le 13 décembre. Cette convention vise à lutter contre la pollution des mers résultant de l'immersion de déchets en créant un mécanisme de permis, lorsque cette immersion est autorisée, et en établissant une liste de déchets dont l'immersion est totalement interdite.

Lors de la réunion d'organisation qui a eu lieu du 17 au 20 décembre à Londres, l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (IMCO) a été désignée comme organisme compétent pour s'acquitter des fonctions de secrétariat de la Convention, et il a été demandé au Programme des Nations Unies sur l'environnement (PNUE) d'assurer l'aide qui répondra aux besoins de l'IMCO ou des réunions des parties contractantes pour mettre la convention en oeuvre. Une réunion de consultation des parties doit avoir lieu en 1976 afin de fixer des règles de procédure et des méthodes de règlement des différends.

Le comité directeur du PNUE a demandé à son directeur administratif, lors de sa troisième session qui a eu lieu du 17 avril au 2 mai, de former un groupe de travail intergouvernemental d'experts en vue de rédiger des projets de principes d'éthique pour guider les États dans la conservation et l'exploitation harmonieuse des ressources naturelles que partagent deux ou plusieurs d'entre eux. Il a été demandé au Canada de faire partie de ce groupe de travail, qui devait tenir sa première réunion en janvier 1976. La formation de ce groupe de travail sur le partage des ressources naturelles est le résultat de l'échec de la Conférence de Stockholm de 1972: celle-ci n'a pas réussi à faire figurer dans sa déclaration une disposition relative aux devoirs des États d'aviser les autres États et de leur fournir des renseignements sur des activités qui peuvent avoir des effets néfastes

sur l'environnement, en dehors de leur territoire. Ce sujet a été débattu lors de l'Assemblée générale des Nations Unies, qui a adopté une résolution (3129-XXVIII) établissant un «devoir de consulter le principe» et demandé au PNUÉ de tenir compte des principes d'éthique et de faire rapport sur les mesures adoptées en vue de leur mise en oeuvre.

A l'échelle bilatérale, des entretiens se sont poursuivis entre les autorités canadiennes et celles des États-Unis sur le projet de dérivation de Garrison, plan d'irrigation qui consisterait à détourner les eaux du fleuve Missouri pour irriguer un quart de million d'acres dans le Dakota-Nord. Des études auxquelles on a procédé dans les deux pays ont amené le Gouvernement du Canada à conclure que si ce projet était exécuté en conformité des plans actuels, il aurait des effets néfastes sur la partie canadienne des rivières Souris et Assiniboine, de la rivière Rouge et sur le lac Winnipeg. Ceci pourrait constituer une contravention à l'article IV du Traité de 1909 sur les eaux limitrophes, en vertu duquel les deux pays ont contracté l'obligation de ne pas polluer les eaux limitrophes ou transfrontalières au point que celles-ci soient insalubres ou nuisibles à la propriété des gens du pays voisin. Une requête commune a été présentée le 22 octobre à la Commission mixte internationale pour lui demander «de faire des recommandations sur les mesures, les modifications ou les adaptations du projet de dérivation de Garrison, qui pourraient intervenir pour aider les gouvernements à faire en sorte que les dispositions de l'article IV du Traité sur les eaux limitrophes soient honorées». Il a été également demandé à la Commission mixte internationale d'achever son enquête et de présenter son rapport le 31 octobre 1976 au plus tard.

Sur la côte ouest, la menace pour l'environnement que constitue l'augmentation prévue du trafic pétrolier dans la région de Puget Sound a fait l'objet d'entretiens continus. Une partie de ceux-ci visait à évaluer les recours dont peut bénéficier le Canada en vertu des dispositions de la Loi autorisant le pipeline transalaskien. Cette affaire a connu, récemment, un rebondissement nouveau lorsque l'Administration des États-Unis a présenté au Congrès, le 9 juillet, une Loi d'ensemble sur la responsabilité et l'indemnisation en matière de pollution

pétrolière, qui remplacerait les dispositions en matière de responsabilité et d'indemnisation de la Loi autorisant le pipeline transalaskien.

Il a été signé le 26 mars à Washington, entre le Canada et les États-Unis, un Accord concernant l'échange de renseignements relatifs aux activités visant à modifier le temps. Cet accord prévoit un échange de renseignements relatifs aux activités visant à modifier le temps qui se déroulent sur le territoire de l'un des pays et sont susceptibles d'influer sur le territoire de l'autre, et il exige un avis et une consultation préalables en ce qui concerne des activités qu'exerce l'un ou l'autre des deux gouvernements fédéraux et qui sont susceptibles d'avoir un effet sur le territoire de l'autre. Un mécanisme d'examen et de modification a été également prévu afin que cet accord reflète l'évolution récente des techniques de modification du temps, qui en est actuellement, plus ou moins, à ses premiers balbutiements.

Pêches internationales

On se souviendra peut-être, dans les années à venir, de l'année 1975 comme d'une plate-forme importante dans le progrès des efforts du Canada pour créer un nouveau régime international de conservation et de gestion des ressources vivantes des océans. Un succès important a, de plus, été remporté lorsque nous avons obtenu de nouvelles mesures de conservation, dont le besoin se faisait sentir de manière urgente, pour protéger les stocks de poisson épuisés au large de la côte Atlantique du Canada.

Lors de la session de 1975 de la *Conférence sur le droit de la mer*, il est devenu évident qu'une unanimité apparaissait en faveur de la création d'une zone économique de 200 milles, dans laquelle l'État riverain aurait des droits souverains de gestion et de conservation des ressources vivantes, alliés à une obligation d'assurer la pleine utilisation de ces ressources, c'est-à-dire que cet État riverain autoriserait d'autres États à bénéficier de la partie de ces ressources qui excéderait ses besoins.

Des initiatives diplomatiques, prises en coopération avec le ministère de l'Environnement (Service des pêches), ont abouti à des décisions de la Commission internationale des pêcheries de l'Atlantique du Nord-Ouest, prises au cours de réunions tenues

à Edimbourg et à Montréal, de réduire, dans une proportion appréciable, la pêche étrangère au large de la côte Atlantique du Canada.

À la suite de l'unanimité qui se dégage maintenant à la *Conférence sur le droit de la mer*, le Canada a entamé une série de négociations bilatérales avec les principales nations qui pêchent au large de ses côtes, afin d'élaborer des ententes à long terme relativement à leur présence permanente dans des zones qui doivent tomber sous la juridiction étendue qu'il prévoit en matière de pêcheries. Un accord à court terme avec l'URSS et un autre, à long terme, avec la Norvège ont été conclus à la fin de 1975, et des négociations ont également eu lieu avec l'Espagne, le Portugal et la Pologne.

Des entretiens bilatéraux et multilatéraux sont intervenus au cours de l'année sur diverses autres questions en matière de pêcheries, et notamment sur le renouvellement, pour un an, de l'Accord canado-américain sur les privilèges réciproques de pêche et sur le renouvellement de deux accords bilatéraux avec l'URSS au sujet des opérations de pêche de la flotille soviétique sur la côte ouest.

Droit économique international

L'impulsion donnée au sujet d'un «nouvel ordre économique international», tout d'abord lors de la sixième session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies, puis lors de la vingt-neuvième session normale de cette même Assemblée générale en 1974, s'est poursuivie au cours de l'année 1975, non seulement lors de la septième session spéciale et de la trentième session normale de l'Assemblée générale, mais également dans tous les groupes des organisations, des organismes et des commissions des Nations Unies, et notamment dans des organismes tels que l'ECOSOC, la CNUCED, la CNUDCI et l'ONUDI. Bien que l'année 1975 puisse sembler moins fertile dans la production de résolutions et d'autres documents énonçant des principes d'application générale pour la formation du nouvel ordre économique international, les débats sur une quantité considérable de questions comme le contrôle des ressources naturelles, l'investissement étranger, le transfert des techniques, le développement industriel, les activités des corporations transnationales et la propriété intellectuelle et industrielle se sont poursuivis sans désespérer. Plus

particulièrement, les entretiens sur le cadre juridique dans lequel il convient d'inscrire les transformations qu'entraîne la conception d'un nouvel ordre économique international se sont, en fait, intensifiés.

Les sociétés transnationales constituent l'un des domaines où l'on a tenté activement de parvenir à une définition nouvelle de règles fondamentales au cours de cette année. Ces tentatives ont notamment consisté en travaux au sein de la CNUCED, afin d'élaborer un code d'éthique pour le transfert des techniques. À la suite des recommandations contenues dans le rapport de 1974 du «Groupe de personnalités» du Conseil économique et social sur les entreprises multinationales, il a été créé aux Nations Unies une Commission des sociétés transnationales et un Centre des sociétés transnationales, dont les travaux, selon ce qui est prévu, porteront sur un certain nombre de questions de droit qui ont été soulevées lors de l'élaboration de la Charte sur les droits et devoirs économiques des États, et notamment sur le traitement, par les pays d'accueil, de l'investissement étranger, sur la nationalisation, et la souveraineté touchant les ressources naturelles et le droit d'adhésion. Les travaux de la commission peuvent notamment comporter l'élaboration d'un code d'éthique des sociétés transnationales. Il semble improbable, pour le moment, que l'unanimité se fasse sur les deux questions de savoir si un tel code d'éthique doit être juridiquement obligatoire et s'il doit être d'une application universelle. Des travaux analogues sont également en cours à la CNUCED, qui élabore un code d'éthique pour le transfert des techniques. Ici encore, le caractère juridique d'un tel code fait l'objet de discussions. Bien qu'il vise au premier chef les gouvernements, ce dernier code réglerait également, en réalité, une grande partie des activités des sociétés transnationales.

Dans le domaine de la propriété intellectuelle et industrielle, les pays en voie de développement sont également en faveur, soit de la création d'instruments nouveaux qui leur faciliteraient l'accès aux techniques dont ils ont besoin pour améliorer leur situation économique, soit de modifications des instruments internationaux existants qui régissent ce domaine général, comme, par exemple, les Conventions de Paris et de Berne. Ils voient ces changements comme une partie nécessaire de tout réajustement dans ce large secteur du droit économique international. La CNUCED est

aussi en train de procéder à une étude sur le rôle du système des brevets dans le transfert des techniques.

Le droit nucléaire

La négociation et la mise à jour d'accords de sauvegarde en matière nucléaire, avec des acheteurs actuels et éventuels d'équipement, de matériel et de techniques nucléaires du Canada, a constitué, en 1975, une tâche prioritaire. Ces négociations ont porté sur la mise en oeuvre de la nouvelle politique de sauvegarde du gouvernement, rendue publique à la fin de 1974, qui va plus loin que les obligations qu'impose au Canada sa qualité de partie au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

L'objectif ultime de cette politique est bien entendu d'empêcher qu'aucun équipement, matériel et aucune techniques fournis par le Canada ne soient utilisés pour la mise au point d'explosifs nucléaires. Les événements qui se sont déroulés en 1975 ont mis en lumière le rôle prédominant des installations d'enrichissement et de recyclage dans la mise au point des explosifs nucléaires. C'est pourquoi, lors des négociations sur les sauvegardes, le Canada a particulièrement insisté sur le contrôle du recyclage et de l'enrichissement de la part de bénéficiaires éventuels, de même que sur la sauvegarde de l'équipement ou du matériel produit à l'aide de techniques canadiennes.

Une préoccupation croissante s'est également manifestée, en 1975, à propos de la possibilité de vol de matières nucléaires. Pour répondre à cette préoccupation, le Canada a encouragé l'Agence internationale de l'énergie atomique à élaborer des recommandations au sujet des mesures matérielles de sécurité à employer pour la protection de l'équipement nucléaire et lors de la manutention du matériel nucléaire en cours de transport. Il a fait figurer dans ses accords de sauvegarde les plus récents une obligation de se conformer à ces recommandations.

Au cours de négociations multilatérales visant à accroître les mesures de sauvegardes internationales, le Canada a pris part à des entretiens visant à faire en sorte que toutes les nations qui fournissent du matériel, de l'équipement et des techniques nucléaires adhèrent à une norme minimale uniforme de sauvegardes, et ne se servent pas de ces obligations de sauvegarde à des fins de concurrence sur le plan commercial. Des progrès considérables dans la réalisation de ce but ont été enregistrés en 1975. Le Canada a par ailleurs préconisé que les sauvegardes soient rendues applicables à toutes les activités nucléaires pacifiques des États bénéficiaires, et non pas simplement au matériel et à l'équipement importés. C'est le régime qui s'applique aux armes non nucléaires des États qui sont parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, et il est manifeste que c'est à la fois la manière la plus efficace d'appliquer des sauvegardes et de faire usage des sauvegardes limitées de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Bien que tous les fournisseurs d'énergie nucléaire n'aient pas encore adopté cette attitude, son caractère souhaitable en tant qu'objectif vers lequel il convient de tendre se traduit dans la déclaration finale de la *Conférence de révision du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires*, qui a eu lieu en 1975. Les efforts du Canada pour parvenir à une acceptation plus large de ce principe à l'échelle internationale se poursuivent.

Droit spatial

L'élaboration du droit spatial se poursuit surtout sous l'égide des Nations Unies, au sein du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, composé de 37 membres, et de son sous-comité juridique. Le Canada prend chaque année une part active aux pourparlers de ces comités, et il est, en fait, à l'origine de l'introduction d'un certain nombre de projets d'accords.

À la suite de l'adoption en 1974 de la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique, le sous-comité juridique, en 1975, a porté son attention sur trois sujets prioritaires: un projet de traité relatif à la lune, les incidences juridiques du «repérage à distance» de la terre par satellite, et l'élaboration de principes régissant la radiodiffusion directe par satellite.

Les travaux sur le traité relatif à la lune ont fait peu de progrès par la suite. Ce projet, à l'origine duquel se trouvent les Soviétiques qui l'ont présenté en 1971, fait l'objet d'un désaccord grave sur les ressources lunaires, notamment entre les pays en voie de développement et les puissances spatiales. La question centrale, qui porte sur l'exploitation future de ces ressources, consiste à savoir comment rapprocher la notion que soutiennent les premiers, selon laquelle les ressources lunaires font partie de «l'héritage commun de l'humanité», de la proposition des derniers, selon laquelle les États exploitants partageraient les droits de propriété sur la lune.

L'étude des incidences juridiques du repérage à distance de la terre par satellite constitue également un sujet qui soulève des points de vue largement divergents, en ce qui concerne surtout le droit d'un État «repéré» de refuser son consentement à ce repérage, et celui d'exercer le contrôle premier sur les données obtenues par repérage à distance de son propre territoire. Le Canada, tout en revoyant sa position sur le repérage à distance à la lumière des événements nouveaux et des progrès des techniques, n'en continue pas moins à être en faveur de l'adoption de principes qui permettraient de porter à leur maximum les avantages pour la communauté internationale du repérage à distance, et protégeraient les États en cause contre toute exploitation de données qui constituerait une ingérence dans leurs intérêts souverains.

Un projet d'accord sur les principes régissant la radiodiffusion directe par satellite doit, d'un autre côté, être rédigé dans un avenir proche. En fait, le groupe de travail du Comité de l'espace extra-atmosphérique sur la radiodiffusion directe par satellite a réussi à concilier la protection des intérêts souverains des États avec la nécessité de permettre à la communauté internationale dans son ensemble de bénéficier des avantages de la radiodiffusion directe par satellite. Le Canada a joué à cet égard un rôle de premier plan. Le texte dont s'est servi le sous-comité juridique repose en gros sur des principes qu'ont fait valoir en commun le Canada et la Suède. Le document de travail du Canada et de la Suède, qui a servi de point de départ à la discussion lors de chacune des cinq sessions du groupe de travail et de la quatorzième session du sous-comité juridique, offre une solution réaliste et équilibrée des divers problèmes qu'un tel sujet pourrait poser:

définition et réglementation des débordements techniques qui résultent inévitablement de ces réseaux de diffusion, question du consentement préalable et droit de participation des États bénéficiaires.

Les résultats des efforts des comités et du sous-comité juridique au cours des 15 dernières années sont impressionnants. Quatre conventions en matière de droit spatial ont déjà vu le jour au sein de ces comités: le Traité de 1967 sur l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique; l'Accord de 1968 sur le sauvetage des astronautes, le retour des astronautes et la restitution des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique; la Convention de 1972 sur la responsabilité internationale; et, enfin, la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique, qu'ont adoptée les Nations Unies en 1974. Le Canada a ratifié ces trois dernières conventions en 1975.

Droit international humanitaire en période de conflit armé

La *Conférence diplomatique sur la réaffirmation et le développement du droit international humanitaire* applicable dans les conflits armés a tenu sa seconde session du 3 février au 18 avril à Genève. Comme lors de sa première session en 1974, des experts du ministère et du Cabinet du juge-avocat général ont assisté à la conférence dont la tâche consistait à adopter deux projets de protocoles complémentaires destinés à réaffirmer et à mettre à jour les Conventions de Genève de 1949. Les projets de ces protocoles, qu'avait rédigés le Comité international de la Croix-Rouge, avaient précédemment fait l'objet de deux conférences d'experts des divers gouvernements, en 1971 et 1972.

À la différence de la première session, qui s'était préoccupée, à tort, de fixer des règles de procédure et de former des comités de rédaction, mais n'avait réussi à adopter que sept articles, la seconde session s'est révélée un succès. Plus de 70 articles des deux projets de protocoles ont été débattus et adoptés en comité de travail, en général à l'unanimité. La délégation canadienne a estimé particulièrement encourageants les progrès accomplis dans l'étude du protocole II, car l'adoption d'un protocole différent, destiné à porter sur des situations de conflit armé à caractère non international, constitue au sein de cette conférence un objectif majeur du Canada. C'est en fait le seul moyen d'assurer de nos jours

l'application de normes internationales de droit humanitaire au plus grand nombre de victimes de conflits armés.

La participation à la conférence de 121 États et de neuf mouvements de libération nationale démontre l'importance que la communauté internationale attache au succès de celle-ci. L'élaboration d'un droit international humanitaire se poursuivra en 1976 à Lugano et à Genève. Les experts des gouvernements se rencontreront une seconde fois, en février, à Lugano pour s'entretenir des armes classiques, en vue de la troisième session de la *Conférence diplomatique* qui s'ouvrira le 21 avril à Genève pour achever la formulation des projets de protocoles complémentaires.

Privilèges et immunités

Une *Conférence plénière des Nations Unies*, qui s'est tenue le 13 mars à Vienne, et à laquelle le Canada était présent, a adopté la Convention de Vienne sur la représentation des États dans leurs relations avec les organisations internationales. Le but que recherche cette convention, la dernière d'une série de conventions internationales en matière de privilèges et d'immunités diplomatiques, est de fixer les privilèges et immunités qui doivent être accordés à des missions permanentes accréditées auprès d'organisations internationales, ainsi que ceux des délégués à des conférences internationales. Les conventions qui s'y rattachent sont la Convention de Vienne de 1961 sur les relations diplomatiques, la Convention de Vienne de 1963 sur les relations consulaires et la Convention de New York de 1969 sur les missions spéciales.

Des divergences se sont manifestées, lors de la conférence, entre les États d'accueil traditionnels qui, en règle générale, souhaitaient que la convention accorde des garanties satisfaisantes contre l'abus des privilèges et des immunités, et d'autres États, qui cherchaient à faire bénéficier leurs délégations à des conférences d'un maximum de privilèges et d'immunités. Ce dernier groupe a fait usage de la puissance de vote qu'il possédait pour supprimer ou atténuer dans leur portée les dispositions qui accordaient aux États d'accueil, dans la diplomatie bilatérale, des garanties analogues à celles dont jouissent les États bénéficiaires. Il en est résulté une convention qui, dans une large mesure, ne donne pas

satisfaction du point de vue de l'État d'accueil et que le Canada n'a pas cru devoir appuyer à Vienne.

CSCE

Le Bureau des Affaires juridiques a continué à s'intéresser activement, en 1975, aux aspects juridiques de la *Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe*, notamment aux efforts que celle-ci a continué à déployer pour élaborer une série de «principes» devant guider les relations entre les États européens. Ces principes sont les suivants: une égalité souveraine, le respect des droits inhérents à la souveraineté, l'abstention de toute utilisation ou menace d'utilisation de la force, l'inviolabilité des frontières, l'intégrité territoriale des États, le règlement pacifique des conflits, la non-intervention dans les affaires intérieures, le respect des droits humains et des libertés fondamentales, notamment de la liberté de pensée, de conscience, de religion et de croyance, l'égalité des droits et l'autodétermination des peuples, la coopération entre les États, et le respect fidèle des obligations résultant du droit international.

Ces principes ne sont pas nouveaux en droit international, car on les trouve dans des instruments internationaux antérieurs comme la Charte des Nations Unies et la Déclaration des Nations Unies relative aux principes du droit international touchant les relations amicales et la coopération entre les États. Le but de cette conférence était, toutefois, d'élaborer ces principes dans un contexte européen, de sorte qu'ils puissent guider les relations entre les pays participants.

III Coordination de la politique étrangère

Le Comité interministériel sur les relations extérieures

Le Comité interministériel sur les relations extérieures (CIRE) se compose du sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures, qui en est le président, et des membres suivants: le sous-ministre de l'Industrie et du Commerce, le sous-ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, le sous-ministre des Travaux publics, le président de l'Agence canadienne de développement international, le secrétaire du Cabinet et le secrétaire du Conseil du Trésor. Ce comité, créé en mai 1970, conseille le gouvernement, par l'intermédiaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, sur des questions telles que la formulation d'une politique d'ensemble des opérations à l'extérieur, l'harmonisation des «programmes par pays» des ministères et des organismes, l'affectation de ressources à la réalisation de programmes à l'étranger, la mise en oeuvre de programmes, la nomination des chefs de missions et la gestion du personnel en service à l'étranger. Le comité est assisté d'un secrétariat composé de représentants des principaux ministères et organismes chargés d'administrer des programmes d'opérations à l'extérieur. Plusieurs sous-comités, et notamment le sous-comité spécial et le Comité de gestion du personnel, aident le CIRE à faire face à une gamme étendue de problèmes.

Ce dernier a continué, en 1975, à poursuivre l'application de ses principes généraux et à élaborer des méthodes destinées à réaliser les objectifs du gouvernement en matière d'accroissement de l'efficacité et de l'effet des programmes d'opérations et des activités à l'extérieur. Le comité s'est guidé, dans l'exercice de son mandat, sur les buts et les priorités du gouvernement dans la formulation d'une déclaration d'ensemble sur les programmes d'opérations du Canada. Il a, de plus, lors de la planification de l'avenir, tenu particulièrement compte de ces buts et de ces priorités, ainsi que de la nécessité de mesures de restriction et de mesures anti-inflationnistes.

Le principal mécanisme servant à la planification, à l'élaboration, à la mise en oeuvre et à l'évaluation des programmes d'opérations à l'extérieur du gouvernement est le système de programmation par pays du CIRE. Dans ce système, les ministères et organismes doivent formuler des objectifs du programme du Canada pour chaque mission et les harmoniser en «objectifs par pays», les missions établissant, chaque année, leur plan d'action pour réaliser ces objectifs et divers comités interministériels

examinant ces plans par région géographique et par série d'opérations. En plus d'examiner les plans de programmes outre-mer des ministères et organismes, ces comités interministériels recommandent la répartition des ressources. Ils se composent de représentants de plus de 20 ministères et organismes fédéraux qui, soit ont la charge de la mise en oeuvre de programmes d'opérations ou d'activités à l'extérieur, soit ont un intérêt majeur à ces programmes.

Des ressources financières et humaines ont, au cours de l'année financière 1975-76, été affectées, par l'intermédiaire du système de programmation par pays, à quelque treize programmes intéressant plus de 140 pays ou territoires et 34 institutions internationales importantes. C'est en général un réseau de 121 ambassades, hautes commissions, consulats, délégations permanentes et bureaux du Canada, situés dans 78 pays ou territoires, qui met en oeuvre les programmes d'opérations à l'extérieur du Canada. Le réseau d'outre-mer se compose, à peu près, de 1 650 employés travaillant à des programmes, recrutés dans plus de 20 ministères et organismes fédéraux, ainsi que de 3 250 employés des services de soutien qu'administrent principalement les Affaires extérieures. Sur ce personnel, 1 220 employés environ sont des fonctionnaires originaires du Canada, le reste se composant de 2 730 employés engagés sur place et de 945 Canadiens faisant partie du personnel des services administratifs et de soutien.

Le tableau qui suit indique, pour 1975, la répartition par région géographique des missions et du personnel des programmes à l'étranger:

Relations fédérales-provinciales

Région géographique	Nombre de postes/missions/bureaux canadiens	Nombre de pays et d'institutions intéressés	Nombre de personnes employées à des programmes au cours de l'AF 1975/76
Afrique et Moyen-Orient	25	61	205
- Afrique anglophone	9	23	69
- Afrique francophone	10	21	68
- Moyen-Orient	6	17	68
Asie et Pacifique	17	26	253
- Asie de l'Est	3	8	51
- Pacifique	10	12	147
- Asie du Sud	4	6	55
Europe	37	36	605
- Europe de l'Est	5	8	62
- Europe du Nord-Ouest	10	8	323
- Europe de l'Ouest	22	20	311
Hémisphère occidental	34	36	517
- Caraïbes	4	9	58
- Amérique latine	11	21	133
- États-Unis d'Amérique	19	6	326
Institutions internationales	8	17	65
TOTAL	121	176	1 645

1) Pays avec lesquels le Canada a des relations diplomatiques ou consulaires et principales institutions internationales (par exemple les Nations Unies et ses institutions spécialisées, les Banques de développement régionales, les Commissions économiques régionales des Nations Unies).

2) Ces chiffres comprennent tous les employés à l'étranger de tous les ministères et organismes fédéraux, sauf ceux qui travaillent pour des institutions internationales ou leur sont prêtés, le personnel des Forces armées canadiennes en service dans des opérations de l'OTAN ou dans des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, et le personnel outre-mer de sociétés de la Couronne et d'autres organismes commerciaux ou spéciaux du gouvernement (par exemple l'EACL, Air Canada, l'ONF, la CCC, Radio-Canada).

Le personnel des programmes à l'étranger s'est consacré aux divers programmes suivants:

Programme	Répartition en pourcentage du personnel des programmes au cours de l'AF 1975/76
Consulaire	5%
Administration des douanes et de l'accise	1
Relations de défense*	6
Relations générales	15
Aide au développement international	6
Main-d'œuvre et Immigration	17
Liaison policière	2
Affaires publiques	9
Sciences, techniques et environnement	1
Tourisme	5
Développement commercial et industriel	23
Transports, communications et énergie	1
Divers	9
TOTAL	100%

*Ne comprend pas le personnel des Forces armées canadiennes engagé dans des activités opérationnelles comme le contingent du Canada à l'OTAN, les Forces canadiennes procédant à des opérations de maintien de la paix pour les Nations Unies, etc.

Une Direction de la Coordination fédérale-provinciale a été créée au ministère il y a dix ans pour affermir et étendre l'aptitude du Gouvernement du Canada à cerner la dimension internationale croissante des relations provinciales-fédérales, et pour faciliter les activités internationales légitimes des provinces.

Cette direction cherche à coordonner les activités d'autres directions du ministère, des missions du Canada à l'étranger et d'autres ministères et organismes fédéraux, afin que la politique internationale du Canada en manifeste pleinement le caractère fédératif. Elle s'applique également à maintenir des rapports réguliers et étroits avec les autorités des gouvernements provinciaux afin de se tenir au courant des objectifs, des aspirations et des principes politiques des provinces sur les questions internationales qui intéressent des accords provinciaux. Enfin, elle cherche à perfectionner les modalités de la consultation avec les provinces sur les nombreux aspects d'activités internationales qui intéressent aussi bien le gouvernement fédéral que les gouvernements provinciaux. Pour assurer la liaison, des agents de cette direction se rendent régulièrement dans des capitales provinciales où ils procèdent à des échanges de vues avec des représentants des gouvernements locaux.

Le ministère offre une gamme étendue de services aux provinces. C'est ainsi qu'il met à leur disposition son réseau de télécommunications ainsi que les locaux et les services dont disposent les missions canadiennes à l'étranger; il a également mis en place un système d'information permettant de diffuser régulièrement auprès des provinces des renseignements et de la documentation d'ordre général sur les aspects internationaux de questions qui les intéressent. La Direction de la coordination fédérale-provinciale fait en sorte que tous les documents des provinces relatifs à des questions d'ordre international soient dirigés vers les autorités compétentes à Ottawa. Elle facilite les contacts des provinces avec des gouvernements étrangers dans leur domaine de responsabilité et elle assure leur représentation dans des délégations canadiennes lors de conférences internationales.

En 1975, la direction a étendu à l'Alberta et à la Saskatchewan le système de *Dissémination de l'information*. Ce système a été créé pour répondre aux besoins croissants des provinces concernant une meilleure base de renseignements, tant qualitativement que

quantitativement, afin de se tenir au courant d'événements survenus aux États-Unis et ayant des incidences sensibles dans des domaines importants pour les provinces. Il sert à transmettre aux provinces participantes des renseignements et des analyses provenant du service des intérêts provinciaux de l'ambassade du Canada à Washington.

En 1975, la direction a facilité l'organisation de visites à l'étranger de représentants des provinces, en offrant son aide aux missions suivantes (parmi bien d'autres): missions du premier ministre Hatfield du Nouveau-Brunswick au Japon, du premier ministre Bourassa du Québec en Iran, en Grèce et en République fédérale d'Allemagne, et du premier ministre Lougheed en Europe. Elle a aidé à coordonner des missions de l'ombudsman de l'Ontario, qui s'est rendu en Europe et en Israël pour y recueillir des faits, ainsi qu'un voyage au Japon et en Iraq de la mission du Programme ontarien de lutte contre l'empoisonnement par le mercure. Elle a également contribué à organiser le voyage au Nouveau-Brunswick du président Lamizana de Haute-Volta pendant qu'il se trouvait en visite officielle au Canada, et par la suite le voyage du premier ministre Hatfield en Haute-Volta, de même qu'elle a coordonné les voyages d'un certain nombre de missions étrangères dans les provinces.

Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ont coopéré avec efficacité dans un certain nombre de domaines mettant en cause des relations internationales. La conclusion, lors d'une réunion tenue en décembre à Paris, de l'Étude des politiques d'éducation au Canada par l'OCDE a constitué une réalisation importante. Cette étude d'une durée de deux ans, qui portait sur un domaine de compétence intérieure exclusivement provinciale dans le cadre d'une organisation internationale, a été financée grâce à une subvention de 500 000 dollars qu'y a affectée le gouvernement fédéral. La Direction de la coordination fédérale-provinciale a assuré la coordination nécessaire. La première réunion de la Commission mixte canado-belge et de sa

sous-commission québéco-belge, qui a donné lieu à des consultations fédérales-provinciales étendues, a donné un nouvel élan aux échanges culturels canado-belges. La direction a également pris part au colloque sur la «Dimension fédérale dans la conduite de la politique extérieure canadienne», qui a eu lieu en décembre à l'Université Carleton, encourageant de la sorte ses efforts en vue de favoriser un dialogue et un débat sur ce sujet. La Conférence sur le droit de la mer, tenue à Genève, et les négociations commerciales multilatérales ont été d'un intérêt particulier dans le contexte des consultations fédérales-provinciales dans le domaine international.

IV Services offerts aux Canadiens

Services consulaires

Le programme consulaire a pour objet principal d'assurer la protection consulaire des ressortissants canadiens qui voyagent ou résident à l'étranger et de leur porter assistance, le cas échéant. Chaque année, un nombre grandissant de Canadiens s'aventurent dans les régions les plus reculées du globe. Certains se lancent dans des activités de plus en plus variées, s'établissent à l'étranger, y mettent des entreprises sur pied, y prennent leur retraite, y font des études ou des voyages d'information ou encore d'exploration. Cette multiplication et cette diversification des contacts avec l'étranger ainsi qu'une meilleure connaissance de l'assistance et des services consulaires qu'offrent les missions canadiennes expliquent pourquoi le personnel consulaire est appelé à traiter un nombre croissant de cas de plus en plus complexes, tant au Canada qu'à l'étranger.

L'an dernier, le Bureau des services consulaires s'est efforcé de mettre au point et de perfectionner des méthodes permettant d'améliorer les services consulaires. Ses programmes donnent une idée de la voie dans laquelle il s'est engagé en 1975 et de la portée de ses activités; le bureau cherche à:

a) améliorer les programmes de formation à l'intention du personnel consulaire au Canada et à l'étranger, et procéder à une évaluation continue garantissant que les postes disposent des ressources humaines et financières nécessaires pour venir en aide aux Canadiens en détresse;

b) nommer des consuls honoraires dans les territoires où des services consulaires nouveaux ne peuvent être assurés ni par le poste responsable, faute de ressources, ni par entente avec une autre mission consulaire du Commonwealth;

c) élaborer et améliorer les directives et méthodes appliquées en cas de crise susceptible de toucher les Canadiens dans toutes les parties du monde;

d) élaborer un plan en vue d'accords consulaires bilatéraux et améliorer le climat consulaire international susceptible d'influer sur les intérêts canadiens à l'étranger;

e) élaborer et appliquer un programme consulaire de mise en garde visant à mieux informer les Canadiens des problèmes qu'ils risquent de rencontrer à l'étranger;

f) poursuivre l'étude de l'évolution de la législation canadienne et de son application pour en déterminer l'effet sur les services consulaires à l'étranger;

g) améliorer les méthodes de centralisation et d'analyse des données numériques et en tirer meilleur parti aux fins de la planification et des programmes consulaires de formation et de mise en garde.

Le Bureau des services consulaires comprend deux directions, soit la Direction des opérations consulaires et la Direction de la politique consulaire, qui s'occupent conjointement ou individuellement d'appliquer les programmes susmentionnés.

Direction des opérations consulaires

Afin de satisfaire une demande croissante, la Direction des opérations consulaires s'est efforcée, en 1975, d'améliorer la qualité de ses services et de répondre dans un délai minimum aux besoins des voyageurs.

L'an dernier, la direction et les missions canadiennes à l'étranger ont donné suite à près d'un demi-million de demandes d'assistance consulaire de la part de Canadiens en voyage. Elles ont étudié les cas de 1 922 Canadiens détenus à l'étranger, les ont aidés à trouver un avocat et se sont assurées qu'ils étaient traités avec humanité. Plus de 2 948 Canadiens se trouvant dans l'embarras à l'étranger ont reçu une aide financière de leurs parents ou amis par l'entremise de la direction et des missions qui ont également fait en sorte que plus de 625 Canadiens, tombés malades ou accidentés, reçoivent les soins médicaux qui s'imposaient. Elles ont reçu et transmis au plus proche parent les avis de décès à l'étranger de 344 Canadiens et, dans certains cas, elles ont pris les dispositions nécessaires pour leur inhumation à l'étranger. Elles sont, en outre, venues en aide à quelque 440 000 personnes, soit en leur accordant un visa, soit en les conseillant et en les renseignant, ou encore, en délivrant de nouveaux passeports à celles qui avaient perdu le leur.

En 1975, un consul honoraire a été nommé à Malaga, en Espagne, pour répondre aux besoins de l'importante collectivité canadienne qui s'y trouve. La réduction générale du nombre de problèmes consulaires mineurs est imputable au succès du Programme consulaire de mise en garde (dont il est question plus loin).

Outre qu'elle a offert conseils et assistance à des Canadiens se rendant à l'étranger ou s'y trouvant déjà, la Direction des opérations consulaires a facilité, de diverses façons et en coopération avec le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, l'entrée

d'étrangers au Canada; elle a, par exemple, délivré des visas de non-immigrant à certaines catégories de visiteurs. En 1975, plus de 10 000 demandes de visas ont été étudiées par la direction qui a, par ailleurs, répondu à un grand nombre de demandes de renseignements portant sur des questions de visas et provenant d'ambassades étrangères et du public. Avec la coopération des ambassades canadiennes, la direction a aidé des Canadiens à faire venir au Canada des membres de leur famille se trouvant encore à l'étranger. À cette fin, elle est intervenue auprès des autorités de pays où l'émigration n'est pas libre, invoquant des motifs humanitaires.

Au début de l'année, la direction a été chargée de représenter le ministère au Comité consultatif interministériel d'étude des demandes de statut de réfugié au Canada et d'assurer la liaison avec le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration en matière de réfugiés.

Un nombre croissant de Canadiens ont fait appel au service de renseignements généraux qui offre renseignements, conseils et aide sur des sujets aussi variés que la double nationalité, les visas, les conditions de voyage à l'étranger, et rassure les parents de Canadiens se trouvant dans des régions perturbées sur le sort de ces derniers. La direction a également pris des mesures de prévoyance en vue de la protection et l'évacuation des ressortissants canadiens dans les régions du monde en proie au désordre. Pendant les troubles qui ont éclaté en Éthiopie, les Canadiens qui se trouvaient à Asmara ont été évacués et dirigés sur Addis Abeba. En avril, la direction, avec l'aide du ministère de la Défense nationale, a permis aux Canadiens résidant au Vietnam du Sud de quitter ce pays grâce à une série de vols assurés par les Forces armées canadiennes entre Saïgon et Hong-Kong. Le dernier vol, qui eut lieu le 24 avril, quelques jours avant la fin de la guerre, a emporté le dernier groupe de Canadiens désireux de partir et le personnel de l'ambassade. Au Liban les hostilités ont été suivies de près; devant la détérioration de la situation, le Canada incita ses ressortissants à quitter le pays. Quant aux familles du personnel de l'ambassade canadienne de Beyrouth et aux employés qui n'étaient pas indispensables, ils ont été évacués et dirigés sur Athènes.

Direction de la politique consulaire

En 1975, la direction a poursuivi l'étude des obligations découlant de l'adhésion du ministère à la Convention de Vienne sur les relations consulaires; elle s'est entendue, avec les autorités compétentes au niveau fédéral et au niveau provincial, pour assurer la bonne interprétation et l'application de la convention. Conformément aux dispositions de cet accord multilatéral, la direction a entrepris l'élaboration d'un accord consulaire bilatéral type. Les accords bilatéraux supplémentaires de ce genre s'imposent lorsqu'il s'agit de définir et clarifier les aspects des services consulaires qui ont été omis ou traités seulement en termes généraux dans l'accord multilatéral, ou de conclure un accord avec les pays qui n'ont pas encore adhéré à l'accord multilatéral.

Dans le cadre de son programme continu d'étude des modifications de la législation canadienne susceptibles d'affecter les Canadiens à l'étranger, la Direction de la politique consulaire a suivi de près la réforme de la Loi sur la citoyenneté canadienne en vue de s'assurer que les missions à l'étranger soient en mesure de répondre aux nombreuses demandes de renseignements que cette réforme n'allait pas manquer de susciter. La direction a également pris part à la coordination des propositions de modifications à la Loi sur l'immigration en raison des répercussions importantes que peut avoir sur la politique étrangère toute loi dans ce domaine.

Le nombre de Canadiens voyageant à l'étranger ne cessant d'augmenter, le ministère a entrepris de donner plus d'envergure à son programme de nominations de consuls honoraires et d'améliorer et de perfectionner le programme de formation des employés consulaires nouvellement nommés.

Pour préparer le public canadien aux difficultés ou dangers physiques, réels ou possibles, auxquels il s'expose en voyageant à l'étranger, et afin d'informer tout voyageur éventuel des services consulaires qu'il peut obtenir de représentants canadiens à l'étranger, la Direction de la politique consulaire a, en 1975, intensifié son programme consulaire de mise en garde en publiant une édition révisée de la brochure *Renseignements pour voyageurs à l'étranger* (celle-ci est envoyée à tout titulaire d'un nouveau passeport ainsi qu'aux rédacteurs de chroniques de voyage dans les journaux, aux

Assistance juridique aux Canadiens

bibliothèques d'universités et de collèges, et aux auberges de jeunesse); en insérant des avis individuels dans les publications commerciales des agences de voyage; en remettant une nouvelle brochure de mise en garde consulaire intitulée «Bon Voyage but . . . mais» à tout titulaire d'un nouveau passeport et aux agences de voyages; en réalisant et en distribuant une nouvelle affiche consulaire; en insérant dans la presse destinée aux résidents canadiens d'origine étrangère des messages spécialisés concernant les documents à fournir en cas de double nationalité; et en réalisant des films et autres présentations audio-visuelles. À la fin de l'année, toutes les dispositions étaient prises pour l'insertion de messages spécialisés et d'articles de fond dans toutes les publications universitaires canadiennes.

Règlement des réclamations

La Section des réclamations du Bureau des affaires juridiques traite en général de cette partie du droit international dont relèvent les réclamations faites par des Canadiens contre d'autres États. En 1975, le ministère a offert aide et conseils à propos de nombreuses réclamations déposées par des particuliers, des sociétés ou par le gouvernement à l'encontre de divers pays. Les quelques cas suivants en sont de parfaits exemples.

Au début de 1975, le gouvernement canadien a obtenu une indemnité à la suite de la réclamation qu'il avait déposée concernant les frais de nettoyage d'une partie du littoral pacifique polluée par un déversement d'hydrocarbures survenu en 1972 à la raffinerie de la société Atlantic Richfield située à Cherry Point aux États-Unis.

Vers la fin de l'année, les Nations Unies ont versé au ministère une indemnité destinée aux familles des membres des Forces canadiennes tués le 9 août 1974 dans un accident d'avion. L'appareil, un Buffalo, était au service de l'ONU en Syrie. Le ministère a également reçu de l'ONU un premier versement de 1.5 million de dollars à titre d'indemnité pour l'avion.

Dans le cadre du programme canado-cubain de réclamations, une seconde série de négociations a eu lieu à la Havane en mars 1975. Ces réunions avaient pour but d'étudier la teneur de chaque réclamation canadienne adressée à Cuba et de déterminer celles qui semblaient bien fondées. Le montant exact des indemnités en compensation et les différentes étapes de la conclusion d'un accord feront l'objet de la prochaine série de négociations dont la date n'a pas encore été fixée.

Un certain nombre de programmes ont vu le jour au cours de l'année. Lors de l'établissement des relations diplomatiques avec la République démocratique allemande, en août 1975, il fut entendu que la question des réclamations canadiennes au sujet de biens confisqués ou nationalisés ferait l'objet de négociations ultérieures. En octobre, le gouvernement a entrepris de régler la question des réclamations intéressant la République populaire de Chine et a soumis à ce pays les vingt réclamations qui avaient été portées à la connaissance du ministère. Le Canada a également fait des représentations aux gouvernements cyproite et turc, et s'est mis en

rapport avec les autorités cypristes turques, pour demander que soient prises toutes les mesures possibles en vue de garantir une indemnité équitable aux citoyens canadiens dont les biens avaient été endommagés ou pillés à la suite de l'invasion turque et d'autoriser ceux-ci à rentrer en possession de leurs biens. Soulignons que, vers la fin de l'année, les étrangers, de toute évidence, n'avaient pas grande difficulté à réoccuper leurs propriétés dans la plupart des régions de Chypre.

Plusieurs autres programmes sont en voie d'achèvement. C'est ainsi que la Commission des réclamations étrangères a, pour ainsi dire, terminé son étude des réclamations qui lui avaient été soumises dans le cadre des accords de règlement des réclamations négociés par le ministère et signés par la Hongrie et la Roumanie respectivement en juin 1970 et en juillet 1971. (Dans presque tous les cas, des recommandations ont été faites aux ministres responsables.) Pour ce qui est des réclamations contre la Pologne et la Tchécoslovaquie, elles sont encore à l'étude.

Droit international privé

Le rôle du Bureau des affaires juridiques dans le domaine du droit international privé consiste à faciliter les formalités juridiques entre le Canada et les pays étrangers, soit en appliquant des conventions soit en suivant des procédures établies. Le Bureau reçoit un bon nombre de demandes de la part d'avocats canadiens qui désirent faire remettre à des personnes résidant à l'étranger des documents juridiques (requêtes en divorce et citations, par exemple) relatifs à des actions civiles intentées au Canada. Il faut souvent obtenir le témoignage de personnes établies à l'étranger, soit en prenant des dispositions particulières, soit en présentant des demandes d'institution de commissions rogatoires lorsque la collaboration des tribunaux étrangers s'impose. Le Bureau aide également à délivrer des documents juridiques étrangers et à constituer des commissions rogatoires au Canada; en outre, il légalise les signatures sur des documents canadiens requis à l'étranger.

La mobilité croissante des personnes entraîne inévitablement la nécessité d'un dialogue international sur des questions aussi variées que la sécurité sociale, la mise à exécution des ordonnances et des jugements relatifs aux subventions d'entretien et sur d'autres sujets connexes. Étant donné que la plupart de ces questions sont du ressort provincial, le ministère et les procureurs généraux de chaque province doivent se consulter souvent en vue de prendre et d'appliquer les dispositions réciproques nécessaires.

Un autre domaine où la coopération entre États s'impose est celui de l'application du droit pénal. Ainsi, pour faciliter l'extradition de personnes résidant au Canada, ou requise par le Canada de la part de pays étrangers, et celle des fugitifs criminels se trouvant dans les pays du Commonwealth, le ministère se tient en rapport avec les forces de police, à tous les niveaux, avec les ministères fédéraux et provinciaux, surtout avec le ministère de la Justice, ainsi qu'avec les missions canadiennes et étrangères. Le Bureau des affaires juridiques représente aussi le ministère à la *Conférence tripartite (Canada-États-Unis-Mexique) sur la lutte contre les stupéfiants*, et joue un rôle consultatif en matière de législation auprès d'organisations internationales comme l'UNIDROIT et la *Conférence de la Haye sur le droit international privé*.

En 1975, des représentants du Bureau et du ministère de la Justice se sont entretenus avec les autorités de la République fédérale allemande et les autorités suédoises et italiennes au sujet de la conclusion de nouveaux traités d'extradition. En outre, ils ont pris part aux préparatifs du cinquième congrès des Nations Unies sur la prévention du crime et le traitement des délinquants qui a eu lieu à Genève, et ont assisté à la *Conférence spécialisée sur le droit international privé* organisée à Panama par l'Organisation des États américains.

Bureau des passeports

Le Bureau des passeports délivre des passeports aux citoyens canadiens, et des certificats d'identité et des titres de voyage, accordés en vertu de la Convention des Nations Unies sur les réfugiés, aux immigrants reçus résidant au Canada; il offre également des services consulaires et délivre des passeports aux ressortissants de pays du Commonwealth qui viennent d'accéder à l'indépendance et ne sont pas représentés au Canada.

Le nombre de passeports délivrés, qui avait diminué en 1974, a atteint le chiffre de 581 419 en 1975, ce qui traduit une augmentation de 7.1 pour cent par rapport à l'année précédente. Un certain nombre de ces passeports (36 612) a été délivré à l'étranger.

Le Bureau des passeports a également délivré 1 911 certificats d'identité et titres de voyage pour réfugiés (Convention de 1951 des Nations Unies sur les réfugiés) à des étrangers qui remplissaient les conditions requises pour obtenir ces documents. (Ceux-ci résidaient au Canada et se trouvaient dans l'impossibilité d'obtenir un passeport de leur pays.) Ce chiffre représente une baisse de 7.6 pour cent par rapport à 1974 où il était de 2 068.

On estime qu'en décembre 2 650 000 passeports valides et 11 700 certificats d'identité et titres de voyage pour réfugiés étaient en circulation.

En novembre, la grève des postes, une fois encore, mit à rude épreuve les locaux et la capacité de travail du personnel des six bureaux régionaux (Edmonton, Halifax, Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver) qui, cependant, réussirent à surmonter la crise. Actuellement, les bureaux régionaux, mieux connus du public, traitent une part plus importante des demandes. Ainsi, le nombre des passeports qu'ils ont délivrés (300 206) a augmenté de 21 pour cent en 1975, alors qu'il a diminué de 6.4 pour cent à Ottawa où il est tombé à 243 566; cette tendance semble vouloir s'affirmer. À lui seul, le bureau de Toronto a délivré plus de 100 000 passeports, chiffre record pour l'année civile. Outre qu'ils ont rempli leurs fonctions normales et traité les cas urgents avec diligence, les bureaux régionaux

ont, pendant toute l'année, participé à des programmes d'information publique sur l'assistance consulaire à l'étranger et sur les questions relatives aux passeports; c'est ainsi qu'ils ont donné des conférences dans des écoles et des clubs de bienfaisance et pris part à des émissions télévisées.

Un ordinateur, installé pendant l'année, permet au Bureau de tenir le répertoire des demandes et des détenteurs de passeports avec plus d'efficacité, moins d'erreurs et une sécurité accrue.

V Affaires publiques

Les fonctions du ministère des Affaires extérieures dans le domaine des affaires publiques reflètent l'importance croissante de l'opinion publique, tant au pays qu'à l'étranger, en ce qui concerne la réalisation des objectifs du Canada en matière de politique étrangère. Les attitudes de certains secteurs de la population des pays à gouvernement représentatif peuvent avoir une influence décisive sur l'orientation de la politique de leurs gouvernements. Il arrive souvent, même dans les sociétés fermées, que les gouvernements se montrent attentifs à l'opinion publique tant de leur propre pays que des autres. De plus, la diversité et la complexité des moyens de communication nationaux et internationaux amènent les responsables des relations publiques (lesquelles sont indispensables à la réalisation des objectifs du Gouvernement du Canada à l'étranger) à être plus productifs et à faire face à des exigences professionnelles plus grandes.

Le Bureau des affaires publiques a tenté, en 1975, de consolider une organisation centrale qui, d'une part, administrerait un programme d'information et de relations publiques quotidiennes tant au pays qu'à l'étranger et, de l'autre, favoriserait davantage et à plus long terme, par les relations culturelles et universitaires, la compréhension mutuelle entre le Canada et certains pays étrangers. Vues des missions canadiennes à l'étranger, les tâches relevant des affaires publiques consistent à: tirer le meilleur profit possible, sur le plan des affaires publiques, des efforts de coopération déployés, dans chaque pays où elles sont affectées, par les ministères et organismes fédéraux, les provinces, les organisations privées, les milieux d'affaires et les citoyens; s'assurer que les publics prioritaires et les personnes influentes accueillent et interprètent de la façon la plus favorable possible les politiques, attitudes et réalisations canadiennes; mettre en valeur, à l'échelle internationale, l'esprit créateur qui anime de plus en plus une vie culturelle et intellectuelle canadiennes en plein essor afin de resserrer les liens unissant le Canada à d'autres pays.

Relations avec les universités

C'est à la Direction des relations avec les universités, placée sous l'égide du Bureau des affaires publiques, qu'il incombe de coordonner et d'encourager les relations du ministère avec le corps universitaire canadien et d'autres groupes s'intéressant à la politique étrangère du Canada. Le Bureau est en contact avec les organisations spécialisées dans l'étude et la critique des relations internationales et l'élaboration de la politique étrangère canadienne. L'objectif est d'établir et d'amplifier un courant d'échanges entre les fonctionnaires chargés de l'application de cette politique et les universitaires qu'intéressent les nombreux aspects de l'analyse politique et des relations internationales. Il incombe, en sus, au Bureau de promouvoir les programmes d'études canadiennes à l'étranger.

Diplomates en résidence

L'un des meilleurs modes d'échange avec les universités consiste à y détacher des fonctionnaires supérieurs du service extérieur, à titre de «résidents». Ceux-ci, libérés de leurs tâches au ministère pendant une année universitaire, consacrent leur temps à la recherche, à l'enseignement, à la rédaction d'articles et à la tenue de colloques et de consultations portant sur les relations internationales, conformément aux dispositions prises avec l'université d'accueil. Au départ, deux agents du service extérieur ont été affectés à ce poste et en 1972, leur nombre est passé à trois. En 1975, ils ont été nommés, respectivement, à l'Université du Manitoba, à l'Université Western Ontario et à l'Université Laval. Un autre fonctionnaire supérieur est professeur invité au Centre des relations internationales de l'Université Queen's.

Programme de conférences

Dans le cadre de ce programme, des agents du service extérieur s'adressent à des auditoires universitaires ou autres, assistent à des conférences sur la politique étrangère, et participent à des colloques portant sur les affaires internationales. En 1975, plus de 75 agents ont accepté une ou plusieurs invitations de quelque quarante-cinq universités et de près de trente-cinq autres groupes. Ce programme permet non seulement de mieux faire connaître

la politique étrangère du Canada, mais encore d'exposer les agents du ministère à des perspectives et des idées nouvelles ainsi qu'à des questions et des critiques éclairées.

Conférences et colloques au sein du ministère

Pour encourager les universitaires à communiquer aux dirigeants du pays les résultats de leurs analyses en matière de politique étrangère, le ministère invite des professeurs à faire des causeries et à participer à des colloques mixtes dont les thèmes vont des problèmes actuels de politique étrangère aux aspects théoriques des relations internationales. Les participants aux colloques — dont le nombre est normalement limité à douze universitaires et autant de représentants du ministère des Affaires extérieures et d'autres ministères — ont traité, entre autres sujets, ceux des «Relations canado-américaines», de «La rivalité stratégique dans l'Arctique et l'Atlantique Nord-Est», de «La cour criminelle internationale» et de «La Conférence sur la sécurité et la coopération européennes». Les universitaires et les journalistes invités à faire des conférences ont, quant à eux, abordé des thèmes aussi variés que «Le Canada face aux grandes puissances» (conférence donnée en français), «La Grande-Bretagne et la CEE après le référendum» et «Espoirs de coexistence raciale en Afrique du Sud et en Rhodésie». En 1975, le ministère a organisé 17 conférences de ce genre.

De façon à maintenir des liens plus étroits avec le corps universitaire et à s'assurer les services d'experts, le ministère engage de temps en temps des professeurs pour une durée limitée. C'est ainsi qu'en 1974-1975, le professeur L.C. Green, de l'Université de l'Alberta, s'est joint pour un an au Bureau des Affaires juridiques. Des historiens et des attachés de recherche sont aussi employés sous contrat par la Direction historique du ministère avec laquelle ils collaborent à la publication des documents de la série *Relations extérieures du Canada* (voir plus loin). On a également accordé d'autres contrats de recherche pour la préparation d'études spéciales; l'une d'entre elles, réalisée conjointement avec le Centre d'études et de documentation européennes de l'Université de Montréal, a pour objet un sondage d'opinion sur ce que pensent les Canadiens du Marché commun.

Colloques et conférences hors du ministère

Le ministère organise des colloques et des conférences à l'extérieur de la capitale et aide les universités et les centres d'études internationales à en organiser eux-mêmes: il en prépare les programmes, y délègue des représentants et assume une partie des frais administratifs encourus par les établissements et les professeurs intéressés.

Études canadiennes à l'étranger

En 1974, le ministère lançait un programme d'études canadiennes à l'étranger, répondant ainsi à un besoin ressenti de longue date. Le programme a pour but de constituer un noyau — susceptible de se développer — de personnes influentes bien informées des affaires canadiennes, d'attirer l'attention sur l'intérêt particulier des connaissances canadiennes, particulièrement dans le domaine des sciences sociales et des humanités, et de promouvoir des échanges universitaires fructueux entre le Canada et l'étranger. L'intention sous-jacente à ce programme est le renforcement des relations bilatérales entre le Canada et les pays concernés.

En 1975, le Bureau a concentré ses efforts sur les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France et le Japon. Chaque programme s'inscrit dans le cadre de l'expansion des relations culturelles qu'on vient d'évoquer et vise à donner progressivement plus d'ampleur à l'important programme d'ensemble. Parmi les moyens mis en oeuvre dans le but de susciter à l'étranger un intérêt pour les études canadiennes, il faut mentionner les échanges de professeurs, la recherche de possibilités d'études effectuées en collaboration, l'encouragement des contacts entre universités, la fourniture de revues spécialisées et de livres canadiens, l'organisation de conférences et de colloques et l'octroi de subventions à des associations nationales pour les études canadiennes ainsi qu'aux associations responsables de la publication de bulletins et de revues consacrés aux études canadiennes.

Japon

Le 11 septembre 1974, un communiqué conjoint du premier ministre Trudeau et du premier ministre Tanaka annonçait des projets de «... programmes parallèles et complémentaires d'environ un million de dollars chacun, ayant

pour but de promouvoir les relations universitaires». «Ces fonds serviront avant tout au développement des études japonaises au Canada et des études canadiennes au Japon», ajoutait le communiqué. L'aide financière accordée par le gouvernement pour les études de l'Asie de l'Est au Canada va dans le sens des recommandations contenues dans le Livre blanc de 1970 intitulé *Politique étrangère au service des Canadiens*.

Alors que les études canadiennes sont encore relativement peu connues au Japon, elles y ont, récemment, suscité l'intérêt de plusieurs universités, intérêt que l'on désire encore stimuler: il est question d'envoyer des universitaires canadiens au Japon, d'inviter des universitaires japonais à poursuivre des recherches dans le domaine des études canadiennes au Canada, de mettre à leur disposition les ressources des bibliothèques, et de traduire en japonais certains ouvrages canadiens de base.

États-Unis

Le programme consacré aux États-Unis est un élément important de la politique de la «Troisième option» qui vise à projeter une certaine image du Canada: celle d'un pays «distinct mais en harmonie» avec son voisin. En 1975, une certaine aide financière a été allouée, par le Canada, à des universités américaines dont le programme comporte des études canadiennes. Il s'est agi, le plus souvent, de subventions accordées à l'occasion de conférences et de colloques, et servant, en particulier, à rétribuer les conférenciers. Le ministère accorde également un certain soutien financier à l'Association pour les études canadiennes aux États-Unis (ACSUS) qui compte maintenant 353 membres et publie, avec succès, une revue intitulée *The American Review of Canadian Studies* (Revue américaine d'études canadiennes).

Grande-Bretagne

En dépit des liens étroits qui, traditionnellement, unissent le monde universitaire canadien et celui de la Grande-Bretagne, les études canadiennes n'ont pas, jusqu'à un passé récent, suscité grand intérêt dans ce pays. On assiste maintenant à un renversement rapide de cette situation. En septembre, l'Association britannique pour les études canadiennes a vu le jour lors d'une

réunion tenue à l'Université de Leeds. En octobre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. MacEachen, a inauguré la chaire d'études canadiennes à l'Université d'Édimbourg. La création de cette chaire, financée par des fonds publics et privés, vise à donner plus d'envergure au programme actuel d'études canadiennes à Édimbourg et, en même temps, à stimuler l'intérêt d'autres établissements éducatifs britanniques à l'égard de ces études. Le titulaire de la chaire — le professeur Ian Drummond, économiste à l'Université de Toronto, en est le premier — doit changer chaque année pour qu'y soient représentées, à tour de rôle, les disciplines suivantes: histoire, sciences politiques, sciences économiques, géographie, droit et arts. D'autres cours seront probablement donnés plus tard au Centre d'études canadiennes.

En 1974-1975, le premier professeur d'études canadiennes invité en Grande-Bretagne, le professeur Ian MacPherson de l'Université de Winnipeg, a été affecté à l'Institut des études du Commonwealth, à Londres. De là, il a parcouru le pays pour y donner des conférences.

France

Le besoin de développer les études canadiennes se fait également sentir en France où un travail de défrichage entrepris au cours de ces deux dernières années révèle que vingt universités font preuve d'un intérêt réel mais, pour le moment, surtout théorique, pour cette discipline. Les études canadiennes interdisciplinaires sont fort avancées à Bordeaux où, depuis 1971, existe un Centre d'études canadiennes.

En France, le programme consistera, essentiellement, à envoyer pour des périodes limitées, des universitaires canadiens dans des centres universitaires choisis, à Bordeaux par exemple, et à inviter au Canada, pour des périodes limitées également, des universitaires français s'intéressant aux études canadiennes. Le programme portera sur des conférences, des colloques régionaux, des échanges de conférenciers et le financement d'un bulletin universitaire. Le premier numéro d'*Études canadiennes - Canadian Studies* a paru en décembre 1975.

Affaires culturelles

Lors de l'inauguration de la chaire d'études canadiennes à l'Université d'Édimbourg, en octobre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a annoncé un plan quinquennal destiné à étendre et à diversifier les relations culturelles du Canada avec les autres pays. Ce programme a deux raisons d'être. D'une part, le Canada doit répondre aux impératifs croissants des échanges, déjà organisés ou prévus, avec les autres pays; d'autre part, sa politique extérieure doit refléter l'intensité et le dynamisme de sa vie culturelle. De plus, cette projection sur le plan international sera, ainsi que l'a souligné M. MacEachen, une nouvelle manière de mettre à l'épreuve la valeur de nos réalisations en tant que nation.

Les échanges culturels internationaux, source d'enrichissement pour les artistes et les universitaires canadiens, permettent de mieux faire connaître à l'étranger les réalisations canadiennes dans le domaine culturel. Actuellement, les programmes du ministère portent sur des échanges au niveau individuel, des tournées de spectacles à l'étranger, des expositions d'art, des dons de livres, des manifestations spéciales: «Semaines du Canada», festivals et concours artistiques internationaux où le Canada est représenté. À l'étranger, ces activités sont administrées par les ambassades du Canada et par nos centres culturels de Paris, Bruxelles et Londres.

Accords et programmes culturels

Le 3 mars 1975, le Canada a signé un accord culturel avec la République fédérale d'Allemagne. Il a conclu des accords analogues avec l'Italie, la France et la Belgique, et un accord-cadre d'échanges généraux avec l'URSS, qui comprend un certain nombre d'articles ayant trait aux relations culturelles. La Commission mixte Canada-Union soviétique s'est réunie à Moscou en novembre pour négocier le programme d'échanges scientifiques, universitaires et culturels entre les deux pays pour 1976 et 1977.

C'est en décembre 1975 que la Commission mixte, formée en vertu de l'Accord culturel Canada-Belgique s'est réunie pour la première fois. Les membres ont organisé les échanges auxquels doivent participer leurs pays en 1976. Par ailleurs, la septième réunion de la Commission mixte Canada-France s'est déroulée en mai, à Paris.

La Grande-Bretagne et le Canada ont signé le 12 septembre un accord concernant la coproduction de films. Les signataires espèrent que les réalisateurs des deux pays profiteront de la possibilité qui leur est offerte de mettre en commun leur expérience et leurs ressources dans des entreprises cinématographiques conjointes.

L'Institut culturel canadien de Rome, fondation créée en 1954 pour faciliter les échanges avec l'Italie, a offert en 1975, un programme d'activités touchant aux domaines les plus divers: études générales, musique, littérature, photographie.

Échanges artistiques et promotion culturelle

En l'honneur du Bicentenaire des États-Unis, le ministère a organisé, du 13 au 26 octobre, un festival spécial d'arts d'interprétation canadiens au Centre John F. Kennedy, à Washington, D.C. À l'affiche de cette manifestation, qui a duré deux semaines, figuraient un programme varié du *Royal Winnipeg Ballet*; le *Devil's Disciple* de George Bernard Shaw, présenté par le *Shaw Festival*; *Riel*, drame musical canadien de Mavor Moore et Harry Somers, interprété par la *Canadian Opera Company*; *La Belle Hélène* d'Offenbach, réalisée par le Centre national des Arts; des récitals de Monique Leyrac et Maureen Forrester; des concerts de la Société de Musique contemporaine de Québec, du *Toronto Mendelssohn Choir* et du *Canadian Brass*, de l'Orchestre du Centre national des Arts; une série de films et diverses expositions d'art.

Dans le cadre des programmes permanents de relations culturelles avec les pays étrangers, le ministère a subventionné les tournées de l'Orchestre du Centre national des Arts (Mexique), du *Ballet national du Canada* (Angleterre et Pays-Bas), du *Young People's Theatre* (Angleterre), du Quatuor Orford (URSS, Roumanie, Italie et Yougoslavie), du *Lyric Trio* (Islande, Norvège, Suède, Finlande, Belgique, France et Grande-Bretagne), du *Neptune Theatre Company* et du CODCO (États-Unis) ainsi que du Théâtre du Nouveau Monde (France, Belgique, Tunisie, Algérie, Maroc, Sénégal et Côte-d'Ivoire). En outre, un certain nombre d'artistes ont reçu des bourses de voyage qui leur ont permis de concourir dans des festivals de musique et de participer à des colloques sur les arts.

En qualité de membre du comité consultatif du Bureau des festivals du film du Secrétariat d'État, le ministère a participé, comme de coutume, au choix de films canadiens destinés à être présentés lors de concours internationaux et de «Semaines du film canadien». Pour faire pendant à la série de films soviétiques projetés au Canada l'année dernière, le ministère assumera les frais de déplacement des réalisateurs canadiens qui, au début de 1976, participeront à un Festival du film canadien en Union soviétique. En ce qui concerne le programme des arts plastiques, l'exposition de peintures de paysages canadiens à Pékin et Shanghai en avril et mai organisée par la Galerie nationale du Canada en collaboration avec le ministère, a été l'événement marquant de 1975. Il s'agissait d'une rétrospective de 100 ans de peinture canadienne présentant des oeuvres de Cornélius Krieghoff, Tom Thomson, Emily Carr et de membres du Groupe des Sept qui, en quatre semaines, attira plus de 70 000 visiteurs.

Les collections permanentes du ministère n'ont cessé de voyager. C'est ainsi que des oeuvres inuit (esquimaudes) ont été exposées en Amérique latine, en Asie, en Europe occidentale et orientale, et des photographies canadiennes, en Afrique du Nord; qu'une collection de tableaux «hyper-réalistes» a circulé à New York, Londres, Bruxelles et Paris; et qu'une nouvelle collection d'oeuvres graphiques canadiennes contemporaines a été montrée à Washington durant le Festival du Bicentenaire, avant d'être exposée dans les galeries et les ambassades des États-Unis. Les Affaires extérieures ont aussi organisé, pour le compte du ministère des Affaires culturelles du Québec, une exposition d'art soviétique moderne au Musée du Québec, à Québec, et au Musée d'art contemporain de Montréal. C'était la contrepartie de la présentation à Moscou et à Leningrad, l'année dernière, d'une collection de tableaux de Jean-Paul Lemieux. Enfin, le ministère a aidé les peintres canadiens représentés à diverses expositions internationales en Europe.

Dans le cadre d'un programme conçu à cet effet, le ministère a fait don de publications à 50 universités et bibliothèques publiques étrangères. Il s'agissait chaque fois de 150 ouvrages en français et en anglais portant sur des aspects de la politique, de l'économie, de la sociologie, de l'art et de la littérature au Canada. Au titre du programme permanent d'aide à l'édition canadienne, le ministère a collaboré avec le Conseil des Arts pour la distribution de

nouveaux ouvrages à l'étranger par le canal des ambassades du Canada. Il a aussi contribué à assurer la participation canadienne aux foires internationales du livre de Bruxelles et de Francfort, aux réunions de l'*American Library Association* et de l'*American Booksellers Association*, et a permis à des journalistes de Grande-Bretagne, de France et des États-Unis d'assister à la Foire internationale du livre de Montréal, en mai. Lors de cette manifestation, le prix littéraire 1975 Belgique-Canada a été décerné au Belge Pierre Mertens.

Alors que les programmes d'échanges artistiques sont gérés à Ottawa même, nombre d'activités relèvent des consulats et des centres culturels du Canada qui organisent concerts, projections de films, soirées de poésie et expositions d'art, selon les objectifs particuliers de leurs missions. C'est ainsi que le Centre culturel canadien de Paris, le Centre canadien de la culture et de l'information de Bruxelles et la Maison du Canada de Londres contribuent activement à faire connaître les artistes canadiens en Europe.

Échanges d'universitaires et de jeunes

Le vif intérêt qui, ces dernières années, s'était manifesté à l'égard des activités universitaires et pédagogiques à l'étranger n'a pas fléchi en 1975: les échanges entre les universités canadiennes et étrangères sont devenus de plus en plus fréquents et le Canada a joué un rôle de plus en plus actif dans les organisations internationales s'intéressant à l'éducation (OCDE, UNESCO, institutions du Commonwealth, etc.).

Les échanges de bourses d'études avec la République fédérale d'Allemagne, la Belgique, la Finlande, la France, l'Italie, le Mexique, les Pays-Bas, la Suisse, l'URSS, la Chine, le Brésil, le Japon et le Luxembourg, ainsi qu'avec plusieurs pays du Commonwealth non seulement se sont poursuivis, mais, parfois, se sont intensifiés. Plus de 400 étudiants de ces pays ont reçu des bourses canadiennes, tandis qu'en retour, un nombre comparable de Canadiens bénéficiaient de leurs programmes. Au titre des visites d'échanges effectuées par des représentants des universités, citons celle de la première délégation d'universitaires chinois venue au Canada en octobre 1975 et un nouvel échange avec l'URSS.

Environ 80 professeurs canadiens, bénéficiaires de bourses de voyage du ministère, ont donné des cours dans des universités étrangères. Des subventions accordées par le ministère dans le cadre d'un programme administré pour lui par le Conseil des Arts du Canada, ont permis à plus de 50 professeurs, experts et artistes étrangers d'enseigner au Canada. C'est grâce au ministère également que se fit l'échange, entre la France et le Canada, d'une quarantaine de moniteurs d'anglais et d'un nombre égal de moniteurs de français.

De concert avec le Conseil des ministres de l'Éducation (composé des ministres des dix provinces) et d'autres organismes nationaux spécialisés dans ce domaine, le ministère a assuré la participation du Canada à diverses manifestations organisées sous les auspices d'organisations internationales, notamment à la *Conférence internationale de l'éducation*, résultat de la collaboration du Bureau international de l'Éducation (BIE) et de l'UNESCO (Genève - août 1975), et à la première *Conférence du Commonwealth sur le télé-enseignement* (Sydney - octobre 1975).

La troisième et dernière étape de l'examen par l'Organisation de développement et de coopération économiques des politiques canadiennes en matière d'éducation s'est déroulée à Paris, lors de la session de décembre du comité de l'éducation de l'OCDE. Cette réunion, qualifiée de séance de «confrontation», a mis un terme à la brillante et vaste étude entreprise (sous l'égide de l'OCDE) avec la participation active du Conseil des ministres de l'Éducation, des autorités provinciales en matière d'éducation, des ministères fédéraux concernés et d'une équipe d'experts internationaux. C'est M. Ben Hanuschak, ministre de l'Éducation de la province du Manitoba, qui était à la tête de la délégation à Paris.

L'École nationale d'administration de Paris (ENA) offrant des bourses d'études à des fonctionnaires canadiens dans le cadre d'un programme géré par la Commission de la Fonction publique, le Canada a reçu - pour la onzième année consécutive - six diplômés de l'ENA qui ont parcouru le pays et y ont assisté à des conférences données par de hauts fonctionnaires.

À ce qu'il semble, les échanges de jeunes sont un excellent moyen de réaliser des contacts culturels à l'étranger. Cette année encore, le ministère a assuré la liaison avec les

gouvernements étrangers pour le programme «Contact Canada», qui relève du Secrétariat d'État. Ainsi, grâce au programme d'échanges d'emplois d'été adopté par la République fédérale d'Allemagne et le Canada, environ 250 jeunes ont passé une partie de leurs vacances à travailler dans le pays d'accueil. Le programme d'échanges de jeunes techniciens et spécialistes organisé entre le Mexique et le Canada a été prolongé de trois ans. Quinze Canadiens et autant de Mexicains, âgés de 18 à 30 ans, se sont rendus dans le pays d'accueil afin d'y acquérir une expérience pratique dans leur spécialisation.

UNESCO

Les activités de l'UNESCO touchent à tant de domaines (sciences naturelles et sociales, éducation, culture) qu'elles intéressent beaucoup de ministères et d'organismes publics fédéraux et provinciaux, des établissements d'enseignement et un grand nombre d'organismes privés. Le ministère travaille en étroite collaboration avec la Commission canadienne pour l'UNESCO, dont le conseil d'administration compte, parmi ses membres, le directeur de la direction des Affaires culturelles des Affaires extérieures. Le délégué permanent du Canada à l'UNESCO (Paris), intermédiaire entre les autorités canadiennes et le secrétariat de l'UNESCO, doit veiller à ce que l'Organisation profite pleinement de l'expérience canadienne et, réciproquement, à ce que les organismes canadiens soient tenus au courant de ce qui les concerne.

En 1975, le Canada a participé à la mise en oeuvre de nombreux programmes appuyés par l'UNESCO, notamment, du Système d'information scientifique et technologique de l'ONU (SISTNU), de la Commission océanographique internationale, du Programme: l'Homme et la biosphère et du Programme international d'hydrologie. Il a aussi pris part à un certain nombre d'activités éducatives et culturelles de l'Organisation.

En décembre, le Canada a assisté à une réunion intergouvernementale d'experts où les participants ont préparé un projet de déclaration sur les grands principes régissant le rôle des

Direction historique

moyens de communication de masse dans le renforcement de la paix, la compréhension dans le monde, la lutte contre la propagande militariste et l'opposition à l'*apartheid*.

Malheureusement le délégué du Canada ainsi que ceux des pays de la CEE, des États-Unis et de l'Australie se sont vus dans l'obligation de se retirer lorsque la majorité réussit à faire adopter une résolution portant que «le Sionisme était une forme de racisme et de discrimination raciale». Le fait que le Canada ait quitté cette réunion d'experts non gouvernementaux ne modifiera pas l'appui général qu'il accorde à l'UNESCO, ou son attitude fondamentale envers les Nations Unies.

Durant l'année, de concert avec la Commission canadienne pour l'UNESCO et les ministères et organismes en cause, le ministère a remis au directeur général de l'UNESCO un document exposant les vues du Canada sur les plans à moyen terme de l'organisation. Ce document sera étudié à la dix-neuvième Conférence générale, en 1976.

Le ministère a maintenant publié sept volumes de sa série intitulée *Documents relatifs aux relations extérieures du Canada*, série qui doit servir d'outil de recherche et d'enseignement, au niveau universitaire. Ces volumes contiennent des documents de base sur la politique étrangère et les relations internationales du Gouvernement du Canada. D'un format pratique, chacun constitue un dossier indépendant et complet sur les grandes décisions prises par le Gouvernement du Canada en politique étrangère, sur les motifs qui les ont inspirées et sur les grands événements et courants internationaux qui touchent le pays. Ces volumes - oeuvre, essentiellement, d'historiens professionnels - portent sur la période allant de 1909, année de la fondation des Affaires extérieures, à 1941. Le huitième tome, seconde partie du dossier relatif à la période 1939-1941, paraîtra au début de 1976. On travaille encore aux derniers volumes, qui correspondent à la période 1942-1947 et paraîtront dans les prochaines années.

En 1975, la Direction historique, comme de coutume, s'est mise au service des chercheurs; elle leur donne notamment accès, dans la mesure du possible, aux archives du ministère relatives aux années postérieures à 1946, les aide à vérifier l'exactitude de manuscrits, et à constituer des archives historiques orales à partir d'interviews de ministres du Cabinet et de hauts fonctionnaires ayant joué un rôle dans les relations étrangères du Canada, et à partir de tables rondes où des fonctionnaires du ministère discutent, avec eux, de questions d'actualité intéressantes.

Une décision fut d'un intérêt particulier pour les chercheurs: celle de leur donner accès aux archives du ministère sur les relations canado-américaines remontant à l'année 1950, initiative à laquelle collabore le département d'État à Washington.

Le Canada a participé, cette année encore, aux activités de l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire (IPGH), agence spécialisée de l'Organisation des États américains. Le ministère a publié le compte rendu d'un colloque sur l'archivistique, ses techniques et la formation qu'elle exige, qui s'est tenu du 14 au 18 octobre 1974 au Centre de conférences du gouvernement, à Ottawa. Se sont réunis 30 archivistes du Canada, d'Amérique latine et des Antilles du Commonwealth, des États-Unis et de plusieurs pays d'Europe, l'Espagne et la France entre autres, dont les

Information

archives historiques ont un rapport étroit avec celles des Amériques. Les colloques de l'IPGH, auquel le Canada participe régulièrement à titre de membre se sont avérés bénéfiques non seulement pour les délégués étrangers et les instituts invités à y assister, mais aussi pour leurs homologues canadiens.

L'essor extraordinaire des médias depuis la Seconde Guerre mondiale a changé les règles de la diplomatie. Jusqu'ici, on entendait par «relations internationales» des contacts diplomatiques directs et un dialogue entre gouvernements. Désormais, l'opinion publique est un facteur très important dans la formulation de la politique étrangère de beaucoup de gouvernements. Il ne suffit pas toujours qu'un ambassadeur expose les idées de son pays aux ministres et aux personnalités officielles; il peut trouver utile d'informer le public du ou des pays où il est accrédité.

Toutes les ambassades et tous les consulats canadiens informent le public étranger, mais c'est aux États-Unis, en Europe de l'Ouest et au Japon qu'ils se consacrent le plus à cette activité, ce qui traduit l'importance de ces parties du monde pour le Canada et l'avantage qu'il y a à informer leur population. C'est la Direction de l'information du ministère qui donne les instructions, conçoit la documentation et les activités à l'appui des programmes gouvernementaux en cours, en tenant compte des besoins des divers auditoires. Les activités d'information habituelles comportent, entre autres, les réponses aux demandes de renseignements, le lancement et la diffusion de publications et de films portant sur divers aspects du Canada, l'organisation d'expositions et l'établissement de relations avec les médias d'information étrangers. En vertu d'un programme très important, des journalistes exerçant une influence notable sur l'opinion publique sont invités au Canada. Ils y assistent à des sessions d'information et se familiarisent avec le pays. C'est ainsi qu'en 1975, 977 journalistes recommandés par les postes consulaires et diplomatiques sont venus au Canada.

La Direction de l'information travaille également à des manifestations spéciales. C'est ainsi qu'elle a organisé les voyages de la goélette de pêche historique de Terre-Neuve *Norma & Gladys* aux États-Unis, aux Antilles et en Europe occidentale (1975-1976). Cette entreprise était coparrainée par les gouvernements du Canada et de Terre-Neuve. Le navire, ouvert au public dans les ports d'escale, abritait une exposition destinée à témoigner du souci qu'a le Canada de protéger les pêcheries par un accord international sur le droit de la mer. L'arrivée du *Norma & Gladys* était annoncée par des prospectus rédigés dans la langue du pays. Au même moment, les

autorités canadiennes présentaient aux États-Unis et en Europe des expositions sur le droit de la mer et sur les populations circumpolaires pour souligner à l'intention d'auditoires particuliers certains aspects de la politique canadienne.

Pour leurs programmes d'information, les missions canadiennes à l'étranger reçoivent des dossiers destinés aux divers média d'information. Par exemple, la Direction de l'information réalise, à l'intention de divers publics, toutes sortes de publications en anglais, en français et en d'autres langues. Publié en anglais, en français, en allemand et en espagnol, le bulletin *Hebdo Canada* (dont on a expédié plus d'un million d'exemplaires en 1975) a le plus gros tirage. Environ 500 000 exemplaires de la brochure *Voici le Canada*, qui s'adresse aux écoliers, ont été diffusés à l'étranger en neuf langues. En outre, la direction envoie aux missions importantes des articles illustrés et des photoreportages destinés aux périodiques publiés par certaines missions-clés dans la langue locale ou aux éditeurs locaux. La direction prépare aussi de la documentation à l'intention des conférenciers.

Certains documents sont réalisés de concert avec d'autres administrations publiques et avec des sociétés privées. C'est ainsi que le ministère collabore, avec l'Office national du Film et des réalisateurs du secteur privé, à la production de films destinés à l'étranger et relatifs aux objectifs internationaux du Canada. En 1975, 14 films ont été tournés. D'autre part, la direction s'est entendue avec Radio-Canada qui lui permet d'utiliser certaines émissions dans les postes diplomatiques à l'étranger. Les premières furent celles de la série *Images du Canada*. Par ailleurs, des expositions et des présentations ont été montées à l'extérieur.

Outre les programmes destinés à l'étranger, la Direction de l'information réalise deux programmes pour les Canadiens. Le premier vise à renseigner les groupes ou les particuliers sur le ministère et la formulation de la politique étrangère, par de nombreux moyens: colloques, visites guidées, publications, visites organisées au siège des organismes internationaux particulièrement importants du point de vue des objectifs du jour. À cet égard, *Perspectives internationales*, revue bimestrielle consacrée à l'actualité internationale est un outil-clé.

La réalisation de ce programme amène la direction à coopérer avec les services d'information de l'OTAN, du Commonwealth et de la Communauté européenne.

Le second programme concerne les sports internationaux. Son but est de promouvoir et de défendre à l'étranger les intérêts des organismes sportifs canadiens en assurant une liaison directe avec eux, en les aidant et en travaillant en relations très étroites avec Sport Canada, ministère fédéral chargé de développer le sport au Canada. En 1975, la direction a donc aidé beaucoup d'équipes à préparer leurs voyages à l'étranger. Par ailleurs, elle a aussi organisé les rencontres, au Canada et aux États-Unis, de deux équipes soviétiques de hockey hors pair avec la Ligue nationale de hockey et elle a permis à des athlètes olympiques canadiens d'aller s'entraîner à Cuba et d'y participer à des compétitions.

En 1975, la Direction a répondu à plus de 17 000 demandes de renseignements émanant du public. Celles-ci entraînent dans deux grandes catégories: les questions posées par des Canadiens sur les affaires internationales et les questions posées en dehors du pays sur le Canada.

Service de presse

Le Service de presse s'occupe des rapports de la presse avec le ministère. Il aide les journalistes du Parlement et de tout le pays en ce qui a trait à la politique étrangère canadienne et à l'actualité internationale; il répond à leurs demandes de renseignements et organise à leur intention des séances d'information sur les sujets en cause; il fait la liaison entre les média et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et sert de «porte-parole» au ministère. Il facilite le travail des journalistes canadiens en mission à l'étranger, dont ceux qui accompagnent le secrétaire d'État aux Affaires extérieures dans ses déplacements ou aux conférences internationales. Enfin, le Service de presse organise des conférences de presse pour les personnalités étrangères de passage à Ottawa.

C'est aussi lui qui publie les communiqués du ministère, ainsi que les discours et les déclarations politiques sur les affaires internationales dont il fournit le texte aux missions canadiennes.

Programme des expositions universelles

Exposition océanique (Japon — 1975)

À l'Exposition océanique internationale (Expo 75) d'Okinawa, le Canada figurait parmi les 39 pays présents prêts pour la visite en avant-première de la presse, le 9 juillet. Sa participation avait été placée sous les auspices du ministère des Affaires extérieures, d'Environnement Canada, du ministère de l'Industrie et du Commerce et du département d'État chargé des Sciences et de la Technologie. La présentation technique avait été conçue et réalisée par Information Canada/Expositions.

Cette première exposition sur la mer a pour thème «La mer et son avenir». Elle a été inaugurée officiellement le 20 juillet 1975 et fermera ses portes le 18 janvier 1976. Étant donné qu'il s'agissait d'une exposition spécialisée et non pas universelle, les organisateurs ont fourni le gros oeuvre des pavillons, que les participants pouvaient améliorer à leur gré. Les autorités japonaises avaient choisi un site assez éloigné, sur la très belle péninsule de Motobu, au nord d'Okinawa. En raison de la récession économique, le nombre de visiteurs et l'écho de cette exposition n'ont pas eu l'ampleur escomptée.

Le pavillon canadien était situé dans la section Sciences et Technologie avec ceux de l'Australie, de l'Italie, des États-Unis et de l'Union soviétique. Il a été réalisé sur le thème «La Mer a ses propres lois que l'homme se doit de respecter» et a attiré environ 40 pour cent des 3.5 millions de visiteurs qui, estime-t-on, sont venus à Expo 75. L'enthousiasme et la compétence du personnel qui l'animait (20 jeunes Canadiens qui parlaient tous couramment le japonais) ont suscité beaucoup d'éloges.

Le thème était illustré par une carte du pays de 38 pieds par 25 pieds, posée horizontalement et éclairée par-dessous, et sur laquelle les littoraux du Pacifique, de l'Arctique et de l'Atlantique étaient mis en relief. Des présentations audio-visuelles classiques expliquaient la dépendance historique du pays vis-à-vis de la mer et son souci permanent de préserver cet élément.

Sur les 8 000 pieds carrés du pavillon, une partie était consacrée à des maquettes animées qui illustraient l'application de la technologie canadienne à l'exploration scientifique et industrielle et à l'exploitation de la mer et de ses ressources. Un petit film d'animation de l'Office national du film soulignait les conséquences possibles d'une utilisation inconsidérée et

systématique de la mer. Un bateau de plaisance fabriqué récemment au Canada rappelait la nécessité pour l'homme de préserver la mer pour ses loisirs.

Un circuit de télévision fermé encourageait la participation du public par la présentation d'«aniformes», caricatures amusantes d'animaux marins qui plaisaient sur un ton enjoué avec les spectateurs, leur demandant ce qu'ils pensaient de l'exposition ou des questions écologiques. Un écran de cordages «recyclés», en partie tissé sur place par Patricia Wheeler, artiste de Vancouver, associait l'art canadien au thème de l'exposition.

Les responsables estiment que la participation du Canada à l'Exposition océanique internationale a été une réussite; elle a permis, en effet, de mieux faire connaître aux Japonais et au public international notre désir de préserver les océans et le rôle important que nous pouvons jouer, à l'avenir, dans leur mise en valeur.

Les Florales internationales du Québec

En décembre 1974, le ministère des Affaires extérieures a demandé au Bureau international des expositions (Paris), d'inscrire à son programme une exposition horticole internationale qui devait avoir lieu au Québec, en 1976. Cette demande a été ratifiée le 30 avril 1975. Mais, par la suite, étant donné le peu de temps dont on disposait, la province a remis la manifestation à plus tard (1977) et, finalement, pour des raisons économiques, l'a purement et simplement annulée.

VI Ressources humaines et communications

Bureau du personnel

Le travail du Bureau du personnel a ceci de particulier qu'il touche la vie professionnelle et privée des employés du ministère à tous les stades de leur carrière, qu'elle se déroule au Canada ou à l'extérieur. Pour les fonctionnaires, le bureau est le premier et le dernier point de contact avec le ministère, mais dans l'intervalle, il doit fréquemment répondre avec tact à la multitude de problèmes professionnels et privés que pose aujourd'hui une carrière dans un service extérieur. Beaucoup de ses activités ont trait aux affaires courantes, mais d'autres sont extrêmement complexes, ce qui est peut-être inévitable: les fonctionnaires des Affaires extérieures travaillent non seulement à l'administration centrale, mais aussi dans des missions implantées dans le monde entier; ils sont recrutés et formés pour de longues carrières de permutants; ils vont d'une mission à l'autre accompagnés de leur famille et emportant leurs effets personnels et on ne peut exiger d'eux qu'ils servent bien leur pays sans tenir compte de leurs besoins.

En 1975, le nombre des employés du ministère a légèrement augmenté en raison de l'accroissement des besoins et du rôle joué par les Affaires extérieures dans la gestion et la coordination des activités du Canada à l'étranger. À la fin de l'année, le secteur des fonctionnaires permutants comprenait 777 agents des Affaires extérieures et 1 294 employés de soutien, sur lesquels 450 agents et 865 employés étaient en poste à l'étranger où l'on dénombrait, par ailleurs, environ 2 300 personnes engagées sur place. Ce personnel a apporté son concours à l'étranger, à toutes les administrations fédérales exerçant une activité. Le secteur non permutant travaillant à l'administration centrale des Affaires extérieures se composait de 1 040 agents et employés de soutien.

Le gros des activités du bureau a porté sur les tâches traditionnelles dont seuls la fréquence et le nombre varient, tâches dont la monotonie ne doit pas porter atteinte à l'enthousiasme de son personnel et à la qualité d'un service qui touche de si près tous les employés. Le Bureau a, d'ailleurs, cherché, en cette année 1975, à améliorer la qualité de son service et à répondre à des problèmes particuliers.

Le plan de carrière est un aspect important de la gestion du personnel. En 1975, ce plan a inclus un cours d'orientation des cadres, destiné à combler les lacunes des hauts fonctionnaires qui, revenant de l'étranger pour prendre un

poste de gestion, devaient s'adapter aux nouvelles techniques en usage à l'administration centrale. En outre, dans un effort constant d'amélioration de l'aptitude du personnel à travailler dans les deux langues officielles, le bureau a décidé d'offrir à ses employés un cours de français de niveau supérieur.

Les Directives sur le service extérieur, traitant des conditions du service à l'étranger, ont été révisées et mises à jour en 1975, de concert avec les associations d'employés. Elles doivent d'ailleurs être périodiquement révisées pour que le personnel du service extérieur bénéficie de l'aide et de l'appui dont il a besoin et que ses conditions d'emploi soient, dans toute la mesure du possible, les mêmes que celles du personnel travaillant au Canada.

Étant donné le caractère particulier du service extérieur, les communications employeur-employés font l'objet d'une attention spéciale. C'est pourquoi, en 1975, le ministère et les représentants des associations d'employés ont créé le Conseil mixte des Affaires extérieures, comité qui se réunit régulièrement pour conférer sur tous les aspects de l'emploi au ministère.

Ambassades

A) Avec résidence

(Le représentant du Canada réside dans le pays auquel il est affecté)

Pays	Ville
Afrique du Sud	Prétoria
Algérie	Alger
République fédérale d'Allemagne	Bonn
Arabie Saoudite	Djeddah
Argentine	Buenos Aires
Autriche	Vienne
Belgique	Bruxelles
Brésil	Brasilia
République Unie du Cameroun	Yaoundé
Chili	Santiago
République populaire de Chine	Pékin
Colombie	Bogota
Corée	Séoul
Costa Rica	San José
Côte-d'Ivoire	Abidjan
Cuba	La Havane
Danemark	Copenhague
République arabe d'Égypte	Le Caire
Espagne	Madrid
État-Unis d'Amérique	Washington
Éthiopie	Addis-Abéba
Finlande	Helsinki
France	Paris
Grèce	Athènes
Guatemala	Guatemala
Haïti	Port-au-Prince
Hongrie	Budapest
Indonésie	Djakarta
Irak	Bagdad
Iran	Téhéran
Irlande	Dublin
Israël	Tel-Aviv
Italie	Rome
Japon	Tokyo
Liban	Beyrouth
Maroc	Rabat
Mexique	Mexico
Norvège	Oslo
Pakistan	Islamabad
Pays-Bas	La Haye
Pérou	Lima
Philippines	Manille
Pologne	Varsovie
Portugal	Lisbonne
Saint-Siège	Rome
Sénégal	Dakar
Suède	Stockholm
Suisse	Berne

Tchécoslovaquie	Prague
Thaïlande	Bangkok
Tunisie	Tunis
Turquie	Ankara
Union des Républiques socialistes soviétiques	Moscou
Venezuela	Caracas
Yougoslavie	Belgrade
République du Zaïre	Kinshasa

B) Sans résidence

(Le représentant du Canada réside à la mission canadienne indiquée entre parenthèses)

Pays
Afghanistan (Pakistan)
République arabe syrienne (Liban)
Bahrein (Iran)
République populaire du Bénin (Ghana)
Birmanie (Thaïlande)
Bolivie (Pérou)
Bulgarie (Yougoslavie)
Burundi (République du Zaïre)
République centrafricaine (République-Unie du Cameroun)
République populaire du Congo (République du Zaïre)
République Dominicaine (Venezuela)
El Salvador (Costa Rica)
Fédération des Émirats Arabes (Iran)
Équateur (Colombie)
Gabon (République-Unie du Cameroun)
Guinée (Sénégal)
Guinée-Bissau (Sénégal)
Haute-Volta (Côte-d'Ivoire) ¹
Honduras (Costa Rica)
Islande (Norvège)
Jordanie (Liban)
Koweït (Iran)
Laos (Thaïlande)
Libéria (Ghana)
Libye (Tunisie)
Luxembourg (Belgique)
Madagascar (Éthiopie)
Mali (Côte-d'Ivoire) ²
Mauritanie (Sénégal)
Mongolie (Union des Républiques socialistes soviétiques)
Népal (Inde)
Nicaragua (Costa Rica)
Niger (Côte-d'Ivoire) ³
Oman (Iran)
Panama (Costa Rica)
Paraguay (Argentine)
Qatar (Iran)

Hauts-commissariats

Roumanie (Yougoslavie)
Rwanda (République du Zaïre)
République démocratique
somalie (Tanzanie)
Soudan (République arabe d'Égypte)
République du Surinam (Guyane)
Tchad (République-Unie du Togo (Ghana))
Uruguay (Argentine)
République démocratique du Vietnam
(République populaire de Chine)

A) Avec résidence

(Le représentant du Canada réside dans le pays auquel il est affecté)

Pays	Ville
Australie	Canberra
Bangladesh	Dacca
Barbade	Bridgetown
Ghana	Accra
Grande-Bretagne	Londres
Guyane	Georgetown
Inde	New Delhi
Jamaïque ⁴	Kingston
Kenya	Nairobi
Malaysia	Kuala Lumpur
Nigéria	Lagos
Nouvelle-Zélande	Wellington
Singapour	Singapour
Sri Lanka	Colombo
République unie de Tanzanie	Dar-es-Salaam
Trinité-et-Tobago ⁵	Port of Spain
Zambie	Lusaka

B) Sans résidence

(Le représentant du Canada réside à la mission canadienne indiquée entre parenthèses)

Bahamas (Jamaïque)
Botswana (Afrique du Sud)
Chypre (Israël)
Fidji (Australie)
Gambie (Sénégal)
Grenade (Barbade)
Lesotho (Afrique du Sud)
Malawi (Zambie)
Maurice (République de Tanzanie)
Ouganda (Kenya)
Samoa occidentales (Nouvelle-Zélande)
Sierra Léone (Nigéria)
Swaziland (Afrique du Sud)
Tonga (Nouvelle-Zélande)

Missions permanentes auprès d'organismes internationaux

Organisme	Ville
Agence internationale de l'énergie atomique	Vienne
Communautés européennes (économique, énergie atomique, charbon et acier)	Bruxelles
Conseil de l'Atlantique Nord	Bruxelles
Nations Unies	New York
Nations Unies (Office européen)	Genève
Organisation de coopération et de développement économiques	Paris
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture	Paris
Organisation des Nations Unies pour le développement industriel	Vienne
Organisation des États Américains (Mission d'observation)	Washington

Consulats généraux

Pays	Ville
Afrique du Sud	Johannesburg
Allemagne	Düsseldorf Hambourg
Australie	Melbourne Sydney
France	Bordeaux Marseille Strasbourg
États-Unis d'Amérique	Atlanta Boston Chicago Los Angeles Nouvelle-Orléans New York San Francisco Seattle
Islande	Reykjavik (consul honoraire)
Italie	Milan
Monaco*	

Délégations auprès des conférences internationales

Conférence	Ville
Pourparlers sur les réductions mutuelles et équilibrées des Forces	Vienne

Consulats

Pays	Ville
Afrique du Sud	Cape Town
Allemagne	Stuttgart
Brésil	Rio de Janeiro São Paulo
Grande-Bretagne	Belfast Birmingham Glasgow Manchester
Saint-Marin ⁷ États-Unis d'Amérique	Buffalo Cleveland Dallas Detroit Minneapolis Philadelphie San Juan (Territoire de Porto Rico)

Mission militaire et consulat

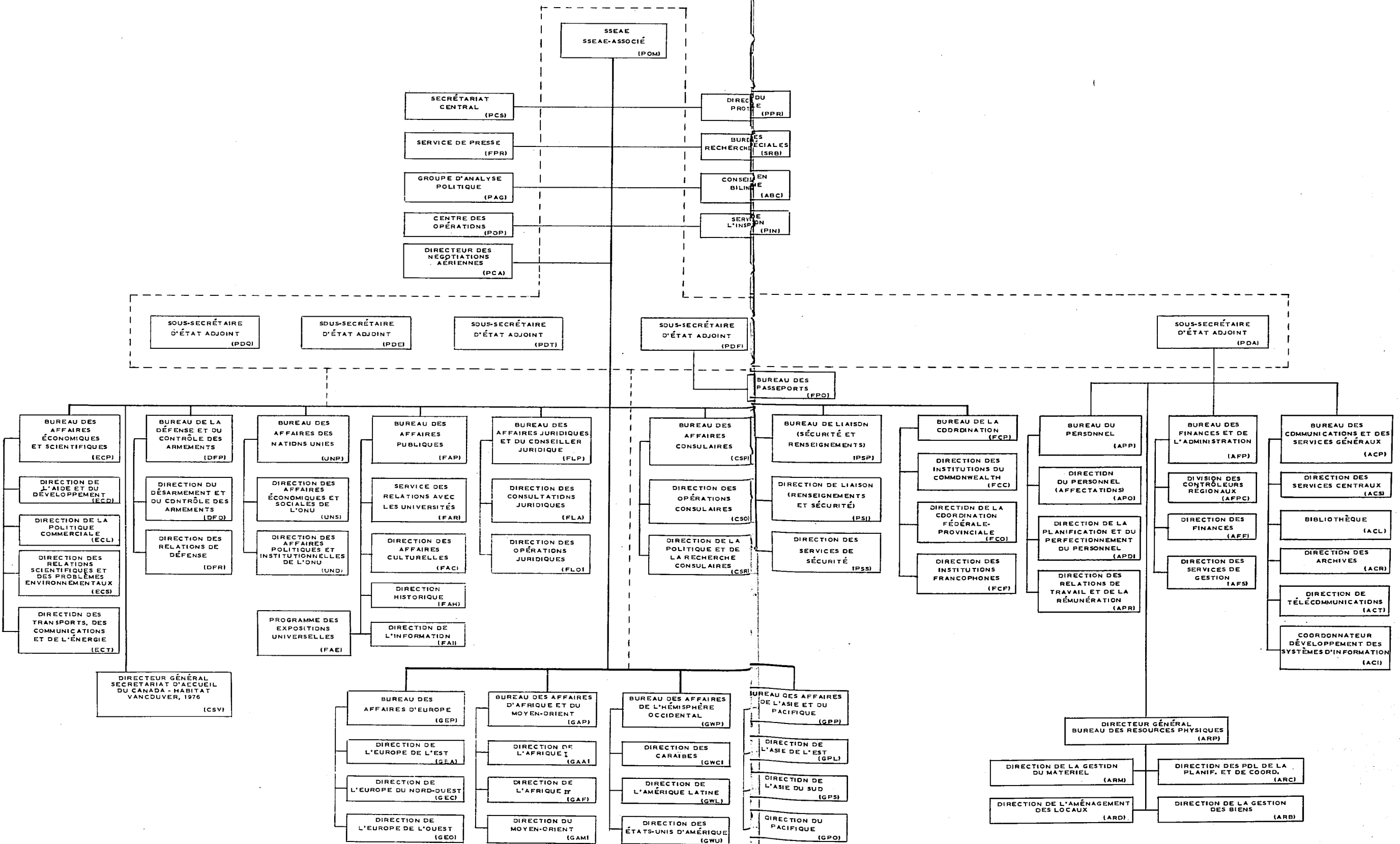
Pays	Ville
Allemagne	Berlin

Commission

Pays	Ville
Hong-Kong	Hong-Kong

- 1 Agent résident à Ouagadougou (Bureau de l'Ambassade du Canada auprès de la Haute-Volta)
- 2 Agent résident à Bamako (Bureau de l'Ambassade du Canada auprès du Mali)
- 3 Agent résident à Niamey (Bureau de l'Ambassade du Canada auprès du Niger)
- 4 Le haut-commissaire est aussi accrédité en qualité de commissaire du Canada auprès de Bêlize.
- 5 Le haut-commissaire est aussi accrédité en qualité de commissaire du Canada auprès des États associés des Antilles et de Montserrat.
- 6 Aux soins du consulat général du Canada à Marseille
- 7 Aux soins de l'ambassade du Canada à Rome

Organigramme de l'administration centrale du ministère des Affaires extérieures



Traitement de l'information

Les événements extérieurs ayant des répercussions de plus en plus marquées sur le Canada et les Canadiens, l'établissement de communications rapides et efficaces est devenu essentiel pour permettre au ministère de bien remplir le rôle complexe qui est le sien, que ce soit à l'administration centrale à Ottawa, entre Ottawa et les missions canadiennes du monde entier, ou dans les services qu'il rend aux autres ministères et au public. Durant l'année, le ministère a continué à remplacer le matériel de communications périmé en installant à Ottawa un commutateur informatisé permettant la mise en mémoire et la transmission de messages. On a effectué des essais préliminaires en mode opérationnel, envisageant l'informatisation de toutes les opérations pour le début de l'année suivante tandis que les responsables planifiaient l'installation d'un commutateur analogue au principal centre relais, à Londres. Le Conseil du Trésor a autorisé l'achat de nouvelles machines cryptographiques avec téléimprimeurs, grâce auxquelles les communications seront mieux protégées et plus efficaces. Avec la modification de la Loi canadienne sur la radio, autorisant un traitement réciproque des gouvernements étrangers, le ministère a lancé un programme qui assurera des communications par radiotéléimprimeur avec certaines missions où les réseaux commerciaux sont, soit hors de prix, soit peu sûrs.

En 1975, une équipe spéciale a préparé un rapport sur la mise au point des systèmes d'information; on y faisait des recommandations très générales touchant la transformation du système de gestion des dossiers en vue de répondre aux besoins du ministère, qui sont uniques sous bien des aspects. Lesdites recommandations s'articulaient dans des propositions qui ont reçu l'accord de principe du Conseil du Trésor; aussi les premières mesures de mise en oeuvre ont-elles été prises.

Le point le plus important du programme sera la décentralisation du service des archives, qui permettra de répondre rapidement aux besoins divers des directions opérationnelles du ministère. Pour ce faire, on placera les centres de contrôle de l'information et les dépôts de dossiers dans leurs bureaux respectifs, cela, grâce à un ordinateur doté de terminaux à accès

direct pour centraliser le répertoire et l'enregistrement des documents essentiels, et grâce à la mise des dossiers sur microfiches. Un fonctionnaire supérieur a été nommé directeur des systèmes d'information; sa tâche est de collaborer avec la Direction de la gestion des dossiers pour préparer le terrain aux innovations qui, d'ici deux ou trois ans, transformeront la structure et le fonctionnement de cet élément essentiel des rouages du ministère. Ces innovations, et celles qui interviennent dans le domaine des communications, s'inscrivent dans le cadre des efforts entrepris en vue d'améliorer, de façon générale, le travail du ministère par une plus grande rapidité dans la transmission, le traitement, la mise en mémoire et l'extraction de l'information. Elles permettront donc d'améliorer le rendement qualitatif et la productivité tout en faisant réaliser des économies substantielles, point particulièrement important à une époque où le gouvernement fédéral s'efforce de suivre une politique d'économie.

En adhérant au *Council of Ontario Universities Cataloguing System (CATSS)*, la Direction de la bibliothèque a encore progressé sur la voie des avantages qu'offre le catalogage en commun sur ordinateur. Grâce à de nouvelles techniques de pointe, elle a accès à diverses banques de données, ce qui la met mieux en mesure de répondre aux besoins du ministère.

En outre, son service de coupures de presse lui permet de répondre, sur le champ, à des demandes de renseignements (Il a fourni 180 000 copies d'articles.). Enfin, la direction a développé l'automatisation de l'administration et de l'exploitation des services d'abonnement aux périodiques qu'elle a étendus à plus de 100 missions à l'étranger et elle a amplement contribué à la constitution des bibliothèques de missions.

Locaux de l'administration centrale

Le 11 juin 1975, dans le hall principal de l'édifice Pearson, en présence du premier ministre, M. Trudeau, des ministres du Cabinet et de beaucoup d'anciens collaborateurs et collègues de M. Pearson, s'est déroulée une cérémonie au cours de laquelle a été dévoilée la grande fresque érigée à la mémoire du très honorable Lester B. Pearson.

La présence de cette oeuvre a renforcé le sentiment d'installation définitive chez le personnel. L'année 1975 a été une année d'adaptation, ce qu'on attend de tout emménagement dans un cadre nouveau, mais peu à peu les difficultés s'amoindrissent, aussi bien au niveau du ministère qu'au niveau individuel. On apprécie, de plus en plus, les avantages du groupement de toutes les activités de l'administration centrale dans un même immeuble: les locaux se prêtent admirablement à la consultation interne, et, de toute évidence, l'organisation et le contrôle des services administratifs du ministère se sont grandement améliorés.

VII Accords internationaux: Liste d'accords marquant le développement des relations juridiques du Canada avec les autres pays en 1975

I Accords bilatéraux

Allemagne, République Fédérale d'

Accord relatif aux transports aériens entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne
Ottawa, le 26 mars 1973
En vigueur provisoirement le 26 mars 1973
En vigueur définitivement le 18 février 1975

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne constituant un Accord concernant l'utilisation continuée du polygone de recherche Churchill (tel que modifié), signé à Ottawa le 8 juillet 1969
Bonn, le 16 septembre 1975
En vigueur le 16 septembre 1975, avec effet rétroactif à compter du 1^{er} juillet 1975

Accord de coopération culturelle entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne
Bonn, le 3 mars 1975
En vigueur le 6 novembre 1975

Barbade

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la Barbade constituant un Accord intérimaire de transport aérien
Bridgetown, le 20 novembre 1974
En vigueur le 20 novembre 1974
Prolongé par un échange de Notes signé à Bridgetown le 8 décembre 1975

Belgique

Convention entre le Canada et la Belgique tendant à éviter les doubles impositions et à régler certaines autres questions en matière d'impôts sur le revenu
Ottawa, le 29 mai 1975

Brésil

Accord de coopération technique entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République fédérative du Brésil
Brasília, le 2 avril 1975
En vigueur le 6 juin 1976

Colombie

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la Colombie constituant un Accord réciproque de l'opération des radioamateurs
Bogota, le 5 novembre et le 2 décembre 1975
En vigueur le 17 décembre 1975

Costa Rica

Accord général de coopération technique entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de Costa Rica
San José, le 24 juillet 1973
Instruments de ratification échangés le 15 mai 1975
En vigueur le 15 mai 1975

Cuba

Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement révolutionnaire de la République de Cuba établissant une ligne de crédit pour Cuba (avec un protocole d'entente)
La Havane, le 18 mars 1975
En vigueur le 18 mars 1975
Accord sur le transport aérien entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement révolutionnaire de la République de Cuba
Ottawa, le 26 septembre 1975
En vigueur, provisoirement, le 26 septembre 1975

El Salvador

Accord général de coopération technique entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République d'El Salvador
San Salvador, le 14 mai 1973
En vigueur le 7 mai 1975

Espagne

Accord de coopération entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de l'Espagne concernant la production et l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques
Madrid, le 7 juillet 1975

États Unis d'Amérique

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis

d'Amérique relatif au Fonctionnement avant le lever du soleil de certaines stations de radio
Ottawa, le 12 novembre 1974 et le 22 janvier 1975
En vigueur le 22 janvier 1975

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique prolongeant l'Accord concernant une participation commune au projet d'essai de vol d'un avion muni d'un augmentateur alaire du 10 novembre 1970
Ottawa, le 5 décembre 1974 et le 24 mars 1975
En vigueur le 24 mars 1975

Accord entre le Canada et les États-Unis d'Amérique concernant l'échange de Renseignements relatifs aux activités visant à modifier le temps
Washington, le 26 mars 1975
En vigueur le 26 mars 1975

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique prolongeant l'Accord du 15 juin 1973 relativement aux privilèges réciproques de pêche
Ottawa, le 24 avril 1975
En vigueur le 24 avril 1975

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique constituant un Accord concernant l'organisation et le fonctionnement du commandement de la défense aérienne de l'Amérique du nord (NORAD)
Washington, le 8 mai 1975
En vigueur le 8 mai 1975

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique concernant la création à Terre-Neuve d'une installation temporaire de pistage spatial qui se rattacherait au Projet Skylab
Ottawa, le 20 décembre 1971 et le 23 février 1972
En vigueur le 23 février 1972
Terminé le 17 novembre 1975

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique prolongeant le Projet Skylab

Ottawa, le 30 septembre 1974 et le 26 novembre 1974
En vigueur le 26 novembre 1974
Terminé le 17 novembre 1975

France

Convention entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République française tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune
Paris, le 2 mai 1975

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République française modifiant l'Accord aérien signé le 1^{er} août 1950, tel que modifié
Ottawa, les 8 et 19 septembre 1975
En vigueur le 19 septembre 1975 avec effet rétroactif
à compter du 8 septembre 1975

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République française concernant la construction, l'entretien et le fonctionnement d'une seconde station de quarantaine animale sur le territoire des îles Saint-Pierre et Miquelon
Ottawa, le 29 octobre 1975
En vigueur le 29 octobre 1975

Ghana

Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République du Ghana concernant l'instruction au Canada de membres du personnel des forces armées de la République du Ghana
Accra, le 13 mai 1975
En vigueur le 13 mai 1975

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République du Ghana constituant un Accord relatif aux investissements étrangers
Accra, le 18 août 1975

Honduras

Accord de coopération au développement entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République du Honduras Tegucigalpa, D.C., le 3 septembre 1974
Instruments de ratification échangés

à Tegucigalpa, D.C., le 18 février 1975
En vigueur le 18 février 1975

Israël

Convention entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de l'État d'Israël tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune
Ottawa, le 21 juillet 1975

Jamaïque

Accord de coopération au développement entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la Jamaïque
Fait à Kingston, le 5 mai 1975
En vigueur le 5 mai 1975

Maroc

Accord sur le transport aérien entre le Canada et le Royaume du Maroc
Ottawa, le 14 février 1975
En vigueur, provisoirement, le 14 février 1975

Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Royaume du Maroc relatif à l'équipement des Centres Pédagogiques Régionaux de Rabat et Safi
Rabat, le 8 septembre 1975
En vigueur le 8 septembre 1975

Convention entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Royaume du Maroc tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune
Ottawa, le 22 décembre 1975

Nations Unies

Accord entre le Gouvernement du Canada et l'Organisation des Nations Unies concernant les dispositions à prendre pour HABITAT: Conférence des Nations Unies sur les établissements humains - 1976
New York, le 23 décembre 1975
En vigueur le 23 décembre 1975

Norvège

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la Norvège modifiant l'Accord du 15 juillet 1971 sur la chasse aux phoques et la conservation des réserves de phoques dans l'Atlantique Nord-Ouest
Ottawa, les 18 et 23 avril 1975
En vigueur le 23 avril 1975 avec effet rétroactif à compter du 15 mars 1975

Accord entre le Gouvernement de la Norvège et le Gouvernement du Canada sur les relations en matière de pêche
Ottawa, le 2 décembre 1975

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la Norvège destiné à modifier l'Accord du 15 juillet 1971 sur la chasse aux phoques et la conservation des réserves de phoques dans l'Atlantique Nord-Ouest
Ottawa, les 8 et 12 décembre 1975
En vigueur le 12 décembre 1975

Pays-bas

Accord relatif aux transports aériens entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Royaume des Pays-Bas
Ottawa, le 17 juin 1974
En vigueur, provisoirement, le 17 juin 1974
En vigueur, définitivement, le 15 juillet 1975

Pérou

Accord général de coopération technique entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République du Pérou
Lima, le 23 novembre 1973
En vigueur le 3 septembre 1975

Protocole d'amendement de l'Article VII de l'Accord général de coopération technique entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Pérou du 23 novembre 1973
Lima, le 2 juillet 1975
En vigueur le 3 septembre 1975

Accord de prêt de développement entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République du Pérou
Lima, le 26 septembre 1975
En vigueur le 26 septembre 1975

Accord de prêt de soutien institutionnel entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République du Pérou
Lima, le 26 septembre 1975
En vigueur le 26 septembre 1975

Royaume-Uni

Accord de Coproduction cinématographique entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Royaume-Uni
Londres, le 12 septembre 1975

Suède

Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Royaume de Suède concernant la coopération en recherche, en développement et en production de défense
Ottawa, le 3 février 1975
En vigueur le 3 février 1975

Mémoire d'entente donnant suite à l'Accord en date du 3 février 1975 entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Royaume de Suède concernant la coopération en recherche, en développement et en production de défense
Stockholm, le 24 février 1975
En vigueur le 24 février 1975

Suisse

Accord sur le transport aérien entre le Canada et la Confédération Suisse
Ottawa, le 20 février 1975
En vigueur, provisoirement, le 20 février 1975

Tanzanie

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République-Unie de Tanzanie au sujet de la responsabilité pour dommages en rapport avec le programme d'entraînement des pilotes de la Force de défense populaire de Tanzanie
Ottawa, le 19 décembre 1974 et le 2 janvier 1975
En vigueur le 2 janvier 1975

Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République-Unie de Tanzanie concernant l'Instruction au Canada de membres du personnel des Forces de Défense populaire de Tanzanie
Dar-es-Salaam, le 12 septembre 1975

Union des Républiques socialistes soviétiques

Échange de Notes entre les Gouvernements du Canada et de l'URSS prolongeant et modifiant l'Accord sur la Coopération en matière de pêcheries dans le nord-est de l'océan Pacifique au large de la Côte du Canada signé à Moscou le 22 janvier 1971, tel que modifié
Moscou, le 24 janvier 1975
En vigueur le 19 février 1975

Échange de Notes entre les Gouvernements du Canada et de l'URSS prolongeant l'Accord sur les règles provisoires de navigation et de sécurité des pêcheries dans le nord-est de l'océan Pacifique au large de la Côte du Canada signé à Moscou le 22 janvier 1971
Moscou, le 24 janvier 1975

Échange de Notes entre les Gouvernements du Canada et de l'URSS prolongeant l'Accord sur les règles provisoires de navigation et de sécurité des pêcheries dans le nord-est de l'océan Pacifique au large de la Côte du Canada signé le 22 janvier 1971
Moscou, le 24 janvier 1975
En vigueur le 15 avril 1975

Échange de Notes entre les Gouvernements du Canada et de l'URSS sur des questions concernant la pêche
Ottawa, le 22 décembre 1975
En vigueur le 22 décembre 1975

II Accords multilatéraux

Convention internationale de
Télécommunications avec les Protocoles et les
Annexes

Malaga-Torremolinos, le 25 octobre 1973
Instrument de ratification du Canada
déposé le 20 janvier 1975
En vigueur pour le Canada le 20 janvier 1975

Protocole relatif aux marins réfugiés
La Haye, le 12 juin 1973
Instrument d'acceptation du Canada
déposé le 9 janvier 1975
En vigueur le 10 février 1975

Convention sur l'enregistrement des objets
lancés dans l'Espace extra-atmosphérique
New York, le 14 janvier 1975
Signée par le Canada le 14 février 1975

Accord sur le sauvetage des astronautes, le
retour des astronautes et la restitution des objets
lancés dans l'Espace extra-atmosphérique
Londres, Moscou et Washington, le 22 avril
1968
Signé par le Canada le 25 avril 1968
En vigueur le 3 décembre 1968
Instrument de ratification du Canada
déposé le 20 février 1975
En vigueur au Canada le 20 février 1975

Convention au sujet de la responsabilité
internationale pour dommages occasionnés par
les objets lancés dans l'Espace
extra-atmosphérique
Londres, Moscou et Washington, le 29 mars
1972
En vigueur le 1^{er} septembre 1972
Instrument d'adhésion du Canada
déposé le 20 février 1975
En vigueur pour le Canada le 20 février 1975

L'Instrument d'adhésion du Canada a été
déposé avec la déclaration suivante:
«Relativement aux termes du paragraphe 3 de la
Résolution 2777 (XXVI) adoptée par
l'Assemblée générale des Nations Unies le 29
novembre 1971, le Gouvernement du Canada
déclare par les présentes qu'il tiendra pour
exécutoire, vis-à-vis de tout autre État qui en
fait autant, la décision rendue par une
Commission de règlement des demandes dans
tout litige auquel le Canada peut être partie, aux
termes de la Convention sur la responsabilité
internationale pour les dommages causés par des

objets spatiaux, ouverte à la signature à
Washington, Londres et Moscou le 29 mars
1972.»

Convention sur les règles internationales pour
prévenir les abordages en mer, 1972
Londres, le 20 octobre 1972
Instrument d'adhésion du Canada
déposé le 7 mars 1975, accompagné de la
déclaration suivante:

«1. Le Gouvernement du Canada considère que
les dispositions de la Règle 10 intitulée
Dispositifs de séparation du trafic ne stipulent
pas l'utilisation obligatoire des dispositifs
adoptés. Il considère en outre qu'il est nécessaire
d'imposer une organisation du trafic afin
d'éviter les abordages et les dommages au milieu
marin qui en résultent.

2. Le Gouvernement du Canada note qu'aucune
exception n'est prévue aux paragraphes b), c) et
h) de la Règle 10 dans le cas des navires en train
de pêcher avec des filets, des lignes, des chaluts,
des lignes traînantes ou d'autres engins ou des
navires en train d'effectuer des opérations
spéciales comme les recherches
hydro-graphiques ou océanographiques, la pose
ou le relèvement de câbles, de bouées ou de
pipe-lines et le renflouage et que les exceptions
au paragraphe e) de la Règle 10 n'ont pas une
extension suffisante pour inclure les navires en
train d'effectuer des opérations spéciales. Le
Gouvernement du Canada considère qu'il serait
difficile de mettre la Règle 10 en application
sans prévoir, de façon réaliste, des exceptions
dans le cas des navires de pêche et des navires en
train d'effectuer des opérations spéciales.

3. En conséquence, le Gouvernement du Canada
juge qu'il n'est pas interdit de prévoir
l'utilisation obligatoire des dispositifs de
séparation du trafic et les exceptions à apporter
aux paragraphes b), c), e) et h) de la Règle 10.»

Convention sur l'interdiction de la mise au point,
de la fabrication et du stockage d'armes
chimiques et bactériologiques (biologiques) et
sur leur destruction
Londres, Washington et Moscou,
le 10 avril 1972
Signée par le Canada le 10 avril 1972

Instrument de ratification du Canada
déposé le 18 septembre 1972
En vigueur le 26 mars 1975

Protocole prorogeant l'Accord international de
1968 sur le café tel que prorogé
New York, le 26 septembre 1974
Signé par le Canada le 27 mars 1975

Accord portant création d'un fonds de soutien
financier de l'Organisation de coopération et de
développement économiques
Paris, le 9 avril 1975
Signé par le Canada le 9 avril 1975

Convention sur le commerce international des
espèces de faune et de flore sauvages menacées
d'extinction
Washington, le 3 mars 1973
Signée à Washington le 2 juillet 1974
Instrument de ratification du Canada déposé
le 10 avril 1975 avec réserves relatives aux
annexes I et II et la liste des espèces pour
inclusion dans l'annexe III

Convention relative à la marine marchande de la
Communauté britannique
Londres, le 10 décembre 1931
Signée par le Canada le 10 décembre 1931
En vigueur le 10 décembre 1931
Avis de retrait du Gouvernement canadien des
articles 2 & 3 de la Partie I et de l'article 2 de la
Partie IV à compter du 26 avril 1975

Accord portant création d'un Fonds pour la lutte
contre l'Ochocercose
Washington, le 7 mai 1975
Signé par le Canada le 7 mai 1975
En vigueur le 7 mai 1975

Accord entre le Gouvernement du Canada et les
Gouvernements du Dahomey, de la
Haute-Volta, du Mali, du Niger et du Sénégal
relatif à un tronçon du réseau Panafricain de
télécommunications
Ottawa, le 14 mai 1975

Protocole portant nouvelle prorogation de la
Convention sur le blé de 1971
Washington, le 25 mars 1975
Signé par le Canada le 14 avril 1975
Instrument de ratification du Canada
déposé le 18 juin 1975

Protocole portant nouvelle prorogation de la
Convention relative à l'aide alimentaire de 1971
Washington, le 25 mars 1975
Signé par le Canada le 14 avril 1975
Instrument de ratification du Canada
déposé le 18 juin 1975

Amendements des articles 10, 16, 17, 18, 20, 28,
31 et 32 de la Convention portant création de
l'Organisation intergouvernementale
consultative de la navigation maritime
Londres, le 17 octobre 1974
Instrument d'acceptation du Canada
déposé le 4 juillet 1975

Accord sur le Fonds d'aménagement
(supplémentaire) de Tarbela 1975
Washington, le 15 août 1975
Signé par le Canada le 15 août 1975
En vigueur le 15 août 1975

Révision du Règlement des
radiocommunications (Édition 1968) par la
Conférence administrative mondiale des
radio-communications maritimes
Genève, le 8 juin 1974
Signée par le Canada le 8 juin 1974
Instrument d'approbation du Canada
déposé le 8 septembre 1975

Deuxième Protocole additionnel à la
Constitution de l'Union postale universelle
Lausanne, le 5 juillet 1974
Signé par le Canada le 5 juillet 1974
Instrument de ratification du Canada
déposé le 8 septembre 1975
En vigueur, au Canada, le 6 janvier 1976

Règlement général de l'Union postale universelle
et Protocole final - Annexe: Règlement intérieur
des Congrès
Lausanne, le 5 juillet 1974
Signé par le Canada le 5 juillet 1974
Instrument d'approbation du Canada
déposé le 8 septembre 1975
En vigueur pour le Canada le 6 janvier 1976

Convention de l'Union postale universelle avec
Protocole final
Lausanne, le 5 juillet 1974
Signée par le Canada le 5 juillet 1974
Instrument d'approbation du Canada
notable dans l'adoption de nouvelles
règles traduisant la nécessité de

Protocole à la Convention internationale pour les Pêcheries de l'Atlantique Nord-Ouest
Washington, le 8 avril 1975
Instrument d'approbation du Canada
déposé le 8 septembre 1975

Amendements aux Chapitres II, III, IV et V de la Convention internationale de 1960 pour la sauvegarde de la vie humaine en mer
Londres, le 20 novembre 1973
Instrument d'acceptation du Canada
déposé le 7 octobre 1975

Accord international sur le sucre, 1973
Genève, le 13 octobre 1973
Signé par le Canada le 14 décembre 1973
Instrument de ratification du Canada
déposé le 28 décembre 1973
En vigueur au Canada, définitivement,
le 15 octobre 1974
Résolution visant à prolonger l'Accord
jusqu'au 31 décembre 1976
acceptée par le Canada le 31 octobre 1975
Amendement à l'Annexe à la Convention visant
à faciliter le trafic maritime international, 1965
Londres, le 2 janvier 1975
Le Canada a notifié son acceptation au
Secrétaire général de l'OMCI
le 5 novembre 1975, sous réserve
de la différence suivante:

«Le Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration du Gouvernement du Canada exige que le capitaine d'un navire remette immédiatement aux officiers d'immigration responsables, à chaque fois que le navire arrive dans un port canadien depuis un port de l'extérieur du Canada, une liste des membres de l'équipage sur le formulaire prescrit par le Ministre (FAL Formulaire 5), et présente, le cas échéant, ces membres de l'équipage.»

Convention sur la Prévention de la Pollution des Mers résultant de l'Immersion de Déchets
Londres, Washington, Moscou et Mexico,
le 29 décembre 1972
Signée par le Canada à Mexico le 29 décembre 1972
En vigueur le 30 août 1975
Instruments de ratification du Canada déposés
à Londres, Washington, Moscou et Mexico
le 13 novembre 1975
En vigueur pour le Canada le 13 décembre 1975

Amendement à l'Annexe de la Convention visant
à faciliter le trafic maritime international par
l'adjonction d'une pratique recommandée en vue
de l'élaboration d'une signalisation standardisée
qui puisse être utilisée aux terminus maritimes
et à bord des bateaux de voyageurs.
Londres, le 20 mai 1975
Notification de l'acceptation du Canada
déposée le 9 décembre 1975

Convention douanière relative aux Conteneurs
Genève le 2 décembre 1972
Signée par le Canada le 5 décembre 1972
Instrument de ratification déposé le 10
décembre 1975
En vigueur au Canada le 10 juin 1976

Accord établissant le programme international
de l'énergie
Paris, le 18 novembre 1974
(L'Instrument attestant que le Canada consent
à être lié par les termes de cet Accord
a été déposé le 17 décembre 1975.
Le Canada a signé et a signifié son
consentement dans la mesure où il n'y a pas
incompatibilité entre l'accord et son régime
constitutionnel.)

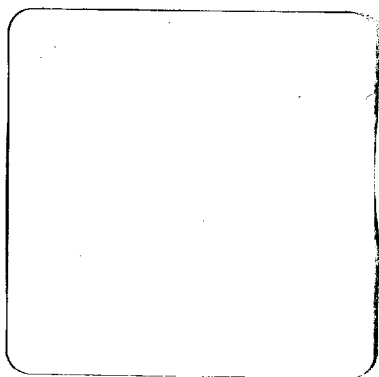
Échange de Notes entre le Gouvernement du
Canada et le Gouvernement de la République
fédérale d'Allemagne constituant un Accord
concernant l'utilisation continuée du polygone de
recherche Churchill (tel que modifié), signé à
Ottawa le 8 juillet 1969
Bonn, le 16 septembre 1975
En vigueur le 16 septembre 1975, avec effet
rétroactif à compter du 1^{er} juillet 1975

⑦ 185
2888 HM.



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada



REFERENCE

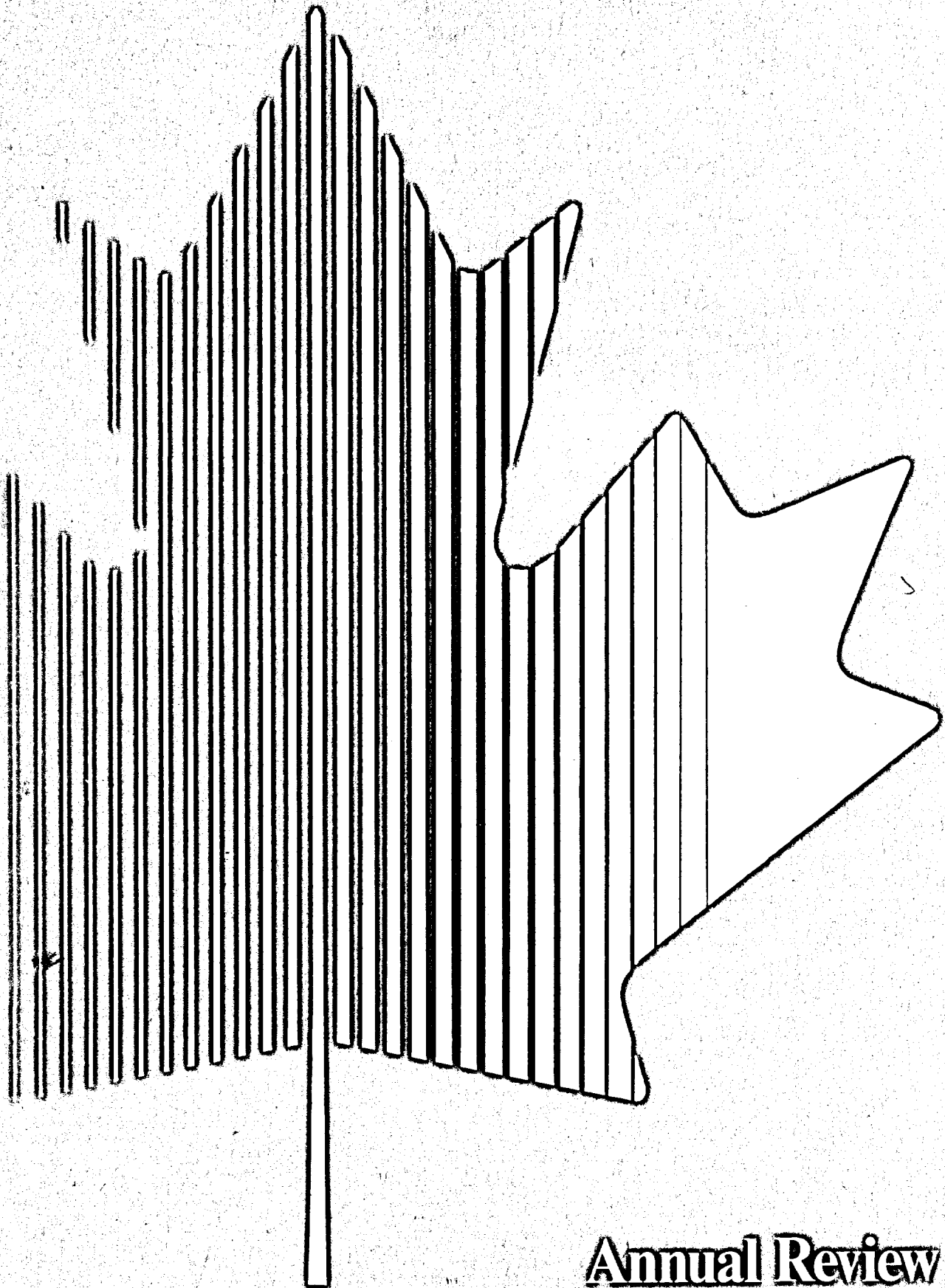
**NON - CIRCULATING /
CONSULTER SUR PLACE**

**EXTERNAL AFFAIRS
AFFAIRES EXTERIEURES
OTTAWA**

AUG 2 1978

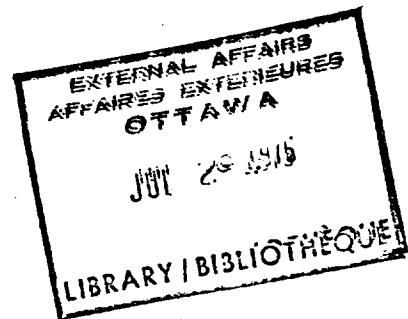
LIBRARY / BIBLIOTHÈQUE

**Department of
External Affairs**



Annual Review 1975

Department of External Affairs annual review 1975





The Honourable Allan J. MacEachen

Secretary of State for External Affairs

I have the honour to submit for your consideration the Annual Review of the Department. In accordance with the provisions of the Department of External Affairs Act, this report deals with our activities during the calendar year 1975.

A handwritten signature in cursive script, reading "L.A. Robinson".

Under-Secretary of State
for External Affairs

Ottawa, 1976

Minister of Supply and Services Canada 1976

Cat. No.: E1-1/1975

Contents

The Search for Adjustment 2 The Third Option 5

I Regional Activities

Africa and the Middle East

Africa and the Middle East	6
Africa	7
Middle East	9

Asia and the Pacific

Asia and the Pacific	10
Pacific	11
Asean	12
East Asia	13
South Asia	15

Europe

Europe	16
Western Europe	17
Eastern Europe	21
Northwestern Europe	23

Western Hemisphere

Western Hemisphere	26
Commonwealth Caribbean	27
Latin America and the Inter-American System	28
United States of America	30

II Multilateral Activities

Organizational

The Commonwealth	32
La Francophonie	35
United Nations	37

Functional

Defence relations	43
Arms control and disarmament	46
Economic affairs	50
International law	57

III Foreign Policy Co-ordination

Interdepartmental Committee on External Relations	64
Federal-provincial relations	65

IV Services to Canadians

Consular activity	67
Legal assistance	69
Passport Office	70

V Public Affairs

Academic relations	71
Cultural affairs	74
Historical affairs	77
Information	78
Press Office	79
World Exhibitions Program	80

VI Resources: Personnel and Communications

Personnel	81
Canadian diplomatic representation	
Handling of information	85
Department of External Affairs headquarters organization chart	86

VII International Agreements: Developments involving Canada during 1974 88

The Search for Adjustment: Consultation and Co-operation

The year 1975 brought welcome progress in reducing international tensions. The agreement on the Final Act of the Conference on Security and Co-operation in Europe (CSCE) was a significant milestone in continuing efforts to improve relations between East and West, while the inauguration of the Conference on International Economic Co-operation (CIEC) represented an important attempt to develop a North-South dialogue. Canada, as one of the signatories of the Final Act and as co-chairman of the CIEC, was deeply involved in both conferences.

Conference on Security and Co-operation in Europe

The Final Act of the CSCE was signed in Helsinki on August 1 by the heads of government of 33 European states, Canada and the United States. It was the culmination of more than two years of intense negotiation aimed at the establishment of a basis for the development of better relations among participating states and their people. The forward-looking document that emerged laid the groundwork for mutually-advantageous co-operation on the basis of equality. While it was clear that it did not mean an end to East-West ideological and political differences, the Final Act reflected a recognition by all concerned that, however imperfect, co-operation was preferable to confrontation and, indeed, was vital in an age when nuclear mass destruction was an ever-present threat.

The Final Act supported the principle of co-operation and more open communication among people as well as states. Canada believes that the development of human contacts, and the freer movement of people and ideas, are essential to the improvement of relations between East and West. It is the impact of this document on people that will lend substance to our goal of achieving the mutual understanding and confidence necessary for an enduring security and co-operation. The Canadian hope is that, as channels of communication open and as mutually-beneficial economic and technical co-operation is developed, the people and their leaders in both East and West will overcome the mutual mistrust of the past 30 years. (See pages 16 and 63)

Defence Structure Review

At the same time, it is the Canadian view that the reduction of tensions will continue to

depend for the foreseeable future on the maintenance of a rough balance of power. Consequently, active participation in the North Atlantic Treaty Organization (NATO) remains a basic principle of Canadian policy. As a result of the Defence Structure Review undertaken during 1975, Canada reaffirmed these commitments and announced its intention to reinforce its contribution to NATO's joint defence effort with a view to the preservation of a strategic balance that would reduce the risk of war and encourage improved relations.

MBFR and SALT

Thirty years after the end of the Second World War, a fundamental objective of all countries is to ensure that another such war never takes place. A major concern is to prevent hostilities where possible, and to ensure their containment if they do occur in order to avoid an escalation that could involve a nuclear confrontation between the super-powers. Urgent and close attention must be given to the achievement of arms control and the reduction of forces and, with the CSCE concluded, Canada looks for substantial progress in negotiations between NATO and the Warsaw Pact in Vienna on Mutual and Balanced Force Reductions in Central Europe (MBFR), as well as in the Strategic Arms Limitations Talks (SALT) between the United States and the Soviet Union in Geneva.

At the end of the year, the Middle East remained the most serious potential threat to world peace, although the Second Stage Disengagement Agreement in Sinai, which was put into effect during 1975, represented a beginning — however fragile — towards a resolution of the underlying tensions in the area. Canada is concerned at the ever-present risks of armed conflict and great-power confrontation. Canadian policy continues to be one of balance and objectivity, with participation in peacekeeping operations and support for initiatives aimed at securing a permanent settlement that takes into account the legitimate interests of all parties.

Hostilities in Indochina came to an end in 1975 but, as the year ended, developments in Angola threatened to envelope the whole of Southern Africa and raised questions concerning the validity and viability of *détente*. While SALT and MBFR negotiations had been of major importance in promoting a climate of

strategic stability and political *détente*, there was no indication of immediate progress in strategic-arms limitations or in the reduction of forces in Europe. Canadian policy accordingly supports collective consultation through NATO and strategic deterrence, while at the same time maintaining efforts to secure disarmament and the development of mutually-beneficial international co-operation.

Conference on International Economic Co-operation

By the end of the year, there were indications that the industrialized nations of the West were at last emerging from the world-wide recession that first became evident in 1973, and that rampant inflation, rising unemployment and negative growth were being contained and in some areas reversed. Although there were indications of modest economic recovery, it was questionable whether there would be a return to the sustained general economic expansion of the early 1970s. The international recession had called into question the appropriateness and adequacy of the postwar international monetary system, traditional trading patterns and the assumption of unlimited economic growth.

The unprecedented concurrence of acute inflation and recession and, in particular, the increase in oil prices and the higher costs of food and fertilizer continued to place severe strain on international economic relations, above all those between the developed and the developing world. The effects were felt most strongly in the developing countries — especially the least-developed — which found themselves caught between increasing prices for energy and for imported manufactured goods, on the one hand, and uncertain demand and unstable returns for their own primary products, on the other.

The seventh special session of the United Nations General Assembly represented a major step forward in the development of a North-South dialogue, aimed at establishing a sound and effective basis for economic co-operation that would enable all countries — industrial and developing, consumer and producer, rich and poor — to face the future with confidence. In discussions characterized by an encouraging degree of co-operation, the General Assembly adopted positive and far-reaching resolutions on international development co-operation that sought to

reconcile conflicting interests and to reflect the realities of global interdependence.

It was a desire to maintain the momentum generated at the seventh special session, and to carry further the spirit of constructive compromise that characterized those discussions, that inspired the Conference on International Economic Co-operation that opened in Paris in December, with Canada and Venezuela as co-chairmen and 27 countries, representing both consumers and producers, participating in discussions focusing on energy, raw materials, development and financial affairs. The CIEC represented a major attempt to achieve greater equality in international economic relations, and the more equitable sharing of global resources.

As a country whose economy is highly dependent on foreign trade, Canada has a vital interest in a strong and versatile world economy. Canada's position as a major producer as well as a consumer, and its continuing dependence on foreign capital and on the export of primary products, encourages an understanding of the aims and aspirations of developing states that was aptly demonstrated during the seventh special session and by the Canadian role as co-chairman of the CIEC. Canadian leaders have specifically and publicly stressed the importance and urgency of finding a new international economic equilibrium and Canada's readiness to co-operate fully in reducing the economic vulnerability of the emerging nations and improving the lives of their people.

Development and economic co-operation

Canada has for more than 20 years been involved in a wide-ranging program of development assistance to developing nations. The Strategy for International Development Co-operation for 1975-80, which was presented during 1975, reaffirmed the Canadian commitment towards Third World development and reiterated Canadian recognition of the fundamental right of all human beings to share the resources and conditions necessary for human life and dignity to flourish. The strategy called for concentrating aid in programs that benefited the poorest sectors of society in the countries most seriously affected by the world economic situation, so far as this was possible.

There was also Canadian support for the activities in 1975 of the International Energy

Agency (IEA) as a forum for international consultation and co-operation in the energy field. At the same time, Canada pressed in the continuing multilateral trade negotiations (MTN) and in the International Monetary Fund (IMF) — particularly the Interim Committee chaired by the Canadian Minister of Finance — for the development of a more liberal international trading environment and a review of the international monetary system. In the Canadian view, the viability of an increasingly interdependent world order rests on the creation of an international economic system that more effectively meets changing needs and concerns.

United Nations

Developments during 1975 demonstrated more clearly than ever before the interdependence of all nations of the world — whether of North or South, East or West. The CSCE and the CIEC contributed to the process, but the United Nations remained the major international forum for discussion of the issues of peace and security and of development. In 1975 the world body reached its thirtieth anniversary, and 1975 was also officially designated as International Women's Year, which was highlighted by a major United Nations conference in Mexico City in June.

The Third Conference on the Law of the Sea pursued deliberations begun in 1974, with 135 countries participating and with some 100 subjects for discussion. One of the most important but least-recognized activities of the United Nations has been its regular and persistent efforts to contribute to a stable world order through the progressive development of international law. The Law of the Sea Conference, in particular, has made significant progress in the development of new rules reflecting the need for the preservation of the maritime environment and the conservation of marine resources. During an eight-week session in Geneva and in negotiations that continued throughout 1975, the conference achieved broad agreement on revolutionary legal conceptions such as the "economic zone" and the "common heritage of mankind". Canada attaches the greatest importance to the success of the conference, and to the conclusion of viable and balanced international agreements that respond to global needs and will provide a further practical demonstration of the importance of securing multilateral solutions to global problems.

During the troubled years 1974 and 1975, Canadian spokesmen openly and clearly expressed their confidence that, despite its imperfections and difficulties, the United Nations remained indispensable to successful international co-operation in an interdependent world. In the face of serious questioning about the future of the organization, they reaffirmed Canada's dedication to the ideals and principles expressed in the Charter, and Canada's support for efforts to embody these principles in action. The seventh special session lent particular encouragement to the Canadian belief that this policy remained viable in spite of the problems facing the international forum. Canada continued during the year to play an active and constructive role not only in the General Assembly but also in the UN Specialized Agencies, in peacekeeping operations and in global conferences seeking to resolve world-wide problems of critical importance to mankind.

The Third Option: relations with EC, Japan, U.S.A.

The year 1975 saw the further development of the "Third Option" policy, by which Canada seeks to lessen over time the vulnerability of the Canadian economy to external factors — particularly the preponderant impact of the United States — and to strengthen Canada's capacity to advance its own goals. Consistent with this long-term strategy is the deliberate diversification of Canada's political and economic links in the international community. Relations with Western Europe, and particularly the European Community, which — because of historical, cultural, institutional and personal ties — have always had an important place in Canadian priorities, continued to provide the most promising opportunities for diversification. The visits to Western Europe during the year of Prime Minister Trudeau and of Allan J. MacEachen, the Secretary of State for External Affairs, were indicative of the importance that Canada attached to the relationship. As the year ended, substantial progress had been made in preparing the way for the formal negotiation of a framework agreement for economic and commercial co-operation between Canada and the European Community. It was expected that the opening round of negotiations would take place during the first quarter of 1976.

As the world's third economic power, a liberal democracy and a Pacific power, as well as Canada's second-largest trading partner, Japan also occupies a key place in the Canadian pursuit of a comprehensive, long-term strategy of developing and strengthening the Canadian economy and other aspects of national life. The seventh Japan-Canada Ministerial Committee meeting in June, which was attended by five Canadian ministers led by the Secretary of State for External Affairs, set the stage for positive progress in the development of mutually-beneficial co-operation in the economic and other fields.

While Canada continued to pursue a policy of diversification in its international relations, it was clear that the relationship with the United States remained by far the single most important element in Canadian foreign policy, with implications for almost every aspect of Canadian national life. Developments in the United States continued to have a direct, and sometimes immediate, impact in Canada. However, there is also an increasing awareness in the United States of Canadian actions and attitudes, as important sectors of the United States grow more conscious of the degree to

which Canadian activities can, and do, affect United States interests. Accordingly, Canadian policy sought the promotion of co-operation and consultation on a wide range of issues and the maintenance of a sound general relationship that by its magnitude, diversity and unique nature is central to Canadian foreign policy.

The year 1975 brought both new and continuing challenges for the international community and for Canada. It brought renewed recognition of global interdependence and the need for dialogue and collective action to solve the many and ever-increasing problems of common interest and concern. It saw the emergence of new relationships and new mechanisms and significant progress towards consultation and co-operation rather than confrontation — dialogue and discussion rather than division.

I Regional Activities

Africa and the Middle East

These regions, comprising part of the world's largest continent and all of the second-largest, the birthplace of mankind itself, the cradle of civilization and the crucible of many of its greatest ideas, have continued to be a focus of global concern during 1975. Within this vast area stretching from the Caucasus and steppes of Central Asia to the Atlantic and the Cape of Good Hope lie more than 60 independent states, from some of the oldest to some of the newest, in which live more than 400 million people. Their inhabitants represent a great diversity of cultural and linguistic groups dwelling in flatlands and mountains, deserts and rain forests. Here are to be found some of the greatest reservoirs of natural resources, upon which depends much of the world's industrial activity.

There are in Africa and the Middle East groups of states whose resources, policies and needs command attention in international forums at the present time. The majority of OPEC members and many of the Group of 77 are located in these regions. Thus they present a contrast between some of the world's richest states and many of its poorest. Canada has a variety of relations with this area, in which new forms of assistance evolve, in the face of newly-acquired wealth and widespread poverty, which have produced some of the world's highest and lowest *per capita* incomes. The hopes and aspirations of the regions — politically, economically and culturally — are reflected in the growing influence their components wield within the United Nations and associated institutions. The problems of few other regions pervade the world organization to a greater degree. Interregional and local rivalries, economic and social frustrations and the search for national and cultural identity make Africa and the Middle East regions of continuous instability and unrest.

Although it is located far from these regions, Canada has established relations with most of their states. In Africa these relations have in many instances developed from Commonwealth and La Francophonie connections and out of our own quest for national unity. With rapidly-growing populations, these regions represent large potential markets for Canada's products and technology; Africa, in particular, is an area of concentration for our aid programs to help raise the living standards of its peoples. The search for peace and security, for an improved quality

of life and for social justice have made Africa and the Middle East a focus for the international community's most pressing political problems. Canada, in its relations with African and Middle Eastern states, has demonstrated its anxiety and concern over the Israeli-Arab conflict by its participation in peacekeeping activities and the search for solutions. It has recorded its opposition to unacceptable practices in surviving colonial areas, and to the *apartheid* policies of South Africa.

Africa

Mr. MacEachen's first official visit overseas as Secretary of State for External Affairs was to West Africa, which is an indication of the importance Canada attaches to its relations with the African continent. During his 17-day trip in April, the object of which was to strengthen and diversify Canada's relations with countries in which the Canadian presence had not yet been sufficiently manifest, the Minister was received in Nigeria, Upper Volta, Ivory Coast, Cameroon and Ghana. The visit provided the opportunity to consolidate bilateral relations, to implement a policy of wider political and economic consultations—in particular concerning the "New Economic Order"—and to explain directions in Canadian policy on other important points. Thus it served to strengthen relations among both Commonwealth and *francophone* countries, and enabled Canada to discuss new policies of co-operation and to review trade prospects with some of its most important African partners.

Mr. MacEachen's visit to Africa was returned soon afterwards by the visit to Canada of President Lamizana of Upper Volta, who also serves as president of the multinational Committee to Combat Drought in the Sahel. During this visit, views were exchanged on problems arising from development plans, and Canada stressed its wish to increase co-operation with Upper Volta. Canada also agreed to pledge about \$20 million for the development of priority sectors indicated by the Government of Upper Volta, such as rural development, transport and mines.

Other official visits to Ottawa included those of the Minister of the Interior of Guinea, the Minister of Transport of the People's Republic of the Congo, the Minister of External Affairs of Chad and the Minister of Planning and Co-operation of Senegal. These visits were a good indication of the close relations between Canada and West Africa, and they enabled Canada to survey its program of co-operation with each country and to exchange views on issues of mutual concern.

In other respects, 1975 was marked in Africa by several changes of government, some brought about by violence. President Gowon of Nigeria was deposed while attending a meeting of the Organization for African Unity in Kampala. President Tombalbaye of Chad died in a *coup d'état*. Madagascar was shaken by a number of violent movements, which seem to have ceased since President Ratsiraka came to

power. The situation remained unstable in some parts of Ethiopia, and new outbreaks of violence swept Angola and the Western Sahara.

Decolonization continued

North Africa was disturbed by the question of the decolonization of the Spanish Sahara. This issue was considered in the highest international forums—the International Court of Justice and the thirtieth session of the UN General Assembly—and it gave rise to intensive diplomatic negotiation between Morocco, Mauritania, Spain and Algeria.

The withdrawal of Portugal from Africa as a colonial power was completed during 1975. To initiate the establishment of meaningful relations with the new countries that were emerging from the Portuguese colonial empire and to demonstrate Canada's interest, a special mission to Angola and Mozambique was arranged, composed of representatives of the Departments of External Affairs and Industry, Trade and Commerce, and of the Canadian International Development Agency. Unfortunately, owing to the outbreak of hostilities in Angola and to administrative difficulties in Mozambique, the special mission had to be cancelled at the last moment.

The independence of each of the former colonies—Cape Verde Islands, São Tomé and Príncipe, Mozambique and Angola—was welcomed as it was achieved, and agreement was reached with Mozambique on the establishment of non-resident diplomatic representation. On the other hand, the situation in Angola at the time of independence (November 11) was so confused and unstable that Canada was unable to recognize either of the rival groups that claimed to govern the country. At the United Nations, Canadian representatives condemned the foreign intervention that was exacerbating the differences and called upon all parties concerned to work to resolve the conflict through negotiation and conciliation. As evidence of its concern for the people of Angola, the Canadian Government contributed over \$250,000 to International Red Cross programs to help the victims of the fighting.

Southern Africa

In Rhodesia, movement towards a peaceful settlement was seriously interrupted when the fragile unity of the nationalist groups in the African Nationalist Council threatened to

disintegrate. However, towards the end of the year, the Smith regime and the leadership of the ANC under Joshua Nkomo were involved in apparently serious constitutional negotiations. At the United Nations, a consensus was reached on a major resolution on Rhodesia, emphasizing the international rejection of the illegal white minority regime. Canada urged the Security Council to re-examine the sanctions imposed in 1968, with a view to establishing more comprehensive and effective measures.

In accordance with the policy of seeking social justice through peaceful means, Canada has strongly condemned the practice of *apartheid* and racial discrimination in South Africa as a denial of fundamental human rights. Canada's views on these and other policies of the South African Government were reiterated in a statement delivered at the thirtieth session of the UN General Assembly on October 23 by Louis Duclos, M.P., who represented Canada in the debate on this subject. Canada's opposition to *apartheid* in sports was strengthened during 1975 when the Government decided that, in addition to not providing financial or moral support for Canadian participation in athletic events in South Africa, it would not support any athletic event in Canada that allowed South African participation.

Canada has continued to support the efforts of the United Nations to find a peaceful and rapid solution to the dispute over the right of the people of Namibia to self-determination. In spring 1975, the UN Commissioner for Namibia, Sean McBride, visited Ottawa and discussed the Namibian situation with Mr. MacEachen. Partly as a result of this visit, Canada decided to contribute \$100,000 to the UN Fund for Namibia for its Namibia Institute, to be located in Lusaka, Zambia. This is one of the largest contributions to date to this body, which will provide Namibians with training in the administration and civil service fields in preparation for the period following independence, when such skills will be needed.

In the Maghreb, Canada took part in exchanges of official missions, involving periodic consultations on general bilateral relations and co-operation, and of trade missions, in particular with Morocco and Tunisia. An air agreement was signed with Morocco in February, establishing the first air link between Canada and the African continent, providing for service between Montreal and Casablanca.

Development co-operation

In the fiscal year 1974-75, Canada contributed \$180 million in bilateral aid to African countries (\$105 million to African Commonwealth countries and \$75 million to *francophone* countries), in addition to allocations made to regional-development banks and multilateral organizations operating in the area.

In the past year, the Canadian program attained a greater degree of consolidation, concentrating on the critical areas in development such as the infrastructure of transport and communications, agricultural development, research on raw materials and projects directed towards the most under-privileged peoples.

In addition to supporting regional-development organizations, Canada increased its consultations with a number of the countries at present assisting African nations. Meetings were held with the French, German and American authorities, and with the European Community.

Canada's total contribution in bilateral aid to African countries constituted about 40 per cent of all Canadian bilateral aid.

Middle East

The importance of this region in Canada's foreign relations remained evident during 1975. The Arab-Israeli conflict still constitutes a threat to world peace and security. Furthermore, since 1973 it has had significant repercussions on international trade. Like many other countries, Canada has worked for the development of dialogue and negotiation about the new international economic relationships consequent upon the increase in oil prices and the rapid accumulation of "petrodollars" by some countries in the area. Mr. MacEachen's election as co-chairman of the International Conference on Economic Co-operation not only demonstrated the importance that Canada attached to this whole field but also was a recognition of the key role envisaged for Canada by the participants in the conference.

Canada continues to pursue a balanced and objective policy towards the Arab-Israeli conflict, and maintains that Resolutions 242 and 338 of the UN Security Council still constitute a valid basis for negotiations towards an eventual settlement of the conflict. As stated in these resolutions, Canada believes that every state in the area, including Israel, has a right to exist and prosper in peace within secure and recognized boundaries. Moreover, it is clear that a lasting settlement of the conflict cannot be achieved unless it meets fully the legitimate concerns of the Palestinian people. For this reason, Canada supports their right to be heard and to participate in any negotiations involving their future. However, Canada has always refrained from interpreting, or passing judgment on, the form or substance of eventual negotiations, or whether the Palestine Liberation Organization is the sole legitimate representative of the Palestinian people; instead Canada leaves it to the parties concerned to make their own decisions on this matter.

One of the most tragic events in the region during 1975 was the civil war that devastated Lebanon, a country that had been less affected by the Arab-Israeli conflict. The gravity of the civil war necessitated the evacuation of many Canadian nationals and a reduction in staff at the Canadian Embassy in Beirut.

In the humanitarian sphere, Canada continued to support the UN Relief and Works Agency for Palestine Refugees. In 1975, Canada pledged \$3,200,000 to the Agency, bringing the total Canadian contribution to more than \$35 million since its creation in 1950.

Canada continued to provide the largest contingent to the UN peacekeeping forces observing maintenance of the ceasefire in the Sinai Peninsula and on the Golan Heights. Canada was encouraged to see the conclusion, in the autumn, of the second disengagement agreement in the Sinai between Israel and Egypt, and the reopening of the Suez Canal in June.

Trade with Middle East

Many of the oil-exporting countries in the Middle East are devoting a large part of their oil revenue to establishing programs for their own development and that of the less-developed countries of the area. This involves large investments in every sector of the economy, especially in infrastructure — roads, ports, public services— and in processing industries. Canada is regarded with increasing favour as a supplier of the capital goods and technology needed by many countries in the Middle East in their efforts to achieve more rapid growth. Canada's exports to the area, \$242 million in 1974, increased by more than 70 per cent to approximately \$420 million in 1975. Canadian imports from these countries rose from \$1,306 million in 1974 to an estimated \$2,140 million in 1975, petroleum accounting for almost all of this increase. There is strong likelihood that Canada will continue to develop its trade with the Middle East. The Canada-Iran Joint Economic Committee agreed in July on commercial undertakings totalling \$1.4 billion, and the trip to Iran of Quebec Premier Bourassa led to similar undertakings by Iran for \$600 million.

Canada this year increased its diplomatic representation in the area with the opening of an embassy in Baghdad, Iraq, thereby underlining the growing political and economic importance to Canada of the Middle East countries, and the intention of strengthening bilateral links with them.

Asia and the Pacific

Diplomatic visits

In April, John Turner, then Minister of Finance, headed a mission to Iran, Saudi Arabia and Kuwait. Tahsin Bashir, Ambassador and official spokesman of President Sadat, visited Canada at the end of September. The Canadian Government also welcomed Mr. Gad Yaacobi, Israeli Minister of Transport, at the official opening of the Mirabel International Airport. At the end of the year, the Secretary of State for External Affairs confirmed the growing importance that the Government attached to its relations with all Middle Eastern countries by announcing that he would make an official visit to the area early in 1976.

The countries of Asia and the Western Pacific—in addition to possessing a wide variety of forms of government and social structures—include some of the most highly industrialized in the world as well as some of the poorest and least developed. Canada has expanded its trading relations with the former group and has provided important development assistance to the latter. The development-assistance program in the region is Canada's oldest and largest.

During 1975, Canadian interests in the Asian and Pacific region continued to have their main focus, albeit in varying degrees of emphasis within the various sub-regions, on the Canadian foreign policy themes of fostering economic growth, promoting social justice, safeguarding Canadian sovereignty and independence and maintaining peace and security. Canadian economic interests in the region increased, with rising opportunities for trade, investment and joint ventures. Consistent with the Government's policy of diversifying Canada's foreign relations, considerable effort was made to expand and strengthen relations, in particular with Japan but also with Australia, New Zealand, China and Indonesia.

Pacific

Japan

Building upon the new relation between the two countries established by the Canadian and Japanese Prime Ministers in 1974, the past year marked a continuation of the ever-expanding community of interests between the two nations. Canada's interests in Japan are determined primarily by shared democratic institutions, a Pacific orientation, dependence on a stable world-trading relation, and the possibility of developing an already profitable commercial relation into a mutually-beneficial and more broadly-based economic partnership. Japan is already Canada's second-largest individual trading partner. In undertaking its initiative to broaden and deepen relations with Japan, the Canadian Government was mindful of the role Japan could play in the development of Canada's policy of diversifying its external relations in the interest of reducing Canada's vulnerability and developing its domestic economy.

Marking another phase in the expansion of bilateral relations, the Japan-Canada Ministerial Committee met for the seventh time, in Tokyo on June 23 and 24, 1975. Canada was represented by the Secretary of State for External Affairs, the President of the Treasury Board, the Minister of Energy, Mines and Resources, the Minister of Industry, Trade and Commerce, the Minister of Agriculture and the Canadian Ambassador to Japan. They were received by their Japanese counterparts. The Committee, which was established in 1961, was designed primarily for the exchange of opinions between leaders of the two countries so that both sides, separated by geographical and cultural differences, could gain a close appreciation of each other's problems and aspirations. The seventh meeting of the Committee also resulted in agreement that officials of the two countries should proceed as soon as possible to identify those areas of the Japanese and Canadian economies that held the greatest promise for increased and mutually-beneficial economic co-operation. In the spirit of striving for mutual benefit, they agreed that the explorations would cover manufacturing as well as the whole range of resource areas and include such matters as mutually-beneficial investment, broader intercorporate links, including joint ventures, scientific and technological exchanges, and the conditions that give greater assurance of supply and access to markets.

Consultations continued to intensify during 1975. The Secretary of State for External Affairs, in addition to participating in the Japan-Canada Ministerial Committee meeting, held discussions with his Japanese counterpart during the UN General Assembly in September and in Paris at the first meeting of the CIEC in December. The Canadian and Japanese Ministers of Finance continued their close relation, especially in the context of international monetary affairs. The Canadian Minister of State for Science and Technology, who is also Minister of Public Works, visited Japan in 1975 and gave a major presentation to the Japanese Federation of Economic Organizations on Canada's scientific and technological achievements and potential.

Discussions at the official level focused primarily, though not exclusively, on economic questions. A high-ranking Canadian delegation participated in the Japan-Canada Sub-Committee on Resources and Energy on June 9 and 10. The same officials pursued these talks with their Japanese colleagues in Ottawa on July 7. A delegation of senior officials from five government departments met in Tokyo with Japanese officials in November to follow up the agreement of ministers in June. This delegation laid the groundwork for the implementation of bilateral economic co-operation, which will lead to a number of specialized Japanese missions visiting Canada.

The second annual Japan-Canada consultations on United Nations questions were convened and foreign policy experts from the two countries held their annual talks in Ottawa in April. The Canadian Chief of the Defence Staff visited Japan for consultations with his counterparts in November. Units of the Japanese Maritime Self-Defence Forces paid courtesy visits to Vancouver and Montreal during the summer, returning visits of Canadian Forces ships to Japan earlier in the year. The Canadian Government mounted a major exhibition at the International Ocean Exposition, Expo 75, in Okinawa. Negotiations leading towards an anticipated early signing of a bilateral cultural agreement were advanced. People-to-people contacts continued to grow, involving the visit of some 25,000 Canadians to Japan and about 100,000 Japanese to Canada.

Australia and New Zealand

The increasing sophistication of Canadian-Australian relations continued in 1975, with direct benefit to Canada's global foreign policy objectives. The year was marked by visits of parliamentarians and senior government officials in both directions, including that of the Canadian Minister of Veterans Affairs, Daniel MacDonald, who also visited New Zealand.

Canada continued as Australia's fifth-largest supplier, with an encouragingly high proportion of sales in the form of fabricated materials and end-products. In view of various restrictions imposed in 1974, it was not possible in 1975 to continue the phenomenal rate of growth in trade achieved during 1972-74, but there remained little doubt at the year's end that Australia would continue to be an attractive market.

Mutually-instructive consultations were maintained between the two countries on international trade and economic issues. An identity of views was apparent on law-of-the-sea questions, on immigration and customs-control problems and on the importance of the Asian and Pacific region in serving national interests, though approaches to some regional issues were not always the same. ASEAN (the Association of South-East Asian Nations, which includes Indonesia, Malaysia, the Philippines, Singapore and Thailand) was recognized as a significant multilateral instrument with potential for conciliation of past differences and conflicts in the region. The closest possible co-operation was achieved between the two countries in the Non-Proliferation Treaty Review Conference. A welcome development in the field of consultations on foreign policy matters was the inauguration at the end of 1974 of annual senior officials' meetings, with the visit to Ottawa of the Secretary of the Australian Department of Foreign Affairs, Mr. A. P. Renouf.

Comparisons of Canadian and Australian experience in dealing with economic and social problems, including those of indigenous peoples, continued to represent a significant element in bilateral exchanges.

While Canada's relations with New Zealand are of a different order of magnitude from those with Australia, they are no less intimate and fruitful. After a number of years of growth, trade levelled off in 1975. Consultations between the two governments, both formal and

informal, encompass almost the entire range of governmental activity. In September, the third meeting of the New Zealand-Canada Consultative Committee was held in Ottawa.

Korea

Korea's importance to Canada stems not only from its rapidly-developing economy, which offers promising commercial possibilities, but also from its difficult political and security situation, which has serious implications for the Pacific region as a whole. Canadian-Korean relations were advanced this year, particularly by the June visit of Mr. MacEachen to Korea, during which he had talks with President Park Chung Hee. Canada was also an active participant in this year's UN debate on the Korean question, which sought agreement on new ways to reduce tensions on the peninsula.

ASEAN

Canada's ties with Indonesia, the fifth most-populous country in the world, have been expanding over the past several years and entering a more mature phase. Canada has one of its largest bilateral development-assistance programs in that country, and commercial relations — both trade and investment — have been increasing.

Expanding relations between Canada and Indonesia were highlighted in July 1975 by the visit to Canada of Indonesian President Soeharto. During this visit, a memorandum of understanding between the two governments was signed, and their representatives entered into negotiations to conclude agreements to establish credit facilities for \$200 million to help Indonesia purchase Canadian goods and services. Of these credits, \$25 million will be made available by the Canadian International Development Agency (CIDA) and \$175 million by the Export Development Corporation and Canadian financial institutions.

In Canada's relations with Malaysia, Singapore and Thailand, emphasis has been on expanding mutually-beneficial trade relations. With Malaysia and Singapore, Canada also has traditionally-close ties within the Commonwealth framework.

East Asia

The Philippines is a major source of immigration to Canada and a commercial partner of growing importance. Manila is also Canada's contact point with ASEAN, which offers significant potential as an instrument for stability, peace and development in the region. Canada has offered technical assistance to the Association, and discussions have begun to identify a regional project.

China

Bilateral activities during 1975 contributed perceptibly to the growth of a mutually-beneficial relation between Canada and China.

Sino-Canadian trade reached a record high in 1974, with exports to China of \$434.2 million and imports of \$60.9 million. In 1975, Canadian exports to China totalled \$376 million, while Canada imported from China \$56-million worth of goods. In 1974, non-grain exports represented 23.1 per cent of the total value of all Canadian exports to China; for the first nine months of 1975, non-grain items accounted for 18.4 per cent of the total. Efforts to diversify trade are continually being made through mechanisms such as the Canada-China Joint Trade Committee, which met in Ottawa during February 1975.

During the year, commercial missions on port, harbour and marine technology and on railways visited China, while Chinese missions interested in high-voltage transmission, power-dam construction, railways and geophysics came to Canada. As part of the continuing effort to promote Canada as a source of agricultural produce, the Canadian International Grains Institute staged a feed-grains symposium in Peking.

The program of exchanges continued as an important and successful area of bilateral co-operation. Canada was host to Chinese science and technology missions on permafrost, biological insect-control and fisheries, while Canadian delegations to China were drawn from experts on seismology and veterinary medicine. In November, two Canadian forestry scientists conducted the first visit by individual experts in the science and technology fields.

Exchanges were not confined to matters of scientific and commercial interest. In April, a highly-successful Canadian landscape painting exhibition was held in Peking and Shanghai; this was the first exhibition of Western-style painting in China since the Cultural Revolution, which began in 1966. Canada received a Chinese education delegation, and two professors of Chinese language and literature. A Chinese exhibition was also held at "Man and His World" in Montreal. Under the student-exchange program, there were 24 Canadian students studying in China and 25 Chinese students in Canada. Four exchanges in sports (two teams each way) took place as part of the 1975 program.

Indochina

On January 31, Mr. C. J. Small, Canadian Ambassador to the People's Republic of China, presented his letter of credence in Hanoi as the first Canadian ambassador to the Democratic Republic of Viet-Nam (North Viet-Nam).

As the fall of the government of the Republic of Viet-Nam (South Viet-Nam) appeared imminent under attacks by the armed forces of the Democratic Republic of Viet-Nam, the Canadian Government withdrew its diplomatic staff from Saigon on April 24. The decision to withdraw was based on the inability of the embassy to carry out further useful functions after it had arranged the evacuation of all Canadian citizens who wished to leave and on concern for the safety of the embassy staff. Following the capture of Saigon, Canada and the Provisional Revolutionary Government of South Viet-Nam agreed on June 25 to establish diplomatic relations, but the office in Saigon was not reopened. With the progressive integration of North and South Viet-Nam, responsibility for South Viet-Nam passed in practice to the Canadian Embassy in Peking.

On April 25, following the capture of Phnom Penh by the armed forces of the Khmer Rouge and the collapse of the government of the Khmer Republic, Canada recognized the Royal Government of National Union of Cambodia (GRUNK) headed by Prince Sihanouk.

A further consequence of events in Viet-Nam and Cambodia was the assumption of complete power in Laos by the Pathet Lao and the abdication of the King. Canada continued with the new régime the relations it had maintained with the old. The Canadian Embassy in Bangkok remained responsible for relations with Laos.

In accordance with previously-stated commitments, Canada set up in April a special humanitarian aid program to Indochina at a cost of \$16,750,000, enabling supplies of food and medicine to be distributed to the areas most seriously affected by the long war. The Canadian program was administered locally by a number of international organizations with previous experience in the area, such as the UN High Commissioner for Refugees, the UN Children's Fund and the International Red Cross. In addition, in the spring Canada established a special program to allow several thousand refugees from this region to emigrate to Canada.

Other relations in the region

Relations between Canada and Burma made satisfactory progress in 1975. Canada decided to step up considerably its aid to Burma's development efforts in a new five-year assistance program, and talks were held between the authorities of the two countries about how this new Canadian contribution was to be used.

Hong Kong continued in 1975 as a major source of low-cost imports and investment capital, and as a market for Canadian goods and services. Canadian exports to the colony amounted to \$42 million, while imports were \$171 million. Canada continued to receive large numbers of immigrants and students from Hong Kong, which was also the point of departure for Canada for many Vietnamese refugees in the spring of 1975.

South Asia

The provision of development assistance continued to dominate Canada's relations with South Asia in 1975. During this year, Canada implemented decisions announced in 1974 at the United Nations and the World Food Conference to increase substantially its aid in food and fertilizer and for agricultural development. Because India, Bangladesh and Sri Lanka, and to a lesser extent Pakistan, had been among the countries of the world most severely affected by the increased energy import costs, world food shortages and inflation, and because all to some extent had recently suffered a succession of natural calamities, a major share of Canada's additional pledge was given to the countries of the subcontinent. Thus, India, Pakistan and Bangladesh were the largest net recipients of Canadian aid in the world. This aid was transferred both bilaterally and through international organizations like the United Nations and the Commonwealth.

As a result of India's nuclear-explosive test on May 18, 1974, the partnership developed since 1956 by Canada with India and Pakistan in the field of peaceful uses of nuclear energy became a controversial aspect of Canada's program of co-operation with countries of South Asia, a program designed to foster economic and social development. In Canada's view, the test had a seriously destabilizing effect on international efforts, which had been actively supported by Canada, to limit and control the proliferation of nuclear-explosive technology. Canada's reaction to the event was to suspend nuclear co-operation and place under review certain other aspects of its aid program to India that might contribute indirectly to India's nuclear effort, pending satisfactory bilateral discussions on the implications of the explosion. Food and agricultural assistance were not affected for humanitarian reasons. Consultations with Indian officials in New Delhi, Bombay and Ottawa during 1975 achieved a clearer understanding of each government's nuclear policies, but at the end of the year there remained a number of unresolved differences. Basic decisions concerning the future aid relation with India have, accordingly, been seriously inhibited. Also because of the Indian explosion, concurrent talks were held with Pakistani officials concerning the upgrading of safeguards on Canadian-supplied nuclear facilities in that country. These discussions had not concluded by the end of 1975.

In the multilateral context, Canada was represented at three international conferences held in the region in 1975. A delegation of Canadian provincial and federal parliamentarians attended the 1975 spring meeting of the Inter-Parliamentary Union, held in Colombo from March 31 to April 5. The group then visited Pakistan as guests of the National Assembly of that country. From October 26 to November 10, Canadian parliamentarians participated in the twenty-first conference of the Commonwealth Parliamentary Association, held in New Delhi. A founding member of the Colombo Plan, Canada attended the twenty-fifth annual Colombo Plan official and ministerial meetings, held in Colombo in November and December.

Europe

Canada's relations with Europe during 1975 were marked by a number of noteworthy events that, taken together, indicate a deepening interest on both sides in creating a relationship to provide substantial mutual benefit.

In large part the Canadian motivation stems from the Government's "Third Option" policy aimed at diversifying Canada's international relations. Because of already well-established ties, it was clear that Western Europe would be a prime element in a closer and more productive partnership with Canada, particularly in trade and investment. To this end, the Canadian Government has pursued the establishment of a contractual link, to take the form of a framework agreement for economic and commercial co-operation with the European Community. The agreement in its final form will probably contain a trade provision centred on a most-favoured-nation clause, a provision for industrial co-operation encompassing — for example — joint ventures, two-way investment flows, and scientific and technical co-operation, and also a provision for more frequent consultations of both a formal and an *ad hoc* nature. A major concern shared by Canada and the European Community is that economic co-operation between them should in no way impede the development of bilateral relations between Canada and the member states; on the contrary, the two processes should complement and reinforce one another.

After several rounds of preliminary talks between Canadian and European Community representatives during 1975 and after detailed consideration by the Community's Committee of Permanent Representatives and its Council of Ministers of the proposed negotiating mandate, it was agreed that formal negotiations would begin in the early months of 1976. It is hoped that the agreement will be signed before the end of the year.

Following on his visits to Paris and Brussels in October 1974, the Prime Minister made two more series of visits in the spring of 1975 to all the other member countries of the Community. He also participated in the May meeting of NATO heads of government. These visits were made with the dual objective of reinforcing Canada's relations with the European Community and its commitment to a NATO collective approach to East-West security problems, at the same time underlining the increased importance Canada attached to developing further its ties with the individual

countries of Western Europe. Mr. Trudeau attended the Conference on Security and Co-operation in Europe in Helsinki and signed the Final Act on August 1.

Other visits to Europe of special note were those of the Secretary of State for External Affairs to Portugal in April, to Poland in October, to Brussels on the occasion of the December NATO ministerial meeting and to Paris for the Conference on International Economic Co-operation. At the NATO meeting, Canada's announcement of its intention to acquire major new items of military equipment, adopted as a result of the review of defence policy, was warmly received by the other members. Following NATO's December meeting of foreign ministers, Mr. MacEachen went to Paris to serve as co-chairman of the Conference for International Economic Co-operation (also known as the North-South Conference).

To further its major policy goal of promoting world peace and security through the reduction of the tensions inherent in military confrontation, Canada continued throughout 1975 to work with its Alliance partners in the negotiations aimed at mutual and balanced force reductions by members of NATO and the Warsaw Pact and, in the framework of the Atlantic Alliance, to work towards an improved climate in East-West relations.

CSCE

Perhaps the historically unique event of the year, and potentially the most important for the future, was the top-level CSCE meeting in Helsinki. This meeting ended three years of intense negotiation by representatives of the 33 participating states of Europe, and Canada and the United States. Canada's efforts in the CSCE reflected its desire to contribute to East-West *détente*, an object it also pursued in its bilateral relations with Eastern European countries by means of visits, political and trade consultations and cultural, academic and sports exchanges.

The Final Act of the Conference on Security and Co-operation in Europe, which was tabled in Parliament by Mr. MacEachen, is intended to establish the basis for the development of future relations between the participating states and their people and is intended to be a major step forward in the process of East-West *détente*. Copies were distributed in Canada to interested parties in government, educational institutions and

Western Europe

international associations, and were made available to the public.

Canadian initiatives during the negotiations were directed to measures to assist the freer movement of people and ideas, with particular attention to the reunification of families. Canada also succeeded in the inclusion of a confidence-building measure involving advance notification of military manoeuvres. Finally, Canada was able to safeguard and advance important economic and environmental interests.

Canada's active participation in this conference, and in the follow-up activities flowing from it, constitutes a further demonstration of the importance the Canadian Government gives to maintaining close contacts in all fields with Europe. (See page 2)

The major Canadian effort aimed at strengthening Canada's connection with industrialized Western European countries and with the European Community was highlighted in 1975 by the visits of Prime Minister Trudeau to the Netherlands, the Federal Republic of Germany, Italy, Britain, Ireland, Denmark and Luxembourg, and by the working-out of a negotiating mandate that the European Commission would use during 1976 in the formal negotiation of a contractual link with the Canadian Government. At the same time, visits to Europe by Canadian ministers, notably that of Mr. Jamieson to France and Switzerland in December, and exchanges of missions exploring the possible sectors for industrial co-operation between Canada and the Community countries, indicated a readiness on both sides to get down to the business of identifying specific ways in which the contractual link could become a reality.

During the fall of 1975, Premier Lougheed, at the head of a large Alberta delegation, made a visit to Britain, France, the Federal Republic of Germany and Belgium, an initiative that the Premier placed squarely within the context of Canada's "Third Option" policy, the success of which underscored the growing desire of the provincial governments to expand their contacts with Western European countries.

Following a visit to Ottawa by Mr. Vedovato, President of the Consultative Assembly of the Council of Europe, an agreement was worked out between the Council and the Government of Canada for more frequent and regular contacts. Subsequently, a Canadian parliamentary delegation participated in the annual OECD debate of the Assembly in Strasbourg in October. Besides this, two Canadian parliamentarians attended the fourth parliamentary and scientific conference in Florence in November, and two Canadian parliamentarians attended the second part of the twenty-first session of the Assembly of the Western European Union in Paris early in December.

Regular parliamentary exchanges between Canada and the European Parliament have existed for some time. At the invitation of the Speaker of the House of Commons, an 18-member parliamentary delegation from the EC countries visited Ottawa in October 1975.

In the course of the year, Canadian involvement with the countries of the Iberian Peninsula became more active. Proposals were

made to the Government of Portugal for the discussion of possible economic co-operation, and Canada was represented by a member of the Cabinet at the ceremony marking the official accession to the throne of King Juan Carlos I of Spain.

Austria

During 1975, Canada continued to maintain close and cordial relations with Austria. Both countries maintain troops in UN peacekeeping operations in Cyprus and the Middle East. A major aspect of Canada-Austria relations in 1975 consisted of consultations on international questions such as UN matters and law-of-the-sea negotiations, in which Austria takes an active role among landlocked nations. Trade between Austria and Canada increased in 1975 to a total value of \$76 million, compared to \$72 million in 1974.

Benelux

The forward momentum of Canada's relations with the Benelux countries that was generated by Mr. Trudeau's visit to Belgium in 1974 was maintained in 1975. The Prime Minister paid an official visit to the the Netherlands as part of a spring European tour. His program included a call on Queen Juliana and discussions with Dutch Prime Minister Joop den Uyl. The talks ranged from Canada's efforts to negotiate a contractual link with the European Community to nuclear safeguards and the dialogue between developed and developing countries.

Mr. den Uyl, for his part, visited Canada unofficially during May and had a number of meetings with Canadian leaders.

An unofficial visit to Ottawa was also made in December by Prime Minister Thorn of Luxembourg, who spent a quiet weekend with Mr. Trudeau and his family, away from his duties as President of the UN General Assembly in New York.

Premier Lougheed of Alberta and Premier Schreyer of Manitoba both visited Belgium. In the course of his visit, Mr. Schreyer participated in a wreath-laying ceremony at the Manitoba Bridge* in Bruges.

*The Manitoba Bridge, on the outskirts of Bruges, was crossed by the 12th Manitoba Dragoons, a reconnaissance regiment of the Fourth Canadian Armoured Division, which entered the city on September 12, 1944, and liberated it from the German occupying forces.

Ministerial visits were made by Charles Drury, Minister of State for Science and Technology and Minister of Public Works, to both the Netherlands and Belgium. Canada played host to several Benelux ministers: Mr. F. H. P. Trip, Dutch Minister for Research and Development, Jozef Chabert, Belgian Minister of Communications, and Mr. Humblet, Belgian Minister of French Education.

Bilaterally, several significant events took place. Most prominent was the first meeting, under the auspices of the Belgian-Canadian Cultural Agreement, of the mixed commission to discuss cultural exchanges between Belgium and Canada and the Canadian provinces. The meeting, held in Quebec City in December, provided for the expansion of the already wide range of cultural and academic exchanges.

With the Netherlands, Canada shares an extensive common interest in economic aid to developing countries. While preparing for the seventh special session of the UN General Assembly, therefore, Canada and the Netherlands and several other like-minded countries engaged in a series of consultations.

In 1975, trade between Canada and the Belgium-Luxembourg Economic Union (BLEU), and the Netherlands showed respective increases over the previous year.

France

Prime Minister Trudeau's visit to Paris in October 1974 gave a marked impetus to bilateral relations that had already, during the past three or four years, been showing steady development. In the field of economic co-operation, the following initiatives were taken by the two governments as a direct result of talks held between the two prime ministers: a meeting of the France-Canada economic commission, for the first time presided over by ministers, Mr. Ségard for France and Mr. Gillespie for Canada; two meetings of experts on energy matters; two meetings of experts on industrial matters; and the visit to France in November-December 1975 of the Minister of Industry, Trade and Commerce at the head of a substantial delegation of Canadian officials and businessmen. All these developments had a stimulating effect on bilateral economic relations, resulting in the identification of a greater number of areas of co-operation and in the determination to pursue efforts to increase trade (which in 1975 rose to \$820 million from

its 1974 level of \$707 million), investment, joint ventures and research.

Another significant event during the latter part of the year was the setting-up in Strasbourg of a Canadian consulate-general, which will be officially opened in 1976.

Continued cultural and scientific co-operation was marked in 1975 by a productive meeting of the France -Canada Joint Commission.

Aside from exchanges of visits of ministers and officials in the economic field, there was a series of high-level visits of those concerned with other areas of bilateral co-operation. The most prominent French visitor to Canada was the Minister of State and Minister of the Interior, Michel Poniatowski, who took the opportunity to transmit to Prime Minister Trudeau the official acceptance by President Giscard d'Estaing of the invitation to visit Canada. The Presidential visit is likely to take place in 1977. Other French visitors included Mrs. Giroud, Secretary of State for Women's Affairs, and Mr. Cavallé, Secretary of State for Transport (for the inauguration of Mirabel Airport).

In the multilateral sphere, Canada and France continued to co-operate closely on a large number of issues that arose in such international forums as the United Nations, the OECD, ICAO and the Agency for Cultural and Technical Co-operation.

Federal Republic of Germany

The importance of Canadian relations with the Federal Republic of Germany was underlined by the visit in March 1975 of Prime Minister Trudeau. This occasion gave the Prime Minister an opportunity to meet with President Scheel and with Chancellor Helmut Schmidt, as Head of Government, and to have wide-ranging talks with them. Mr. Trudeau also had discussions with the Vice -Chancellor and Foreign Minister, Mr. Genscher, as well as other German ministers. The visit permitted exchanges of views on general international issues of interest to both countries, such as UN affairs and the world economic situation, as well as talks on bilateral issues. During the visit, a cultural agreement was signed. Before and during the negotiations, extensive consultations had been held both with German Länder and with the Canadian provinces.

Throughout the year there were consultations at both the political and official levels between Canada and the Federal

Republic. The visits to Canada in June of the German Minister of Defence, Mr. Leber, and the Minister of the Economy, Dr. Friderichs, enabled both to talk to their Canadian counterparts on matters arising out of their fields of interest.

Co-operation in defence matters continued within the framework of NATO. On the one hand, German troops continued to train at the Canadian Forces Base at Shilo, Manitoba, and, on the other, Canada maintained its contingent of troops in Germany. The Canadian Government's decision in the latter part of the year to re-equip its NATO forces stationed in Europe was welcomed by the German Government.

The third consultative meeting between Canada and the Federal Republic, arising from the Scientific and Technological Co-operation Agreement, took place in Ottawa in November. In the course of this meeting, it was decided that increased attention should be given to tangible forms of co-operation, including joint projects and sharing of tasks, and that simple exchanges of information, which had characterized the first few years of the agreement, should be limited to new areas not yet discussed under the agreement. Among the areas of co-operation at present are oceanography and the geo-sciences.

During the year representatives of Canadian provincial governments made contacts with federal and state governments and with the private sector in Germany.

Trade continued to play a major role in Canada's relations with the Federal Republic. In 1975, Canada's exports to Germany were \$585 million, while imports from Germany amounted to \$786 million. Comparable figures for 1974 were \$536.5 million and \$767 million.

Greece

Relations between Canada and Greece continued to be cordial, and the year 1975 was marked by the naming of new ambassadors in the respective capitals.

The question of Cyprus continued to concern Canada, and exchanges of views took place with Greece on this matter and on related issues. Canada expressed the hope that circumstances would soon allow Greece to play its full part in the Alliance.

Two-way trade relations in 1975 were maintained at about the same level as those of the previous year, totalling \$64 million.

In the sphere of immigration, 1975 was a year of stabilization, in which more than 5,000 Greek immigrants settled in Canada.

The Holy See

The excellent relations between the Holy See and Canada in 1975 were marked by the visit of Prime Minister Trudeau to His Holiness Pope Paul VI. This audience was most cordial and friendly, and several international questions were discussed, such as the New Economic Order and security in Europe.

A larger number of Canadians than ever visited the Vatican on the occasion of Holy Year. Many thousands of Canadians were accorded audience with the Supreme Pontiff. More than 5,000 of these obtained audience through the mediation of the Canadian Embassy to the Holy See.

Representatives of the Holy See and Canada continued to have discussions on questions of particular concern such as human rights, problems of economic development, peace-keeping and the CSCE.

Italy

Close and friendly co-operation between Canada and Italy continued in 1975, both at the bilateral and multilateral levels, and culminated in the visit to Italy in March of Prime Minister Trudeau, which further reinforced the bonds linking the two countries. Diverse matters of common interest were taken up during the visit, and significant progress has since been made on a number of them. Subjects discussed included industrial and nuclear co-operation, social security, a double taxation agreement and cultural co-operation.

Two-way trade between Canada and Italy increased slightly in 1975 to a total of around \$750 million.

Emigration from Italy to Canada levelled off in 1975, and some 5,000 Italians settled in Canada, approximately the same number as in 1974.

In the sphere of Canadian-Italian cultural relations was the ninth meeting of the Advisory Committee of the Canadian Cultural Institute, held in Rome in May, which concerned itself especially with the academic, literary, musical and photographic fields.

Portugal

The Secretary of State for External Affairs, Mr. MacEachen, paid a short visit to Lisbon in April 1975. In his talks with the Portuguese Foreign Minister, agreement was reached to explore the possibilities of closer co-operation between the two countries, particularly in the economic sphere. In October, the Canadian Government renewed its offer of co-operation, and invited Portugal to send an economic mission to Canada for the purpose of identifying promising fields for joint endeavour.

In 1975, Portugal remained one of the principal sources of immigration to Canada.

Spain

The year 1975 was marked by the decease of the Spanish Head of State, General Franco, and the accession to the throne of King Juan Carlos I. Miss Monique Bégin, Parliamentary Secretary to the Secretary of State for External Affairs, represented Canada at General Franco's funeral. The Leader of the Government in the Senate, Raymond J. Perrault, represented Canada at the ceremonies marking the restoration of the monarchy. This was the first official visit to Spain of a minister of the Canadian Government.

In 1975, the level of two-way trade between Canada and Spain was maintained at about \$200 million.

On July 7, Canada signed an agreement with Spain on the peaceful use of nuclear energy. This agreement provides for controls on the use of nuclear material supplied by Canada.

Switzerland

The visit to Switzerland in December of the Minister of Industry, Trade and Commerce, Donald Jamieson, was the high point in Canadian-Swiss relations during 1975. While directed primarily to trade matters, the visit gave Mr. Jamieson an opportunity to exchange views with Swiss political leaders on more general questions, such as the world economic situation.

Trade between the two countries has been increasing. In 1975 total trade amounted to close to \$260 million compared to \$235 million for the previous year.

Eastern Europe

Turkey

Canada and Turkey continued in 1975 to maintain cordial bilateral relations and to co-operate in multilateral forums such as NATO and the UN.

Canada continued to be concerned about the Cyprus question and to engage in exchanges of views with the Turkish authorities on this matter.

Two-way trade between Canada and Turkey, after its considerable increase in 1974, reached a figure of some \$45 million in 1975.

Because of the centralized nature of the system of government in Eastern Europe, exchanges of high-level visits assume special importance in developing bilateral relations with the countries of this region. Such visits therefore figured prominently in the efforts made to promote Canadian interests in the area during 1975. The year's activities were highlighted by the official visit of Mr. MacEachen to Warsaw and other cities in Poland from September 30 to October 4. The Minister of Public Works and Minister of State for Science and Technology, Charles M. Drury, made an 11-day official visit to the Soviet Union in September, which took him across the whole of the U.S.S.R. from Moscow to Vladivostok. The Secretary of State, Hugh Faulkner, visited Poland, Hungary, Bulgaria and Yugoslavia in late summer, and the Minister of Agriculture, Eugene Whelan, later visited Czechoslovakia, Hungary, Romania, Bulgaria and Yugoslavia.

A 17-man Parliamentary delegation led by the Speaker of the House of Commons, James Jerome, and including Senator Raymond Perrault, the Leader of the Government in the Senate, made an official eight-day visit to the Soviet Union in September. This was the first such Canadian visit to the U.S.S.R. since 1970. Earlier, in April, a Canadian Parliamentary delegation of nine members had toured Poland as guests of the *Sejm* (Parliament).

Premier Gerald Regan of Nova Scotia was the guest in September of the Chairman of the Executive Council of Croatia, and during his stay in Yugoslavia he was received by President Tito.

In the spring, a trade-development mission, led by the Senior Assistant Deputy Minister of Industry, Trade and Commerce, T. M. Burns, carried out consultations in Czechoslovakia, Bulgaria and Poland. A similar high-level trade mission, led by Assistant Deputy Minister of Industry, Trade and Commerce C. T. Charland, visited Hungary, Romania and Yugoslavia in the fall. The Canadian Government and business firms participated for the first time in the annual Plovdiv International Trade Fair in Bulgaria in September.

In the cultural field, the National Arts Centre Orchestra Association visited the Prague Festival in the spring. Canada Council Director André Fortier journeyed to Prague in June. Charles Lussier, Vice-Chairman of the Public Service Commission, visited Sofia and, with the Bulgarian Minister of Education, signed an

agreement to allow the Public Service Commission of Canada to use a pedagogical method developed in Bulgaria for language instruction. Canada's Orford String Quartet performed in Bucharest, where they were enthusiastically received by Romanian audiences.

Deputy Premier and Foreign Minister of Yugoslavia Milos Minic visited Ottawa in September as the guest of Mr. MacEachen. The ministers exchanged views on both international and bilateral subjects during the two-day official visit, and Mr. Minic concluded his stay in Canada with a visit to Montreal and Niagara Falls. Soviet Foreign Minister Andrei Gromyko also made a two-day official visit to Ottawa in September, during which he and Mr. MacEachen held their annual bilateral talks under the 1971 Protocol on Consultations.

The Czechoslovak Vice-Minister of Foreign Affairs, Dr. M. Ruzek, visited Ottawa in June, while Hungarian Deputy Foreign Minister Janos Nagy paid a visit in December in what has become an annual exchange of views between officials.

Numerous Polish officials visited Canada throughout the year, including: the First Vice-Minister of Transport, R. Pietraszek; the Vice-Minister of Foreign Trade and Maritime Economy, R. Strzelecki; the Deputy Minister for Forest Products, J. Walewski; and the Vice-Minister of Foreign Trade and Shipping, E. Wisniewski. Negotiations were begun between Canada and Poland to elaborate bilateral agreements on fisheries and air transport.

Two high-level Soviet delegations visited Canada in May to discuss prospects for developing trade and economic relations. As a result, Canada's Export Development Corporation agreed to extend a \$500-million line of credit over a two-year period to assist exporters in selling Canadian goods, equipment and services to Soviet purchasing agencies. In September, during the course of the visit to Canada of Polish Vice-Minister R. Strzelecki, the EDC signed a credit agreement providing financing of up to \$500 million for Polish purchases of Canadian management and engineering services and goods for the large Kwidzin pulp-and-paper complex in Poland.

Fisheries problems off the East Coast, which eventually led the Canadian Government to close Atlantic ports to Soviet fishing vessels from July 23 to September 29, were the subject

of special bilateral talks in Ottawa in August and later during the ICNAF meeting in Montreal in September. An agreement was eventually reached for the creation of a Canada-U.S.S.R. Joint Fisheries Consultative Commission on Fisheries and the appointment of a Soviet fisheries official, resident in Halifax, to deal with any future problems. The agreement was endorsed by the Canadian and Soviet foreign ministers during Mr. Gromyko's visit to Ottawa; this made possible the reopening of the Canadian ports to Soviet fishing vessels. On December 22, a formal exchange of notes embodying the agreement took place in Ottawa.

Sports exchanges under the Canada-U.S.S.R. Protocol on Sports continued to develop. A separate protocol covering pre-Olympic sports exchanges was signed in April. As future host of the 1980 Olympics, the U.S.S.R. showed special interest in the preparations for the Summer Olympics in 1976 and sent numerous officials to Canada to study the various arrangements being made for the Games.

Academic, scientific and cultural exchanges continued to take place under the Canada-U.S.S.R. General Exchanges Agreement. A Soviet art exhibition was held in Quebec and Montreal in the summer in exchange for an earlier Canadian exhibition in Moscow and Leningrad, and a Canadian book exhibition was held in Moscow in exchange for an earlier Soviet display in Ottawa. A Soviet "Film Week" was held in Ottawa and other Canadian cities in October as the first part of an exchange that included a reciprocal Canadian undertaking in the Soviet Union in 1976. In the field of the performing arts, the tour by the Orford String Quartet of several Soviet cities in October was a particular success. The Mixed Commission under the Canada-U.S.S.R. General Exchanges Agreement met in Moscow in November and agreed on a Program of Scientific, Academic and Cultural Exchanges and Co-operation for 1976-77.

Cultural, scientific and educational relations with other Eastern European countries continued to be carried on mainly on a private basis.

During 1975, Canada's ties with Hungary were strengthened with the appointment of the first Canadian Ambassador resident in

Northwestern Europe

Budapest, W. T. Delworth, reflecting the importance of Canada's developing relations with Hungary.

Progress was also made in 1975 in Canada's relations with the German Democratic Republic. The signing of the Final Act of the CSCE in Helsinki on August 1 helped overcome difficulties standing in the way of the establishment of diplomatic relations between Canada and the G.D.R. Thus, one of the first concrete results of the Helsinki conference was the agreement that was announced the same day to establish diplomatic relations between the two countries.

Similarities of economic, environmental and social circumstances result in a general coincidence of views between Canada and the countries of Northwestern Europe. Whether because of a shared history or an often-parallel geography, this area evokes a special feeling and interest in Canadians. During 1975, the many ties continued to be actively reinforced by high-level visits, bilateral discussions and the signing of new agreements.

Britain

The broad scope and ease of relations between Canada and Britain stem not only from the shared heritage of a common historical background but also from a growing recognition of mutual interests and interdependence. For example, the decision of the British electorate in the June 1975 referendum to remain a member of the Common Market was more than a milestone in the development of Britain's relations with Europe; it confirmed at the same time that the developing ties between Canada and the European Community would reinforce and add another dimension to the complex *bilan* of Canada/Britain relations.

The fiftieth anniversary of Canada House in Trafalgar Square was celebrated during July. For that birthday celebration, the Lord Chancellor represented Prime Minister Wilson at a cake-cutting ceremony presided over by the new Canadian High Commissioner, Paul Martin, who took up his duties early in 1975.

The year saw an exchange of visits at the prime ministerial level. British Prime Minister Harold Wilson travelled to Ottawa in January for talks, accompanied by Foreign Secretary James Callaghan. Less than two months later Prime Minister Trudeau visited Britain, which provided an opportunity to elaborate on Canada's interest in establishing a contractual link with the European Community and to exchange views on other bilateral and international issues. During his stay, Mr. Trudeau was made a freeman of the City of London.

In October, Mr. MacEachen officially inaugurated the Chair of Canadian Studies at Edinburgh University and was later host at a *ceilidh* at Edinburgh Castle, where Nova Scotia Highland dancers performed. He also held talks in London with his British colleague, Mr. Callaghan.

A Film Co-production Agreement between Canada and Britain was signed in London in September by Secretary of State Hugh Faulkner and Lord Goronwy-Roberts, Parliamentary Under-Secretary at the Foreign and Commonwealth Office. Among other Cabinet visitors to Britain during the year were the Ministers of Finance, of Consumer and Corporate Affairs, of Energy, Mines and Resources, and of Veterans Affairs. Premier Schreyer of Manitoba and ex-Premier Barrett of British Columbia also visited London during 1975, as did a number of provincial ministers.

During the year Canada welcomed the Parliamentary Secretary of the Treasury and Chief Government Whip, Mr. Robert Mellish, Lord Chancellor Lord Elwyn-Jones, Agriculture Minister Fred Peart, Paymaster-General Dell, Chief Treasury Secretary Joel Barnett and several other Members of Parliament with governmental responsibilities, including Mr. Clinton Davis and Mr. Neil Carmichael. The Leader of the Opposition, Mrs. Margaret Thatcher, visited Canada in September.

Britain is still Canada's third-ranking trading partner and bilateral trade remained at significantly high levels. During 1975 Canadian imports from Britain grew more rapidly than exports. An encouraging note for the future was the recognition accorded, at the Canada-U.K. Continuing Committee meeting in Ottawa in October, to the new opportunities for industrial co-operation.

Although immigration to Canada from Britain was somewhat less than the 1974 level, Britain remained Canada's largest single source of immigrants, accounting for 20 per cent of the total (of which a significant percentage were former nationals of third countries).

As in the past, there was close co-operation on international questions in traditional organizations such as the UN, NATO, the OECD and the Commonwealth, as well as at conferences on such topical concerns as international economic co-operation, the law of the sea, and security and co-operation in Europe.

Ireland

Prime Minister Trudeau's meeting in Dublin during March 1975 with the *Taoiseach* (Prime Minister) of Ireland, Mr. Cosgrave, provided a valuable opportunity for a review of bilateral and international questions of interest

to the two leaders. In October, Irish Foreign Minister Garret FitzGerald came to Ottawa for talks. These useful and wide-ranging discussions revealed a broad similarity of views on many points of mutual concern. During the first six months of 1975, Ireland had served in the Presidency of the European Community, a role that added yet another element of interest to Dr. FitzGerald's visit.

Postmaster-General Bryce Mackasey represented Canada at the funeral in Dublin of the former President of Ireland, Eamon de Valera. During 1975 the National Defence College for the first time included Ireland in its European field study. Later in the year, in November, three Canadian naval vessels, HMCS *Fraser*, *Nipigon* and *Skeena*, paid a naval visit to Dublin.

Although Canadian exports to Ireland did not in 1975 equal those attained in 1974, the existing high level of Canadian investment and Ireland's potential offshore oil and gas deposits are making for a marked strengthening of economic relations. These more tangible interests reinforce the similar cultural values and historical links shared by Canada and Ireland.

Nordic countries

Canada shares with the Nordic countries a similar northern environment, which has done much to develop attitudes and values, essentially pragmatic, along parallel lines. Links were strengthened in 1975 by a steadily-increasing flow of Canadian official visitors to the area, attracted by the many progressive and innovative features of these societies. Canada in turn received a number of distinguished guests from Scandinavia.

Although Denmark, Iceland and Norway are, like Canada, members of NATO, while Finland and Sweden follow neutral foreign policies, Canada and the Nordic group co-operate closely on the international level and regionally in the management and protection of the North's resources.

As a step towards the expansion of trade with the Nordic countries, a high-level Canadian economic mission met with its counterparts in Finland, Norway and Sweden in June and in Denmark in September to explore possible areas of co-operation in the establishment of joint ventures for production, technological exchange and the comparison of industrial policies.

Denmark

In May Mr. Trudeau paid an official visit to Copenhagen, where he held wide-ranging discussions with Danish Prime Minister Anker Jorgensen on questions of mutual concern. A significant outcome of the meeting was the announcement of Danish support for a Canadian contractual link with the European Economic Community, of which Denmark is a member.

Finland

During the CSCE "summit" meeting in Helsinki in July, Mr. Trudeau met with the President of Finland, Dr. Urho Kekkonen, and also informally with several Nordic heads of government. On the occasion of the President's seventy-fifth birthday on September 3, and as a mark of appreciation for the role that Finland played as host to the conference, the Canadian Ambassador presented him with a set of Canadian Olympic coins.

The Finnish Minister of Foreign Affairs, Olavi Mattila, made a brief stopover in Ottawa in September, where he met with officials of External Affairs and of several departments.

Iceland

Iceland's contribution to the cultural and economic development of Canada through its communities in Manitoba and British Columbia was recalled during the visit in January of the Icelandic Prime Minister, Geir Hallgrimsson, and that of the Icelandic President, Dr. Kristjan Eldjarn, and Foreign Minister Einar Agustsson in August to participate in celebrations commemorating the centenary of Icelandic settlement in this country. Both parties made their initial calls in Ottawa, where Mr. Hallgrimsson met with Mr. Trudeau for talks on bilateral relations. President Eldjarn was the guest of the Governor General.

Norway

In December, Canada and Norway signed a "milestone" fisheries agreement, in which both acted to embody in a bilateral arrangement the principles of resource management by coastal states emerging in the Law of the Sea Conference. The agreement provides an example of the goodwill that exists between the two countries, and is expected to serve as a model for

the negotiation of similar agreements with other nations whose fleets fish off Canada's coasts.

The Norwegian Parliamentary Defence Committee made a study visit to Canada in June to confer with their Canadian counterparts and to tour various installations.

In October, a Norwegian economic mission, headed by the Secretary-General of the Ministry of Commerce and Shipping, held informal discussions in Halifax on possible joint ventures, exchanges of technology and equipment sales.

Sweden

Among the large number of Canadian visitors who travelled to Sweden was the Minister of National Health and Welfare, Marc Lalonde, who met Prime Minister Olof Palme in Stockholm to exchange views on social policy and the status of women, two areas in which Canada was considering new legislation.

As a means of promoting defence co-operation and increasing mutual trade, Canada and Sweden signed an agreement in February to facilitate defence research, development and production and to encourage the manufacture and procurement of defence material through mutual and joint purchases.

Sweden's interest in Canadian developments was reflected in study visits to Canada by three Swedish parliamentary standing committees during 1975 — the Committees on Finance, Legal and Cultural Affairs. The members met with Canadian parliamentarians and officials to discuss specialized interests and to compare legislation.

Western Hemisphere

In 1975, in the Western Hemisphere as elsewhere, Canadian foreign policy endeavours were consistent with the "Third Option" policy framework outlined by the Government in 1972. Among the objectives of this "Third Option" are the diversification of Canada's political and economic links in the international community in order to supplement, but clearly not to supplant, relations with the United States.

Canada's relations with the United States remain the most intense and complex of all its international relations. The magnitude and diversity of the two-way flow in trade, finance, technology, ideas and, not least, people have generated for Canada both a wide variety of problems and a multitude of opportunities.

The basic theme of Canadian policy towards the United States continues to be the maintenance of the harmony and mutual benefit fundamental to the Canada-U.S. relationship, together with a determination to strengthen the economy and other aspects of Canadian national life that are essential to Canada's future. Both countries, recognizing their shared community of interests, co-operate in such areas as defence and the environment, as well as in a broad range of multilateral and bilateral endeavours. The importance Canada attaches to its relations with the U.S.A. is reflected, among other ways, in its establishment there of 15 consular missions in support of the Canadian Embassy in Washington, D.C.

In Latin America, Canadian policies have attempted to keep pace with the new assertiveness of the leading countries of that region. Conscious of their ties with much of the industrialized world, these countries have reacted strongly to the impact of the recent general economic recession and have sought a more active role in influencing global events that bear on their interests. This evolution, and Canada's current policies towards the Latin American community, would seem to indicate for Canada a period of greater involvement in the future of this region of the Western Hemisphere.

In the Commonwealth Caribbean, 1975 pointed up the continued need to adapt Canada's traditionally close ties with this region to contemporary circumstances. These new realities were evident, for example, in the association of the Commonwealth Caribbean countries with the European Economic Community under the Lomé Convention, and in the further diversification of their relations through the development of closer ties with their Latin American neighbours and with Third World countries.

Commonwealth Caribbean

Canada has long had close relations with the countries of the Commonwealth Caribbean. Barbados, Grenada, Guyana, Jamaica, and Trinidad and Tobago all maintain high commissions in Ottawa. There is also a Commissioner for the Eastern Caribbean in Montreal who represents the West Indies Associated States. Canada has high commissions in Barbados (also accredited to Grenada and the Leeward and Windward Islands), in Jamaica (which is accredited also to the Bahamas and Belize), in Trinidad and Tobago, and in Guyana. Surinam achieved full independence on November 25, after three centuries of association with the Netherlands, and the Canadian High Commissioner in Guyana was accredited as Canada's non-resident Ambassador to Surinam.

In a changing world where new conceptions of the relation between economically-developed and less-developed countries are being examined, the links between Canada and the Commonwealth Caribbean remain important. The flow of trade is significant (Canada exports approximately \$140 million *per annum* and imports approximately \$90 million). Canadian investments remain extensive. Many thousands of Canadians visit the region each year, and there is a growing West Indian community in Canada.

In April and May, Prime Minister Trudeau made official visits to Trinidad and Tobago, Barbados and Guyana before attending the Commonwealth heads of government meeting in Jamaica. This tour served to reaffirm the historically-close relations between Canada and the countries of the region. During the course of his visits, the Prime Minister had the opportunity to discuss a variety of bilateral and international issues with Commonwealth Caribbean leaders.

The dispute between Belize and Guatemala concerning the latter's claim to Belizean territory continued to preoccupy the Commonwealth Caribbean countries. The official communiqué of the Commonwealth heads of government meeting endorsed the right of Belize to independence. Further support for Belize came at the UN General Assembly, where 43 nations, including all the Commonwealth Caribbean and Canada, co-sponsored a resolution supporting the territorial integrity and right to independence of Belize. This resolution was adopted by the General Assembly.

Economic developments

The Commonwealth Caribbean countries continued to work towards a greater degree of economic co-operation within the context of the Caribbean Community and Common Market (CARICOM), including progress towards the adoption of a common external tariff. Furthermore, an impressive example of a co-ordinated initiative by CARICOM member nations was provided by their participation in the negotiations between the 44 African, Caribbean and Pacific countries and the European Economic Community, which resulted in the signing of the Lomé Convention in February. This instrument established a framework for the economic relations between the 44 countries and the EEC and dealt with trade, stabilization of export markets, industrial co-operation and development assistance. From the Commonwealth Caribbean standpoint, its provisions concerning access to the EEC for sugar were particularly important.

The Commonwealth Caribbean countries sought also to increase the scope of their international relations by developing closer economic and political links with the countries of Latin America, particularly their Caribbean-basin neighbours. In the multilateral sphere, there has been a greater emphasis by the Commonwealth Caribbean countries on participation in the Organization of American States and the UN Economic Commission for Latin America, and support for the establishment of the Latin American Economic System (SELA), of which most of them have become members.

For some time, it had been accepted that there was a need for Canada and the Commonwealth Caribbean countries to enter into discussions concerning the future of their economic relations. With the conclusion of the Lomé Convention, the way was open to commence formal consultations, the first round of which took place in Ottawa in November. The discussions achieved good progress in identifying possible aspects of future economic co-operation. They were to be resumed early in 1976.

The general international economic downturn exacerbated the problems confronting the Commonwealth Caribbean countries. Governments throughout the region were faced with the high rate of inflation and chronic unemployment, though rising prices for some

Latin America and the inter-American system

commodity exports alleviated the situation somewhat. Several of the Commonwealth Caribbean governments adopted policies designed to increase local control over foreign-owned enterprises.

Canadian development assistance to the Commonwealth Caribbean remained at a high level; the area receives the highest *per capita* disbursements in Canada's aid program. While funding was concentrated in social and industrial infrastructure (agriculture, transportation, water, education and development planning), there was an increasing realization of the need for assistance that would directly increase productive capabilities. Future development programs can be expected to reflect this new emphasis. Canada has also continued its support of regional institutions such as the Caribbean Development Bank and the University of the West Indies.

In July, the Government of Nova Scotia, under the aegis of the Commonwealth Parliamentary Association, was host to 60 parliamentarians from the Commonwealth Caribbean. The visiting parliamentarians met with Prime Minister Trudeau and the Secretary of State for External Affairs, and engaged in wide-ranging discussions on the relations between Canada and the region. The Canadian branch of the Commonwealth Parliamentary Association continued to maintain contact with Commonwealth Caribbean diplomatic representatives in Canada.

The year was marked by an intensification of Canada's relations with a number of the 20 countries of Latin America. In addition, Canada continued to participate in the work of the leading inter-American institutions.

The 13 Canadian diplomatic missions in Latin America enable Canada, by means of dual or multiple accreditation, to maintain diplomatic relations with all countries of the region. The Permanent Observer Mission to the Organization of American States (OAS) in Washington, together with Canada's membership or observer status in many inter-American institutions, permits the country to make a significant contribution to the region's economic development and the solution of common problems. Outside the inter-American system, such bodies as the UN, UNCTAD, IMF and GATT provide additional opportunities for working in conjunction with Latin American countries. This was most vividly illustrated at the end of the year when Canada and Venezuela, in the persons of the Secretary of State for External Affairs and the Venezuelan Minister of State for International Economic Affairs, were elected co-chairmen of the Conference on International Economic Co-operation in Paris.

The traditional element in Canada's relations with Latin America has been commerce. As these ties have grown, however, other elements in Canada's relations with the region, such as political consultation, financing and aid, cultural exchanges and co-operation in economic and legal questions, have come to occupy an increasingly important place.

During 1975, Canadian trade with Latin America declined slightly in comparison with the rapid growth it had enjoyed in the preceding year. The decline has contributed to a reduction in Canada's trade deficit with the region, which is caused mostly by substantial oil imports from Venezuela. Canadian imports from Latin America during the first 11 months of 1975 amounted to around \$1,517 million, compared to \$1,680 million for the corresponding period in 1974. Canadian exports to the area rose from \$1,092 million for the first 11 months of 1974 to about \$1,180 million for the same period in 1975. Canada's trade deficit with Latin America for the first 11 months, which had been \$588 million in 1974, declined to an estimated \$337 million in 1975.

The reason for the slower growth in Canadian exports to Latin America is to be

found principally in the economic difficulties experienced by the region during 1975 because of the impact of inflation and, in many countries, the increase in the cost of oil and a drop in price of major export commodities.

If Canadian trade with the region as a whole diminished slightly in 1975, trade with its area of greatest concentration, the Latin countries of the Caribbean, increased. Canada's exports to them rose considerably, from \$805 million for the first 11 months of 1974 to around \$1,180 million for the corresponding period in 1975. Imports declined by a smaller amount, from \$1,517 million for the first 11 months of 1974 to about \$1,304 million for that period of 1975.

The Export Development Corporation played a significant role in assisting Canadian exports to Latin America. In March it gave a commitment in principle for a line of credit of \$100 million to Cuba. In September it signed a memorandum of understanding for financing up to \$300 million for exports to Peru. Actual loans for financing Canadian exports were \$97.2 million to Mexico, \$19.7 million to Cuba, \$16.9 million to the Dominican Republic, \$13.6 million to Ecuador, \$3 million to Peru and \$1.2 million to Brazil.

In the effort to encourage stronger economic ties with Latin America, several Canadian ministers visited the area during 1975. In January, the then Minister of Energy, Mines and Resources, Ian Macdonald, visited Venezuela. In March, the then Minister of Industry, Trade and Commerce, Alastair Gillespie, led a trade mission to Cuba and Venezuela. At the start of the year, the Minister-President of the National Bank of Cuba, Raul Leon, paid an official visit to Canada and, in September, the Deputy Prime Minister of Cuba, Carlos Rafael Rodriguez, came to take part in the initial meeting of the Canada-Cuba Joint Committee on Economic and Trade Relations. A bilateral air agreement was signed during this visit.

The Canadian Association for Latin America (CALA) continued to stimulate the interest of Canadian business agencies and firms in the region and the prospects it offers for Canadian trade and investment.

Canadian bilateral aid to Latin America is relatively modest in comparison with the amounts given in some other parts of the world because of the advanced stage of many countries in the region and Canada's policy of

concentrating on the poorest countries and populations. In 1975, CIDA provided \$17 million to countries in Latin America, mostly in technical assistance. CIDA also committed about \$3 million in matching grants to non-governmental organizations.

Canada provided funds for multilateral programs of assistance to the Inter-American Development Bank (IDB) and to various specialized technical organizations. In March, \$7.5 million was allocated to the IDB for financing the preparation by prospective recipients of development projects. In October the Cabinet approved Canadian participation in the proposed increase of the IDB's ordinary capital and of its Fund for Special Operations. If the proposed increase is ratified by the other members of the IDB, Canada will provide about \$70 million over a period of three years, raising total funds committed since Canada became a member in 1972 to \$382 million. In May, the Minister of Industry, Trade and Commerce attended the annual meeting of the Board of Governors of the IDB in Santo Domingo. Canadian support for Latin American integration movements, such as the six-country Andean Group, continued.

In addition to the assistance to specialized technical organizations provided by CIDA, the International Development Research Centre (IDRC) supports research on the application of science and technology to the needs of developing countries. In 1975, the IDRC approved 15 projects in Latin America with a total value of \$2,647,000. Among the specialized technical organizations supported are the International Maize and Wheat Improvement Centre (CIMMYT) in Mexico, which was responsible for the development of triticale, a cross between wheat and rye, the International Centre for Tropical Agriculture (CIAT) in Colombia and the International Potato Centre (CIP) in Peru.

In April and May, Canada was host in Ottawa to annual meetings of the Inter-American Institute of Agricultural Sciences (IIASA), the Inter-American Centre of Tax Administrators (IATA) and the Geographical Commission of the Pan-American Institute of Geography and History (PAIGH).

The growing extent of Canadian relations with Latin America has led to contacts and

United States of America

exchanges in a large number of other fields. In March, the Minister of National Health and Welfare, Marc Lalonde, visited Cuba and concluded an understanding for exchanges in the nursing and hospital field. In October, he attended the Pan-American Games in Mexico. There was an exchange of Olympic training teams between Canada and Cuba. Cuba now attracts a growing number of Canadian tourists, which reached about 40,000 this year. Some 150,000 tourists from Canada visited Mexico. The program for the exchange of young specialists and technicians between Canada and Mexico, established in 1973, continued to grow, and ten students were exchanged in either direction under a scholarship program set up in 1974.

There are few areas of Canadian endeavour that are not affected in some way by Canada's close relations with its neighbour. Because of their highly-complex and varied interrelations, Canada and the United States inevitably, and frequently, make decisions affecting one another's interests. As each country develops policies to meet changing domestic and international realities, the need increases for timely exchanges of information and for consultation and negotiation.

Frequent consultations were held in 1975 between officials of both countries at all levels and on a wide range of issues. The Secretary of State for External Affairs visited the United States twice in 1975, for consultations in Washington on the Middle East and to speak in Boston and in New York. The U.S. Secretary of State, Henry Kissinger, visited Ottawa in October.

An important element of Canada-U.S. relations is the dialogue maintained by parliamentarians from both countries. In 1975, the Canada-United States Inter-Parliamentary Group met in Quebec City.

Economic

Canada and the United States have achieved the largest bilateral trading relationship of any two countries in the world. In 1975, the two-way trade amounted to about \$44 billion. Not surprisingly in view of their magnitude, these trade relations included problem areas during 1975, several of which were approaching solution by the end of the year.

In agricultural trade, agreement was reached, after long negotiation, to remove quotas on the import of beef. Difficulties continued, however, concerning eggs, and the United States sought a GATT advisory opinion on the Canadian egg-quota scheme. In December, a GATT working party concluded that the Canadian program was in keeping with GATT requirements.

Representatives of the two countries met to discuss the future prospects of the automotive industry in North America. It was agreed in November that officials on each side should initiate parallel studies of all aspects of the industry.

The decision of the Canadian Radio-Television Commission to require the deletion of U.S. commercials on Canadian cable television caused a strong reaction in the United

States. It was decided that officials of the two countries should meet early in 1976 to discuss the problem.

There were frequent consultations between the two countries on a variety of international trade and monetary questions. These were held bilaterally as well as in the context of such international forums as the MTN, GATT, IMF and the UN.

Energy

Energy continued to be an important bilateral issue in 1975. In July, the National Energy Board reported on the possible curtailment of Canadian gas supplies because of reduced Canadian reserves. In November, Canada decided, again because of dwindling supplies, to accelerate the phasing-out of crude-oil exports to the United States. Although these decisions caused some concern, there was increased understanding in the United States of the reasons for Canada's energy policies.

Officials of the two countries also met to negotiate an *ad referendum* pipeline agreement to be referred to the respective governments for approval. The agreement would reciprocally provide security of passage and non-discrimination for the hydrocarbon resources of each country transiting the other in existing or future pipelines.

Canada worked closely with the United States and other countries in the International Energy Agency and at the Conference on International Economic Co-operation on international energy and related financial questions.

Environmental

Canada and the United States both attach high priority to ensuring that their respective environments are not injured through the actions of the other.

Discussions took place during the year between officials of the two countries on a variety of environmental issues. Of concern to Canada were the expected effects of the Garrison Diversion project in North Dakota, the performance of the United States under the Great Lakes Water Quality Agreement, and the implications of an increase in the number of tankers carrying crude oil from Alaska down Canada's Pacific Coast. Of concern to the United States were the possible environmental risks of a proposed coal-mining development in

the Flathead River Valley in British Columbia, and a proposed thermal-power project on the East Poplar River, near the Saskatchewan-Montana border.

Both governments gave assurances that their actions would be consistent with their obligations under the Boundary Waters Treaty of 1909. The Garrison Diversion question was referred by agreement of both governments to the International Joint Commission, which has evolved as the principal instrument for assisting the two governments in resolving bilateral environmental questions in a responsible and co-operative manner.

Defence

Canada and the United States continued to co-operate closely on defence questions. The Permanent Joint Board on Defence, the principal consultative group, met regularly in 1975. Agreement was reached on renewal of the North American Air Defence (NORAD) Agreement, transferring responsibility for control of Canadian air-space to a Canadian command centre. U.S. Defence Secretary Schlesinger visited Ottawa in September. The Canadian decisions taken in November in the context of the Defence Structure Review reinforced Canada's commitment to continue to participate in defence and security matters of mutual concern.

Public affairs

Canada's largest public affairs program is in the United States. The Canadian Embassy in Washington and the 15 consular posts in the U.S. pursued during 1975 their efforts to expand the knowledge and understanding of Canadian policies. Their public affairs activities included contact with U.S. information media, the establishment of Canadian studies programs in U.S. academic institutions, and the exhibition and promotion of Canadian art and culture.

II Multilateral Activities

The Commonwealth

The Commonwealth has evolved, over the past decade, into one of the world's most distinctive and effective vehicles for international consultation and co-operation. Commonwealth events of 1975 seem to mark it as a key year in this evolutionary process. The first Commonwealth Secretary-General, Arnold C. Smith, retired from office on June 30 and returned to his native Canada after ten years of distinguished service to the Commonwealth ideal. Mr. Smith was made a Companion of Honour by the Queen and awarded the 1975 R. B. Bennett Prize by the Royal Society in recognition of his outstanding contribution to the growth of the modern Commonwealth and the development of its Secretariat. Speaking to heads of government at their 1975 meeting, he noted that Commonwealth membership had grown from 20 to 33 since 1965, and that "the Commonwealth has changed greatly over the years and has become increasingly relevant to the major problems of world politics . . . We have not been growing old: we have been growing up". He emphasized in particular that "the Commonwealth is well equipped, if there is the political will, to give a lead to the international community, which must, sooner rather than later, deal with planetary economic problems". His successor, S.S. Ramphal, former Foreign Minister and Justice Minister of Guyana, is equally intent on furthering the progressive role the Commonwealth has increasingly come to play in world affairs. He has spoken of a Commonwealth vocation to "advance an internationalism founded on morality rather than on power" through a commitment to "the politics of consensus rather than the techniques of confrontation".

Heads of Government meeting

The Commonwealth heads of government meeting in Kingston, Jamaica, from April 29 to May 6 was illustrative of this vocation. All 33 Commonwealth countries were represented, 28 by their prime ministers or presidents. A special greeting was extended to Prime Minister Gairy of Grenada, whose country was attending its first heads of government meeting since its independence in 1974. The heads of government had extensive discussions on a wide spectrum of political topics including Southern Africa, Belize, Cyprus, the Middle East, South Asia, the Indian Ocean and nuclear-weapons testing. Economic matters were the highlight of the consultations. The subject of the economic

disparities between nations was underlined by the chairman, Prime Minister Manley of Jamaica, against the background of developments last examined by government leaders at their 1973 Ottawa meeting.

Heads of government established a Commonwealth Experts Group (the McIntyre Group) to produce a comprehensive and inter-related program of practical measures directed at narrowing the gap between the rich and the poor countries. The proposal to create a Food Production and Rural Development Division within the Secretariat was endorsed, as were plans for increasing industrial development co-operation among member states. The heads of government expressed their satisfaction with the progress of the Commonwealth Fund for Technical Co-operation and welcomed the substantially-increased pledges being made by developed and the developing countries in their effort to ensure that the Fund's resources kept pace with the expanding requirements of Commonwealth governments for assistance.

The meeting also took favourable note of the progress made by the Commonwealth Youth Program in the short time since its establishment in 1973, and agreed that it should be extended beyond 1976. The achievements of the Commonwealth Foundation in strengthening professional co-operation throughout the Commonwealth were also noted with appreciation by the heads of government and support was given for its increased budgetary requirements. Prime Minister Trudeau announced Canada's decision to more than double its contribution to the Foundation, with a new pledge to cover 32 per cent of its increased budget. The heads of government emphasized the need to focus greater attention on the rights of women in the Commonwealth and to ensure that they participated fully and with complete equality in the political, economic, social and cultural activities of their countries. The problems associated with the "brain drain" were reviewed by the heads of government, and the Secretary-General was instructed to undertake a study on this question for the consideration of governments. In brief, the 1975 heads of government meeting revealed once again the flexibility and efficiency of the Commonwealth association as a co-operative tool for resolving the varied problems that affect its members and the international community at large.

The ten-man Commonwealth Group of Experts (which included the Canadian High

Commissioner to Barbados, L. A. H. Smith), under the chairmanship of Alister McIntyre, Secretary-General of the Caribbean Community, met in Ottawa in July and prepared an interim report in time for the annual meeting of the Commonwealth finance ministers in Georgetown, Guyana, from August 25 to 28. The report, entitled "Towards a New International Economic Order", concentrated on outlining those measures for reducing economic disparity that were amenable to early and effective implementation. The finance ministers meeting was attended for Canada by both the Secretary of State for External Affairs and the Minister of Finance. In his statement to the meeting, Mr. MacEachen spoke of the need to "carry the spirit of Georgetown to national capitals and to international gatherings as an aid to the formulation of policy and the conduct of negotiations with the ultimate aim of fulfilling the Kingston mandate". Ministers commended the interim report as a valuable contribution to constructive international dialogue and consensus-building in the critical area of international economic relations, and made it available to the international community as an official document of the UN's seventh special session. In this wider forum, it played a useful role in reducing the confrontation between producer and consumer countries. The Experts Group began another series of meetings in December to complete their studies and prepare a final report.

Other Commonwealth meetings

Although the Kingston heads of government meeting and the Georgetown finance ministers meeting were the most striking Commonwealth meetings in 1975, there was a large range of other significant Commonwealth governmental and non-governmental meetings held in the year; a total of 50 Commonwealth-wide conferences took place, of which 27 were governmental. As the result of Commonwealth consultations at the 1974 World Food Conference, a special Commonwealth Ministerial Meeting on Food Production and Rural Development was held in London from March 4 to 12. The intensive discussions led to the identification of important initiatives that could be implemented in the Commonwealth context to increase food production and accelerate rural development. The ministerial meeting, attended by Mr. MacEachen, symbolized a new political determination, by

developed and developing Commonwealth countries alike, to produce enough food, and to provide a decent life for people who live on the land. In a similar context, the valuable work of the Commonwealth Agricultural Bureaux was examined at a review conference held in Britain in July.

The second annual meeting of the Commonwealth Youth Affairs Council, the governing body of the Commonwealth Youth Program, was held in Nairobi, Kenya, in April. The meeting established a group, chaired by Dr. André Renaud of Canada's Department of the Secretary of State, to review the program's first three years and to examine its priorities and its relationship with other Commonwealth and international programs. Its report will be submitted to governments before the 1976 meeting of the Commonwealth Youth Affairs Council. In September, a third Commonwealth Regional Centre for Studies in Youth Work opened in Chandigarh, India. Other Commonwealth Youth Program activities in 1975 included a regional seminar on the topic "Women in the Seventies", held in Grenada, and another on "Employment Strategies and Programs", held in Barbados.

Commonwealth law ministers met in Lagos, Nigeria, in February to discuss legal developments throughout the Commonwealth. The ministers considered the report of a review committee on Commonwealth legal co-operation, and initiated a report on intra-Commonwealth legal relations. The meeting made an impressive contribution to furthering Commonwealth co-operation on these legal matters. At the close of the meeting, the Canadian Minister of Justice invited his colleagues to hold their next meeting in Canada in 1977.

Canada was host to the ninth meeting of the Commonwealth Air Transport Council in Ottawa from September 29 to October 3. Delegates from 32 Commonwealth countries and territories exchanged information and views on a wide range of aviation topics, including aviation security measures, noise-abatement procedures, developments in navigational aids and aviation safety. The meeting included a visit to Downsview to inspect the de Havilland *Dash 7* STOL aircraft and attendance at the opening of the new Mirabel International Airport.

Among the various study groups set up by governments was the Cabinet Secretary Review Group. This body consisting of seven Cabinet Secretaries, including Michael Pitfield of

Canada, had a first meeting in January to review Commonwealth Secretariat activities and to assist in determining priorities.

Commonwealth representatives met in Geneva in March, immediately before the Third United Nations Conference on the Law of the Sea, to exchange views on issues due to be considered by the conference. Similarly, Commonwealth health ministers conferred at Geneva in May prior to the annual meeting of the World Health Assembly. The year also saw an increase of consultative meetings of Commonwealth delegates to GATT and to the United Nations General Assembly. One of the practical results was the co-ordinated effort on behalf of Belize during the thirtieth UN General Assembly. Other Commonwealth government meetings included the ninth Triennial Conference of Commonwealth Auditors-General, a conference of Commonwealth meteorologists, a meeting of the Commonwealth Sanctions Committee, the first Commonwealth Education Broadcasting Conference, the eighth Commonwealth Conference of Statisticians, and a conference of the Commonwealth Defence Science Organization, at which Canada offered to act as host to the next meeting of the organization in Toronto in May 1978. The meetings and consultations between Commonwealth governments are numerous and varied and contribute to the growing pattern of functional co-operation characterizing the contemporary "nuts-and-bolts" orientation of the Commonwealth.

This government co-operation is supported in many ways by the activities of more than 200 non-governmental bodies that serve to link member countries and give substance to their Commonwealth association. For example, the Commonwealth Foundation, a body that promotes the activities of professional associations throughout the Commonwealth, sponsored a seminar on the subject "The Professions, the Universities and the Civil Service: Mutual Interaction" at Kingston, Jamaica, in January. In April, the Governing Council of the Association of Commonwealth Universities met in Kuala Lumpur, Malaysia. The Commonwealth Engineers Council met in Ghana in June and at the same time the annual conference of the Commonwealth Press Union took place in London. Also in June, the Royal Commonwealth Society sponsored a conference on "The Official and Unofficial Commonwealth" in London. In July the

sometimes esoteric but crucial nature of Commonwealth agricultural co-operation was manifested by the ninth Commonwealth Conference on Plant Pathology, the Commonwealth Entomological and Helminthological Conferences, and the seventh biennial conference of the Royal Agricultural Society of the Commonwealth. The fourth Commonwealth Magistrates Conference was held in Malaysia in August and the Commonwealth Survey Officers Conference in Britain.

Parliamentary exchanges

The traditional active participation by Canadian parliamentarians was maintained at the twenty-first annual Commonwealth Parliamentary Conference in India. The federal delegation was headed by Mr. Maurice Dupras. Premier Regan participated in his dual capacity as chairman of the Executive Committee of the Commonwealth Parliamentary Association and leader of the Nova Scotian delegation. Jamaica was the site for the thirteenth meeting of the Commonwealth Telecommunications Council in November. Domestically, the eight branches of the Royal Commonwealth Society in Canada were engaged in a wide assortment of activities, one of the more notable being the Ottawa branch's Third Student Commonwealth Conference. This involved 67 Ottawa and area high-school students in a series of simulations and discussions on the theme "The Commonwealth and the World Food and Energy Crisis", and concluded with a model heads of government meeting. A highlight of the conference was the visit of Prince Charles, who had informal discussions with student delegates.

La Francophonie

The new Commonwealth Secretary-General made his first official visit to Canada in July, and in August he was the leading speaker at the forty-fourth Couchiching Conference on the theme "Canada and the Third World: What are the Choices". Mr. Ramphal noted that Canada had shown its desire to co-operate with its Commonwealth colleagues in their efforts to lessen the wide disparities of wealth existing in the world, and indicated that Canada possessed "a great potential for moving forward the international dialogue through an unapologetic commitment to change".

On its independence in September, Papua New Guinea was welcomed into the Commonwealth as the thirty-fourth full member.

In 1975, Canada continued its support and co-operation for the activities of international *francophone* institutions, and played a more important part than ever before in the Agency for Cultural and Technical Co-operation, the Conference of Ministers of Education and the Conference of Ministers of Youth and Sports of French-speaking Countries.

Agency for Cultural and Technical Co-operation

The Agency had a notable year in 1975, during which it held its fourth general conference in Mauritius from November 12 to 15. The general conference, the Agency's highest authority, biennially convenes delegations from member states at the ministerial level. The Canadian delegation was headed by Jean Marchand, federal Minister without Portfolio. It also included François Cloutier, Minister of Intergovernmental Affairs of Quebec, who was elected one of the vice-presidents of the conference, Jean-Pierre Ouellet, Minister of Youth of New Brunswick, and representatives from Ontario and Manitoba. Since the 1971 general conference, Quebec has held the status of participating government in the Agency's institutions, activities and programs.

This conference was particularly important because it sought to give the Agency new means for consolidating and broadening its field of activity as the leading organization of the international French-speaking community.

One important decision of the general conference was to agree in principle to create a multilateral mechanism, in accordance with the basic texts of the Agency, to collect voluntary contributions with a view to furthering development by means of economic, social and cultural co-operation. Canada, one of the main authors of this proposal, is a member of a working group set up to establish the terms on which this mechanism is to be created. The working group's report is to be presented at the next meeting of the Administrative Council, scheduled for the spring of 1976.

Equally important was the adoption of the principle of regrouping the Agency's programs round three main cores — viz., development, education and scientific and technical co-operation — and the promotion of national cultures and languages. The programs will be multilateral in nature and will be directed chiefly to rural populations.

Another significant decision concerns the reform of the Agency's management and staff. A group of experts was formed to study the question and to submit specific proposals at the next meeting of the Administrative Council.

Finally, the conference noted the Canadian proposal to entertain a symposium of directors-general of broadcasting agencies of *francophone* countries in the spring of 1977.

The candidature of the Seychelles Islands for membership was accepted by the general conference, to take effect when the Seychelles attain independence.

The Mauritius conference showed that unexplored avenues still existed in which the Agency could usefully operate.

Conference of Ministers of Education

The annual session of the Conference of Ministers of Education of French-speaking Countries was held in Paris from May 12 to 15. François Cloutier, then Quebec's Minister of Education, headed the Canadian delegation at this conference, whose agenda included approval of the organization of a number of seminars. Canada agreed to meet the cost of the one dealing with technical instruction and professional training.

Conference of Ministers of Youth and Sports

The Conference of Ministers of Youth and Sports of French-speaking Countries held its sixth session in Kigali from August 21 to 23. Paul Phaneuf, the minister responsible for the Quebec High Commission for Youth, Recreation and Sport, who was ending his term as chairman of the conference, headed the Canadian delegation.

The conference set up a special committee, of which Canada is a member, to identify means of co-operating with the Conference of Ministers of Education and with the Agency for Cultural and Technical Co-operation. The conference welcomed the offer made by the government of Quebec to pay for the participation of two young people from each member state in the International Youth Camp organized on the occasion of the Montreal Games, and for the participation of a number of specialists in the work of the International Congress of Physical Activity Sciences, which will take place in Quebec in July 1976.

Non-governmental organizations

With the support of the Canadian Government, the International Association of French-speaking Doctors (AMMF) was admitted at the Mauritius conference to the Advisory Committee of the Agency for Cultural and Technical Co-operation. The Association held the first meeting of its General Council in Dakar from December 1 to 5. Throughout the year, Canada continued to lend considerable support to the Association for Partly or Wholly French-Speaking Universities (AUPELF), which held its fifth triennial conference in Lomé from December 15 to 20. The sixth biennial for the French language took place in Luxembourg from September 6 to 14. In Abidjan, during the last week of November, the International Union of French-language Newspapers and Journalists (UIJPLF) held its thirteenth conference.

The International Association of French-speaking Parliamentarians (AIPLF) held its sixth general assembly in Mauritius from September 14 to 21. The Canadian delegation was headed by Jean-Noel Lavoie, President of the Quebec National Assembly and of the Canadian section of the AIPLF. It included a group of federal parliamentarians headed by Gérald Laniel, who was elected vice-president of the Association, and representatives from Quebec and New Brunswick. These meetings involved a general restructuring of the statutes and rules of procedure of the Association, which until then had been cultural in nature but will in future, following a proposal made by Canada, be able to study the economic and social problems common to the 18 member countries. Following a modification of the Association's statutes, Quebec and New Brunswick are now considered as autonomous sections of the AIPLF.

United Nations

Canada participated actively in the manifold affairs of the United Nations and its family of organizations during 1975. As a founding member of the world body, it pursued a policy of selective but extensive contributions to almost every aspect of the UN's activities. On October 24, the UN's thirtieth anniversary, the Secretary of State for External Affairs sent a message to the Secretary-General reaffirming Canada's dedication to the ideals and principles expressed in the Charter and its support for the UN's efforts to embody these principles in action. Mr. MacEachen wrote:

"At the time of its conception and establishment 30 years ago, the United Nations reflected the values and realities of a world emerging from the shock of a tragic war. In 1945 the world hungered for peace: the 51 countries gathered in San Francisco were determined to establish a new and dynamic system of international relations based on justice and equality rather than power and exploitation. International relations have evolved considerably in the intervening 30 years but the hopes of 1945 have still not been fully met. Nevertheless, the United Nations has successfully risen to many of the challenges that the intervening years have placed before it. Indeed, the Canadian Government and people firmly believe that the successes of the UN have far outweighed its shortcomings and that its continued good health is indispensable to the well-being of the world community. We therefore hope and expect that progress will continue to be made towards the goals and ideals of its founders."

In addition to its thirtieth anniversary, the UN also celebrated the fifteenth anniversary of the adoption of the Declaration on the Granting of Independence to Colonial Countries and Peoples, a landmark resolution in the UN's active role in the decolonization process. As further proof of the success of this process, six more newly-independent nations were admitted to membership in the world body. The admission of Mozambique, Cape Verde, São Tomé and Príncipe, Comores, Papua New Guinea and Surinam increased UN membership to 144 and brought the world body another step closer to the achievement of universality of membership.

Much attention was focused at the UN during 1975 on issues of international economic co-operation, highlighted by the achievements of the seventh special session of the General Assembly in September. The UN also continued

its efforts to make peace in the Middle East, the troubled state of which was well illustrated by the dominance of Middle Eastern questions on the agenda of the thirtieth regular session of the General Assembly. Disturbing questions were raised, and controversy was stirred, by the adoption of an ill-conceived resolution equating Zionism with racism. The continuing confrontation in many UN forums between the non-aligned countries and the Western industrialized countries continued to obstruct UN attempts to seek solutions to world problems and has increased demand for changes in the structure and procedures of the world body.

This section of the *Annual Review* is intended to focus on those areas of UN activities of major concern to Canada. To avoid duplication, some aspects of UN affairs, such as the law of the sea, UNCTAD, UNESCO, etc., are covered in other sections of the *Review*.

Political and security questions

The thirtieth anniversary session of the General Assembly, despite some notable setbacks, achieved moderate progress in a number of fields and was marked by less confrontation and more genuine effort to seek harmony than was evident at the twenty-ninth session. The monolithic support by the non-aligned members of an increasingly radical leadership, a main feature of the twenty-ninth session, was considerably qualified during the thirtieth session. Where debate was rancorous and divisive, the General Assembly accurately reflected the intractability of the central issues rather than the shortcomings of the institution. The General Assembly itself is increasingly regarded as a centre for airing and, it is hoped, cooling international disputes. The misconception that it is in any way an international legislative institution appears quite properly to have been dispelled.

The Middle East

The political highlight of the thirtieth session of the General Assembly was again the debate on issues relating to the bitter dispute in the Middle East, the main thrust of which was to seek further recognition of the rights of the Palestinians and the continuation of pressure on Israel. Canada's concern at the lack of balance in resolutions arising out of the Arab-Israeli conflict is well illustrated by its voting record: of the 14 resolutions and sub-resolutions on the

Middle East adopted by the General Assembly, the Canadian delegates could support only four.

A full-scale debate on the Middle East situation was held this year in the General Assembly for the first time since 1972. Canada voted against the resolution arising out of this debate because the delegation did not think that it would make a positive contribution to the achievement of peace in the Middle East. Canada's main objection was that the resolution represented an unbalanced statement on the situation. It made no specific reference to Security Council Resolutions 242 and 338, which remain basic to the establishment of a durable peace in the area and contain the essential elements for the achievement of a just and durable peace. Furthermore, the Middle East resolution appealed to all states "to desist from supplying Israel with any military or economic aid" but ignored the military support provided to other states in the area. It also hinted that sanctions should be imposed against Israel; this is a measure Canada considers not only to be unwarranted but also an infringement of the prerogatives of the Security Council. Canada concluded that the General Assembly would not serve the aim of achieving a lasting peace in the area by condemning Israel's continued occupation of the conquered territories while remaining silent on other elements in Resolution 242, such as the right of all states in the area to live in peace and security.

The single most disturbing resolution adopted by the General Assembly on this or any other set of issues was one that stated that "Zionism is a form of racism and racial discrimination". In addition to the objectionable nature of the resolution itself, Canada especially regretted that the UN's continuing concern and achievement in the human rights field might be sidetracked by this ill-conceived motion. In explaining his negative vote on the resolution, the Canadian representative said that "to link the concept of Zionism with the racial doctrine of *apartheid* (is) inappropriate, imprecise, contentious, and unnecessary".

Cyprus

An acrimonious debate again took place on the perennial problem of Cyprus and the renewal of the UNFICYP mandate. Canada's active participation in the UN peacekeeping force in Cyprus ensured its keen interest in the debate. The General Assembly demonstrated its

frustration with the issues by adopting a resolution deploring the lack of progress in negotiating an end to the conflict. The resolution also demanded the withdrawal of all (non-UN) foreign forces from the island without delay. The Security Council renewed the UNFICYP mandate for a further six months beginning December 15 and, at the request of the Secretary-General, Canada renewed its commitment to provide forces for this period.

Korea

This year Canada saw real possibility of movement on the Korean issue in the General Assembly. Since the end of the Korean War, debate on this question in the UN had been largely fruitless, but this year the U.S. and the R.O.K. modified their positions significantly by proposing a resolution calling for the dissolution of the UN Command (UNC), in conjunction with adequate measures to ensure the continued existence of the Armistice Agreement of 1953, to which the UNC was the only signatory on the allied side. Canada co-sponsored this resolution with 19 other nations, hoping that the modification of attitude towards the question by the R.O.K. and the U.S. would be matched by a similar willingness to negotiate by the D.P.R.K. Canada was also attracted to dissolution of the UNC as a way of simplifying the issue by moving it from the UN forum and thereby encouraging the two Koreas to negotiate seriously with one another.

The supporters of the D.P.R.K. also put forward a resolution calling for dissolution of the UNC and replacement of the Armistice by a peace agreement negotiated between the "real parties" involved. In North Korean eyes, the "real parties", however, are the D.P.R.K. and the U.S., with no recognition given to the R.O.K. as an involved party. Furthermore, this resolution provided no assurance that the Armistice would be upheld once the UNC was dissolved until such time as a peace agreement was concluded.

After intensive campaigning by both sides, the General Assembly adopted both resolutions by narrow margins — the first time the UN has adopted two mutually-contradictory resolutions. The problem is now virtually deadlocked, and will require an intensive effort in order to achieve more positive results at the thirty-first session of the General Assembly.

Peace-keeping

Canada's traditionally strong role in UN peace-keeping continued in 1975. In addition to its large contingents in the three main peacekeeping forces in Cyprus and the Middle East (UNFICYP, UNEF II and UNDOF), Canada continued to press for a higher level of training and preparedness among the armed forces of contributing countries and a more sophisticated approach to the problems of logistics and equipment.

Canada's role in the deliberations of the Committee of 33, the special UN committee charged with developing peacekeeping policy, continued to be frustrated by a strong divergence of opinion about principles governing the establishment and day-to-day control of peacekeeping operations. Canada continues to hope that in the future the committee will nevertheless play a useful role in drafting practical guidelines for peace-keeping in the field.

The mandates of the three peacekeeping forces in which Canada participates were extended for further periods during the fall of 1975. The mandate for UNDOF, however, was renewed only after Syria extracted from the Security Council the concession that a full-scale Security Council debate on the Middle East, with the implication of PLO participation, would take place in January. The UNFICYP mandate was renewed only on the understanding that the commander of UNFICYP would not deploy forces in the north of the island without elaborating a separate arrangement with Turkish-Cypriots.

Canadian commitment to UN peace-keeping was underlined again by the Secretary of State for External Affairs in his address to the General Assembly on September 22:

"Peace-keeping is one of the few useful instruments that the international community has developed to help promote peaceful solutions to disputes. It is designed to assist the parties to a dispute to draw back from conflict when they recognize that this is in their best interests and to help create circumstances in which their differences can be settled by negotiation."

Disarmament

As in past years, the UN took an active role in the continuing search for a solution to the vexing and complex problem of disarmament. The growing frustration at the lack of progress on this range of issues is amply illustrated by the proliferation of agenda items seeking to solve various aspects of the problem. At its thirtieth session, the General Assembly considered 19 agenda items on disarmament and adopted 25 resolutions. Mr. MacEachen, in his address to the General Assembly on September 22, expressed Canada's concern at the lack of real progress on disarmament when he said:

"Few issues before this Assembly give rise to aspirations so great or frustrations so deep as the question of disarmament. We aspire to agreements that will check the use of force, reduce tensions and free resources for productive social and economic purposes. But our hopes are frustrated by the relentless drive towards new heights of destructive power. Nuclear weapons exist in the tens of thousands and we are faced with the frightening possibility that they will spread to more countries. The advanced countries continue to spend enormous amounts of money on armaments of all kinds, and the military expenditures of some developing countries are rapidly increasing. Is it any wonder that ordinary people everywhere, with deep unease and impatience, await real progress towards disarmament?"

Economic and social questions

Canada was elected in 1974 to a three-year term on the Economic and Social Council and participated actively in its affairs in 1975. At the fifty-eighth (spring) and fifty-ninth (summer) sessions, the Council dealt with a wide variety of economic and social questions, including aid to the drought-stricken Sahel, human rights issues, International Women's Year, environmental protection, food problems, disaster relief and economic development, in preparation for the seventh special session. At the spring session, Canada was elected to the Human Rights Commission and re-elected to both the Committee on Science and Technology for Development and the Commission on Narcotic Drugs, on both of which it has served since their establishment in 1972 and 1946 respectively. Canada is also a member of the Economic Commissions for Latin America and

for Europe and served during 1975 on the Commissions on the Status of Women, Transnational Corporations and Statistics.

Seventh special session

The wide-reaching resolution on international economic relations and development, which was adopted September 16 by the seventh special session of the General Assembly, represented a major step forward in relations between developed and developing countries. In contrast to the Declaration and Program of Action of the sixth special session, the resolution does not make value judgments on economic systems and national motives. It replaces a general expression of will with concrete proposals and specific undertakings. Most important is the fact that, in the serious and detailed negotiations that took place, all concerned had to make concessions to produce a progressive but responsible consensus document. Its achievement reflects fundamental changes in climate and policy, particularly on the part of the industrialized countries.

The document calls, in effect, for a shift of the world's trade and payments system in favour of the developing countries. Specifically, the developing countries are to benefit from a variety of trade, financial and institutional measures, as well as accelerated programs to assist transfer of technology, industrialization and more rational and effective production and distribution of food and resources to meet LDC needs. The document also calls for the restructuring of the economic and social sectors of the UN system as appropriate.

Structural reform

In preparation for its seventh special session, the General Assembly late in 1974 initiated a study by a group of experts directed towards making the UN system "fully capable of dealing with problems of international economic co-operation in a comprehensive manner". In the report entitled "A New UN Structure for Global Economic Co-operation", the group of experts makes imaginative and constructive proposals aimed *inter alia* at strengthening the role of the Economic and Social Council, improving the secretariat support facilities, establishing new and more effective consultative procedures and streamlining the operational activities of the UN system.

Resolution 3362 of the seventh special session provided for the establishment of an *Ad Hoc* Committee on the Restructuring of the Economic and Social Sectors of the UN System. The Committee is to consider the report of the group of experts, as well as the deliberations on institutional arrangements taking place elsewhere in the UN system — in particular, for example, at UNCTAD IV, to be held in Nairobi in May 1976. Canada places particular importance on the task of the *Ad Hoc* Committee and will participate actively in its work.

Specialized Agencies

An important aspect of the work of the United Nations is the many activities of the Specialized Agencies. Because of the technical nature of a large part of their activities, they may attract less attention than political aspects of the UN's work. Canada has habitually been a firm supporter of the Agencies. Set out below is a brief summary of a few of Canada's activities in this field in 1975:

At the eighteenth conference of the Food and Agriculture Organization, Canada reaffirmed its conviction that agricultural and rural development was one of the most urgent problems facing the world by nominating for the position of Director-General a Canadian candidate with impressive technical competence and experience in agricultural development. The Canadian candidate, Dr. W. David Hopper, President of the International Development Research Centre, although he came second on the first ballot, did not have sufficient support to win, and therefore withdrew. Mr. Edouard Saouma of Lebanon was elected on the uncontested second ballot.

Canadian support for the World Food Program has continued at all stages of its evolution. Canada, which is now the largest donor to the program, pledged \$94 million for 1975 and the same amount for 1976.

The Canadian delegation played an active role in the Diplomatic Conference on Air Law held under ICAO auspices in Montreal in September. This conference considered ways and means of modernizing the provisions of the Warsaw Conventions and related protocols dealing with liability with respect to air transport of cargo and mail. It agreed to the use of IMF Special Drawing Rights as one basis for monetary conversion in civil aviation.

Canada also participated in the seventh World Meteorological Congress, as well as the annual assembly of the World Health Organization. Canada's active interest in the work of the UN Specialized Agencies is further illustrated by the fact that it is currently serving on the governing councils of all but one, and plays an active role in their various activities. In 1975, Canada began its term on the Executive Council of the Universal Postal Union by supplying a vice-chairman. Canada is also *rapporteur* of an important working group in the Council dealing with terminal charges for imbalance of incoming international mail. Joe Morris, President of the Canadian Labour Congress, continued as chairman of the Workers Group in the Governing Body of the International Labour Organization. The Canadian representative on the Council of ICAO served as chairman of the Working Group on Conditions of Service.

Human rights

Despite the negative effects of the resolution equating Zionism with racism, the UN did make some progress in the human rights field during 1975. For example, it made a positive contribution to the elimination of torture throughout the world. A major element of this was a resolution, co-sponsored by Canada and accepted unanimously by the General Assembly, which included a declaration on protection against torture.

Canadian interest in the human rights activities of the UN will be focused during the next three years on the Commission on Human Rights, to which it was elected during 1975. The Commission, which is the principal UN body concerned with human rights, was created in 1947 and has over the years elaborated a series of instruments, declarations and conventions designed to strengthen human rights throughout the world. Canada hopes that during its three-year term on the Commission it will be able to contribute to shifting attention from the elaboration of more instruments to considering effective measures to implement these rights.

The implementation of the objectives of the Decade for Action to Combat Racism and Racial Discrimination may have been seriously harmed by the Zionism resolution. Canada and many other Western nations that had until then supported the Decade and the planned World Conference to Combat Racism now feel

constrained to reconsider support for these activities to the extent that they may be tainted by the Zionism resolution.

Conferences

In 1975, four important UN conferences took place. The first of these, the Law of the Sea Conference in Geneva, is dealt with in the section of the *Review* concerning international law.

Lima, Peru, was the site of the second general conference of the United Nations Industrial Development Organization. In addition to the Lima Declaration (discussed in the section on international economic matters), UNIDO II recommended to the UN General Assembly that the organization be converted to a full-fledged Specialized Agency. This was adopted by the seventh special session of the General Assembly. During 1976, therefore, an intergovernmental committee will draw up a constitution for the organization.

International Women's Year was held in 1975. Its highlight was the World Conference of International Women's Year in Mexico City in June. Despite the fact that this conference was marred to some extent by divisive debate on a number of highly political resolutions, including one that sought to "eliminate Zionism", the conference did adopt a World Plan of Action designed to improve the condition of women throughout the world. The Canadian delegation played an active role in the negotiation of many other resolutions, often as co-sponsor. In particular, Canada pledged support for status-of-women programs in developing countries through the Canadian International Development Agency. It also supported measures designed to increase the number of professional women employed throughout the UN system, as well as resolutions for regular review and appraisal of the World Plan of Action.

The fourth major gathering, the fifth UN Congress on the Prevention of Crime and the Treatment of Offenders, was originally scheduled to be held in Toronto in September. The Government, however, influenced by the deterioration of the atmosphere in which international conferences were held, requested the UN to postpone the congress until a mutually-acceptable date in 1976 when circumstances might be more propitious. The UN did not accede to Canada's request and the

congress was convened in Geneva on the originally-scheduled dates. In the event, the congress proceeded without incident and Canada participated actively in its affairs.

Habitat — UN Conference on Human Settlements

Planning proceeded on schedule during the year with the preparations for *Habitat* — the United Nations Conference on Human Settlements, which is to take place in Vancouver, B.C., from May 31 to June 11, 1976.

When Canada's offer to act as host to the conference was accepted by the twenty-seventh UN General Assembly in 1972, two secretariats were created by the Federal Government to handle the Canadian end of the arrangements. These were the "Host Secretariat", set up in the Department of External Affairs, and the "Participation Secretariat", set up in the Ministry of State for Urban Affairs. In October 1975, the responsibilities of both secretariats were transferred to a new body, the Canadian *Habitat* Secretariat, with J. W. MacNeill as Commissioner-General. Mr. MacNeill had been previously involved with preparations for the conference as Secretary to the Ministry of State for Urban Affairs.

Close liaison was maintained with the UN *Habitat* Secretariat in New York, headed by Enrique Penalosa. The UN Preparatory Committee for *Habitat*, on which Canada is represented, met twice during the year, in January and August.

In June and July, Canada, as host country, was represented at regional preparatory meetings of *Habitat* held in Tehran, Cairo, Geneva and Caracas.

In September, a meeting of *ad hoc* intergovernmental working groups in Geneva achieved considerable progress in discussing the draft declaration of principles to be adopted by the conference, and in considering the forms of international action that the conference might recommend.

Progress was also made in preparing the extensive facilities to be provided in Vancouver for the conference. Work proceeded with the arrangements in the downtown area for a project presentation centre, a visitor's centre and a media centre to provide facilities for world-wide coverage.

Also begun was the renovation of Jericho Beach, a former military base in the Point Grey area of Vancouver. This was planned as the

centre of activities of the "Habitat Forum", a conference of national and international non-governmental organizations scheduled to take place at the same time as the official *Habitat* conference.

Efforts to interest and assist participating countries in the preparation of audio-visual presentations of human-settlements projects met with a good response. By the year's end, production was under way of more than 200 such presentations in over 100 countries — contributions to an audio-visual program unique in UN conference history.

In the fall of the year a series of symposiums and public meetings was held across Canada to stimulate public consideration of the themes of *Habitat* and to contribute to formulating the Canadian Government's position on human-settlements issues.

UN administrative matters

The biennial budget of the United Nations for 1976-77 was set at \$745,813,800, an increase of some \$130 million. Like most governmental and intergovernmental institutions, the UN has been severely affected by inflation and currency instability and has had to indulge in more than ordinary budgetary restraint. Canada, as one of the major contributors to both the assessed and voluntary aspects of the UN's budget, played an active role in efforts to maintain the UN's financial obligations within realistic boundaries. At the thirtieth session of the General Assembly, Canada supported a major effort to focus attention on basic financial problems of the organization. As a result, a broadly representative intersessional body will be established to recommend measures to bring about a comprehensive solution to the organization's financial difficulties.

Canadian financial contributions to the UN system

Canada's contributions to the UN family of organizations fall into three categories: (a) annual assessments of the organization and its Specialized Agencies under regular budgets (Canada is assessed at 3.18 per cent, which in 1975 amounted to \$8,838,000 for the United Nations regular budget and \$11,846,000 for the regular budgets of the Specialized Agencies, and makes Canada the ninth-largest contributor among the 144 member states); (b)

Defence Relations

peacekeeping contributions, amounting to \$6,165,000 in 1975 for the peacekeeping forces in Cyprus and the Middle East; and (c) voluntary donations to the activities of a variety of multilateral economic, social and humanitarian programs, to a total of \$33,086,000. In 1975 these included such diverse programs as the UN Development Program, UNICEF and the Relief and Works Agency for Palestine Refugees. Canada's generous contributions and tradition of prompt payment are an accurate indication of its firm support for the UN family of organizations.

NATO

Canada was one of the founding members of the North Atlantic Treaty Organization (NATO) in 1949. Over the years, successive Canadian Governments have reaffirmed the conviction that Canada's security remains linked to that of Europe — probably still the most sensitive point in the East-West balance of power. A firm adherent to the conception of collective security, Canada remains convinced of the important political role NATO plays in reducing and removing the underlying causes of potential East-West conflict through negotiation, reconciliation and settlement. These views were developed in some detail in 1970 in *Foreign Policy for Canadians* and in the 1971 White Paper on defence.

In May 1975, Canada's commitment to NATO was further strengthened when the Prime Minister visited Brussels to participate in a NATO heads-of-government summit meeting. He restated Canada's belief in the idea of collective security and its support for NATO, and pledged the maintenance of an adequate and effective NATO force level. He also called for more frequent political consultations between NATO heads of government.

During the December meeting of NATO defence ministers, the Canadian Minister of National Defence gave concrete form to Mr. Trudeau's pledge by announcing that, in the wake of an extensive defence structure review, the Government proposed to improve the effectiveness of the Canadian Mechanized Brigade Group stationed in Europe by increasing its tank component to three squadrons of modern, effective main-battle tanks and additional artillery. He also announced that Canada would purchase a fleet of 18 long-range patrol aircraft to replace the now-obsolete *Argus* fleet, and would make further improvements in the Canadian forces. Most significant, perhaps, and counter to the general NATO trend, the Government announced a considerable increase in real terms of the Canadian defence budget for the next five years, with specific emphasis on capital acquisitions. The NATO defence ministers, in their communiqué, commended the Canadian announcements, which reinforced the high priority of Canada's NATO commitment.

An important step in the long and arduous process towards *détente* was achieved in Helsinki on August 1, with the signing of the

Final Act of the Conference on Security and Co-operation in Europe (CSCE).

Of particular importance to all members of NATO are the Confidence Building Measures (CBMs), by which signatories to the Final Act agree to notify each other of all major military manoeuvres in Central Europe in which they are participating. Canada has already issued notifications of two manoeuvres in which Canadian troops participated, which took place in the Federal Republic of Germany in the autumn of 1975. These were among the first notifications of manoeuvres issued; since then, other countries, both members of NATO and non-aligned, have issued similar announcements. The CBMs also provide for the voluntary invitation of observers to manoeuvres. NATO decided to support this provision fully and observers were invited to one of the autumn manoeuvres, "Certain Trek". As a participant in the manoeuvres, Canada assisted the Federal Republic of Germany, which served as the host for the observers, who came from all the CSCE countries except those of the Warsaw Pact. It is Canada's hope that the implementation of these CBMs will become a permanent element of the policy of all CSCE signatories in the period ahead.

Progress was less encouraging in the Mutual and Balanced Force Reductions (MBFR) negotiations in Vienna, in which Canada also participates. The negotiations are generally recognized as being more difficult because they touch on the vital security interests of both NATO and the Warsaw Pact. However, it is hoped that a new NATO proposal to include the consideration of some nuclear weapons in the negotiations will break the two-year deadlock. Similarly, it is hoped that a way will be found around the present deadlock in the Strategic Arms Limitations Agreement (SALT) negotiations between the U.S.A. and the U.S.S.R.

Despite certain achievements, a number of problems, which remain unsolved, were a source of continuing concern to the NATO Alliance in 1975. All NATO members continued to experience, in varying degrees, the impact of severe inflation, energy disruption and continuing recession. In these circumstances, many of the Allies shared the problem of maintaining an adequate level of defence capability in the face of serious strains on their economies. One positive factor developing from these conditions was a growing readiness in 1975

of Alliance members, including Canada, to seek economies by increasing specialization in the development, production and acquisition of military equipment in order to avoid costly duplication of effort. In addition to economic difficulties, the security and cohesion of the Alliance was also impaired by the continued strain on relations between Turkey and Greece over the Cyprus situation, the continuing turmoil and instability in Portugal, and the deteriorating relations between Iceland and Britain over fishing rights.

In the pursuit of a variety of Canadian foreign policy objectives, such as the negotiation of a contractual link with the European Community (EC), Canadian membership in NATO plays an important role. NATO is recognized as a unique forum for the exchange of views among its members not only through its regular organs but also through such related bodies as the North Atlantic Assembly and the Atlantic Council of Canada. Membership in NATO also contributes to the development of Canada's political, economic and scientific-technological relations with Europe, which balance those with the United States. The Alliance allows, and obliges, both Canada and the United States to take an active role in European affairs, and exemplifies the interdependence of Europe and North America.

North American defence co-operation

In continuing its co-operation with the United States in North American defence, Canada seeks to make an effective contribution to the maintenance of a stable strategic balance between the super-powers. This in turn contributes to Canada's overriding defence objective of preventing nuclear war. In the context of North American defence, the Government believes this can be most effectively accomplished by participating in surveillance and warning systems, in anti-submarine defence and in measures designed to protect the retaliatory capacity of the U.S.

In the sphere of air defence, this co-operation was reaffirmed in May, when, following an extensive review, Canada agreed to renew the North American Air Defence Command (NORAD) Agreement for a further five years. The Government concluded that it was in Canada's interest to continue to co-operate with the United States on questions of North American defence, both as a means of

dealing with mutual security problems and as a contribution to the general security of the NATO area. It was also concluded that, although it was substantially diminished in relative terms, there continued to be a bomber threat to North America that required some defence and that this could most efficiently and economically be provided through a continuation of the effective air-defence arrangement that had been worked out by the two governments through NORAD.

At the same time, the Canadian and U.S. Governments were aware of the growing importance of peacetime surveillance and control of their respective air-spaces. For this purpose, both Canada and the U.S. are in the process of developing national civil-military air surveillance and control systems, and it was concluded that the effectiveness of these new arrangements would be enhanced by a continuation of NORAD. To further the effectiveness of these new national systems, the two governments recently agreed to redefine NORAD's regional boundaries. For Canada this will have the practical effect that, in future, all operations in Canadian air-space will be controlled from centres in Canada and will be carried out by Canadians.

One of the principle consultative mechanisms for Canada-U.S. defence co-operation is the Permanent Joint Board on Defence (PJBD). Through its regular meetings during 1975, the Board provided a forum for the discussion of such issues as the dispersal of U.S. aircraft to Canadian bases in times of crisis, the renewal of the NORAD Agreement, the renewal of an agreement to operate jointly a torpedo-testing range at Nanoose Bay, B.C., and the possible industrial development of surplus lands at the U.S.-leased naval station at Argentia, Newfoundland. The Board also provided an opportunity to both countries to exchange views on various aspects of their defence policies that were of mutual interest.

As a continuing function, the Department co-ordinates Canadian co-operation with the U.S. in various research activities that help maintain the defence preparedness of North America.

Peace-keeping

At the end of 1975 Canada, the largest contributor of troops for UN peace-keeping, had

more than 1,500 military personnel abroad in this capacity. During the year, Canada continued its participation in such long-standing peacekeeping projects as the UN Military Observer Group India-Pakistan (UNMOGIP) and the UN Middle East Truce Supervisory Organization (UNTSO), as well as the UN Force in Cyprus (UNFICYP) and the more-recently established United Nations Emergency Force (UNEF) in the Middle East and the UN Disengagement Observer Force (UNDOF) on the Golan Heights between Israel and Syria.

The Canadian contingent in Cyprus was reduced during 1975 from about 800 to 515, reflecting the evolution to a fairly stable situation on the island; outbreaks of intercommunal violence became during the year relatively minor and infrequent. However, progress towards a solution of Cyprus's political problems was slow. The intercommunal talks, which were broken off in September, had not been resumed and the northern sector of Cyprus was under continuing occupation by Turkish troops. Nonetheless, the atmosphere of relative restraint, brought about in large part by UNFICYP's presence, may, it is hoped, accelerate progress towards a settlement.

Canada is the largest single contributor to Middle East peace-keeping, with a contingent of 975 that provides logistics, communication and air support for UNEF-UNDOF and with 20 other Canadians serving with UNTSO. Middle East peace-keeping has contributed significantly to stability in the region and thus facilitated the achievement of the Israeli-Egyptian agreement in September 1975, which increased the prospect of progress towards a peaceful general solution.

Though peacekeeping responsibilities place heavy strain on the resources of the Canadian Armed Forces, the Government continues to favour the notion of peace-keeping as an alternative to the solution of international problems by force, and it gave practical expression to this determination in the Defence Structure Review of late 1975, which allocated up to 2,000 Canadian personnel to the discharge of such duties.

Military training assistance

Under the Military Training Assistance Program, Canada continued in 1975 to provide members of the armed forces of selected developing countries, on request, with space in

Arms Control and Disarmament

basic officer-training and junior-staff training courses, as well as instruction in various military trades.

About 140 officers, officer cadets and non-commissioned officers from Cameroon, Ethiopia, Ghana, Guyana, Jamaica, Kenya, Nigeria, Tanzania, Trinidad and Tobago, and Zambia attended courses at various Canadian Forces training schools.

Six Canadians served abroad as advisers: two civilian Defence Research Board scientists were provided to Malaysia, a logistics adviser and a pilot-training adviser to Tanzania, and two training advisers to Ghana.

Canada has long been a zealous participant in efforts to reach agreement on disarmament and arms control. The former term covers the actual destruction of arms and the disbandment of military forces; the latter covers agreement to reduce, limit or restrain the level and character of existing forces, to prevent the development of new weapons, and to limit or put an end to the arms race.

Related as they are to the direct security concerns of states, arms-control and disarmament agreements contribute to the lessening of tensions and the improvement of political relations, both bilaterally and multilaterally. They can be both a means towards, and a result of, an improved international climate. Canada's participation in international discussions and negotiations on arms control is closely linked to its security commitments to the defence of North America and Western Europe, and to the general Canadian interest in promoting East-West *détente* and peace and prosperity throughout the world.

Strategic Arms Limitation Talks (SALT)

The most serious and urgent arms-control issue continues to be that of strategic nuclear weapons and the balance of deterrence between the two super-powers. Canada has a vital interest in an agreement between the United States and the Soviet Union on the limitation of nuclear armaments, an agreement that will preserve the strategic balance, reduce the risk of war and, by enhancing the security of both sides, promote a climate of *détente* and encourage more friendly relations. Although the SALT negotiations involve only the two super-powers, their outcome will affect the direct security concerns of Canada and its NATO allies, and indeed those of the entire world community.

In 1972, the United States and the U.S.S.R. signed an initial series of agreements on the limitation of strategic nuclear arms and, at Vladivostok in November 1974, President Ford and General Secretary Brezhnev reached an understanding establishing the outlines of a further "SALT II" agreement. Negotiations followed at Geneva throughout 1975, and the United States continued its practice of keeping the NATO alliance informed of progress in SALT through briefings and consultations. It is Canada's hope that the U.S.A. and U.S.S.R.

will soon agree on further mutual limitations and reductions in strategic nuclear forces in order to end the arms race and stabilize the nuclear balance.

Mutual and Balanced Force Reductions (MBFR)

While Canada is not involved in the bilateral SALT negotiations, it is a direct participant in the other principal East-West arms-control negotiation now under way, the Conference on the Mutual Reduction of Forces and Armaments and Associated Measures in Central Europe, which is aimed at reducing the level of armed confrontation in Central Europe. These highly-complex negotiations, which began in Vienna in October 1973, include the NATO and Warsaw Pact countries with military forces stationed in Central Europe. For NATO the direct participants are Canada, the United States, Britain, the Federal Republic of Germany, Belgium, the Netherlands, and Luxembourg; for the Warsaw Pact, they are the U.S.S.R., Poland, Czechoslovakia and the German Democratic Republic. The negotiations have been made possible by a general lessening of Cold War tensions in Europe and improvement in the relations between the United States and the U.S.S.R., as reflected in the 1972 SALT agreements, and the convening of the Conference on Security and Co-operation in Europe (CSCE). As had generally been expected, because of the sensitivity and complexity of the issues to be negotiated, progress has been slow, and by the end of 1975 no agreement had been reached.

Canada has been a consistent supporter of MBFR within the NATO Alliance, and has played an active part in the formulation of policy and the conduct of the negotiations. As with SALT, Canada's interest in MBFR results from the belief that a balanced reduction in the level of armed confrontation between East and West will advance the cause of world peace and security and reduce the possibility of war. It derives also from a recognition that the security of Canada is inseparable from that of Western Europe.

Conference of the Committee on Disarmament

The Conference of the Committee on Disarmament (CCD), of which Canada is an active member, deals with those arms-control

and disarmament issues that are of wide concern to the international community and are intended to be of international application. Multilateral discussions take place in Geneva on a regular basis and, though it is not a United Nations body, the CCD reports annually to the UN General Assembly. In the general debate on disarmament during its annual sessions, the General Assembly considers the report and proposals of the CCD.

The CCD and its predecessor, the Eighteen-Nation Disarmament Committee (ENDC), have negotiated several multilateral arms-control agreements, including the Treaty Banning Nuclear Weapon Tests in the Atmosphere, in Outer Space and Under Water (Partial Test Ban Treaty) of 1963, the 1968 Treaty on the Non-Proliferation of Nuclear Weapons (NPT), the Treaty on the Prohibition of the Emplacement of Nuclear Weapons and Other Weapons of Mass Destruction on the Seabed and the Ocean Floor and in the Subsoil Thereof (Seabed Treaty) of 1971, and the Convention on the Prohibition of the Development, Production and Stockpiling of Bacteriological (Biological) and Toxin Weapons and on their Destruction (BW Convention). All these measures have been ratified by Canada.

Although no arms-control measure has emerged from the CCD since the BW Convention, it continues to consider the possibilities for progress in a number of important areas. In 1975, these included continuing efforts to conclude a comprehensive nuclear test-ban agreement; a study of the arms-control implications of the application of nuclear explosions for peaceful purposes; efforts to reach agreement on effective measures for the prohibition of the development, production and stockpiling of chemical weapons and for their destruction; a study of the notion of nuclear-weapon-free zones; and preliminary consideration of the possibility of concluding a convention to prohibit the use of environmental-modification techniques for military purposes or other hostile ends. Canada was particularly active in the CCD's consideration of the arms-control implications of peaceful nuclear explosions and tabled working papers on the questions of chemical weapons and environmental warfare.

Nuclear testing and non-proliferation of nuclear weapons

In the CCD and in the UN General Assembly, the testing of nuclear weapons and the danger of their proliferation continued in 1975 to occupy the attention of Canada and many other countries. In both forums Canada and most other countries continued to stress the urgent need for the conclusion of a comprehensive test-ban treaty. The UN General Assembly again called on the CCD to give the highest priority to the negotiation of such a treaty. Both in the CCD and in the General Assembly, Canada emphasized that a comprehensive test-ban treaty must provide adequate means of verifying compliance by all parties and must ensure that nuclear explosions for peaceful purposes do not contribute to the testing or refinement of existing nuclear-weapon arsenals or the spread of nuclear weapons to additional states. Canada also expressed the view that agreement by some testing powers to stop their tests should not have to await participation by all nuclear-weapon states; in Canada's view the two super-powers, and as many other nuclear-weapon states as possible, should enter into an interim test-ban agreement open to all states and containing appropriate provisions to assure its effectiveness. In the CCD, Canada, Japan and Sweden tabled a working paper reporting the summary proceedings of an informal scientific conference, held in Ottawa in April, to promote Canadian-Japanese-Swedish co-operation in the detection, location and identification of underground nuclear explosions by seismological means.

The whole question of nuclear proliferation in all its aspects was examined in depth at the conference called in Geneva during May to review the operation and provisions of the Non-Proliferation Treaty (NPT). Canada is a strong supporter of the NPT and its associated system of nuclear safeguards and participated actively in the review conference. In its Final Declaration, the conference reaffirmed generally the provisions and objectives of the NPT and urged the nuclear-weapon states to progress more rapidly towards a ban on all nuclear-weapon tests and towards actual nuclear disarmament. The review conference also approved a number of positive recommendations on nuclear safeguards, co-operation in the

peaceful uses of nuclear energy and the application of nuclear explosions for peaceful purposes.

On the last question, the Final Declaration strongly reaffirmed the provisions of the treaty whereby potential benefits from any peaceful applications of nuclear explosions would be made available to non-nuclear-weapon states parties to the treaty only by way of services provided by the existing nuclear-weapon states recognized under the treaty. The conference concluded that the International Atomic Energy Agency (IAEA) was the appropriate international body through which potential benefits of peaceful nuclear explosions could be made available to non-nuclear-weapon states. The conference called on the IAEA to broaden its consideration of this question to include within its area of competence all aspects and implications of nuclear explosions for peaceful purposes and to begin consideration of the structure and content of the special international agreement or agreements contemplated in Article V of the NPT. It also attached considerable importance to consideration by the CCD of the arms-control implications of nuclear explosions for peaceful purposes. These conclusions were fully endorsed by Canada. At the thirtieth session of the UN General Assembly, Canada was one of the co-sponsors of a resolution on the application of nuclear explosions for peaceful purposes, which was largely based on the provisions of the NPT and the Final Declaration of the NPT review conference. (see page 60)

Chemical and biological weapons

The use of chemical and bacteriological (biological) weapons is prohibited by the Geneva Protocol of 1925 (ratified by Canada in 1930), but efforts have been renewed to prohibit the production and possession of such weapons. It was agreed in the CCD in 1971 that it would be simpler to negotiate a separate bacteriological (biological) weapons convention before proceeding to the more complex negotiation of a comprehensive chemical weapons convention. The latter would be more difficult for several reasons — in particular the dual (military and civil) use of some chemical agents. Consequently, a separate bacteriological (biological) weapons convention was negotiated in the CCD in 1972. It was ratified by Canada in September of that year, and entered into

force in March 1975. Parties to the convention have undertaken to continue negotiations towards early agreement on measures for the prohibition of chemical weapons.

Environmental warfare

Resolutions of the UN General Assembly in 1974 and 1975, supported by Canada, called on the CCD to reach early agreement on a convention to prohibit military or other hostile uses of environmental-modification techniques. This question was given a preliminary examination by experts in the CCD in August and Canada tabled a working paper that attempted to identify, and to make a preliminary assessment of, the military potential and feasibility of various ways of influencing the environment. Towards the end of the CCD's 1975 session, the United States and the Soviet Union tabled identical texts of a draft convention on this question. This draft will be considered in detail by the CCD in 1976.

Conventional weapons

The International Committee of the Red Cross met in 1974 during the Diplomatic Conference on the Reaffirmation and Development of Humanitarian Law Applicable in Armed Conflicts, a conference of government experts on certain conventional weapons. This conference was the first attempt in many years by the international community to consider the prohibition of or restriction on the use of specific conventional weapons that might cause unnecessary suffering or have indiscriminate effects. Among the types of weapon considered at the conference were napalm and other incendiaries, high-velocity projectiles, and blast and fragmentation bombs. Another experts' conference is to be held early in 1976, and the reports of the two conferences will be presented to a session of the Diplomatic Conference that is to be held in Geneva in 1976.

Canada has sought to encourage the international consideration of this question, to ensure that governments were provided with complete information as to the nature, use and effects of such weapons, and to that end has participated actively in the conferences of government experts. Canada supported a resolution at the thirtieth session of the UN General Assembly calling on the Diplomatic Conference to continue its consideration of the use of specific conventional weapons, including

any that were excessively injurious or indiscriminate in their effects, and its search for agreement, for humanitarian reasons, on rules prohibiting or restricting the use of such weapons.

Nuclear-weapon-free zones

Both in 1974 and 1975, particular prominence was given in the UN General Assembly disarmament debates to the question of nuclear-weapon-free zones. At the thirtieth session, nine of the 25 resolutions on disarmament dealt with the creation, strengthening and conditions for the establishment of such zones. Canada is strongly sympathetic in principle to the creation of nuclear-weapon-free zones where they are feasible and would promote stability, and when their provisions are fully consistent with the objectives of the NPT. However, Canada's positions on such proposals are determined on a case-by-case basis.

Other measures

Other steps taken during 1975 by the UN General Assembly towards disarmament included the establishment of an *ad hoc* committee to review the role of the UN on this subject, a decision to update an earlier report on the economic and social consequences of the arms race, and a renewed call for reductions in military budgets. The Assembly also called for intensified efforts to promote disarmament negotiations and to ensure that resources freed by disarmament were used to promote economic and social development. The Assembly renewed for a further year the mandate of the *ad hoc* committee on a proposed world disarmament conference, requested the Secretary-General to strengthen the Secretariat's Disarmament Affairs Division, and noted that preparations were being made for a conference in 1977 to review the Seabed Treaty.

In addition, the Assembly adopted a resolution, sponsored by the Soviet Union, requesting the CCD to negotiate an agreement on the "prohibition of the development and manufacture of new types of weapons of mass

Economic Affairs

destruction and new systems of such weapons". Canada supported the resolution but pointed out that its affirmative vote did not prejudice its position on the steps or agreements that might be most suitable for achieving the proposed objective, that Canada could not take decisions on the weapons that might be covered by such a ban until they had been clearly identified, and that examination of the Soviet proposal by the CCD should not detract from efforts to limit already-existing weapons of mass destruction.

A pervasive influence on international economic relations in 1975 was the increasing awareness of the economic interdependence among all countries of the world. As both developed and developing nations pursued their objectives of economic stability and development in a broad variety of international organizations and special conferences, it became increasingly evident that the fortunes of industrialized and less-developed nations were inextricably linked.

Efforts towards the bringing about of long-term international economic growth and stability have, therefore, also had as an important aim the improvement of the lot of the less-developed countries of the Third World. These efforts have taken various forms, including more extensive use of existing organizations, particularly the United Nations, as well as major new initiatives such as the Conference on International Economic Co-operation, the Tokyo Round of the Multilateral Trade Negotiations and the transactions of the Commonwealth Group of Experts.

Many of the initiatives pursued in 1975 were intended to facilitate dialogue — between East and West, North and South, producer and consumer, rich and poor. Throughout these discussions, the focus has increasingly shifted to the question of access — to markets, resources, technology and information. Canada has consequently played an active, and perhaps unique, role as an industrialized nation with a strong commitment to international economic development and, at the same time, a major importer and exporter of raw and finished products. It was appropriate, therefore, that Canada was named co-chairman of the Conference on International Economic Co-operation convoked in December 1975.

International consultations

Discussions during 1975 in international economic forums were set within the context of modest economic recovery among the developed nations and expressions of growing concern for the establishment of mechanisms within the world trading system to meet more adequately the economic-development needs of the developing nations.

One of the main efforts during the year to foster sustained economic growth and, at the same time, a more imaginative approach to the problem of integrating the "less-developed" countries (LDCs) into world trade patterns

occurred during the early part of the Tokyo Round of Multilateral Trade Negotiations, which was held under the auspices of the General Agreement on Tariffs and Trade (GATT). In these negotiations a strong Canadian delegation of officers from the Departments of External Affairs, Industry, Trade and Commerce, and Finance, was established in Geneva and played an active part.

Canada also took part in the establishment and first meeting of a high-level group called the GATT Consultative Group of 18, comprising nine LDCs, seven developed countries (including Canada), one Mediterranean country and one socialist country. The task of the group is to monitor international trade developments in order to facilitate the carrying-out, by the Contracting Parties to the GATT, of their responsibilities, and in particular to forestall, whenever possible, sudden disturbances within the multilateral trading system and to deal with such disturbances if they occur. The Group of 18 is also co-ordinating developments between the GATT and the International Monetary Fund (IMF) with respect to trade aspects of the international adjustment process.

As a major exporter of wheat, Canada had a principal interest in negotiations in the International Wheat Council towards a new agreement on world trade in grains. Canada supported efforts to include a world reserves scheme as part of a balanced agreement with commercial safeguards, which would lead to improved access to protected markets and provide a solid basis for planning production. However, issues central to the conclusion of a new International Wheat Agreement were being dealt with to a great extent in parallel in the broader context of the MTNs in Geneva, and procedural problems in those talks precluded agreement in 1975.

At the end of July, Prime Minister Trudeau joined other world leaders in Helsinki for the official conclusion of the Final Act of the Conference on Security and Co-operation in Europe. The positive political climate created by this development, as well as the specific economic provisions of the document, should facilitate the development of Canada's economic relations with Europe, including the Eastern European countries.

International issues

Investment issues received much attention in Canada and throughout the world. The first session of the UN Commission on Transnational Corporations was convened in March, with Canada playing an active role in the consideration of problems resulting from the operations of multinational corporations. Throughout the year, the Organization for Economic Co-operation and Development (OECD) worked on a package of investment issues dealing with guidelines for the good corporate conduct of multinational corporations, national treatment for foreign investors and international consultations on investment incentives and disincentives. Canada participated actively in the discussions on these subjects, which took place in many multilateral organizations.

At home, after some 18 months of experience with the screening of the takeover provisions of the Foreign Investment Review Act, the second part of the act came into force on October 15 to provide for the screening of proposals by non-eligible investors to establish new businesses or to expand into areas of unilateral activity.

Resource-policy issues remained in the limelight during 1975 and, while the memory of the 1972-74 supply problems for commodities was still fresh, new concern developed as prices declined and excess supplies accumulated for many commodities. At home, the mineral policy review continued, as well as the examination of proposals for the further upgrading of Canadian resources before they were exported.

International developments were centred on commodity trade problems, particularly in relation to a "new international economic order" as perceived by developing countries. Canada continued to play an active role in all major international forums that dealt with this issue, such as the UN family of organizations, the OECD, the IMF and meetings of Commonwealth organizations. An important new body, the Conference on International Economic Co-operation, was founded in December 1975 and, with a Canadian co-chairman, it will consider resource-policy questions in 1976 in its Commission on Raw Materials. Much work remains to be done in international resource policy, and in this respect a new atmosphere of co-operation, which is essential for progress, was apparent in 1975,

particularly at the seventh special session of the United Nations General Assembly (see page 37). While producer groups remained an important instrument of resource policy for some countries and an iron-ore exporters association, which Canada declined to join, was formed early in the year, there were several serious suggestions for organizing international meetings of producer and consumer countries to discuss problems of major commodities.

Bilateral discussion

Canada's bilateral economic relations in 1975 were marked by continued extensive interaction with the United States over a broad range of issues, and by several positive steps in the development of relations with other trading partners. Trade, resource policy, energy and investment were issues highlighted in Canada's relations with the United States during the year, all of which had significance for the effort to reduce Canadian vulnerability to the preponderant influence of the U.S.

In the spring, Mr. Trudeau met again with leaders of the European Community to lay the groundwork for development of a "contractual link" that would strengthen Canada's economic relations with Western Europe. Before the end of the year, a plan for negotiations on such an understanding existed in outline; formal discussions were expected to begin early in 1976.

Several other initiatives were pursued. As a follow-up to the decision of the Prime Ministers of Japan and Canada to strengthen and broaden the relations between the two countries, it was agreed at the seventh Japan-Canada Ministerial Meeting that the two countries should seek to increase economic co-operation on a mutually-beneficial basis. A joint work program started in November identified the initial objectives the two countries would pursue. A new resident mission was opened in the Middle East during 1975 (another had been established the previous year), reflecting the degree of priority and economic importance accorded by the Canadian Government to this area of the world. The first meeting of the Canada-Iran Joint Economic Committee was held in July and identified priority areas in the Iranian development programs for joint co-operation. Negotiations for the conclusion of economic co-operation agreements and the establishment of joint economic committees were begun with Saudi Arabia and Iraq. A memorandum of understanding between Canada

and Saudi Arabia is to be signed when Mr. MacEachen visits Saudi Arabia early in January 1976. Discussions are under way with Iraqi authorities and the conclusion of agreements on trade and on economic and technical co-operation is expected in 1976.

Finally, the Cuba-Canada Joint Committee on Economic and Trade Relations was established, and met in Ottawa in September 1975. The meeting succeeded in identifying areas for Canadian industrial participation in projects related to the new Cuban Five-Year Plan.

Energy

Energy supply and adjustment to higher energy prices were subjects of great concern both domestically and internationally in 1975. While Canada retained its position, unique among the major industrial countries, as an exporter of oil, uranium and coal, its dependence on significant imports of coal and petroleum continued. In fact, though Canada remained a net exporter of energy during 1975, the crude-oil import-export balance changed, with the import of substantially more crude oil into Eastern Canada than was exported to the U.S. from Western Canadian fields. Canada's significant stake in the international energy trade has resulted in sustained interest in international developments affecting its domestic price and supply situation and in efforts at broadening and deepening its bilateral relations with other countries that are major energy exporters or importers.

Canada also recognizes that, in an interdependent world where energy plays a major role in global economic well-being, important questions regarding future energy developments must also be asked in an international context. It has therefore continued to play an active role in the energy activities of the OECD, the United Nations, NATO and the newly-formed International Energy Agency (IEA). Canadian ratification in 1975 of the International Energy Program, the agreement that established the IEA under OECD auspices, as well as Canadian involvement in IEA activities in the areas of conservation and accelerated development of alternatives to hydrocarbon energy, were reflections of the increasing importance Canada attached to international energy co-operation. Through discussion and the exchange of information in these international bodies, Canada was able to

keep abreast of the latest developments that might affect its domestic fuel situation, while, at the same time, fostering among its trading partners a realistic appreciation of the extent of Canadian energy resources.

Canadian participation as co-chairman for the industrialized group in the ministerial meeting of the Conference on International Economic Co-operation (CIEC) in Paris in December 1975 was further evidence of the country's willingness to co-operate with others in the energy sector as in other important economic areas. In the intensified international economic dialogue launched by the CIEC, a Canadian objective will be to encourage development of stable energy supplies at fair prices through arrangements satisfactory to both producers and consumers of energy resources. If such a regime can be established, it will facilitate Canadian decisions on appropriate measures to secure Canada's energy supply.

Nuclear relations

Interest in nuclear power for electrical generation continued to grow in 1975, resulting in a continually-rising international demand for uranium. Concurrently, the international community pursued the vital aim of putting a halt to the proliferation of nuclear-explosive technology.

Canada faced the challenges posed by these interrelated factors. While markets for CANDU reactor systems were energetically explored abroad, this country took the lead in strengthening the international safeguards related to the transfer of nuclear equipment, materials and technology. Negotiations were undertaken with a number of original customers, and some new ones, for Canadian nuclear exports, with a view to bringing safeguards into line with the high standard announced in 1974.

As one of the countries furthest advanced in applying nuclear power to the generation of electricity and to commercial uses in health and agriculture, Canada continued to support the efforts of the international community to foster the orderly growth of nuclear power for development purposes in such forums as the International Atomic Energy Agency. In 1975, Canada became a full-fledged member of the Nuclear Energy Agency of the OECD. Canada also participated in scientific exchanges on

nuclear matters at the multilateral and bilateral levels. It was also represented at many international technical symposia and conferences.

Telecommunications

Throughout 1975, the Canadian Government continued to play an active role in international organizations concerned with telecommunications. Canadian delegations participated in such gatherings as the INMARSAT Conference of Governments and Panel of Experts in April and the Inter-Sessional Working Group on Maritime Satellites in October (both of which took place in London), the second Inter-American Telecommunications Conference, and the thirtieth session of the ITU Administrative Council, which met in Geneva in June.

Canada provided the chairman for the Standing Committee of the Commonwealth Telecommunications Council, which reviews, on a continuing basis, the implementation of the aims and the adequacy of the role and structure of the Council.

On the bilateral front, discussions were held with representatives of the United States on Loran C radio navigation programs, as well as issues raised by the Canadian Green Paper on computer communications.

Canada also took active part in three meetings of the Aerosat Council and four meetings of the Aerosat Space Segment Board, one of which was held in Ottawa, and at the meetings of the Council of the European Space Agency.

During 1975, Canada acted as host to the International Broadcast Institute Conference, held in co-operation with the CBC, the theme of which was the "Future Role of New Communications Systems".

In the scientific field, two experimental programs were conducted involving the Government of Canada, the Province of Quebec, and the Franco-German SYMPHONIE satellite system. These consisted of two "teleconferences" connecting Montreal CBC studios and the Salon Bourget in Paris, during which an information film on the STOL *Dash 7* was shown to French viewers.

Finally, understandings were concluded with several countries authorizing the exchange of messages by Canadian amateur radio operators on behalf of third parties during the period of the 1976 Olympics.

Air relations with other countries

A new air agreement was concluded with Cuba. By an exchange of notes, the Canada-France Bilateral Air Agreement of 1950 was amended to add an air-route between Canada and the French Antilles. Eleven rounds of negotiations were held with such countries as Mexico, Barbados, Pakistan, Japan, France and Poland.

Transportation

In 1975, the Canadian Government continued to be active in international organizations concerned with transportation. At the same time, it continued to seek bilateral arrangements with other countries to expand Canadian transport opportunities and exchange information in the areas of transport technology and management. Canadian delegations participated in all committees, as well as the Council and Assembly of IMCO.

Development assistance

Canada's official development-assistance program continued to expand substantially in 1975, and disbursements reached a record level of approximately \$900 million.

Of major importance was the publication in September of the Strategy for International Development Co-operation, a blueprint for Canada's development co-operation policy for the period 1975-80. Two of the main objectives of the strategy are to increase the proportion of Canadian contributions to multilateral institutions, up to a maximum of about 35 per cent of the Canadian International Development Agency's total annual disbursements, and to concentrate more of Canada's bilateral program on countries at the lower end of the economic scale. Excluding food aid, contributions in 1975 to multilateral institutions, such as the World Bank, regional development banks and the UNDP, constituted 23.7 per cent of CIDA's total budget.

In fulfilment of its pledge at the World Food Conference in November 1974, Canada contributed one million tons of grains as food aid in 1975, the first year of a three-year commitment. A total of 400,000 tons was channelled multilaterally through the World Food Program, and most of the remainder was dispensed through CIDA's bilateral programs.

The administration of the Canadian development-assistance program is primarily the

responsibility of the Canadian International Development Agency. This is a separate organization that reports to Parliament through the Secretary of State for External Affairs. The Department, however, worked closely with CIDA and other government departments to elaborate policy and ensure co-ordination with other Canadian foreign policy interests. Canadian posts in the developing countries also made available additional manpower resources to share in the responsibility for administering the program.

Economic relations with developing countries

The year 1975 was noteworthy, both internationally and in Canada, for its record of activity on non-aid questions relevant to Canada's relations with developing countries.

Canada was an active participant in the successful seventh special session of the United Nations General Assembly, which was convened in September in New York to discuss all aspects of international economic development. Subsequently, Canada was chosen co-chairman of the Conference on International Economic Co-operation held in Paris. Canada is a member of the OECD High-Level Groups on North-South Relations and on Commodities, and a Canadian is serving on the Commonwealth Group of Experts on the New International Economic Order. A Canadian delegation participated actively in the Conference of the United Nations Industrial Development Organization in Lima, Peru. Trade, financial questions and other aspects of Canada's economic relations with developing countries were discussed in various bodies, including the International Monetary Fund, UNCTAD, the Commonwealth and, once again, the World Bank and regional development banks.

Canada continued to implement its system of generalized tariff preferences, designed to improve access for the products of developing countries to Canadian markets. Additional measures to liberalize trade in agricultural products were adopted in the context of the Multilateral Trade Negotiations in Geneva.

Canada also continued to play an active role in commodity consultations in the UNCTAD-FAO context, and participated in the negotiations of new commodity agreements on cocoa, tin and coffee.

Canada's activities were reflected within the Canadian Government by the formation of the Interdepartmental Committee on Economic Relations with Developing Countries, under the chairmanship of the Under-Secretary of State for External Affairs.

Science and environment

The Department of External Affairs co-ordinates Canadian foreign policy in the realms of science, technology and the environment. On the domestic level, the Department collaborates with other federal departments, with the provincial governments and with private institutions. On the international level, it is responsible for bilateral scientific and environmental relations and for Canadian involvement in certain multilateral technical agencies of the UN, NATO, the Commonwealth and the Organization for Economic Co-operation and Development (OECD). In 1975, Canada was specially interested in formulating policies for applying the results of the Helsinki Conference on Security and Co-operation in Europe (CSCE) to its international scientific, technological and environmental relations.

Science and technology

Canada continued in 1975 to devote attention to international technical organizations, in particular the Specialized Agencies of the UN, and technical groups within NATO and the OECD. Canada participated in the April meeting of the Intergovernmental Working Group of the UN's Committee on Science and Technology for Development (CSTD), which discussed preparations for a proposed global conference on science and technology. Canada attended an October meeting of the NATO Science Committee in Reykjavik and a June ministerial meeting of the OECD's Committee on Scientific and Technology Policy (CSTP) in Paris. In September, Canada participated in the fourth session of the Senior Advisers on Science and Technology to Governments of the UN's Economic Commission for Europe (ECE); of special interest at this session were discussions on proposals for the implementation of the Final Act of the CSCE.

During 1975, Canada continued to participate in international activities aimed at harnessing space technology, taking part in the

eighteenth session of the UN Outer Space Committee and signing the UN Convention on the Registration of Objects Launched into Outer Space. Canada was granted observer status before the European Space Agency and its International Relations Advisory Group. Canada renegotiated an agreement with the United States on the Earth Resources Technology Satellite (ERTS), and agreement was reached between the National Research Council (NRC) and the United States National Aeronautics and Space Administration (NASA) on the development in Canada of the remote manipulator for the NASA space shuttle. An inter-agency agreement was also negotiated between EMR's Canada Centre for Remote Sensing and France's Centre national des Etudes spatiales.

Scientific and technological relations with the United States are generally conducted on an informal basis, directly between the institutions or agencies concerned. The Department is called upon only in special situations where a foreign policy element exists or where there is a direct link with the Canada-U.S. relationship. Mention has already been made in this connection of co-operative programs in space technology. In the past year, we have seen the continuation of co-operation between Canada's Pacific Research Ocean and Aquatic Affairs Centre and the U.S. National Oceanic and Atmospheric Administration's Pacific Marine Center on tide and current studies in the Strait of Juan de Fuca and adjacent areas. Canada's participation in the U.S. Global Air-Sampling Program has continued, as have U.S.-Canadian experiments co-ordinated through the Polar Continental Shelf Project; and joint research in fisheries, investigation of coastal waters and Great Lakes experiments has continued. In addition, joint research projects on Canadian territory have been facilitated — in Western Canada (where there has been a NASA study of the stratosphere involving high-altitude investigations) and in the North (where a joint barium-ion cloud experiment has been conducted in the magnetosphere in the area of the north magnetic pole).

Scientific exchanges between Canada and China continued. Chinese experts in permafrost engineering, biological insect control and fisheries research visited Canada, while Canadian missions interested in veterinary medicine, seismology and forestry science visited China. A month-long study visit by a Canadian

delegation expert on limb-and-digit reimplantation and burn-therapy was rescheduled to February 1976.

Within the framework of relations between Canada and the Federal Republic of Germany, the third meeting of the Joint Scientific Commission was held in Ottawa in November. This meeting reviewed the main areas of science and technology in which Canada and the F.R.G. were co-operating: marine science and technology, geophysical sciences, the environment and data-processing.

The highly-productive relation with France continued in 1975. There were more extensive exchanges of research workers between the two countries, involving such areas as agriculture, communications, environment, health and energy. A major mission from Canada visited France in February to discuss information sciences and communications; based on the findings of this mission, discussions will take place between Canada's Department of Communications and France's PTT (Postes, Téléphone et Télégraphe), covering fields such as cablevision, switching and the economic and sociological aspects of communications. A mission from France's Ministère de l'Équipement visited Ottawa in September to discuss collaboration with the Department of Urban Affairs; an agreement was reached, to be signed in February 1976, covering the fields of urban research, land-management policy, new communities and management of public open spaces. Similarly, a French mission visited Canada in the continuing program of technical exchanges on national parks policy.

Within Canada's general exchanges agreement with the Soviet Union, a mixed commission met in Moscow in November to develop the 1976-77 program of science and technology exchanges. This will include exchanges in oceanography and continued joint visits by Soviet and Canadian scientists within the framework of the NRC-U.S.S.R. Academy of Science Agreement.

A mixed commission of Canadian and Belgian representatives met in September in Ottawa to discuss co-operation in science and technology, selecting the following priority themes: applied research and technology, data-processing, health policy, agriculture and information technology.

Canada's embryonic science and technology exchange program with Japan took a long step forward in 1975. In May, Canadian and

Japanese officials met in Tokyo to agree on the first major series of exchanges. This will include joint research and development of off-shore structures, exchanges in environmental studies and co-operative activities in space technology. In addition, an agreement between the NRC and the Japanese Society for the Promotion of Science was signed to permit exchanges of scientists and researchers.

The provinces have been kept informed of these activities, and some have participated by attending bilateral meetings or submitting projects of special interest to them.

Environment

Canada is involved in international activities concerning the environment, chiefly through an active participation in the UN Environment Program (UNEP), the UN Economic Commission for Europe (ECE) and the multilateral environmental programs of the OECD and NATO.

Canada strongly supported the creation of UNEP, and through membership in the Governing Council continues to play an active role in the organization and in the operations of the Environment Fund the Council administers. Important among the first programs of UNEP has been its support for *Habitat* — the UN Conference on Human Settlements, to be held in Vancouver from May 31 to June 11, 1976. At *Habitat*, nations will meet to exchange ideas generated and experience gained in solving the growing problems of human settlements, and to consider the man-made environment in its physical, social and economic aspects. This will be the first major UN conference to be held in Canada, and the first to employ audio-visual techniques in its proceedings. As host country, Canada has played a leading role in the preparations for *Habitat*.

Canada became a full member of the Economic Commission for Europe in May 1973, at a time when the environmental work of the Commission had been accorded greater importance through the formation of a subsidiary body, the Senior Advisers to the ECE Governments on Environmental Problems. The ECE provides a valuable forum for the exchange of environmental information and experience among industrialized nations with differing political systems. This aspect of the ECE's role might be enhanced as a result of the Final Act of the CSCE.

International Law

Canadian experts and officials have continued to participate in the environmental activities of the OECD and the NATO Committee on the Challenges of Modern Society (CCMS). In the OECD, Canada — with the United States — initiated an important study on the effects of fluorocarbons on the ozone layer. In NATO-CCMS, one of Canada's important contributions for 1975 was the launching of a pilot project on food and health.

As part of Canada's expanding relations with Europe, discussions have proceeded with the EEC on co-operation and exchanges of information on scientific and environmental matters. In November 1975, letters on environmental co-operation were exchanged in Brussels between Canada's Ambassador and the Vice-President of the Commission, establishing a formal framework for co-operation in that area.

In the sphere of international law, the Department, through its Legal Bureau, has two principal and complementary functions. It provides a general advisory service to the Government and the public on international law, including information and advice on treaties to which Canada is a party or in which there is a Canadian interest. Of increasing importance in current relations among states are the numerous international meetings held to codify existing law or formulate new law in areas previously not subject to it. The Bureau acts as the operational arm of the Government in the development and maintenance of international law. The following were among the areas in which the Department sought during 1975 to advance Canadian interests through the enhancement of the role of international law.

Law of the sea

Because of the number of important interests Canada has at stake in regard to fisheries, off-shore minerals and protection of the marine environment, the Government attaches high priority to the successful and speedy conclusion of the Third United Nations Law of the Sea Conference. Canada has been working energetically towards approval by the international community of a comprehensive treaty that will regulate the use of the oceans in a way that will be equitable, workable and responsive to current needs and realities.

At its first substantive session, in Caracas in 1974, the conference established the basis for a new legal regime for the oceans: the 200-mile "economic zone" for the area of national jurisdiction and the "common heritage of mankind" applicable to the international seabed area. At its second substantive session, in Geneva from March 17 to May 9, 1975, the conference concerned itself with giving substance to these innovative ideas. Because of the large number of countries participating (135) and the many complex and interrelated subjects on its agenda, the conference was not able to complete work on the long-awaited treaty, although considerable progress was made.

Much of this progress was achieved not so much in the three plenary committees of the conference as in the many informal working groups that sprang up. For example, when the Second Committee was unable to come to grips with some of the most difficult jurisdictional

questions facing the conference, the "Evensen Group" became an effective informal negotiating forum. This body brought together about 40 representatives, including Canada's chief negotiator, J. Alan Beesley, under the chairmanship of the Norwegian Minister for the Law of the Sea, Jens Evensen. The Evensen Group was able to produce texts acceptable to a large number of delegates on the economic zone, fisheries jurisdiction and the continental shelf.

Under the draft articles worked out by the Evensen Group, the coastal state's economic zone would extend beyond its 12-mile territorial sea to a distance of 200 miles from the coastline. Within this area, the coastal state would enjoy sovereign rights over living and mineral resources and other rights to protect the marine environment and control marine scientific research. On fisheries jurisdiction, the draft articles reflected the emerging consensus at the conference concerning the powers the coastal state would exercise. The coastal state would have the right to set total allowable catches for stocks found in its zone and the right to reserve for its own fishermen all the fish they have the capacity to harvest. Fish that are surplus to the needs of the coastal state will be allocated to foreign fishing fleets, which will be permitted to fish in the zone under the control of the coastal state.

Based on the consensus developing at the conference on the régime of fisheries jurisdiction, Canada has undertaken a series of bilateral negotiations with a number of countries whose fleets fish off its coasts — such as Norway, Spain, the U.S.S.R., Poland and Portugal — in order to establish the terms and conditions of their continued fishing within the anticipated 200-mile zone. An agreement was signed with Norway in December and the negotiations with the other countries continue.

The First Committee devoted its attention to the international seabed area, regarded by the UN General Assembly as constituting the "common heritage of mankind" and, more specifically, to the conditions for exploitation of the international seabed's mineral resources — that is, nodules rich in copper, nickel, cobalt and manganese. At the Geneva session a serious divergence of views developed between the technologically-advanced and the developing countries. The latter supported the principle of giving the proposed International Seabed Authority extensive control over the management and exploitation of the zone's

resources, while the former favoured a system that would grant safeguards to developers against decisions of the Authority that might impede exploitation activities. One way that was discussed of bridging the gap would be for the developers and the future Authority to enter into joint-venture contracts.

The Third Committee continued work begun in Caracas on an "umbrella" chapter covering all aspects of marine pollution and serving as an organic link between the various specific conventions now in force or that might be agreed upon in the future. The Committee agreed on essential aspects of the monitoring of activities likely to cause pollution, environmental assessments of proposed activities, the obligations of states regarding marine pollution from activities undertaken on land or on the continental shelf, and the dumping of wastes at sea.

Faced with the impasse in the Second Committee and wishing to preserve the positive results achieved in the Evensen Group, the conference entrusted the chairmen of the three committees with the task of preparing a series of articles to serve as a basis for future negotiations. These articles were embodied in a "Single Negotiating Text" distributed at the very end of the session.

From the Canadian point of view, the Single Negotiating Text was satisfactory in many respects. It incorporated the articles elaborated by the Evensen Group on the economic zone and fisheries jurisdiction. It also included an article relating to salmon that recognizes the primary interest and responsibility of the state in whose rivers these fish originate. There was also a chapter reaffirming the coastal state's sovereign rights over the resources of its continental shelf, even when the continental margin extends beyond the 200-mile limit (as it does off the Atlantic coast of Canada). As an equitable element to benefit the developing countries, the chapter provided that the continental-shelf state shall share with the international community part of its revenue accruing from the exploitation of the continental shelf extending beyond the 200-mile limit. With respect to marine pollution, the Single Negotiating Text provided that the coastal state may, in exceptionally vulnerable areas in its economic

zone, where navigation is hazardous and the ecological balance particularly sensitive (as in Canada's ice-infested Arctic waters), adopt and enforce its own anti-pollution laws and regulations.

Although the Single Negotiating Text represented a major "negotiating" step forward, a number of its most important parts, however, remain to be "negotiated". Further work and balancing are needed so that the whole treaty will represent an equitable and effective "package". The chapter, for example, on straits used for international navigation was vague in scope and the rules of passage it proposes were too complex. Moreover, there were many contradictions among the various articles dealing with the protection of the marine environment and marine scientific research. No agreement was reached on the key question of the powers to be given coastal states to adopt and enforce their own standards on pollution by vessels of their territorial seas and economic zones. In spite of its weak points, however, the Single Negotiating Text has served as a useful working instrument in the intersessional consultations leading up to the session of the conference in New York from March 15 to May 7, 1976.

Environmental law

At the multilateral level, Canada ratified the 1972 Convention on the Prevention of Marine Pollution by Dumping of Wastes and Other Matter, which came into force on August 30, by depositing its instrument of ratification on November 13. The implementing legislation was proclaimed on December 13. The convention aims at controlling the pollution of the sea through the dumping of waste by setting up a permit mechanism, where such dumping is authorized, and by establishing a list of wastes that are totally prohibited.

At the organizational meeting that took place in London from December 17 to 20, the Inter-governmental Maritime Consultative Organization (IMCO) was designated as the competent body to perform secretariat duties under the convention and the UN Environment Program (UNEP) was requested to provide appropriate assistance, as required by IMCO or meetings of the contracting parties, in the implementation of the convention. A consultative meeting of the parties is to take

place in 1976 to set up rules of procedure and a settlement of dispute procedures.

The Governing Council of UNEP, at its third session, from April 17 to May 2, requested its Executive Director to establish an intergovernmental working group of experts to prepare draft principles of conduct for the guidance of states in the conservation and harmonious exploitation of natural resources shared by two or more states. Canada was asked to participate in the working group, which was to hold its first meeting in January 1976. Creation of this working group on shared natural resources stems from the failure of the Stockholm Conference in 1972 to include in the Stockholm Declaration a provision concerning the duty of states to notify and provide information to other states regarding activities that could have extraterritorial effects adversely affecting the environment. This subject was discussed in the UN General Assembly, which adopted a resolution (3129-XXVIII) setting out a "duty-to-consult principle", and requesting UNEP to take those principles into account and report on measures adopted for their implementation.

At the bilateral level, discussions between Canadian and U.S. authorities continued on the Garrison Diversion Unit, an irrigation scheme that would divert the waters of the Missouri River to irrigate a quarter of a million acres in North Dakota. On the basis of studies conducted in both countries, the Canadian Government concluded that, if the project were completed according to present plans, it would have adverse effects on Canadian portions of the Souris, Assiniboine and Red Rivers and on Lake Winnipeg. This could constitute a contravention of Article IV of the Boundary Waters Treaty of 1909, under which both countries have an obligation not to pollute boundary waters or waters flowing across the boundary to the injury of health or property on the other side. On October 22, a joint reference was presented to the International Joint Commission asking it to "make recommendations as to such measures, modifications or adjustments to the Garrison Diversion Unit as might be taken to assist governments in ensuring that provisions of Article IV of the Boundary Waters Treaty are honoured". The IJC was also asked to complete its investigation and submit its report no later than October 31, 1976.

On the West Coast, the threat to the environment posed by the prospective intensification of tanker traffic in the Puget Sound area was the subject of continuing discussions. In part these were aimed at assessing the adequacy of the remedies available to Canada under the provisions of the Trans-Alaska Pipeline Authorization Act. A recent development in this case was the introduction in Congress by the U.S. Administration on July 9 of a Comprehensive Oil Pollution Liability and Compensation Act, which would supersede the liability and compensation provisions of the Trans-Alaska Pipeline Authorization Act.

An agreement between Canada and the U.S. relating to the exchange of information on weather-modification activities was signed on March 26 in Washington. The agreement provides for an exchange of information on weather-modification activities in the territory of one of the countries that are likely to affect the territory of the other, and requires prior notification and consultation with regard to activities carried out by either of the two federal governments that are likely to have an effect within the territory of the other. A review-and-amendment mechanism has also been provided to enable new development in the technology of weather modification, which is now in a somewhat rudimentary state, to be reflected in the agreement.

International fisheries

In future years, 1975 may well be viewed as an important turning-point in the progress of Canadian initiatives to establish a new international regime for the conservation and management of the living resources of the oceans. In addition, significant success was achieved in obtaining urgently-required new conservation measures to protect depleted fish stocks off Canada's Atlantic coast.

At the 1975 session of the Law of the Sea Conference, it became clear that a consensus was emerging favouring the establishment of a 200-mile economic zone, within which the coastal state would have sovereign rights of management and conservation over the living resources, coupled with an obligation to ensure the full utilization of these resources — i.e., the coastal state would allow other states to have access to the portion of these resources that was surplus to its requirements.

Diplomatic initiatives, taken in co-operation with the Department of the Environment (Fisheries), resulted in decisions by the International Commission for the Northwest Atlantic Fisheries (ICNAF), at meetings in Edinburgh and Montreal, to bring about a sizeable reduction in foreign fishing in waters off Canada's Atlantic coast.

Following the consensus now emerging from the Law of the Sea Conference, Canada has undertaken a series of bilateral negotiations with major fishing nations operating off its coasts to develop long-term arrangements regarding their continued presence in areas to be brought under its anticipated extended-fisheries jurisdiction. In the latter part of 1975, both a short-term agreement with the U.S.S.R. and a long-term agreement with Norway were concluded, and negotiations were also held with Spain, Portugal and Poland.

Bilateral and multilateral discussions were held on various other fisheries matters in the course of the year, including the renewal for a further year of the Canada-U.S. Reciprocal Fisheries Agreement, and the renewal of two bilateral agreements with the U.S.S.R. pertaining to the West Coast fishing operations of the Soviet fleet.

International economic law

The impetus given to the general subject of a "New International Economic Order", first at the sixth special session of the UN General Assembly and then at the twenty-ninth regular session in 1974, was carried over during 1975, not only at the seventh special and thirtieth regular sessions but also throughout the UN family of organizations, including such bodies as ECOSOC, UNCTAD, UNCITRAL and UNIDO. And, although 1975 may appear to have been less fertile in the production of resolutions and other documents enunciating principles of general application to the formulation of the New International Economic Order, the discussions of the vast array of underlying issues — such as control over natural resources, foreign investment, transfer of technology, industrial development, activities of transnational corporations and intellectual and industrial property — continued undiminished. More particularly, discussions of the legal framework within which to inscribe the transformations implied by the conception of a

New International Economic Order were, in fact, intensified.

One area where attempts at a redefinition of the basic rules were actively pursued in the course of the year was that of transnational corporations. These efforts included work within UNCTAD to elaborate a code of conduct for the transfer of technology. As the result of recommendations contained in the 1974 report of the Economic and Social Council's "Group of Eminent Persons" on multinational enterprises, there was established a UN Commission on Transnational Corporations and a UN Centre on Transnational Corporations, the work of which is expected to deal with a number of the legal issues that arose at the time of the elaboration of the Charter of Economic Rights and Duties of States, including treatment by host countries of foreign investment, nationalization, sovereignty over natural resources and the right of espousal. The Commission's work may include the elaboration of a code of conduct for TNCs. Whether such a code of conduct should be legally binding and should be of universal application are two issues on which a consensus appears unlikely at this stage. Similar work is also in progress within UNCTAD in relation to the elaboration of a code of conduct for the transfer of technology. Here again, the legal nature of such a code is under discussion. Although primarily aimed at governments, this latter code would, in fact, also regulate to a large extent the activities of TNCs.

In the realm of intellectual and industrial property, the developing countries are also promoting, as a necessary part of any readjustment in the broad field of international economic law, either the creation of new instruments that would favour their access to the technology needed to improve their economic conditions or modifications in existing international instruments governing that general field — such as, for example, the Paris and Berne Conventions. UNCTAD is also currently conducting a study on the role of the patent system in the transfer of technology.

Nuclear law

The negotiation and updating of nuclear-safeguards agreements with present and prospective customers for Canadian nuclear equipment, material and technology was a priority task in 1975. These negotiations involved the implementation of the

Government's enhanced safeguards policy, announced at the end of 1974, which goes beyond the requirements imposed upon Canada as a party to the Nuclear Non-Proliferation Treaty (NPT).

The ultimate objective of the policy is, of course, to prevent equipment, material and technology supplied by Canada from being used for the development of a nuclear-explosive capability. Events during 1975 highlighted the key role of enrichment and reprocessing facilities in the development of nuclear explosives. As a result, Canadian safeguards negotiations laid particular emphasis on control over reprocessing and enrichment by prospective recipients, as well as on the safeguarding of equipment or material produced by means of Canadian technology.

There was also a growing concern during 1975 about the possibility of nuclear theft. Reflecting this concern, Canada encouraged development by the International Atomic Energy Agency of recommendations regarding the physical security to be used in the protection of nuclear equipment and in the handling of nuclear material in transit. Canada has included an obligation to comply with these recommendations in its latest safeguards agreements.

In multilateral negotiations to upgrade the level of international safeguards, Canada has participated in discussions to ensure that all nations supplying nuclear material, equipment and technology adhere to a uniform minimum standard of safeguards, and do not make safeguards requirements an element of commercial competition. Considerable progress towards this goal was achieved during 1975. At the same time, Canada has advocated that safeguards be made applicable to all peaceful nuclear activities of recipient states, rather than just to imported material and equipment. This is the regime applicable to non-nuclear-weapons states that are parties to the NPT, and is clearly both the most effective way of applying safeguards and the most efficient way of using the limited safeguards resources of the International Atomic Energy Agency. Although this approach has not yet been accepted by all nuclear suppliers, its desirability as an objective to be striven for is reflected in the Final Declaration of the NPT Review Conference, which took place in 1975. Canadian efforts to secure broader international acceptance of this principle continue. (see page 48)

Outer-space law

The development of outer-space law is carried out principally under the aegis of the United Nations, in the 37-member Committee on the Peaceful Uses of Outer Space and in its legal subcommittees. Canada takes an active part in the annual talks of these bodies, and has, in fact, been responsible for the introduction of a number of draft agreements.

Following the adoption in 1974 of the Convention on Registration of Objects Launched in Outer Space, the legal subcommittee turned its attention in 1975 to three priority subjects: a draft treaty concerning the moon, the legal implications of "remote sensing" of the earth, and the elaboration of principles to govern direct broadcasting by satellites.

Work on the treaty concerning the moon has made little subsequent progress. This draft, a Soviet initiative submitted in 1971, is the object of much disagreement, particularly between the developing countries and the space powers, over lunar resources. The central issue, concerning the future exploitation of these resources, is how to reconcile the notion, maintained by the former, that the moon's resources are part of the "common heritage of mankind" with the proposal of the latter that proprietary rights on the moon be shared by exploiting states.

The study of the legal implications of remote sensing of the earth by satellites is also a subject that arouses widely-divergent views, chiefly concerning the right of a "sensed" state to withhold its consent to being "sensed", and the right to exercise proprietary control over data obtained by remote sensing of its own territory. Canada, while re-examining its position on remote sensing in the light of new developments and further technological progress, continues, nevertheless, to support the adoption of principles that would allow the maximization of the benefits of remote sensing for the international community and protect the states affected against any exploitation of data obtained that would interfere with their sovereign interests.

On the other hand, an agreement is shortly to be drawn up on the principles governing direct broadcasting by satellites. In fact, the working group of the Outer Space Committee on direct broadcasting has succeeded in reconciling the protection of the sovereign interests of states with the need to allow the

international community as a whole to benefit from the advantages of direct broadcasting by satellites. Canada has played a leading role in this respect. The text upon which the legal subcommittee has depended is based broadly on principles jointly advanced by Canada and Sweden. The Canada-Sweden working paper, which has served as the basis for discussion in each of the five sessions of the working group and the fourteenth session of the legal subcommittee, offers a realistic and balanced solution to the various problems such a subject could pose, such as the definition and legislation of the technical "spill-over" that is an inevitable result of these broadcasting systems, the question of prior consent, and the right of participation of the recipient states.

The results of the efforts of the committees and the legal subcommittee over the last 15 years are impressive. Already four conventions on outer-space law have emerged from these committees: the Treaty on Outer Space of 1967; the Agreement on the Rescue of Astronauts, the Return of Astronauts and the Return of Objects Launched in Outer Space, of 1968; the Convention on International Liability of 1972; and the Convention on Registration of Objects Launched in Outer Space, adopted by the United Nations in 1974. These last three conventions were ratified by Canada in 1975.

International humanitarian law in armed conflicts

The Diplomatic Conference on the Reaffirmation and Development of International Humanitarian Law Applicable in Armed Conflicts held its second session in Geneva from February 3 to April 18. As at the first session in 1974, experts from the Department and from the Office of the Judge Advocate General participated in the conference, the task of which was to adopt two draft additional protocols, designed to reaffirm and update the 1949 Geneva Conventions. Drafts of these protocols, prepared by the International Committee of the Red Cross, had previously been the subject of two conferences of government experts, in 1971 and 1972.

Unlike the first session, which had become unduly involved in establishing rules of procedure and in forming draft committees, and had succeeded in adopting only seven articles, the second session proved a success. More than 70 articles in the two draft protocols were discussed and adopted in working committees,

generally through consensus. The Canadian delegation found particularly encouraging the progress achieved in the study of Protocol II, since the adoption of a different protocol to cover situations of non-international armed conflict constitutes a major Canadian objective in this conference. This is, in fact, the only means of ensuring the application of international standards of humanitarian law to the greatest number of victims of armed conflicts in the present day.

The participation of 121 states and nine national-liberation movements in the conference demonstrates the importance the international community attaches to its successful outcome. In 1976, the development of international humanitarian law will be pursued in Lugano and Geneva. Government experts will meet a second time in Lugano in February to discuss conventional weapons, in preparation for the third session of the Diplomatic Conference, opening in Geneva on April 21 with the task of completing the formulation of draft additional protocols.

Privileges and immunities

On March 13 a UN plenary conference in Vienna, in which Canada took part, adopted the Vienna Convention on the Representation of States in their Relations with International Organizations. This convention, which is the last of a series of international conventions in the field of diplomatic privileges and immunities, seeks to establish the privileges and immunities to be accorded to permanent missions accredited to international organizations and the privileges and immunities of delegates to international conferences. (The related conventions are the 1961 Vienna Convention on Diplomatic Relations, the 1963 Vienna Convention on Consular Relations and the 1969 New York Convention on Special Missions.)

At the conference, divisions emerged between the traditional host states which, generally speaking, wished the convention to provide satisfactory safeguards against the abuse of privileges and immunities, and other states, which sought a maximum of privileges and immunities for their delegations to conferences. The latter group used its voting strength to eliminate or weaken those provisions that afforded to host states safeguards similar to those enjoyed by receiving states in bilateral diplomacy. The result is a convention that is

largely unsatisfactory from the host-state point of view, which Canada was not able to support in Vienna.

CSCE

The Bureau of Legal Affairs continued in 1975 to take an active interest in the legal aspects of the Conference on European Security and Co-operation, particularly in the continuing efforts of the conference to elaborate a set of principles to serve as a guide upon which relations among European states could be based. These principles are: sovereign equality, respect for the rights inherent in sovereignty; refraining from the threat or use of force; inviolability of frontiers; territorial integrity of states; peaceful settlement of disputes; non-intervention in internal affairs; respect for human rights and fundamental freedoms, including the freedoms of thought, conscience, religion and belief; equal rights and self-determination of peoples; co-operation among states; and fulfilment of obligations under international law.

In terms of international law these principles are not new, for they can be found in earlier international instruments such as the UN Charter and the UN Declaration of Principles of International Law Concerning Friendly Relations Among States. However, the aim of the conference was to elaborate these principles in a European context, so that they might serve as guidelines for relations among the participating countries. (see page 16)

III Foreign Policy Co-ordination

Interdepartmental Committee on External Relations

The Interdepartmental Committee on External Relations (ICER) consists of the Under-Secretary of State for External Affairs as chairman and the Deputy Ministers of the Departments of Industry, Trade and Commerce, Manpower and Immigration, and Public Works, the President of the Canadian International Development Agency, the Secretary to the Cabinet and the Secretary of the Treasury Board as members. The Committee was established in May 1970 to advise the Government, through the Secretary of State for External Affairs, on such matters as the formulation of broad policy for foreign operations, the harmonization of departmental and agency "country" plans, the allocation of resources for the conduct of programs abroad, program implementation, the recommendation of heads-of-post appointments, and personnel policies for foreign operations. The Committee is served by a secretariat staffed by representatives of the major departments and agencies responsible for foreign-operations programs. To assist it in dealing with a wide range of problems, the ICER is aided by several subcommittees, including the Ad Hoc Subcommittee and the Personnel Management Committee.

During 1975, the ICER continued to pursue policies and to develop procedures designed to achieve the Government's objectives with regard to the development of more effective and efficient foreign-operations programs and activities. In exercising its mandate, the Committee was guided by the Government's aims and priorities in formulating a global statement of Canadian operations programs. Moreover, in planning for the future it was particularly cognizant of these goals and priorities and of the need for restraint and anti-inflationary measures.

The major mechanism used in the planning, development, implementation and evaluation of the Government's foreign-operations programs is the ICER Country Programming System. This involves the formulation by departments and agencies of Canadian program objectives for each post and their harmonization into "country objectives", the annual preparation by the posts of their plans of action to achieve these objectives and the consideration of these plans by various geographical and functional interdepartmental committees. In addition to examining the overseas program plans of departments and agencies, the interdepartmental

committees recommend resource allocations. These committees are composed of representatives from more than 20 federal departments and agencies that are either responsible for the implementation of foreign-operations programs or activities or have a major interest in such programs.

In the fiscal year 1975-76, through the Country Programming System, financial and human resources were allocated to some 13 programs in over 140 countries or territories and 34 major international institutions. In general, Canadian foreign-operations programs are implemented by a network of 121 Canadian embassies, high commissions, consulates, permanent delegations and offices located in 78 countries or territories. The overseas network is composed of approximately 1,650 program employees from over 20 federal departments and agencies and 3,250 support personnel, administered primarily by External Affairs. Of those, approximately 1,220 were Canada-based officers, the balance consisting of 2,730 locally-engaged employees and 945 Canadian administrative and support services personnel.

Federal-Provincial Relations

The following table outlines the 1975 distribution of posts and program personnel abroad by geographical region:

Geographical region	Number of Canadian Posts/Missions/offices	Number of Countries and Institutions Involved	Number of Program Personnel in FY 1975/76
Africa and the Middle East	25	61	205
—English-speaking Africa	9	23	69
—French-speaking Africa	10	21	68
—Middle East	6	17	68
Asia and the Pacific	17	26	253
—East Asia	3	8	51
—Pacific	10	12	147
—South Asia	4	6	55
Europe	37	36	605
—Eastern Europe	5	8	62
—Northwestern Europe	10	8	323
—Western Europe	22	20	311
Western Hemisphere	34	36	517
—Caribbean	4	9	58
—Latin America	11	21	133
—United States of America	19	6	326
International institutions	8	17	65
TOTAL:	121	176	1,645

(1) Countries with which Canada has diplomatic or consular relations and major international institutions (e.g. the United Nations and its Specialized Agencies, the regional development banks, the UN regional economic commissions).

(2) These figures include all employees abroad of all federal departments and agencies except: those working for or on loan to international institutions; Canadian Armed Forces personnel on operational duty in NATO and with United Nations peacekeeping operations; and personnel overseas from Crown Corporations and other government commercial or proprietary agencies (e.g. AECL, Air Canada, NFB, CCC, CBC).

The program staff abroad devoted their time to the various foreign programs as follows:

Program	Percentage distribution of program staff in FY 1975/76
Consular	5%
Customs and excise administration	1%
Defence relations*	6%
General relations	15%
International development assistance	6%
Manpower and immigration	17%
Police liaison	2%
Public affairs	9%
Science, technology and environment	1%
Tourism	5%
Trade and industrial development	23%
Transport, communications and energy	1%
Other	9%
TOTAL:	100%

*Excludes Canadian Armed Forces personnel engaged in operational activities, such as Canada's contingent in NATO and Canadian forces with UN peacekeeping operations.

The Department's Federal-Provincial Co-ordination Division was established a decade ago to strengthen and expand the capacity of the Canadian Government to encompass the growing international dimension of federal-provincial relations and to facilitate the legitimate international activities of the provinces.

The division seeks to co-ordinate the activities of other departmental divisions, of Canadian posts abroad, and of other federal departments and agencies, to ensure that Canada's international policies fully reflect its federal character. The division tries also to maintain close, regular liaison with provincial officials in order to keep itself informed of provincial aims, aspirations and policies relating to the international questions that concern provincial governments. It seeks as well to develop more effective means for increasing consultation with the provinces on the many aspects of international activities that concern both them and the Federal Government. To ensure liaison, its officers travel regularly to provincial capitals to exchange views with local government officials.

The Department provides a wide range of services to the provinces. It makes available to them its telecommunications network, as well as the facilities and services of Canadian posts abroad. It also maintains a system for the regular distribution to the provinces of general information and documentation on the international aspects of questions of provincial concern. The Federal-Provincial Co-ordination Division ensures that all provincial documents on international matters are forwarded to the responsible authorities in Ottawa. It facilitates provincial contacts with foreign governments on matters lying within the internal responsibility of the provinces and ensures provincial representation on Canadian delegations to international conferences.

In 1975, the division expanded the Information Flow and Consultation System to Alberta and Saskatchewan. This system was instituted in response to the increasing requirement of the provinces for a better "information base", both qualitatively and quantitatively, in order to keep abreast of developments in the United States that have "interface" significance in areas of importance to the provinces. It conveys information and

analyses originating in the provincial-interests section of the Canadian Embassy in Washington to the participating provinces.

In facilitating arrangements for visits abroad by provincial officials, the division provided in 1975 assistance for the following visits (among many others): Premier Hatfield of New Brunswick to Japan, Premier Bourassa of Quebec to Iran, to Greece and to the Federal Republic of Germany, and Premier Lougheed to Europe. It helped co-ordinate fact-finding missions of the Ontario *ombudsman* to Europe and Israel and the Ontario Mercury Poisoning Mission to Japan and Iraq. The division also helped arrange the visit to New Brunswick of President Lamizana of Upper Volta while he was in Canada on a state visit and Premier Hatfield's subsequent visit to Upper Volta, and co-ordinated the visits of a number of foreign missions to the provinces.

The federal and provincial governments co-operated effectively in a number of fields involving international relations. A major achievement was the successful conclusion, at a meeting in Paris in December, of the OECD review of education policies in Canada. This survey, involving a subject of exclusive provincial jurisdiction in the context of an international organization, was carried out over a period of two years, with the support of a subsidy of \$500,000 from the Federal Government. The necessary co-ordination was provided by the Federal-Provincial Co-ordination Division. The first meeting of the Canadian-Belgian Mixed Commission and its Belgian-Quebec Subcommittee, which required extensive federal-provincial consultation, gave a fresh impetus to Belgian-Canadian cultural exchanges. The division also participated in the seminar on the topic "The Federal Dimension in Canada's External Behaviour" held at Carleton University in December, thereby furthering its efforts to promote dialogue and debate on this subject. Of particular interest in the context of federal-provincial consultations in the international field were the Law of the Sea Conference in Geneva and the Multinational Trade Negotiations.

IV Services to Canadians

Consular Activity

The primary object of the consular program is to afford consular protection and assistance to Canadian nationals travelling or residing outside Canada. Every year, Canadians venture into remoter parts of the world. They also undertake more and more complex activities abroad — establishing residence, setting up businesses, retiring, studying, consulting and exploring. This growing and diversified connection with the world outside Canada, coupled with an increasing awareness of the consular services and assistance Canadian posts can provide, has meant greater and more complex demands on consular resources both at home and abroad.

The Bureau of Consular Services has attempted during the past year to define and refine methods of providing better consular operations. The following programs indicate the scope and direction of the activities undertaken by the Bureau during 1975:

- a) improved training programs for consular personnel at home and abroad, as well as continuing assessment to ensure that adequate personnel and financial resources are available at posts to help distressed Canadians;
- b) appointment of honorary consuls in territories where there is a need for consular services that cannot be met by the present resources of the posts responsible, or by arrangement with other Commonwealth consular services;
- c) development and improvement of guidelines and procedures for meeting emergencies affecting Canadians in all parts of the world;
- d) development of a framework for bilateral consular agreements and improvement of the international consular environment affecting Canadian interests abroad;
- e) development and implementation of a Consular Awareness Program to increase the amount of information available to acquaint Canadians with problems they may experience abroad;
- f) continuing review of legislative developments and practice in Canada that may affect consular activities abroad;
- g) improvement of methods of collecting and analyzing statistical information and increased use of such material for "consular awareness", training and planning purposes.

The Bureau of Consular Services consists of two divisions, Consular Operations and Consular Policy. Both are involved, either separately or jointly, in implementing the programs listed above.

Consular Operations Division

In order to meet growing demand, the Consular Operations Division concentrated in 1975 on developing the quality of the service it offered, as well as in reducing to a minimum delays in responding to the needs of travellers.

During the year, the division and Canadian missions abroad handled close to half a million requests for consular assistance from travelling Canadians. They investigated the detention of 1,922 Canadians and assisted them in obtaining legal counsel and in insuring that they were treated with humanity. Over 2,948 stranded Canadians received help in obtaining financial assistance from relatives and friends in Canada. Over 625 Canadians who became ill or were involved in accidents abroad were assisted in obtaining suitable medical care. Notifications of the deaths abroad of 344 Canadians were received and transmitted to next-of-kin and, when necessary, funeral arrangements were made abroad. Some 440,000 people were assisted with visas, advice, information, replacement of lost passports, etc.

During 1975 an Honorary Consul was appointed in Malaga, Spain, to serve the needs of the large Canadian community there. A reduction in minor consular problems was attributable to the success of the Consular Awareness Program (discussed more fully below).

In addition to providing advice and assistance to Canadians in foreign countries and Canadians going abroad, the Consular Operations Division, in co-operation with the Department of Manpower and Immigration, was involved in various ways with the entry of aliens into Canada, including the issuance of non-immigrant visas to certain categories of visitor. Over 10,000 visa applications were processed during 1975 in the division, which responded to a large number of enquiries from foreign embassies and the general public on visa matters. With the co-operation of Canadian embassies abroad, the division was engaged in helping Canadians to bring their relatives from abroad to Canada. To this end, representations were made on humanitarian grounds to governments of countries where emigration was controlled.

Early in the year, the division assumed responsibility for providing departmental representation on the Interdepartmental Advisory Committee on Refugees and for maintaining general liaison with the Department of Manpower and Immigration on refugee matters.

An increasing number of Canadians made use of the general enquiries services, which provide information, advice and assistance on such matters as dual nationality, visas, travel conditions abroad, and the safety and well-being of Canadian relatives in troubled areas. The division was also engaged in contingency planning for the protection and evacuation of Canadians in disturbed areas of the world. During the hostilities in Ethiopia, Canadians in Asmara were evacuated to Addis Ababa. In April, with the help of the Department of National Defence, Canadian residents were assisted in leaving South Vietnam on a series of flights from Saigon to Hong Kong by Canadian Armed Forces aircraft. All remaining Canadians who wished to leave, as well as Embassy personnel, were withdrawn on the last flight on April 24, a few days before the war in Vietnam came to an end. A close watch was kept on the development of hostilities in Lebanon. As the situation grew worse, Canadian residents were advised to leave the country, and dependents and non-essential staff of the Canadian Embassy in Beirut were evacuated to Athens.

Consular Policy Division

During 1975, the division continued to examine the obligations resulting from the Department's accession to the Vienna Convention on Consular Relations, and to make arrangements for the proper interpretation and implementation of the convention with the relevant authorities at the federal and provincial levels. On the basis of the provisions of this multilateral agreement, the division proceeded with the development of a model bilateral consular agreement. These additional bilateral agreements are required to define and clarify areas of consular activity that were omitted or dealt with only in general terms in the multilateral agreement, or to provide effective agreements with countries that have not yet adhered to the multilateral agreement.

Within its continuing program of monitoring legislative developments in Canada that affect Canadians abroad, the Consular

Policy Division followed closely the development of the new Citizenship Act with a view to ensuring that posts abroad were equipped to deal with the numerous enquiries that were expected to result from the changes in the act. The division has also been involved in the co-ordination of legislative suggestions about the proposed Immigration Act because of the major foreign-policy implications of legislation in that field.

As the number of Canadians travelling abroad has continued to rise, the Department has set about expanding the program of appointing honorary consuls and improving and refining the education program for newly-appointed consular staff.

To acquaint the Canadian public with existing and potential problems or physical dangers they might encounter abroad, and to inform potential travellers of the consular services they might expect from Canadian representatives abroad, the Consular Policy Division expanded its Consular Awareness Program in 1975 as follows: by publishing a revised edition of the booklet *Information for Canadians Travelling Abroad*, which is sent to every new passport-holder, as well as to newspaper travel editors, university and college libraries and youth hostels; by distributing a new consular-warning pamphlet, *Bon Voyage But . . . Mais*, to new passport-holders and travel agencies; by distributing individual warning notices to travel agencies through their trade publications; by producing and distributing a new consular poster; by placing specialized advertisements concerning documentation and dual nationality in the "ethnic" press in Canada; and by producing films and other audio-visual presentations. At the year's end, arrangements had been made for the placing of specialized advertisements and feature material in university publications across Canada.

Legal Assistance to Canadians

Settlement of claims

The Claims Section of the Bureau of Legal Affairs is generally involved in the area of international law relating to the claims of Canadians against other states. In 1975, the Department provided assistance and advice on numerous individual, corporate and Government claims arising in various countries. The following are some examples:

Early in 1975, the Government of Canada received compensation for its claim arising out of the costs incurred in cleaning up an area on the West Coast polluted by an oil-spill that occurred in 1972 at the Cherry Point Refinery of the Atlantic Richfield Company in the U.S.

Late in the year, the Department obtained compensation from the United Nations for dependents of the members of the Canadian Forces who were killed in the crash, on August 9, 1974, of a Canadian *Buffalo* aircraft, which was in service with the UN in Syria. The Department also received from the UN a first instalment of \$1.5 million in compensation for the value of the plane.

Under the Canada-Cuba claims program, a second round of negotiations took place in Havana in March 1975. The purpose of the meetings was to review the substance of each Canadian claim against Cuba and to determine which of them appeared to be well-founded. The actual amount of compensation and the timing of a future claims agreement will be the subject of discussions at the next round of negotiations, the date of which has not yet been set.

A number of programs were initiated during the year. On the establishment of diplomatic relations with the German Democratic Republic in August 1975, it was agreed that the question of Canadian claims in respect of nationalized or confiscated property would be the subject of future negotiations. In October, the Government established a claims program with the People's Republic of China by presenting to that country 20 claims — all that had been brought to the attention of the Department. Canada also made representations to the Governments of Cyprus and Turkey, and was in touch with the Turkish Cypriot authorities, to request that all necessary steps be taken to ensure that Canadian citizens whose properties on Cyprus were damaged or looted as a result of the Turkish invasion received adequate compensation for damages and were permitted to regain control of their properties.

By the end of the year, it became apparent that foreigners were having little difficulty reoccupying their properties in most areas of Cyprus.

A number of other programs drew near to completion. The Foreign Claims Commission substantially completed its study of claims applications covered by the claims-settlement agreements negotiated by the Department and signed by Hungary and Romania in June 1970 and July 1971 respectively, thereby bringing these two claims programs near to conclusion. Recommendations have been made to the responsible ministers in almost all cases. The Commission also continued its study of claims relating to the Polish and Czechoslovak claims programs.

Private international law

In dealing with private international law the Bureau of Legal Affairs is responsible for legal proceedings between Canada and foreign countries, either on the basis of conventions or by arranged procedures. Private lawyers in Canada generate a large volume of requests for the serving of legal documents such as divorce petitions and writs of summons on persons residing abroad, in cases where civil suits have been started in Canada. Evidence must often be obtained from witnesses abroad, either by private arrangements or by requests for rogatory commissions when the co-operation of foreign courts is required. The Bureau also assists in the serving of foreign legal documents and arranging rogatory commissions in Canada, and it authenticates signatures on Canadian documents required for use abroad.

With the increasing mobility of individuals, it is inevitable that questions of social security, enforcement of maintenance orders and judgments and other related issues should become the subject of international consultation. Most of these subjects falling within areas of provincial jurisdiction, considerable liaison between the Department and provincial attorney-general departments is required to establish and administer the necessary reciprocal arrangements.

Another area where co-operation between states is needed is the enforcement of criminal law. To facilitate extradition of persons to and from Canada and of fugitive offenders in Commonwealth countries, the Department is in contact with police forces at all levels and with

Passport Office

provincial and federal departments of government, particularly with the Department of Justice, as well as with Canadian and foreign missions. The Legal Bureau also represents the Department in the Canadian-U.S.-Mexico Tripartite Narcotics Control Talks, and performs an advisory function in the lawmaking activities of international organizations such as UNIDROIT and the Hague Conference on Private International Law.

During 1975, officers of the Bureau and of the Department of Justice held talks with the authorities of the Federal Republic of Germany, Sweden and Italy concerning the conclusion of new extradition treaties. In addition, they assisted in the preparations for the fifth UN Conference on the Prevention of Crime and Treatment of Offenders, held at Geneva, and took part in the Organization of American States Specialized Conference on Private International Law, held at Panama.

The Passport Office provides passport services to Canadian citizens, issues certificates of identity and UN Refugee Convention travel documents to legally-landed non-Canadians currently residing in Canada, and also provides consular and passport services for citizens of certain newly-independent Commonwealth countries that are not represented in Canada.

After a decline in the issuing of passports in 1974, there was an upsurge in 1975 to 581,419 passports — an increase over 1974 of 7.1 per cent. Of these, 36,612 were issued at posts abroad.

The Passport Office also issued 1,911 certificates of identity and refugee travel documents (United Nations Convention on Refugees 1951) to non-Canadians residing in Canada who were unable to obtain national passports and were eligible for these documents. This was a drop of 7.6 per cent below the 1974 figure of 2,068.

The number of valid passports in current use in December was estimated to be approximately 2,650,000. In addition, there were 11,700 certificates of identity and refugee travel documents.

The postal strike in November again tested the capacity and facilities of the six regional offices (in Edmonton, Halifax, Montreal, Toronto, Winnipeg and Vancouver), which were able to respond efficiently to the crisis. The public is becoming increasingly aware of the regional offices, which are absorbing a larger share of applications. While regional-office activity increased 21 per cent in 1975 (300,206 passports issued), Ottawa activity decreased 6.4 per cent (243,566 passports), and the trend shows signs of continuing. The Toronto office's production alone exceeded 100,000 passports, a record for a calendar year. All regional offices, in addition to their regular activities and response to urgent travel situations, were involved in public information programs throughout the year dealing with passport matters and consular assistance abroad through talks at schools and service clubs and appearances on television.

During the year a computer was installed to handle more efficiently and securely the indexing of passport-holders and of applications being processed.

V Public Affairs

The public affairs responsibilities of the Department of External Affairs reflect the increasing importance of public opinion, both at home and abroad, in the attainment of Canadian foreign policy objectives. In dealing with countries with representative governments, the attitudes of particular segments of the population can be decisive in moulding the course of governmental action. Even in closed societies governments often show sensitivity to public opinion both in their own and in other countries. In addition, the variety and complexity of the national and international communications media not only provide those responsible for Canadian Government public relations abroad with an opportunity for greater productivity but also impose on them an obligation to display greater professionalism.

The Bureau of Public Affairs endeavoured during 1975 to develop further a headquarters organization which would, on the one hand, administer a program of information and day-to-day public relations both at home and abroad and, on the other, develop through cultural and academic relations the longer-range promotion of mutual understanding between Canada and specified foreign countries. From the perspective of posts abroad the resultant range of public affairs tasks includes obtaining maximum public affairs benefit for Canada from the co-operative local efforts of all departments and agencies, provinces, private organizations, businesses and citizens; ensuring the most favourable possible response to or understanding of Canadian policies, attitudes and achievements from priority audiences and influential individuals; reflecting internationally the growing creativity and scope of Canadian culture and learning as a means of deepening relations between Canada and the countries concerned.

Academic Relations

A major responsibility of the Bureau of Public Affairs, carried out under the aegis of the Academic Relations Division, is to co-ordinate and promote relations between the Department and members of Canada's academic community and other groups with an interest in Canadian foreign policy. In addition, the Bureau deals with organizations interested in the study and discussion of international relations and in the long-term formulation of Canadian foreign policy. The objective is to establish and develop lines of communication between officials responsible for implementing foreign policy and scholars and others who are concerned with the many aspects of policy analysis and international relations. A second such responsibility is the encouragement and development of programs of Canadian studies abroad.

Foreign service visitors

One valuable form of exchange has been the seconding of senior foreign service officers as "visitors" to Canadian universities. Under this program, officers, freed from departmental duties for an academic year, devote their time to research, teaching, writing and holding seminars and consultations on international relations under arrangements worked out with the host universities. At the outset, two foreign service visitors were designated, but in 1972 the number was increased to three. In 1975, three were appointed to Manitoba, Western Ontario and Laval Universities. Another senior officer is a visiting fellow at the Centre for International Relations at Queen's University.

Departmental speakers' program

Under this program, foreign service officers address university audiences and other groups, attend conferences on foreign policy, and participate in international affairs seminars. In 1975, over 75 officers accepted one or more invitations to visit some 45 universities and about 35 other groups. This program has been successful not only in disseminating information about Canadian foreign policy but in exposing departmental officers to different perspectives, ideas, questions and informed criticism.

Conferences and seminars within the Department

In order that academics may offer the benefit of their analysis of foreign-policy problems to those in government, the Department invites professors to Ottawa to give talks and participate in joint seminars. Topics range from current foreign-policy issues to theories on aspects of international relations. Seminars are usually limited to about 12 academics and an equal number of officials from External Affairs and other departments. Discussions have taken place on such themes as "Canada-U.S. relations", "Strategic competition in the Arctic and Northeast Atlantic", "The International Criminal Court of Justice" and "The Conference on Security and Co-operation in Europe". Individual academics and journalists are also invited to lecture to the Department. Lectures were given on such subjects as "Le Canada face aux grandes puissances", "Britain and the EEC after the referendum" and "Prospects for racial coexistence in South Africa and Rhodesia". In 1975, 17 such talks were given in the Department.

To maintain closer ties with the academic community and obtain the services of experts, the Department engages professors from time to time on a temporary basis. In 1974-75, Professor L. C. Green from the University of Alberta joined the Legal Bureau for one year. Historians and research assistants are also employed on contract by the Department's Historical Division to edit material for the *Documents on Canadian External Relations* series (see below). Other research contracts have been awarded for the preparation of special studies; one of these focuses on a survey of what Canadians think of the Common Market, and is being carried out in conjunction with the Centre d'études et de documentation européennes of the University of Montreal.

Outside seminars and conferences

The Department organizes seminars and conferences elsewhere in Canada, and helps universities and international affairs centres to organize similar gatherings. It co-operates in preparing programs, supplying departmental participants, and meeting some of the administrative expenses incurred by the institutions and professors involved.

Canadian studies abroad

During 1974, the Department began to develop a program of Canadian studies overseas to meet a long-felt need to establish an expanding nucleus of influential persons knowledgeable about Canada, to develop an awareness of the distinctive quality of Canadian scholarship, particularly in the social sciences and the humanities, and to provide a stimulus and network for productive exchanges between Canada and academics abroad. This program is intended to strengthen Canada's bilateral relations with the countries concerned.

The principal areas of concentration in 1975 were the United States, Britain, France and Japan. Programs were developed in the context of the expanded cultural-relations plan mentioned above, as well as the progressive enlargement of this important program. Canadian studies are to be developed through the exchange of professors, the exploitation of joint research opportunities, the encouragement of interuniversity contacts, the donation of Canadian books and learned journals, the organization of conferences and seminars, and grants to national associations of Canadian studies and to newsletters and journals devoted to Canadian studies.

Japan

The joint communiqué issued by Prime Minister Trudeau and Prime Minister Tanaka of Japan on September 11, 1974, announced plans ". . . to initiate matching and complementary programs of approximately \$1 million each for promoting academic relations". "These funds will be used primarily for the development of Japanese studies in Canada and of Canadian studies in Japan," the communiqué added. Government support for East Asian studies in Canada is in accordance with the recommendation contained in the 1970 White Paper *Foreign Policy for Canadians*.

While Canadian studies have been relatively unknown in Japan, several Japanese universities have recently expressed an interest in this field. Arrangements are being made to enlarge this interest through visits of Canadian scholars to Japan, opportunities for research in Canadian studies in Canada for Japanese academics and library support, including translation into Japanese of some basic Canadian texts.

United States

The program in the United States is an important component of the "Third Option" policy of projecting an understanding of the Canadian image "distinct but in harmony". In 1975, some budgetary support was provided for Canadian studies in universities across the United States, usually in the form of funding for conferences, speakers and seminars. The Department also provides some support for the Association for Canadian Studies in the United States (ACSUS), which now has 353 members and a successful journal, *The American Review of Canadian Studies*.

Britain

Despite the close traditional academic links between Britain and Canada, little attention was given in Britain to Canadian studies until quite recently. The situation has now changed swiftly and significantly. In September, the British Association of Canadian Studies was formed at a meeting at Leeds University. In October, the Secretary of State for External Affairs, Mr. MacEachen, inaugurated the Chair of Canadian Studies at the University of Edinburgh, endowed by both public and private funds. The purpose of this chair is to help expand the existing program of Canadian studies at Edinburgh and, at the same time, stimulate a corresponding interest on the part of other British institutions of learning. The tenure of the chair is annual, and the holders' specializations will rotate to cover the fields of history, political science, economics, geography, law and the arts. Further courses in Canadian studies may be introduced progressively at the Centre. The first incumbent of the chair is Professor Ian Drummond, an economist from the University of Toronto.

In 1974-75, the first visiting Canadian Studies Fellow in Britain, Professor Ian MacPherson of the University of Winnipeg, was based at the Institute of Commonwealth Studies in London and lectured widely throughout Britain.

France

There is a similar long-standing need to develop Canadian studies in France. Spade-work over the last two years has indicated the development of some real but, in the main, still potential, interest at 20 French universities. Interdisciplinary Canadian studies are most advanced at Bordeaux, where a centre for Canadian studies was established in 1971.

The program in France will consist largely of short-term assignments of Canadian academics to selected university centres in France, such as Bordeaux, and of invitations to French academics who have an interest in Canadian studies to come to Canada for short periods of research and study. The program will also include conferences and speakers, regional seminars and support for an academic newsletter. The first issue of a journal in this field, *Etudes canadiennes — Canadian Studies*, was published in December 1975.

Cultural affairs

In October, on the occasion of the inauguration of the Chair of Canadian Studies at the University of Edinburgh, the Secretary of State for External Affairs announced a five-year plan to expand and diversify Canada's cultural relations with other countries. The impetus for the program is twofold. There is a need to meet the growing requirements of current and expected exchange arrangements with other countries and to reflect in Canada's foreign policy the depth and creativity of its cultural life. This international projection will also be "a new way of testing the qualities of our own achievements as a nation", according to Mr. MacEachen.

International cultural exchanges benefit Canadian artists and academics and provide new opportunities to make Canadian cultural achievements better known abroad. The Department's current programs cover exchanges of persons, overseas tours by performing companies, art exhibitions, book donations, special events such as "Canada Weeks", and festivals and international artistic competitions in which Canada is represented. These activities are administered abroad by Canadian embassies and by the Canadian cultural centres in Paris, Brussels and London.

Cultural agreements and programs

A cultural agreement with the Federal Republic of Germany was signed on March 3, 1975. Canada has similar agreements with Italy, France and Belgium, and a general exchanges agreement with the U.S.S.R. that includes a number of articles related to cultural relations. The Canada-Soviet Mixed Commission met in Moscow in November to negotiate the program of scientific, academic and cultural exchanges to take place between the two countries during 1976 and 1977.

Also in 1975, the first meeting of the Mixed Commission under the Canadian-Belgian Cultural Agreement took place in December to work out exchanges between the two countries in 1976. The seventh meeting of the Canada-France Mixed Commission was held in Paris in May.

An agreement for the co-production of films was signed by Britain and Canada on September 12. It is hoped that the film-makers of both countries will benefit from the opportunity to pool their experience and resources in joint cinematic ventures.

The Canadian Cultural Institute in Rome, a foundation established in 1954 to facilitate exchanges with Italy, continued a varied program of activities in 1975 in the fields of academic study, music, literature and photography.

Artistic exchanges and cultural promotion

As a salute to the United States in its Bicentennial year, the Department arranged a special festival of Canadian performing arts at the John F. Kennedy Center in Washington, D.C., from October 13 to 26. The two-week event included: a varied program by the Royal Winnipeg Ballet; George Bernard Shaw's *The Devil's Disciple*, by the Shaw Festival; *Riel*, a Canadian music-drama by Mavor Moore and Harry Somers, performed by the Canadian Opera Company; the National Arts Centre's production of Offenbach's *La Belle Hélène*; individual concerts by Monique Leyrac, Maureen Forrester, the Société du Musique Contemporaine de Québec, the Toronto Mendelssohn Choir with the Canadian Brass, and the National Arts Centre Orchestra; a series of films; and various art exhibits.

Under continuing programs of cultural relations with foreign countries, the Department subsidized tours by the National Arts Centre Orchestra (Mexico), the National Ballet of Canada (England and the Netherlands), Young People's Theatre (England), the Orford String Quartet (the U.S.S.R., Romania, Italy and Yugoslavia), the Lyric Trio (Iceland, Norway, Sweden, Finland, Belgium, France and Britain), the Neptune Theatre Company and CODCO (the United States) and Le Théâtre du Nouveau Monde (France, Belgium, Tunisia, Algeria, Morocco, Senegal and the Ivory Coast). In addition, a number of individual performers were given travel grants to enable them to compete in music festivals and to attend symposiums on the arts.

As a member of the Consultative Committee of the Film Festivals Bureau of the Department of the Secretary of State, the Department continued to participate in the choice of Canadian films for international competitions and "Canada Film Weeks". As a follow-up to the series of Soviet films screened in Canada last year, the Department will provide travel expenses to Canadian film-makers visiting the U.S.S.R. for a Canadian Film Festival early in 1976.

A major event in the visual arts program of 1975 was the exhibition of Canadian landscape paintings displayed in Peking and Shanghai in April and May, which had been organized by the National Gallery of Canada for the Department. Works by Cornelius Krieghoff, Tom Thomson, Emily Carr and members of the Group of Seven were included in the retrospective show of 100 years of Canadian painting, which was viewed by over 70,000 Chinese visitors in the four weeks the exhibition was on display.

The Department's permanent collection continued their lengthy circuit of countries. Exhibitions of Inuit (Eskimo) work were seen in Latin America, Asia and Western and Eastern Europe; Canadian photography was on show in North Africa; a collection of "Hyper-Realist" paintings toured New York, London, Brussels and Paris; and a new collection of contemporary Canadian graphics was shown in Washington during the Bicentennial Festival, at the beginning of a tour of galleries and embassies throughout the United States. On behalf of the Quebec Ministry of Cultural Affairs, the Department arranged for an exhibition of contemporary Soviet art at the Musée du Québec in Quebec City, and at the Musée d'art contemporaine in Montreal. This exhibition came to Canada in exchange for a collection of paintings by Jean-Paul Lemieux shown in Moscow and Leningrad last year. The Department also assisted Canadian painters represented in various international exhibitions in Europe.

As part of its program of book donations, the Department presented publications to 50 foreign universities and public libraries. Each presentation contained 150 French and English titles on aspects of Canadian politics, economics, sociology, art and literature. As part of the Government's continuing program of assistance to Canadian publishers, the Department distributed new titles abroad through Canadian embassies on behalf of the Canada Council. It also contributed to the Canadian participation in the international book fairs in Brussels and Frankfurt, and at the meetings of the American Library Association and the American Booksellers Association. The attendance of journalists from Britain, France and the United States at the International Book Fair in Montreal in May was facilitated by the Department. During this event, the 1975

Belgian-Canadian Literary Prize was awarded to Pierre Mertens of Belgium.

In addition to the programs of artistic exchange administered directly from Ottawa, Canadian embassies, consulates and cultural centres originate many of their own activities — concerts, film-showings, poetry readings and art exhibitions — to suit the specific public affairs objectives of individual posts. The Canadian Cultural Centre in Paris, the Canadian Centre for Culture and Information in Brussels and Canada House in London constitute a particularly active and effective European showcase for Canadian artists and performers.

Academic and youth exchanges

The lively interest in university and educational activities that has been evident in recent years was more than sustained in 1975. Exchanges between Canadian and foreign universities became increasingly frequent. Canada was also more active in international organizations concerned with education, such as the OECD, UNESCO and Commonwealth institutions.

The scholarship exchanges with the Federal Republic of Germany, Belgium, Finland, France, Italy, Mexico the Netherlands, Switzerland, the U.S.S.R., China, Brazil, Japan and Luxembourg, as well as with a number of Commonwealth countries, were continued, and in some cases expanded. More than 400 students from these countries were granted Canadian scholarships and a comparable number of Canadians were able to benefit from reciprocal scholarship programs. Exchange visits by academic officials included the first Chinese educational delegation to visit Canada, in October 1975; there was again an exchange of educational delegations with the U.S.S.R..

Some 80 Canadian academics gave courses at foreign universities, aided by travel grants from the Department. Another program of grants, funded by the Department and administered for it by the Canada Council, enabled more than 50 foreign professors, experts and artists to give special courses in Canada. The Department also helped nearly 40 English-speaking Canadians to travel to France to teach English as part of an exchange program that brought an equal number of French-speaking language assistants to Canada.

In association with the Council of Ministers of Education (made up of the ministers of

education of each of the ten provinces) and other national organizations concerned with education, the Department ensured Canadian representation in various educational activities carried out under the auspices of international organizations. Particular mention should be made of the International Conference on Education, organized jointly by the International Bureau of Education (IBE) and UNESCO, which was held in Geneva in August, and of the Canadian participation in the first Commonwealth Conference on Educational Broadcasting, held in Sydney, Australia, in October.

The third and final phase of the Organization for Economic Co-operation and Development review of Canadian educational policies took place in Paris during the December session of the OECD Education Committee. This so-called "confrontation" meeting brought to a successful conclusion the wide-ranging study, carried out under the auspices of the OECD with the active participation of the Council of Ministers of Education, the individual provincial educational authorities, interested federal departments and a team of international experts. The delegation to the Paris meeting was headed by Ben Hanuschak, Education Minister for the Province of Manitoba.

For the eleventh consecutive year, six graduates of France's Ecole Nationale d'Administration were given the opportunity to travel across Canada and to attend briefings by senior public officials. The tours were offered in exchange for a program, administered by the Public Service Commission, in which the ENA offers scholarships to Canadian civil servants.

Youth exchanges are considered a particularly creative means of making cultural contacts abroad. The Department again provided liaison services with foreign governments for the "Contact Canada" program administered by the Secretary of State. The summer exchange program between the Federal Republic of Germany and Canada enabled some 250 people from each country to spend part of their summer holidays working in the other country. The exchange program of young specialists and technicians shared by Mexico and Canada was extended for another three years. Visits were made by 15 Canadians and an equal number of Mexicans, from 18 to 30 years of age, to give these young professionals practical experience in their chosen fields in the host country.

UNESCO

UNESCO's activities, encompassing as they do the natural and social sciences, education and culture, are of interest to many governmental departments and agencies in Canada, both federal and provincial, to institutions of learning, and to a large number of private organizations. The Department works closely with the Canadian Commission for UNESCO, and the Director of the Cultural Affairs Division of External Affairs is a member of its Executive Committee. Canada's Permanent Delegate to UNESCO in Paris serves as intermediary between these Canadian authorities and the UNESCO Secretariat to ensure that the organization benefits fully from Canadian experience and that Canadian organizations are kept informed of matters of interest to them.

Canada participated during 1975 in a broad range of UNESCO-sponsored programs, including the UN Information Systems in Science and Technology (UNISIST), the International Oceanographic Commission, and the "Man and Biosphere" and the International Hydrological Programs. In addition, Canada was involved in a number of the educational and cultural activities of the Organization.

In December, Canada participated in an intergovernmental meeting of experts to prepare a draft declaration on the fundamental principles governing the role of the mass media in strengthening peace and international understanding and in combating war propaganda, racism and *apartheid*. Unfortunately, it became necessary for the Canadian delegate, with those of the EC countries, the United States and Australia, to withdraw when a majority succeeded in passing a resolution declaring that "Zionism is a form of racism and racial discrimination". Canada's withdrawal from this meeting of non-governmental experts will not affect its general support for UNESCO or its basic policy towards the United Nations.

During the year, in co-operation with the Canadian Commission for UNESCO and interested departments and agencies, the Department forwarded to the Director-General of UNESCO Canada's views on the Organization's medium-term plans, which will be considered at the nineteenth General Conference in 1976.

Historical Affairs

As an aid to scholarly research and university teaching, the Department has now published seven volumes in its series *Documents on Canadian External Relations*. These volumes constitute the basic published record of the foreign policy and international relations of the Government of Canada. They are designed, within set limits of space and size, to provide a comprehensive, self-contained record of the major foreign-policy decisions of the Government of Canada, and of the reasons for them, as well as of the major international events and trends affecting Canada. The volumes are compiled and edited, on behalf of the Department, mainly by professional historians. The series now covers the years from 1909, when the Department was founded, to 1941. The eighth volume, which also forms the second part of the coverage of the 1939-41 period, will appear early in 1976. Work on the remaining volumes for the period 1942-47 has continued and the corresponding volumes will be published during the next few years.

Throughout the year, the Historical Division continued its normal services to the research community, which included access, whenever possible, to Departmental records since 1946, help in establishing the factual accuracy of manuscripts, development of oral-history records through interviews with Cabinet ministers and senior officials who had been concerned with Canadian foreign relations, and round-table discussions with departmental officers on current issues of interest.

Of special interest to researchers is the decision made in 1974 to open departmental records on bilateral relations with the United States down to 1950, in a "tandem" arrangement with the State Department in Washington.

Canada continues its participation in the Pan-American Institute of Geography and History (PAIGH), a specialized agency of the Organization of American States. The Department published the proceedings of a seminar on archival techniques and training held at the Government Conference Centre in Ottawa between October 14 and 18, 1974. The meeting brought together 30 archivists from Canada, Latin America and the Commonwealth Caribbean, the United States, and several European countries such as Spain and France, whose historical archives are closely linked with those of the Americas. Seminars in PAIGH's disciplines, which are a regular feature of Canada's membership in the Institute, have been found to be of benefit not only to the foreign delegates and institutes invited to take part but to their Canadian counterparts as well.

Information

The "media explosion" since the Second World War has altered the conduct of diplomacy in some areas. Traditionally, diplomacy has meant the conduct of international relations through direct diplomatic contacts and government-to-government dialogue. The expansion of mass communications has made public opinion a highly-significant factor in the foreign-policy formulation process of many governments. It may no longer suffice for an ambassador to explain his country's views to ministers and officials; he may also find it useful to inform the public in his area of accreditation.

Public information programs abroad are undertaken by all Canadian embassies and consulates, but such activity is greatest in the United States, Western Europe and Japan, reflecting both the importance of these areas to Canada and the benefits of conducting information operations within them. Central direction is exercised by the Department's Information Division, which produces information materials and conducts projects, supporting current Government programs, to suit the needs of particular audiences. Day-to-day information activities include answering inquiries, promoting and distributing publications and films about various aspects of Canada, arranging exhibits and developing relations with foreign information media. Under one major program, journalists considered to be "opinion-formers" are brought to Canada for briefings and familiarization tours. During 1975, visits to Canada were arranged for 977 journalists sponsored by diplomatic and consular posts.

The Information Division also undertakes special projects. An example is the 1975-76 voyage of the historic Newfoundland fishing-schooner *Norma & Gladys* to ports in the U.S., the Caribbean and Western Europe under the co-sponsorship of the governments of Canada and Newfoundland. The vessel, which was open to the public in its ports of call, carried a display to illustrate Canada's concern that fisheries be protected through international agreement on the law of the sea. The arrival of the *Norma & Gladys* at the various ports was publicized by materials prepared in local languages. At the same time, law-of-the-sea and circumpolar exhibits were shown in the United States and Europe to emphasize Canadian policy concerns to selected audiences.

To assist them in their information programs, Canadian posts abroad are provided

with background materials for the various information media. For example, the Information Division produces a variety of publications in English, French and foreign languages aimed at selected audiences. The periodical of largest distribution is the *Canada Weekly*, of which over a million copies — in English, French, German and Spanish — were sent out in 1975. About half a million copies of the school-oriented brochure *Facts on Canada* were distributed abroad in nine languages. Illustrated articles and photostories are sent to posts for use in periodicals published at key missions in the local languages or for submission to local publications. Background materials are also prepared for speakers.

Some information materials are produced in co-operation with other government departments and agencies, and with private firms. For example, the Department collaborates with the National Film Board and private film-makers in the production of films for foreign distribution that are relevant to Canada's international aims; 14 films were produced during 1975. Arrangements were made to obtain CBC television programs for use at posts. The first programs obtained were the series *Images of Canada*. Exhibits and displays were constructed and shown abroad throughout the year in collaboration with Information Canada/Exhibitions.

In addition to the programs designed for foreign audiences, the Information Division is responsible for two programs designed for Canadians. The object of one is to provide information about the Department and foreign-policy formulation to Canadian groups and individuals by a variety of means including seminars, speaking tours, publications and group visits to the headquarters of international organizations of particular significance for current foreign-policy objectives. A major instrument of the program is the publication *International Perspectives*, a bimonthly magazine of informed opinion on world affairs.

To carry out this program, the division co-operates with the information services of NATO, the Commonwealth and the European Community.

The second program is international sports liaison. This is designed to advance and defend the interests abroad of Canadian sports bodies by direct liaison with and assistance to those bodies, and by close co-operation with Sport Canada, the federal agency responsible for

Press Office

developing sport in Canada. Besides assisting many Canadian teams in 1975 with their foreign travel arrangements, the division was involved in bringing two top Soviet hockey teams to play against National Hockey League teams in Canada and the United States, and in sending Canadian Olympic athletes to train in Cuba and to compete with their Cuban counterparts.

The more than 17,000 enquiries from the public answered by the Information Division during 1975 fell into two principal categories — questions from Canadians about international affairs and questions about Canada from persons abroad.

Relations between news organizations and the Department are the responsibility of the Press Office. It assists journalists — in the Parliamentary Press Gallery and throughout the country — in reporting on Canadian foreign policy and current international developments, handles their inquiries and arranges briefings on these subjects, serves as liaison between the news media and the Secretary of State for External Affairs, and acts as “spokesman” to provide formal departmental response. It facilitates the work of Canadian journalists travelling abroad on reporting assignments, including those accompanying the Secretary of State for External Affairs on visits to other countries or to attend international conferences; and it arranges press conferences for foreign officials visiting Ottawa.

The Press Office is also responsible for issuing the Department’s press releases, speech texts and policy statements on international affairs, and it provides Canadian posts with texts of policy statements on international developments.

World Exhibitions Program

1975 Ocean Exposition, Japan

Canada was one of the 39 national participants in the International Ocean Exposition (Expo 75), Okinawa, Japan, to be ready for the press preview on July 9. Participation was sponsored by the Department of External Affairs, Environment Canada, the Department of Industry, Trade and Commerce and the Ministry of Science and Technology. The exhibit was designed and constructed by Information Canada/Expositions.

The exposition, the first to deal with the sea, having as its theme "The Sea We Would Like to See", opened officially on July 20 and will close on January 18, 1976. Since this was a special rather than a universal exposition, basic pavilion structures were provided by the organizers and improved as desired by the participants. The site was a rather remote one, on the beautiful Motobu Peninsula, at the northern end of Okinawa. Because of the economic recession, the exposition's attendance and publicity were somewhat below the levels predicted.

The Canadian pavilion, situated in the Science and Technology cluster of pavilions with those of Australia, Italy, the United States and the Soviet Union, was built round the theme "The sea has its own laws and man is accountable". Praised for the sincerity and competence of its staff, which consisted of 20 young Canadians, all fluent in Japanese, the building attracted about 40 per cent of the 3.5 million persons who were estimated to have visited Expo 75.

The theme was illustrated by a backlighted horizontal map of Canada measuring 38 feet by 25 feet, which featured prominently the Pacific, Arctic and Atlantic coastlines, and by conventional and audio-visual presentations that stressed Canada's historical dependence on the sea and its unceasing concern for the preservation of that element.

Included in the exhibit, which covered roughly 8,000 square feet, were animated models illustrating Canada's technology in scientific and industrial exploration and in development of the sea and its resources, as well as a short animated film, produced by the National Film Board, illustrating the consequences that could result from continued abuse of the sea. Man's need to preserve the sea for recreational purposes was illustrated by a display of seagoing pleasure craft produced in Canada.

Audience participation was encouraged by the use of "aniforms", a closed-circuit television technique by which an amusing caricature of a sea animal engaged spectators in light-hearted banter or sought their reaction to the exhibit and their opinion on environmental matters. A screen of "recycled" ropes, woven partly on site by Patricia Wheeler of Vancouver, related Canadian art to the theme of the exposition.

Canada's participation in the International Ocean Exposition is considered to have been successful since it made the Japanese, and the international audience as well, more aware of Canada's concern for the preservation of the oceans and of its capacity to play a significant role in future ocean development.

Horticultural exhibition, Quebec City

Canada's application, made by the Department of External Affairs in December 1974, to the International Bureau of Exhibitions, Paris, to register an International Horticultural Exposition planned for 1976 by the Province of Quebec was accepted by the Bureau at its meeting on April 30, 1975. Subsequently, however, in view of the short time available to organize the event for 1976, the province postponed it until 1977 and finally, for economic reasons, decided to cancel it altogether.

VI Resources: Personnel and Communications

Personnel

It is the special character of the work of the Bureau of Personnel that it touches the professional and personal lives of the Department's employees at every stage of their careers at home and abroad. It offers the first welcome and final farewell and, in between it has to respond with frequency and sensitivity to the myriad professional and personal concerns that arise from a career with a contemporary foreign service. Many of its functions are routine, while others are challengingly complex; this is perhaps inevitable when dealing with people working not only at headquarters but at posts throughout the world, people recruited and trained for long-term careers in a rotational foreign service, people with their families and belongings moving from post to post, whose varying needs must be looked after if they are to serve their country efficiently.

In 1975 there was a small increase in the number of persons employed by the Department, in response to increasing demands and the role played by External Affairs in the management and co-ordination of Canadian foreign operations. At the year's end the rotational component comprised 777 external affairs officers and 1,294 support personnel, of whom 450 officers and 865 support staff were serving at posts abroad; in addition, the Department employed approximately 2,300 locally-engaged staff at posts abroad. This staff provides support for the program activities abroad of all federal departments and agencies that undertake foreign operations. The non-rotational component at External Affairs headquarters included 1,040 officers and staff.

During 1975, the bulk of Bureau activity was focused on those customary personnel responsibilities that seldom vary, except in frequency and intensity, and constitute a continuing challenge to maintain the excellence and cheerfulness of a service that so closely affects every employee. Beyond this, the Bureau sought to improve the quality of its service and to respond to specific problems.

Career development is an important aspect of personnel management. In 1975 this program included a management-orientation course, designed to bridge the gaps faced by senior officers returning from assignment abroad to assume management roles and adapt to new techniques at headquarters. An advanced

French-language training program was inaugurated as part of the Bureau's continuing effort to help personnel improve their ability to work in either official language.

The Foreign Service Directives, which govern the terms and conditions of service abroad, were revised in 1975 in consultation with the staff associations to ensure that the provisions for personnel serving outside Canada were up to date. Periodic revision is necessary to ensure that foreign-service personnel receive the necessary support and assistance, and that terms of employment reflect, so far as possible, those of public servants in Canada.

In view of the particular requirements of the foreign service, employer-employee communications receive special attention. To this end, the Department and representatives of the staff associations formed during 1975 the External Affairs Joint Council, a labour-management committee that meets periodically to consult on matters relating to all aspects of employment in the Department.

Embassies

A) Resident

Country	City
(Canadian representative resident in country)	
Algeria	Algiers
Argentina	Buenos Aires
Austria	Vienna
Belgium	Brussels
Brazil	Brasilia
Cameroon	Yaoundé
Chile	Santiago
China, People's Republic of,	Peking
Colombia	Bogota
Costa Rica	San José
Cuba	Havana
Czechoslovakia	Prague
Denmark	Copenhagen
Egypt, Arab Republic of,	Cairo
Ethiopia	Addis Ababa
Finland	Helsinki
France	Paris
Germany, Federal Republic of,	Bonn
Greece	Athens
Guatemala	Guatemala City
Haiti	Port-au-Prince
Holy See	Rome
Hungary	Budapest
Indonesia	Jakarta
Iraq	Baghdad
Iran	Tehran
Ireland	Dublin
Israel	Tel Aviv
Italy	Rome
Ivory Coast	Abidjan
Japan	Tokyo
Korea	Seoul
Lebanon	Beirut
Mexico	Mexico City
Morocco	Rabat
Netherlands	The Hague
Norway	Oslo
Pakistan	Islamabad
Peru	Lima
Philippines	Manila
Poland	Warsaw
Portugal	Lisbon
Saudi Arabia	Jeddah
Senegal	Dakar
South Africa	Pretoria
Spain	Madrid
Sweden	Stockholm
Switzerland	Berne
Thailand	Bangkok
Tunisia	Tunis
Turkey	Ankara

Union of Soviet Socialist Republics	Moscow
United States of America	Washington
Venezuela	Caracas
Yugoslavia	Belgrade
Zaire, Republic of,	Kinshasa

B) Non-resident

(Canadian representative resides at the Canadian mission shown in brackets)

Country
Afghanistan (Pakistan)
Bahrein (Iran)
Benin, People's Republic of, (Ghana)
Bolivia (Peru)
Bulgaria (Yugoslavia)
Burma (Thailand)
Burundi (Zaire)
Central African Republic (Cameroon)
Chad (Cameroon)
Congo, People's Republic of the, (Zaire)
Dominican Republic (Venezuela)
Ecuador (Colombia)
El Salvador (Costa Rica)
Gabon (Cameroon)
Guinea (Senegal)
Guinea-Bissau (Senegal)
Honduras (Costa Rica)
Iceland (Norway)
Jordan (Lebanon)
Kuwait (Iran)
Laos (Thailand)
Liberia (Ghana)
Libya (Tunisia)
Luxembourg (Belgium)
Madagascar (Ethiopia)
Mali (Ivory Coast) ¹
Mauritania (Senegal)
Mongolia (Union of Soviet Socialist Republics)
Nepal (India)
Nicaragua (Costa Rica)
Niger (Ivory Coast) ²
Oman (Iran)
Panama (Costa Rica)
Paraguay (Argentina)
Qatar (Iran)
Romania (Yugoslavia)

High Commissions

Rwanda (Zaire)
Somalia, Democratic Republic of, (Tanzania)
Sudan (Arab Republic of Egypt)
Surinam, Republic of, (Guyana)
Syrian Arab Republic (Lebanon)
Togo (Ghana)
United Arab Emirates (Iran)
Upper Volta (Ivory Coast)³
Uruguay (Argentina)
Viet-Nam, Democratic Republic of,
(People's Republic of China)

A) Resident

(Canadian representative resident in country)

Country	City
Australia	Canberra
Barbados	Bridgetown
Bangladesh	Dacca
Britain	London
Ghana	Accra
Guyana	Georgetown
India	New Delhi
Jamaica ⁴	Kingston
Kenya	Nairobi
Malaysia	Kuala Lumpur
New Zealand	Wellington
Nigeria	Lagos
Singapore	Singapore
Sri Lanka	Colombo
Tanzania, United Republic of,	Dar-es-Salaam
Trinidad and Tobago ⁵	Port-of-Spain
Zambia	Lusaka

B) Non-Resident

(Canadian representative resides at the Canadian mission shown in brackets)

Bahamas (Jamaica)
Botswana (South Africa)
Cyprus (Israel)
Fiji (Australia)
Gambia (Senegal)
Grenada (Barbados)
Lesotho (South Africa)
Malawi (Zambia)
Malta (Italy)
Mauritius (Tanzania)
Sierra Leone (Nigeria)
Swaziland (South Africa)
Tonga (New Zealand)
Uganda (Kenya)
Western Samoa (New Zealand)

1)Officer resident in Bamako (Office of the Canadian Embassy to Mali).

2)Officer resident in Niger (Office of the Canadian Embassy to Niger).

3)Officer resident in Ouagadougou (Office of the Canadian Embassy to Upper Volta).

4)High Commissioner also accredited as Commissioner for Canada to Belize.

5)High Commissioner also accredited as Commissioner for Canada to the West Indies Associated States and Montserrat.

6)Care of Canadian Consulate General, Marseilles.

7)Care of Canadian Embassy, Rome.

Permanent Delegations to International Organizations

Organization	City
European Communities (Atomic Energy, Coal and Steel, Economic)	Brussels
International Atomic Energy Agency	Vienna
North Atlantic Council	Brussels
Organization for Economic Co-operation and Development	Paris
United Nations	New York
United Nations (Geneva Office)	Geneva
United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization	Paris
United Nations Industrial Development Organization	Vienna
Organization of American States (Observer Mission)	Washington

Consulates General

Country	City
Australia	Melbourne Sydney
France	Bordeaux Marseilles Strasbourg
Germany	Düsseldorf Hamburg
Iceland	Reykjavik (Honorary Consul)
Italy	Milan
Monaco*	
South Africa	Johannesburg
United States of America	Atlanta Boston Chicago Los Angeles New Orleans New York San Francisco Seattle

Consulates

Country	City
Britain	Belfast Birmingham Glasgow Manchester Rio de Janeiro São Paulo
Brazil	Stuttgart
Germany	
San Marino ⁷	
South Africa	Cape Town
United States of America	Buffalo Cleveland Dallas Detroit Minneapolis Philadelphia San Juan (Territory of Puerto Rico)

Delegations to International Conferences

Conference	City
Mutual and Balanced Force Reduction Talks	Vienna

Military Mission and Consulate

Country	City
Germany	Berlin

Commission

Country	City
Hong Kong	Hong Kong

Handling of Information

Because events in the external world are impinging more and more upon Canada and Canadians, rapid and efficient communications have become essential to the Department's carrying-out of its complex role, not only in its operations at headquarters and between headquarters and Canadian posts throughout the world but also in the services it renders to other government departments and to the general public. During the year further progress was made towards the replacement of outdated communications equipment with the setting-up of a computerized store-and-forward message switch in Ottawa. Preliminary testing in operational mode was carried out with a view to attaining full operation early in the new year, and planning proceeded for the installation of a similar message switch at the main relay centre in London. Treasury Board approval was received for the acquisition of new cryptographic machines and the necessary teleprinter ancillaries, which will provide both greater security and more efficient communications. Following the amendment of the Canada Radio Act permitting reciprocity of treatment to foreign governments, a program has been initiated to provide radio-teletype communications with certain posts where commercial channels are either unduly expensive or unreliable.

During 1975, a special team produced a report on information-systems development, embodying broad-ranging recommendations to transform the nature of the records-management system to meet the requirements of the Department, which in many respects are unique. These recommendations were incorporated in proposals that received approval in principle from the Treasury Board, and the first steps towards implementation were taken. The main feature of the program will be the decentralization of the records service to provide the immediate and varied responses required by the operational divisions within the Department. This will be achieved by siting information-control and records centres with their respective bureaux, made possible by using a computer with on-line terminals for centralized indexing and registration of substantive material, and supported by the conversion of subject files to microfiche. A senior officer was designated as Director of Information Systems to collaborate with the Records Management Division in preparing the ground for the innovations that will transform, during the coming two or three years, both the

structure and mode of operation of this vital element of the Department's operations. The object of these developments, in association with those occurring in the communications field, is to contribute to the general improvement in departmental performance through the faster transmission, handling, storage and retrieving of the information that the Department works with. Of particular importance at this time of government-wide economy measures will be the prospect both of improving the quality of performance and gaining higher productivity while managing significant savings.

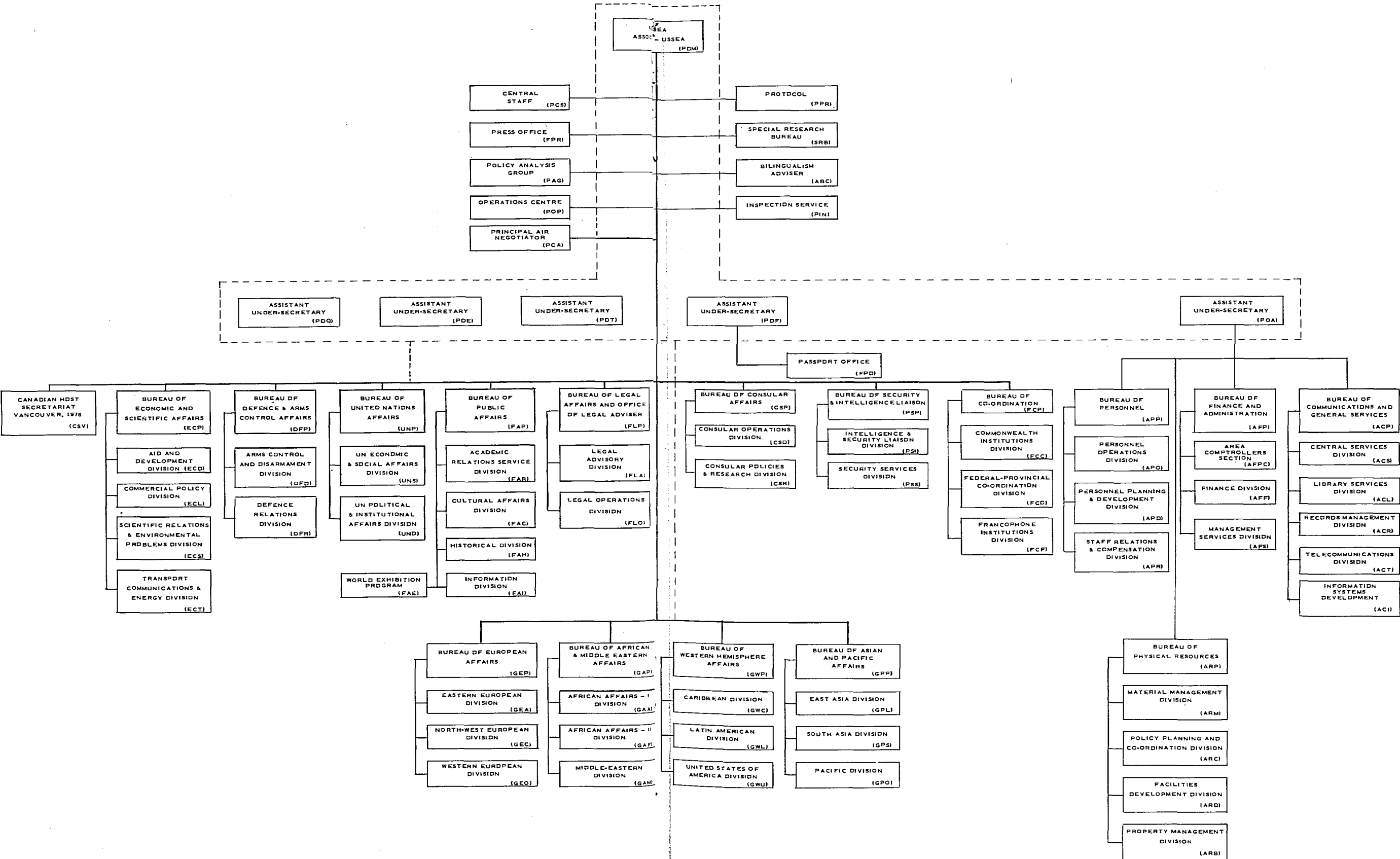
By joining the Council of Ontario Universities Cataloguing System (CATSS), the Library Services Division took a further step towards realizing benefits from computerized cataloguing carried out on a shared basis. Through access to various data-banks by new advanced techniques, the Library Services Division has achieved new levels of support in meeting the requirements of the Department. Short-run demands for information were also met through the clipping service, by which some 180,000 copies of items were provided. Automation has been applied extensively in controlling and developing the periodical-subscription services to over 100 posts abroad, and much other support was given to the development of useful post libraries.

Headquarters Environment

A memorial to the late Right Honourable Lester B. Pearson, in the form of a large mural in the main concourse of the building bearing his name, was unveiled at a ceremony on June 11. In attendance were Prime Minister Trudeau, Cabinet Ministers and many of Mr. Pearson's political and official colleagues.

The presence of the mural has contributed to the growing sense of permanence in the departmental occupancy of the building. The year 1975 marked a period of continuing adjustment to problems, as in any new home, but these are being gradually overcome, both by the Department as a whole and by individuals. The benefits of the concentration of all headquarters activities in one building are being increasingly realized through superior facilities for internal consultation and the improved organization and control of departmental administrative services.

Department of External Affairs Headquarters Organization Chart



International Agreements to which Canada is a party: Developments during 1975

I Bilateral Agreements

Barbados

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of Barbados constituting an Interim Air Transport Agreement

Bridgetown, November 20, 1974

In force November 20, 1974

Extended by an Exchange of Notes signed at Bridgetown, December 8, 1975

Belgium

Convention between the Government of Canada and the Government of Belgium for the Avoidance of Double Taxation and the Settlement of Other Matters with Respect to Taxes on Income

Ottawa, May 29, 1975

Brazil

Technical Co-operation Agreement between the Government of Canada and the Government of the Federative Republic of Brazil

Brasilia, April 2, 1975

In force June 6, 1976

Britain

Film Co-operation Agreement between the Government of Canada and the Government of the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland

London, September 12, 1975

In force November 26, 1975

Colombia

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of Colombia constituting a Reciprocal Amateur Radio Operating Agreement

Bogota, November 5 and December 2, 1975

In force December 17, 1975

Costa Rica

Technical Co-operation Agreement between the Government of Canada and the Government of Costa Rica

San José, July 24, 1973

Instruments of Ratification exchanged May 15, 1975

In force May 15, 1975

Cuba

Agreement between the Government of Canada and the Revolutionary Government of the Republic of Cuba establishing for Cuba a Development Line of Credit (with Memorandum of Understanding)

Havana, March 18, 1975

In force March 18, 1975

Air Transport Agreement between the Government of Canada and the Revolutionary Government of the Republic of Cuba

Ottawa, September 26, 1975

Provisionally in force September 26, 1975

El Salvador

Technical Co-operation Agreement between the Government of Canada and the Government of El Salvador

San Salvador, May 14, 1973

Instruments of Ratification exchanged May 7, 1975

In force May 7, 1975

France

Convention between the Government of Canada and the Government of the French Republic for the Avoidance of Double Taxation and the Prevention of Fiscal Evasion with Respect to Taxes on Income and on Capital

Paris, May 2, 1975

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the French Republic Amending the Air Agreement signed August 1, 1950, as Amended

Ottawa, September 8 and 19, 1975

In force September 19, 1975

With effect from September 8, 1975

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the French Republic concerning the Construction, Maintenance and Operation of a Second Cattle Quarantine Station in the Territory of Saint Pierre and Miquelon

Ottawa, October 29, 1975

In force October 29, 1975

Germany, Federal Republic of

Air Transport Agreement between the Government of Canada and the Government of the Federal Republic of Germany

Ottawa, March 26, 1973
Provisionally in force March 26, 1973
Definitively in force February 18, 1975

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the Federal Republic of Germany Constituting an Agreement concerning the Continued Use of the Churchill Research Range (as Amended) signed at Ottawa July 8, 1969
Bonn, September 16, 1975
In force September 16, 1975
With effect from July 1, 1975

Cultural Agreement between the Government of Canada and the Government of the Federal Republic of Germany
Bonn, March 3, 1975
In force November 6, 1975

Ghana

Agreement between the Government of Canada and the Government of the Republic of Ghana concerning the Training in Canada of Personnel of the Armed Forces of the Republic of Ghana
Accra, May 13, 1975

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the Republic of Ghana constituting an Agreement relating to Foreign Investment Insurance
Accra, August 18, 1975

Honduras

Development Co-operation Agreement between the Government of Canada and the Government of the Republic of Honduras
Tegucigalpa, September 3, 1974
Instruments of Ratification exchanged at Tegucigalpa, D.C., February 18, 1975
In force February 18, 1975

Israel

Convention between the Government of Canada and the Government of the State of Israel for the Avoidance of Double Taxation and the Prevention of Fiscal Evasion with Respect to Taxes on Income and Capital
Ottawa, July 21, 1975

Jamaica

Development Co-operation Agreement between the Government of Canada and the Government of Jamaica with Memorandum of Understanding
Kingston, May 5, 1975
In force May 5, 1975

Morocco

Air Transport Agreement between the Government of Canada and the Government of the Kingdom of Morocco
Ottawa, February 14, 1975
Provisionally in force February 14, 1975

Agreement between the Government of Canada and the Government of the Kingdom of Morocco Relating to the Equipment of Regional Teaching Centres of Rabat and Safi
Rabat, September 8, 1975
In force September 8, 1975

Convention between the Government of Canada and the Government of Morocco for the Avoidance of Double Taxation and the Prevention of Fiscal Evasion with Respect to Taxes on Income and on Capital
Ottawa, December 22, 1975

Netherlands

Air Transport Agreement between the Government of Canada and the Government of the Kingdom of the Netherlands
Ottawa, June 17, 1974
Provisionally in force June 17, 1974
Definitively in force July 15, 1975

Norway

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of Norway Amending the Agreement of July 15, 1971, concerning Sealing and the Conservation of Seal Stocks in the Northwest Atlantic
Ottawa, April 18 and 23, 1975
In force April 23, 1975, with effect from March 15, 1975

Agreement between the Government of Canada and the Government of Norway on their Mutual Fishing Relations
Ottawa, December 2, 1975

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of Norway Amending the Agreement of July 15, 1971, on Sealing and the Conservation of Seal Stocks in the Northwest Atlantic
Ottawa, December 8 and 12, 1975
In force December 12, 1975

Peru

General Agreement on Technical Co-operation between the Government of Canada and the Government of the Republic of Peru
Lima, November 23, 1973
In force September 3, 1975
Protocol of Amendment to Article VIII of the General Agreement on Technical Co-operation between the Government of Canada and the Government of the Republic of Peru of November 23, 1973
Lima, July 2, 1975
In force September 3, 1975

Development Loan Agreement between the Government of Canada and the Government of the Republic of Peru
Lima, September 26, 1975
In force September 26, 1975

Institutional Support Loan Agreement between the Government of Canada and the Government of the Republic of Peru
Lima, September 26, 1975
In force September 26, 1975

Spain

Agreement between the Government of Canada and the Government of Spain for Co-operation in the Development and Application of Atomic Energy for Peaceful Purposes
Madrid, July 7, 1975

Sweden

Agreement between the Government of Canada and the Government of the Kingdom of Sweden concerning Defence Research Development and Production
Ottawa, February 3, 1975
In force February 3, 1975

Memorandum of Understanding Implementing the Agreement Dated February 3, 1975,

between the Government of Canada and the Government of the Kingdom of Sweden concerning Defence Research Development and Production
Stockholm, February 26, 1975
In force February 26, 1976

Switzerland

Air Transport Agreement between the Government of Canada and the Swiss Federal Council
Ottawa, February 20, 1975
Provisionally in force February 20, 1975

Tanzania

Exchange of Notes between the Governments of Canada and the United Republic of Tanzania Constituting an Agreement concerning Liability for Damages in Connection with a Program for Training in Canada of Pilots in the Tanzania People's Defence Force
Ottawa, December 19, 1974, and January 2, 1975
In force January 2, 1975

Agreement between the Government of Canada and the Government of the United Republic of Tanzania concerning the Training in Canada of Personnel of the Tanzania People's Defence Forces
Dar-es-Salaam, September 6, 1975
In force September 6, 1975

U.S.S.R.

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the U.S.S.R. Extending and Amending the Agreement on Co-operation in Fisheries in the Northeastern Pacific Ocean off the Coast of Canada Signed January 22, 1971, as Amended
Moscow, January 24, 1975
In force February 19, 1975

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the U.S.S.R. Extending until April 15, 1976, the Agreement on Provisional Rules of Navigation and Fisheries Safety in the Northeastern Pacific Ocean off the Coast of Canada Dated January 22, 1971
Moscow, January 24, 1975
In force April 15, 1975

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the Union of Soviet Socialist Republics concerning Fisheries Matters of Mutual Concern
Ottawa, December 22, 1975
In force December 22, 1975

United Nations

Agreement between the Government of Canada and the United Nations Regarding the Arrangements for *Habitat* — United Nations Conference on Human Settlements, 1976
New York, December 23, 1975
In force December 23, 1975

U.S.A.

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the United States of America constituting an Agreement Concerning Pre-Sunrise Operation of Certain Radio Stations
Ottawa, November 12, 1974, and January 22, 1975
In force January 22, 1975

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the U.S.A. Extending the Agreement concerning Joint Participation in the Augmentor Wing Flight Test Project of November 10, 1970
Ottawa, December 5, 1974, and March 24, 1975
In force March 24, 1975

Agreement between the Government of Canada and the Government of the U.S.A. Relating to the Exchange of Information on Weather Modification Activities
Washington, March 26, 1975
In force March 26, 1975

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the United States of America Extending the Agreement of June 15, 1973, concerning Reciprocal Fisheries Privileges
Ottawa, April 24, 1975
In force April 24, 1975

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the United States of America Constituting an Agreement concerning the Organization and Operation of the North American Air Defence Command (NORAD)
Washington, May 8, 1975
In force May 8, 1975

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the United States of America concerning the Establishment of a Temporary Space Tracking Facility in Newfoundland in Connection with Project Skylab
Ottawa, December 20, 1971, and February 23, 1972
In force February 23, 1972
Terminated November 17, 1975

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the United States of America Extending the Project Skylab Agreement
Ottawa, September 30, 1974, and November 26, 1974
In force November 26, 1974
Terminated November 17, 1975

II Multilateral Agreements

International Telecommunications Convention
with Protocols and Annexes

Done at Malaga-Torremolinos, Spain, October
25, 1973

Signed by Canada October 25, 1973

Canada's Instrument of Ratification Deposited
January 20, 1975

In force for Canada January 20, 1975

Protocol Relating to Refugee Seamen

Done at The Hague, June 12, 1973

Canada's Instrument of Acceptance Deposited
January 9, 1975

In force February 10, 1975

Convention on the Registration of Objects

Launched into Outer Space

Done at New York, January 14, 1975

Canada signed February 14, 1975

Agreement on the Rescue of Astronauts, the
Return of Astronauts and the Return of Objects
Launched into Outer Space

Done at London, Moscow and Washington,
April 22, 1968

Signed by Canada April 25, 1968

In force December 3, 1968

Canada's Instruments of Ratification Deposited
London, Moscow and Washington February 20,
1975

In force for Canada February 20, 1975

Convention on International Liability for
Damage Caused by Space Objects

Done at London, Moscow and Washington,
March 29, 1972

In force September 1, 1972

Canada's Instruments of Accession Deposited
London, Moscow and Washington February 20,
1975

Entered into force for Canada February 20,
1975

Canada's accession to the Convention on
International Liability for Damage Caused by
Space Objects was deposited with the following
declaration:

"Having regard to the terms of operative
paragraph 3 of Resolution 2777(XXVI) adopted
by the General Assembly of the United Nations
on 29 November, 1971, the Government of
Canada hereby declares that it will recognize as
binding, in relation to any other State accepting
the same obligation, the decision of a Claims
Commission concerning any dispute to which

Canada may become a party under the terms of
the Convention on Liability for Damage caused
by Space Objects opened for signature in
Washington, London and Moscow on March 29,
1972."

Convention on the International Regulations for
Preventing Collisions at Sea, 1972

London, October 20, 1972

Canada's Instrument of Accession deposited
March 7, 1975, accompanied by the following
declaration:

"1. The Government of Canada considers that
the provisions of Rule 10, 'Traffic Separation
Schemes', do not provide the compulsory use of
the adopted schemes. The Government of
Canada considers that the compulsory routing of
ships is necessary to avoid collisions between
ships and the resulting damage to the marine
environment.

"2. The Government of Canada notes that there
are no exceptions to Rule 10(b), (c), and (h) for
vessels engaged in fishing with nets, lines,
trawls, trolling lines or other apparatus, or for
vessels engaged in special operations such as
survey, cable, buoy, pipeline or salvage
operations, and that the exceptions in Rule 10(e)
are not broad enough to adequately provide for
vessels engaged in special operations. The
Government of Canada considers that the
practical application of Rule 10 would be
complicated without realistic exceptions for
fishing vessels and for vessels engaged in special
operations.

"3. The Government of Canada therefore does
not consider that it is prohibited from providing
for the compulsory use of traffic separation
schemes or providing for such exceptions to Rule
10(b), (c), (e) and (h)."

Convention on the Prohibition of the
Development, Production and Stockpiling of
Bacteriological (Biological) and Toxin Weapons
and on their Destruction

Done at London, Washington and Moscow,
April 10, 1972

Signed by Canada April 10, 1972

Canada's Instrument of Ratification Deposited
London, Moscow and Washington September
18, 1972

Entered into force March 26, 1975

Protocol for the Continuation in Force of the International Coffee Agreement of 1968 as Extended

Done at New York, September 26, 1974
Signed by Canada March 27, 1975

Agreement Establishing a Financial Support Fund of the Organization for Economic Co-operation and Development

Done at Paris, April 9, 1975
Signed by Canada April 9, 1975

Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora

Done at Washington, March 3, 1973
Signed by Canada July 2, 1974
Canada's Instrument of Ratification Deposited April 10, 1975, with Reservations as to Appendices I and II and List of Species for Inclusion in Appendix III

British Commonwealth Merchant Shipping Agreement

Done at London, December 10, 1931
Signed by Canada December 10, 1931
In force December 10, 1931
Canadian Government Notice of Withdrawal from Articles 2 and 3 of Part I and Article 2 of Part IV Effective April 26, 1975

Onchocerciasis Fund Agreement

Done at Washington, May 7, 1975
Signed by Canada May 7, 1975
In force May 7, 1975

Agreement between the Government of Canada and the Governments of Dahomey, Mali, Niger, Senegal and Upper Volta Relating to a Section of the Pan-African Telecommunications Network

Done at Ottawa, May 14, 1975
In force January 1, 1976

Protocol Extending the International Wheat Trade Convention, 1971

Done at Washington, March 25, 1975
Signed by Canada April 14, 1975
Canada's Instrument of Ratification Deposited June 18, 1975

Protocol Extending the International Food Aid Convention, 1971

Done at Washington, March 25, 1975

Signed by Canada, April 14, 1975
Canada's Instrument of Ratification Deposited June 18, 1975

Amendments to Articles 10, 16, 17, 18, 20, 28, 31 and 32 of the Convention of the Inter-governmental Maritime Consultative Organization, 1948

Adopted at London, October 17, 1974
Canada's Instrument of Acceptance Deposited July 4, 1975

Tarbela Development Fund (Supplemental) Agreement, 1975

Done at Washington, August 15, 1975
Signed by Canada August 15, 1975
In force August 15, 1975

Revision of the Radio Regulations (Edition 1968) by the World Administrative Maritime Radio Conference

Done at Geneva, June 8, 1974
Signed by Canada June 8, 1974
Canada's Instrument of Approval Deposited September 8, 1975

Second Additional Protocol to the Constitution of the Universal Postal Union

Done at Lausanne, July 5, 1974
Signed by Canada July 5, 1974
Canada's Instrument of Ratification Deposited September 8, 1975
In force for Canada January 6, 1976

General Regulations of the Universal Postal Union and Final Protocol: Annex Rules of Procedure for Congresses

Done at Lausanne, July 5, 1974
Signed by Canada July 5, 1974
Canada's Instrument of Approval Deposited September 8, 1975
In force for Canada January 6, 1976

Universal Postal Convention with Final Protocol and Detailed Regulations

Done at Lausanne July 5, 1974
Signed by Canada July 5, 1974
Canada's Instrument of Approval Deposited September 8, 1975
In force for Canada January 6, 1976

Protocol to the International Convention for the Northwest Atlantic Fisheries
Done at Washington April 8, 1975
Canada's Instrument of Approval Deposited September 18, 1975

Amendments to Chapters II, III, IV and V of the International Convention for the Safety of Life at Sea, 1960
Adopted at London, November 20, 1973
Canada's Instrument of Acceptance Deposited October 7, 1975

International Sugar Agreement, 1973
Done at Geneva October 13, 1973
Signed by Canada December 14, 1973
Canada's Instrument of Ratification Deposited December 28, 1973
In force for Canada definitively October 15, 1974
Resolution to Extend Agreement until December 31, 1976, Accepted by Canada October 31, 1975

Amendment to the Annex to the Convention on the Facilitation of International Maritime Traffic, 1965
Adopted at London, January 2, 1975
Canada notified the Secretary-General of IMCO of its acceptance of this amendment November 5, 1975, subject to the following difference:
"The Department of Manpower and Immigration of the Government of Canada requires that the Master of a ship shall, on each occasion when the ship arrives at a port in Canada from a port outside Canada, forthwith deliver to the Immigration Officers in Charge a crew list on the form prescribed by the Minister (FAL Form 5), and present such members of the crew for examination as may be required."

Convention on the Prevention of Marine Pollution by Dumping of Wastes and Other Matter at Sea
Done at London, Washington, Moscow and Mexico December 29, 1972
Canada signed at Mexico December 29, 1972
Entered into force August 30, 1975
Canada's Instrument of Ratification Deposited London, Washington, Moscow and Mexico November 13, 1975
In force for Canada December 13, 1975

Amendment of the Annex to the Convention on Facilitation of International Maritime Traffic Respecting a Recommended Practice for the Development of Standardized Symbol Signs for Use at Marine Terminals and Aboard Passenger Vessels
Done at London, May 20, 1975
Notification of Canada's Acceptance Deposited December 9, 1975

Customs Convention on Containers
Done at Geneva, December 2, 1972
Signed by Canada December 5, 1972
Canada's Instrument of Ratification Deposited December 10, 1975
Date of entry into force for Canada June 10, 1976

Agreement on an International Energy Program
Done at Paris, November 18, 1974
Signed by Canada November 18, 1974
Instrument Certifying Canada's Consent to be Bound Deposited December 17, 1975
Canada signed and certified its consent to be bound "to the extent not incompatible with its Constitutional system".

⑤ 285
2888 Hrk.



**External Affairs
Canada**

**Affaires extérieures
Canada**